TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 389 | 24 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | — DIMANCHE 25-LUNDI 26 JUIN 1978

Paris proteste contre l'expulsion de deux diplomates français du Laos

LIRE PAGE 24

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES OPTIONS DES SOCIALISTES

Les partis de la Communauté ont défini leurs « points de convergence »

Conseil de famille

Les partis qui composent les principaux courants politiques de la Communauté n'ont pas attendu les élections à l'Assemblée parlementaire européenne pour se découvrir des liens par-dessus les frontières. Mais l'approche de ce scrutin favorise et accélère sans doute certaines prises de conscience. Après les démocrates-chrétiens, ce sont les partis socialistes qui viennent de tenir à Bruxelles leur première grande réunion préparatoire.

Bien que l'objet de cette réunion fût, en principe, de mettre au point une offensive commune pour gagner le plus grand nombre possible de suffrages, il s'est plus agi d'un conseil de famille que d'un conseil de guerre.

Les délégations, qui représentaient un ensemble de quelque trois millions de militants et de soixante-dix millions d'électeurs, se sont fait un devoir de laisser au second plan leurs divergences. Ainsi, les socialistes français, qui avaient repoussé voici quelques jours un projet de programme soumis par leurs homologues de la C.E.E., ont-ils finalement adopté une déclaration politique commune au prix d'amendements mineurs. Ces amendements portent notamment sur les précautions à prendre dans l'élargissement de la Communauté à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal.

Mais ces retrouvailles socialistes ont aussi montré, une nouvelle fois, que de sérieuses divergences subsistent. M. André Cools, coprésident du P.S. belge, était certainement fondé à souligner que l'union des partis socialistes de la Communauté constituait « le groupe politique le plus puissant » de la C.E.E. ; n'a-t-il pas péché par optimisme en disant qu'il était aussi « le plus homogène » ?

La distinction traditionnelle entre sociaux-démocrates ou travaillistes d'un côté, partisans d'une rupture avec le capitalisme de l'autre, rend évidemment difficile l'élaboration d'un programme commun à toute la famille socialiste. Les dirigeants réunis à Bruxelles se sont efforcés de tourner la difficulté : si la déclaration signée vendredi doit bien servir de référence à l'ensemble des candidats, en revanche chaque parti sera libre de préparer et de défendre son propre programme.

Français et Italiens doivent raisonner en fonction de la présence d'un important parti communiste. Les partis sociaux-démocrates, eux, n'ont pas de concurrents sérieux sur leur gauche. C'est probablement pour des considérations de politique intérieure que M. Mitterrand, par exemple, a tenu à ce qu'il fût bien précisé qu'il s'agissait d'élire une Assemblée et non un Parlement.

La famille socialiste européenne est aussi marquée par d'autres clivages. Les réflexions de ses membres sur le problème de la croissance sont loin d'être identiques ; plusieurs partis, dont le P.S. français, n'ont pas caché qu'ils trouvaient le projet qui leur était soumis un peu trop directement inspiré par les thèses économiques de M. Sicco Mansholt. D'autre part, ces différentes formations ne se trouvent pas placées dans des positions identiques : les unes exercent le pouvoir et les autres sont dans l'opposition. Bien que les socialistes aient en principe une vocation particulière et historique à l'internationalisme, ils ne peuvent ignorer qu'une autre internationale — de fait — unit aujourd'hui, plus sûrement que les doctrines politiques, les gouvernements des pays de la Communauté.

Ces différences sont anciennes et connues. Elles reflètent la diversité des composants du mouvement ouvrier dans les pays de la Communauté, qui n'ont pas tous connu la même histoire. Elles deviennent beaucoup plus sensibles dès lors qu'il s'agit pour les partis socialistes de se présenter ensemble à un scrutin.

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — *La conférence des dirigeants des partis socialistes de la Communauté européenne, qui a achevé ses travaux à Bruxelles, samedi 24 juin, a adopté une « déclaration politique », après avoir quelque peu amendé le projet qui lui était soumis. A un an des élections du Parlement européen au suffrage universel, cette déclaration, a expliqué M. Pontillon, président de l'Union des partis socialistes européens,* « précise les points de convergence de nos partis, les principes généraux qui nous sont communs à tous ». *Chaque parti la complétera par une « plate-forme » où il définira de manière plus précise, et en tenant compte des données nationales, sa position à l'égard de l'Europe. Ces différents programmes devront respecter les principes énoncés dans la déclaration politique commune qui vient d'être approuvée.*

Le parti socialiste français avait repoussé la première version qui se présentait comme un « projet de programme électoral ». Les amendements adoptés à la demande du P.S. portent notamment sur l'élargissement de la Communauté qui « *doit être pour l'Europe une source de force et de dynamisme nouveaux* ». La déclaration se distingue également du projet par l'accent mis sur la nécessité de la croissance économique.

L'objectif de la rencontre de Bruxelles était de lancer la première phase de la campagne en vue de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Le projet de déclaration a été présenté par M. Mansholt, ancien président de la commission européenne et vice-président de l'Union des partis. Les dirigeants socialistes insistent sur le fait qu'il s'agit là d'une déclaration politique, non d'un programme électoral proprement dit. L'objectif est d'indiquer à grands traits comment les socialistes envisagent leur rôle dans la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 7.)

La majorité au P.S. dépend des positions de M. Mauroy

Le débat qui s'est engagé au sein du parti socialiste se poursuit.

L'attitude que M. Pierre Mauroy adoptera face à la « contribution » publiée par les proches de M. Mitterrand décidera de la future majorité du P.S.

Le sens de l'initiative prise par les trente dirigeants socialistes proches de M. Mitterrand qui ont rendu publique une « contribution » a été précisé par M. Jean Poperen, membre du secrétariat du P.S., qui vient de se rallier à ce document. Le député du Rhône ne souhaitait pas que les fidèles du premier secrétaire se distinguent en tant que groupe autonome. Puisque le geste est fait, il est disposé à montrer la marche à suivre et à s'engager dans un processus qui doit en principe illustrer la reconstruction d'une majorité au P.S.

M. Poperen ne dispose plus, au sein de la formation socialiste, d'une audience suffisante pour prendre le risque de demeurer isolé et de présenter sa propre motion dans un congrès. Il ne recueillerait sans doute pas le minimum de 5 % exigé pour être représenté au sein des instances de direction. Le ralliement du député du Rhône a donc valeur symbolique. Il invite les autres dirigeants socialistes à adopter une attitude similaire.

C'est surtout M. Pierre Mauroy qui est sollicité. Tout le jeu interne du P.S. est suspendu à la décision qu'arrêtera le maire de Lille. Ou bien il accepte de reprendre sa place de fidèle second derrière M. Mitterrand, en reconnaissant implicitement au passage la fonction *privilégiée* des principaux collaborateurs du premier secrétaire, ou bien il affirme son autonomie, ouvrant dès lors la porte à de multiples possibilités d'alliances lors du futur congrès du P.S.

Quand M. Roland Leroy affirme dans *l'Humanité* que la « contribution » vise à recommencer « *le coup d'Epinay* » (*le Monde* du 24 juin), il a raison en ce sens qu'il s'agit bien pour les socialistes de reconstituer, au sein de leur formation, une majorité. Il a tort dans la mesure où il préjuge le maintien ou le renouvellement des alliances qui avaient été passées en 1971. Or, depuis cette date, le P.S. s'est profondément modifié, et on ne peut aujourd'hui affirmer que des équilibres similaires s'établiront en son sein, même si cette hypothèse ne doit pas être écartée.

L'affrontement Mitterrand - Rocard

Deux analyses s'opposent qui recouvrent l'affrontement, de moins en moins dissimulé, entre MM. Mitterrand et Rocard. Il ne s'agit pas essentiellement de la succession du premier secrétaire ni de la candidature à la présidence de la République, même s'il est vrai que les destins personnels peuvent s'opposer à ce niveau comme ils peuvent créer une rivalité entre MM. Rocard et Mauroy.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

POUR STABILISER LES MONNAIES

Paris et Bonn vont proposer un élargissement du « serpent »

Le dîner de travail entre M. Giscard d'Estaing et M. Schmidt, qui s'est tenu, vendredi 23 juin, à Hambourg, dans la villa du chancelier, a abouti à la rédaction d'un texte commun sur la coopération monétaire européenne, qui sera soumis au sommet des Neuf, les 6 et 7 juillet à Brême.

Ce texte préconiserait en particulier un élargissement du « serpent » monétaire — qui n'implique plus actuellement que six pays, dont quatre seulement de la C.E.E. — afin d'assurer « *une zone de stabilité monétaire en Europe* ».

Selon les dirigeants allemands, la contribution des Etats-Unis a été jugée « indispensable » à cette stabilisation, qui devrait faire sentir ses effets dans le domaine de l'énergie et de la lutte contre l'inflation. MM. Clappier, gouverneur de la Banque de France, François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, et Schuhlmann, conseiller de la Chancellerie, participaient au dîner de Hambourg.

Les conversations de Hambourg, qui ont duré près de quatre heures, ont été « *approfondies et positives* », indique-t-on à l'Elysée. M. Giscard d'Estaing a notamment estimé que son partenaire et lui-même avaient « *progressé vers la création d'une zone de stabilité monétaire* », jugée indispensable par eux à la réanimation des économies occidentales, objet de la réunion à Bonn, le 16 juillet, des chefs d'Etat des sept principaux pays industrialisés.

De notre correspondant

Bonn. — L'adoption d'un projet commun — sur lequel on se montre présentement d'une grande discrétion et qui comportera des étapes — traduit une évolution de la position du chancelier Schmidt. Après avoir dépensé des milliards de marks pour soutenir le cours du dollar, les dirigeants ouest-allemands en sont venus à penser que leurs sacrifices seraient peut-être plus utiles, s'ils appuyaient celles des monnaies européennes qui sont encore trop faibles.

Ainsi est né le projet d'élargir le « serpent monétaire », en y faisant de nouveau entrer le franc, la livre et la lire. A Hambourg, le chancelier et le président de la République française se sont penchés sur les divers schémas préparés à ce sujet par les experts. La différence entre les projets en cause porterait essentiellement sur le rythme.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 21.)

Les mains sales

par PIERRE MARCILHACY

La raison d'être de la démocratie, c'est d'ignorer la raison d'Etat et ce devrait être de repousser la complicité avec les « amis » politiques. L'Italie sort ébranlée, mais aussi purifiée d'un crime et d'une démission. Puisse-t-elle reprendre sa route avec des dirigeants qui ne se feront pas gloire d'avoir les mains sales.

Ce qui s'est produit en Italie n'est pas encore arrivé chez nous. Ne bombons pas trop le torse. Ne poussons pas, sur ce sujet, nos cocoricos habituels.

Est-il certain que tous ceux qui ont des pouvoirs sur notre destin n'ont jamais dépensé que de l'argent légitimement gagné ou reçu ? N'y a-t-il pas dans la gent politique des hommes qui sont arrivés gueux à une élection et qui ont vu, au fil des ans et des législatures, leurs moyens d'existence croître beaucoup plus vite que le SMIC ? Et quand il y a une affaire douteuse, ne jette-t-on pas très vite le manteau de Noé pour que le scandale ne s'épanouisse pas ?

Il y a des hommes politiques intègres. Ils sont même plus nombreux que ne le pense l'opinion publique, mais il y en a d'autres, et si notre pays n'a pas, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la morale, le privilège d'avoir quelque grand nom sur les listes des favorisés de Lockheed, peut-on affirmer que nul n'a bénéficié d'avantages, français ou étrangers, que ne justifiait pas le talent ?

Et pourquoi ne savons-nous toujours pas qui a armé le bras de celui qui a tué le prince de Broglie et pourquoi, sur ce sujet, a-t-on voulu au début de l'enquête nous faire prendre des vessies pour des lanternes ?

Autant de questions sans réponses et je ne les pose que pour mettre en garde les Français, qui dirigent aussi bien que ceux qui subissent, contre tout laxisme en matière d'intégrité.

En effet, si tout va bien, les incartades, les fortunes mal acquises, les carrières trop brillantes, sont ignorées ou excusées et c'est tant mieux pour tout le monde. Mais si les événements prennent mauvais tournure, si la France prospère ne peut plus nourrir ses sans-travail, si le panier de la ménagère coûte trop cher, alors on suspectera tout le monde, aussi bien les justes que les coupables.

Il n'y a pas d'autre remède préventif à ce risque très grave et très réel que de soumettre tous ceux qui détiennent une part du pouvoir à la radioscopie de leur situation matérielle dans des conditons honorables et tant pis si cette radioscopie révèle des libertés avec le fisc et les lois de notre pays.

Il y a longtemps, nous avons déposé un projet en ce sens. Il n'a jamais vu le jour. Nous ne sommes pas assez naïfs pour penser que l'idée sera reprise et pourra aboutir, mais il nous plaît de parler librement et d'écrire librement et de dire que l'argent pourrit tout ce qu'il touche, même la conscience de ceux qui résistent et réussissent à rester purs, car il y a, de par notre monde, beaucoup trop de complaisances sinon de complicités.

En démocratie, on peut et même on doit mourir des unes aussi bien que des autres.

AU JOUR LE JOUR

Le plaisir et la morosité

Le premier ministre a certainement plus de dispositions pour la morale que pour la philosophie, qui vient de déclarer qu'il ne fallait pas être morose pour le plaisir d'être morose.

Pourtant, associer par un hasard politique l'idée de plaisir à l'idée de morosité, n'est-ce pas s'aventurer déjà dans l'ambiguïté et dans le mystère des âmes ?

Le monde d'aujourd'hui ne connaît plus qu'une seule morale : la morale du bonheur. Le bonheur par le plaisir, il va de soi. Mais qui peut décider comment prendre le plaisir ? Qui peut en exclure les esprits chagrins ? Ce serait faire violence à la pluralité de notre nature et n'avoir jamais connu soi-même

ce parfum de tristesse
que même sans regret et sans [déboire laisse
la cueillaison d'un rêve au [cœur qui l'a cueilli

dont Mallarmé se berçait.

La morosité a des douceurs qu'on aurait tort de méconnaître, surtout si l'on se condamne par devoir à les alimenter.

Ph. DE SAINT-ROBERT.

« NOUS CONSTATONS UNE ÉVOLUTION RAPIDE DES MENTALITÉS AU QUÉBEC », déclare au « Monde » M. Camille Laurin.

(Lire page 6 l'interview du ministre des affaires culturelles du gouvernement Lévesque.)



REGGAE A PARIS

La fête de Bob Marley

Certains se souviennent sans doute du concert parisien de Bob Marley et son groupe les Wailers au mois de mai 1977. Il pleuvait ce soir-là et cependant le soleil chauffait irrésistiblement les cœurs dans l'enceinte du Pavillon de Paris. Deux heures de répit pour goûter les joies d'une musique qui vit aux rythmes des passions, qui rythme les passions de la vie : le reggae. Il fallait danser et s'enivrer, le groupe n'offrait pas d'autre choix.

Descendant du ska et d'origine jamaïcaine, le reggae, plus qu'une simple musique, détermine dans l'île un mode de vie, l'exutoire essentiel pour échapper aux douleurs et, pour un temps, à la misère qui règne dans les quartiers déshérités de Kingston.

Bob Marley s'impose comme le musicien qui a contribué le plus à l'introduction et à la popularité du reggae en Occident. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne — il existe une importante communauté jamaïcaine dans le district de Brixton à Londres. — les groupes reçoivent un accueil chaleureux et leurs disques se vendent bien. En France pourtant, en dépit d'une politique commerciale soutenue de la part des compagnies discographiques, le reggae n'a pas connu le retentissement escompté, ceci expliquant peut-être cela : il est apparu comme un phénomène de mode. De toute façon, pour danser on préfère les rythmes émasculés et propres de la disco aux pulsions sauvages et spontanées du reggae.

Marley est l'exception parce qu'il enrobe ses compositions de mélodies superbes et de subtilités séduisantes.

ALAIN WAIS.

(Lire la suite page 18.)

« MUNDIAL »

ENTRETIEN AVEC ERNESTO SABATO

« Je suis profondément angoissé par la tragédie que vit l'Argentine »

Profitant de mon séjour en Argentine pour la Coupe du monde de football, j'ai rendu visite à Ernesto Sabato qui vit dans la banlieue de Buenos-Aires. Il a bien voulu m'accorder pour Antenne 2 un entretien (1) au cours duquel il évoque la littérature latino-américaine, le tango, le football et, bien évidemment, sa vie et ses livres.

Avec seulement trois romans : « le Tunnel », « Alejandra » et « l'Ange des ténèbres » — auquel a été décerné à Paris, en 1976, le prix du meilleur livre étranger — Ernesto Sabato, soixante-sept ans, jouit d'une notoriété considérable non seulement dans son pays, l'Argentine, et dans toute l'Amérique latine, mais aussi aux Etats-Unis, en Espagne et en France. Philosophe, mathématicien et physicien, il a d'abord mené une carrière scientifique qui l'a conduit en 1938 à l'Institut Curie où il a fait des recherches aux côtés d'Irène et de Frédéric Joliot-Curie.

Puis il s'est consacré entièrement à la littérature. Découvert par Camus et Graham Greene, il a fait l'unanimité de la critique par la richesse baroque de ses fictions où, lui-même persécuté pour ses révélations sur les forces souterraines et perverses qui déchirent le monde, il mêle avec une adresse diabolique l'histoire de son pays, la chronique de Buenos-Aires et le lyrisme des âmes hallucinées par la vie et la mort. Dans « l'Ange des ténèbres », en vente en Argentine, ne décrit-il pas les chambres de torture ?

Se voulant « socialiste démocratique », on peut s'étonner qu'Ernesto Sabato n'ait pas pris le chemin de l'exil comme tant d'autres écrivains argentins.

« *Non, je préfère rester ici, dans mon pays, à souffrir la condition de mon pays,* m'a-t-il répondu. *Je pense que mon devoir est d'être à côté de mes compatriotes pour le bon et pour le mal.* »

Non qu'il n'ait songé à fuir. Mais il lui en coûtait tellement de quitter sa rue, sa maison, ses livres. Et son pays.

« *Et puis,* ajoute-t-il, *on s'habitue à tout, même à la peur.*

— Que pensez-vous du boycottage du Mundial préconisé par des intellectuels français ?

— *Boycotter le Mundial, ce n'était pas seulement boycotter le gouvernement argentin, c'était aussi boycotter le peuple argentin, et il ne mérite pas ça...* »

Quand je lui ai demandé son jugement sur la situation politique en Argentine, Ernesto Sabato a tiré de sa poche une déclaration qu'il avait préparée et qu'il a lue devant la caméra.

« *Je suis profondément angoissé par la tragédie que vit l'Argentine depuis longtemps, car la violence commençait déjà dans les années 60, et plus précisément avec l'assassinat du général Aramburu en 1970. Dans cette longue période, j'ai fait de nombreux appels pour la pacification, contre la barbarie, d'où qu'elle vienne, que ce soit des groupes terroristes ou des bandes de répression. Il faut un examen du vieux problème de la fin et des moyens, en cette époque où les moyens les plus pervers, les plus sauvages, se justifient au nom des grands idéaux, en ignorant ou semblant ignorer que jamais on n'a obtenu des objectifs nobles par des procédés vils.*

» *Enfin j'ai redit plusieurs fois ma position contre toutes les formes de totalitarisme, de droite comme de gauche. Les tragiques expériences de l'Union soviétique et de l'Allemagne nazie devraient avoir suffi à nous montrer ce qui ne doit plus jamais se faire. La défense des droits de l'homme a une valeur éthique absolue, sa violation ne peut en aucun cas se justifier. Cette défense est indivisible et permanente, sa question doit se poser dans tous les cas, dans tous les pays, dans toutes les situations, que ce soit en Argentine ou en Tchécoslovaquie, en Union soviétique ou en Afrique du Sud, que ce soit contre les crimes du terrorisme ou contre les crimes de la répression. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises violations, bien qu'elles soient commises au nom de grandes idées, Dieu ou le socialisme, la patrie ou la justice sociale, et surtout si elles sont commises au nom de ces grandes idées. Admettre qu'il peut exister certaines possibilités que la condition humaine soit violée légitimement est le plus ténébreux des sophismes et conduit toujours à la barbarie.*

» *Aux crimes du terrorisme on ne peut donc répondre par les crimes de la répression. On doit répondre par la loi, la loi la plus dure mais la loi ; par des tribunaux, les tribunaux les plus sévères, mais des tribunaux. Autrement on aura une escalade de violence, de cruauté et de sadisme sans fin. J'espère que mon pays pourra sortir de cet horrible cercle vicieux et que nous pourrons construire une société meilleure sur la base du respect sacré de la personne, de la démocratie et de la justice sociale.* »

Lue dans un journal français, cette déclaration d'Ernesto Sabato peut paraître inoffensive. Mais, prononcée devant une caméra, dans une maison de la banlieue de Buenos-Aires, elle témoigne d'audace et de courage.

Un matin, il était 5 heures, Ernesto Sabato est réveillé en sursaut par les sirènes de voitures de police qui se sont arrêtées sous ses fenêtres. Il a peur. Et puis il se rappelle, tout à coup, qu'il est couché dans une chambre d'une université américaine où il est venu donner des conférences. Alors, rasséréné, il se rendort.

BERNARD PIVOT.

(1) Entretien qui sera diffusé un vendredi d'août prochain au cours de l'émission « Ah ! vous écrivez ? »

L'idéologie sportive

par DOMINIQUE DUVAUCHELLE (*)

CHAQUE évènement sportif d'envergure planétaire suscite désormais un soubresaut dans les milieux habituellement désintéressés de ce domaine et le sport prend une dimension idéologique qu'il ne connaissait pas auparavant.

Après l'amateurisme, l'apolitisme meurt et le sport cherche à garder l'équilibre sur les cadavres de ses idées-forces. Les guerres économiques, la métamorphose du tiers-monde, la fin de l'illusion soviétique et le doute qui a saisi la jeunesse participent à l'affaiblissement du merveilleux espoir de réconciliation des peuples par le moment sportif, la stratégie du ping-pong.

Face à ce constat, s'élèvent les analyses navrées et les chroniques vengeresses. Guy Lagorce écrit dans *le Figaro* : « *Les grandes rencontres sportives sont aujourd'hui les derniers instants pendant lesquels les individus ont l'occasion de s'accorder par-dessus la tête de leurs dirigeants. Si on supprime cela il ne restera plus que l'obéissance aveugle aux slogans.* » L'enjeu du débat est bien cette cité idéale bâtie sur les stades par l'esprit humain. Cité de justice, de concorde et de dignité. Sa valeur d'exemple était une affaire entendue. Mais l'avancée des idées, l'érosion des acquis ont déstabilisé cette certitude. La question se pose : faut-il aujourd'hui se battre pour un beau mensonge ? Ceux qui cherchent à préserver ce refuge, quitte à revendiquer bravement l'idéalisme et la fidélité, sont hélas ! souvent les mêmes qui, en politique, se détournent des luttes pour la justice et l'égalité sociale qu'ils prônent dans le sport, les mêmes qui bannissent l'utopie et maintiennent l'ordre établi au nom du réalisme. Ceux qui clament : « *Ne mêlons pas le sport et la politique* » acceptent sans malaise apparent qu'on le mêle au commerce ou au contrôle institutionnel.

« Toujours de bonne humeur »

Et si tout partait d'un malentendu, d'un abus de poésie ? Je me rappelle cette phrase de Paul Adam : « *L'admiration pour la musculature de l'athlète suscite la conception du beau en soi, de l'harmonie, de la justice et de la vérité.* » L'idéologie sportive fonctionne sur cette extase d'écrivain depuis la Grèce antique et, surtout, depuis la rénovation des Jeux olympiques en 1894. Le geste sportif bien accompli emprunte le passage lyrique de l'esthétique à la morale. Toutes les chroniques foisonnent de « générosité... fraternité... liberté... paix... égalité. », tous vocables synonymes ensemble de sportivité. A respecter le schéma, les vainqueurs paient scrupuleusement leurs dettes : courir un 100 mètres sensibilise aux souffrances d'autrui, un tir en lucarne fait d'une brute un humaniste accompli, un coupable glorieux est à demi innocenté. Jusqu'à Jacques Chaban-Delmas qui, prenant la parole au cours du dîner de l'académie des sports, affirme que le sportif « *n'est jamais fatigué, toujours de bonne humeur* », qu'il « *est à la disposition des autres et que la vie est merveilleuse* ». Ainsi, le seul fait de pratiquer une activité musculaire transforme un homme en demi-dieu. Le champion est décrit par une prose héroïque dans l'exercice de sa discipline, puis comme un modèle de vertu, bon époux, bon père, ami fidèle incapable de faiblesse une fois franchie l'enceinte du stade. Or chacun sait que les sportifs, renommés ou non, sont faillibles comme les autres hommes.

Un ami cultivé qui les avait rencontrés tous les deux m'avouait récemment se sentir plus impressionné par Dominique Bathenay que par Maurice Genevoix. Pourquoi ? Parce que l'idéologie de la transcendance sportive fonctionne bien et que ses héros, sublimés par la télévision, y trouvent toujours un regain de grandeur.

L'idée de la réconciliation des peuples par la compétition sportive s'articule autour de ce même principe de pureté. De même que les champions sont isolés, figés dans leur perfection, l'instant de leur rencontre est mis entre parenthèses dans l'histoire tragique des nations qu'ils représentent. A un acte pur doit correspondre un moment sans tâche, une trêve bâtie *ex nihilo* pour l'entretien laborieux d'un principe. Voilà pourquoi les grands rendez-vous sportifs, jeux olympiques, championnats du monde... échappent à l'ordinaire chaotique du monde. Les Français, par leur refus du boycottage de l'Argentine, ont parfaitement acquiescé à cette illusion du paradis.

Chaque pratiquant est conscient des immenses bénéfices qu'il tire de son activité physique et du spectacle des élites. Cependant, il conviendrait de resituer les mots à leur juste place, un peu en deçà de leur signification. Il ne sert à rien de parler de liberté, de justice et de fraternité si l'on ne glisse pas sous ces mots l'expérience qui leur donne un sens. N'accordons pas au sport plus de vertu qu'il ne mérite. Nous lui rendrons l'humilité et l'humanité. La jeunesse a besoin de modèles et de principes justes, dit-on. Certes. Alors épargnons-lui les glorioles. N'oublions pas que cette jeunesse, depuis 1968, juge ses maîtres et ses morales et qu'elle n'est pas disposée à prendre des vessies pour des lanternes. Le temps des faux espoirs est révolu. Rien n'est pur, hélas ! La justice et la liberté ne jaillissent pas spontanément des muscles.

En 1931, Henry de Montherlant écrivait dans son avant-propos aux *Olympiques* : « *Ce n'est pas dans l'acte de taper dans un ballon que l'adolescent trouvera une morale. Le sport est ce que le font les mœurs et les mœurs sont ce que les font ou leur permettent d'être les pouvoirs publics.* »

(*) Journaliste.

L'intox

par GÉRARD CORNET (*)

LA télévision, la presse, la radio, nous ont abreuvés jour et nuit d'images, d'information et de commentaires sur le Mundial. Qu'on aime le football, tant mieux. Mais même les passionnés de ce sport sympathique devraient avoir la lucidité de s'interroger sur les raisons d'un tel engouement des médias, sur l'ampleur démesurée de la propagande faite à un tel événement par rapport à son importance réelle et sur la signification d'une telle orchestration pour les temps à venir.

Qu'est-ce que le Mundial ? En apparence, une compétition sportive entre quelques équipes de football sélectionnées par leur pays. Des matches, pour la plupart de qualité médiocre, qui font regretter souvent le passé.

En fait, tout autre chose. D'abord sans aucun doute la mise en scène planétaire d'une industrie du spectacle. Ce sont des professionnels qui jouent, et ils sont payés — et bien — pour le faire. Ce spectacle est acheté par des professionnels pour être vendu. Il y a aussi greffé sur cette affaire un aspect politique non négligeable qui lui a d'ailleurs, d'une certaine manière, servi de tremplin. La récupération du sport par la politique est un autre aspect des choses qui appellerait une autre réflexion. Le Mundial (comme toutes ces compétitions sportives) représente-t-il vraiment un porte-drapeau pour les nations — gloire combien éphémère — ou une fête populaire ou plutôt une fabrique de gros sous à partir d'une compétition que l'on transforme en événement mondial, grâce à la collaboration intéressée des mass media ?

L'événement, voilà le mot lâché. L'information se nourrit d'événements. Le Mundial, quelle que soit sa qualité intrinsèque, est un événement. On va le recréer, le dramatiser. D'abord, par le nom. Mundial, c'est beaucoup plus événementiel que Coupe du monde de football. C'est court, ça sonne différent, ça fait important. Ça titre. Un événement comme le Mundial est une aubaine pour la presse. Une aubaine pour la télévision, qui n'a plus à se fatiguer pour inventer des programmes, puisque d'une chaîne à l'autre les matches passent en entier, en direct et en différé, bousculant et remplissant les programmes. Est-ce au moins une bonne affaire financière ? On ose l'espérer.

Bref, le Mundial est un événement industriel du *show business* qui veut nous faire lire, écouter, acheter toute une série d'articles, grâce à l'orchestration de la propagande par les mass media. Une fête ? Peut-être, mais pour la moitié au moins des téléspectateurs. En tout cas, un spectacle qui ignore tout un public et les femmes en particulier. Pensez à cette scène d'*Un bourgeois petit, petit*, plus vraie que la vérité, du match de foot à la télévision dans une famille petite-bourgeoise italienne.

Fallait-il laisser submerger le petit écran par le populaire masculin ? Le centenaire de Roland-Garros donne la juste mesure d'une information plus sélective. Mais l'aurait-elle été sans la concurrence du Mundial ? Ce qui me paraît discutable à propos de ces pseudo-fêtes sportives — la fête, c'est quand même autre chose que de rester cul sur chaise et œil sur écran, — c'est qu'une telle orchestration puisse river en même temps sur leur siège des centaines de millions de personnes, occuper leurs journaux, envahir leur temps de loisirs. Ce qui m'inquiète, c'est la puissance et l'excès. C'est le détournement des citoyens de leurs vrais problèmes C'est leur abrutissement, leur conditionnement à l'échelle du monde. J'y vois pour le futur une menace : celle que les hommes des médias avides d'événements se laissent envahir et se rendent complices, même involontairement, de vastes manipulations à l'échelle d'un pays, d'un continent ou du monde entier.

A ce monde insidieux de la propagande, je préfère celui de la publicité qui dit clairement son nom et qui paye clairement sa place, avec les limites et les contrepoids qui font la qualité d'une civilisation démocratique, dans laquelle les médias et leur pluralité seront le rempart des libertés. Est-ce naïf ? Est-ce irréaliste de vouloir une limite au matraquage du sport-spectacle ? Le monde de 1984 décrit par George Orwell n'est pas si utopique. Souvenons-nous-en. Journalistes du monde entier, la balle est dans votre camp.

(*) Publicitaire.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

La « soupe du monde »

par PIERRE BERCIS (*)

D'ACCORD, pas d'accord, peu importe, il a bien fallu avaler le spectacle qui s'achève en Argentine. Je serais plutôt de ceux qui le subissent. Mais la « démocratie, la loi de la majorité » (soi-disant) en veut autrement. Voire.

Il y a deux aspects primordiaux dans cette Coupe du monde de football, que j'ose appeler « soupe du monde ».

Le premier, c'est l'aspect à dominante sociologique, qui agit jusque chez nous. Le second, principalement politique, que l'on tente de circonscrire à l'Argentine. Ne parlons pas de l'aspect sportif, le seul qui m'importe. Il est, lui, relégué au cinq ou sixième rang...

S'agissant du premier, je regretterai que la gauche française s'y intéresse si peu et qu'elle reste sans voix devant ce nouvel opium du peuple qui passionne plus les foules que les problèmes de chômage ou d'environnement. Que ne réclame-t-elle une mobilisation identique des moyens audio-visuels sur les problèmes d'emploi, sur la désertification de nos régions, etc. Sans doute parce que ses militants, déjà traumatisés par ses récents échecs électoraux, ne comprendraient pas, pour la simple raison que jamais (au parti communiste comme au parti socialiste), on a dénoncé les méfaits, les détournements auxquels aboutit le sport en chambre, ou sur les gradins d'un stade. C'eût été un acte trop « héroïque », trop coûteux électoralement, au même titre que le tiercé, avec lequel on distrait le « menu peuple ». Pendant ce temps-là, il ne pense, il ne conteste pas les caciques de droite ou de gauche étroitement liés dans leurs intérêts.

Du pain et des jeux

Etrange surprise, ce sont des évêques qui doivent mettre le doigt sur cet aspect avilissant du sport-spectacle, eux qui ne se réclament en rien du marxisme et de ses analyses. Mais probablement est-ce parce qu'ils ont, à la différence des responsables de la gauche, une expérience bimillénaire de la chose puisque depuis Néron (le Videla de l'époque, qu'ont bien connu leurs prédécesseurs sur le trône épiscopal) « panem et circenses » (du pain et des jeux) s'est toujours révélé être une excellente formule de gouvernement — sinon la meilleure. Quel progrès en si peu d'années !

La révélation du caractère mercenaire de certains joueurs, dont on prétend qu'ils représentent l'équipe de France (une France pourrie dans laquelle je ne me reconnais absolument pas) fera peut-être sortir les démagogues de leur silence.

Quant au second aspect de cette « soupe du monde » à laquelle chacun de nous était convié en étant cordialement incité à s'abrutir collectivement (puisque les émissions de radio, de télévision, ont été décalées à cause de cela ; que l'on a vu de la manière la plus désintéressée qui soit, bien sûr, fleurir les emblèmes totémiques de la « Coupe » sur les chandails, les sacs, les voitures, etc.), il est encore plus dramatique.

En effet, il concerne la vie de milliers de familles et de dizaines de milliers de personnes qui ont disparu ou qui ont été exécutées par le régime fasciste, qui sévit sans relâche.

Fallait-il, dans ces conditions, y aller, cautionner les tortionnaires par sa présence ? On peut être « pour », on peut être « contre ». Les deux positions, à coup sûr, ont leurs avantages et leurs inconvénients. Mais il y avait une chose capitale à faire si l'équipe de « France » se déplaçait : c'était, sur place, de manifester sa réprobation ; de participer en dénonçant, ainsi que les Noirs américains l'ont fait, à une époque, pour leur cause.

Or, qu'entend-t-on ? L'une des « vedettes » déclare qu'elle n'avait pas envie de jouer, d'autres ont renâclé pour de l'argent qu'une marque de chaussures ne voulait pas leur verser. Ils ne font pas de politique, eux.

Devant un tel spectacle, je ne vois qu'une solution : récupérer les maillots tricolores si mal portés et distribuer la soupe du monde à ceux qui, en Argentine ou ailleurs, crèvent de faim pour la liberté.

(*) Président du Club des droits socialistes de l'homme, adjoint au maire de Parthenay.

CORRESPONDANCE

Traire la vache sacrée « Démocratie »

M. Jean Branchu, du Mans, nous écrit :

Lecteur assidu du *Monde*, je me permets de porter à votre connaissance le petit fait vrai suivant, confirmant, s'il en était besoin, les mensonges du gouvernement actuel de l'Argentine. Par une lettre du 6 juin, un ami m'écrit ce qui suit :

« *Arrivant à Buenos-Aires, je me suis vu refouler, ayant eu l'imprudence et l'impudence d'acheter à Roissy le* Nouvel Observateur *(pour la première fois de ma vie). De toute façon, je ne regrette rien, l'hôtesse a été aussi charmante à l'aller qu'au retour, et la France, mes craintes se précisant à nouveau au petit écran en ce moment même, n'espérant plus guère aller en finale du Mundial, ne m'y retenait pas.* »

Le texte de cette lettre me confirme dans l'idée que messieurs les dirigeants du football français se sont moqués des naïfs Français en tentant de leur faire croire que l'équipe française, par sa seule présence, a permis de connaître le sort des Français disparus en Argentine. Les renseignements qu'ils ont recueillis venaient de l'ambassade de France en Argentine. Tout groupement, même ne défendant pas des intérêts sportifs de haut niveau (?), pouvait les obtenir par la même voie. Il y a plusieurs manières de traire la vache sacrée « Démocratie » ; pour employer l'ironie de M. Ernst Jünger (*le Monde* du 20 juin 1978).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

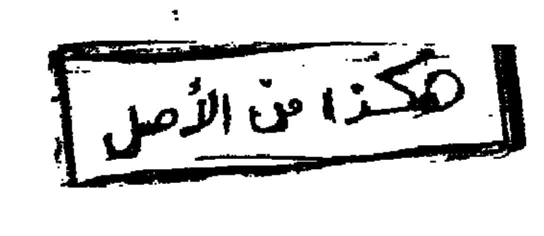
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

Espagne

Le voyage de M. Giscard d'Estaing soulignera la contribution que Madrid peut apporter à la construction de l'Europe

déclare le porte-parole de l'Élysée

M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a indiqué, vendredi 23 juin, la « *triple signification* » que l'on donne, du côté français, à la visite officielle que M. Giscard d'Estaing doit faire en Espagne, du 28 juin au 1er juillet. « *Cette visite*, a déclaré M. Hunt, *apporte le témoignage de l'estime et de l'amitié du peuple français pour le peuple espagnol ; elle constitue une étape historique des relations entre l'Espagne et la France, deux grandes nations européennes à la fois atlantiques et méditerranéennes qui peuvent approfondir leurs relations bilatérales et entreprendre des actions concertées de coopération internationale ; de plus, pour la France, membre de la Communauté européenne, ce sera l'occasion de marquer la contribution essentielle que l'Espagne démocratique peut apporter à la construction de l'Europe.* »

Le président de la République, qui sera accompagné notamment de MM. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture ; André Giraud, ministre de l'industrie ; Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, arrivera à Madrid le mercredi 28 juin, à 16 h. 30. Il aura un entretien en tête à tête avec le roi Juan Carlos, au palais d'Aranjuez, où M. et Mme Giscard d'Estaing résideront pendant leur séjour dans la capitale espagnole.

Mercredi soir, un dîner de gala, suivi d'une réception, sera offert par les souverains espagnols en l'honneur de leurs hôtes. Le président de la République et Mme Giscard d'Estaing seront reçus, le jeudi matin, à l'Hôtel de Ville de Madrid, puis au Sénat. Ils recevront le corps diplomatique à la résidence de l'ambassadeur de France et déjeuneront ensuite, en privé, avec le roi Juan Carlos et la reine Sophie. Ils partiront en hélicoptère avec les souverains espagnols pour le palais de la Granja, puis ils regagneront le palais d'Aranjuez où ils offriront, le soir, un dîner de gala suivi d'une réception en l'honneur du roi et de la reine d'Espagne.

Vendredi 30 juin, M. Giscard d'Estaing recevra M. Adolfo Suarez, président du gouvernement, au palais d'Aranjuez, puis la colonie française à l'ambassade de France. Après une visite à la Casa Velasquez, le président de la République sera reçu à déjeuner par M. Suarez. Il donnera une conférence de presse en fin d'après-midi et partira en avion pour Saint-Jacques-de-Compostelle, où un dîner de gala sera offert dans la soirée par le maire de la ville.

Les souverains espagnols rejoindront leurs hôtes le samedi matin à Saint-Jacques-de-Compostelle. Le roi Juan Carlos et M. Giscard d'Estaing, accompagné par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, se rendront au Ferrol, où ils assisteront à une revue navale. Après un déjeuner privé avec le roi et la reine d'Espagne, le président de la République et Mme Giscard d'Estaing quitteront Saint-Jacques-de-Compostelle par avion à destination de Paris.

M. SOLANO AZA EST NOMMÉ AMBASSADEUR A PARIS

Madrid *(A.F.P.)*. — Le conseil des ministres réuni vendredi 23 juin à Madrid, sous la présidence de M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, a nommé M. Miguel Solano Aza, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ambassadeur à Paris. M. Solano, qui appartient à la carrière diplomatique et qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été consul général d'Espagne à Strasbourg.

[M. Solano remplace, quelques jours avant le voyage officiel de M. Valéry Giscard d'Estaing en Espagne, M. Francisco Javier Elorza y Chaniz, marquis de Nerva. Celui-ci a donné, vendredi à Paris, une réception à l'occasion de la fête du souverain espagnol qui était également une soirée d'adieux. Le marquis de Nerva avait été nommé à Paris en août 1976. Né en 1910 dans le Guipuzcoa (Pays basque espagnol), il avait été successivement en poste à Washington de 1945 à 1951, puis à Stockholm, Berne et Rabat.]

LE CATALAN SERA ENSEIGNÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ÉTAT DE CATALOGNE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le catalan sera incorporé, dès la prochaine rentrée scolaire, dans l'enseignement officiel en Catalogne. La décision a été prise en conseil des ministres, le vendredi 23 juin, conformément aux accords de la Moncloa d'octobre dernier et au communiqué publié en avril, au terme de négociations entre le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, et le président de la Généralité, M. Josep Tarradellas.

Le décret adopté vendredi indique que le catalan — qui n'était enseigné jusqu'à présent que dans des écoles privées — le sera désormais dans les écoles de l'Etat, depuis la maternelle jusqu'en terminale. Il prévoit également la formation de professeurs, actuellement en nombre insuffisant. Il faudra plusieurs années pour généraliser cet enseignement, qui sera facultatif pour les élèves, alors que celui du castillan sera obligatoire. Un premier crédit de 400 millions de pesetas (24 millions de francs) est prévu pour le premier trimestre scolaire.

Le catalan est la première langue régionale à recevoir un tel statut, depuis l'établissement des régimes de pré-autonomie. En 1932, lorsque la Généralité avait été rétablie une première fois sous la République, l'enseignement du catalan s'était rapidement généralisé avant d'être supprimé quelques années plus tard, lors de l'installation du régime franquiste. Malgré les persécutions, les Catalans n'ont pratiquement pas cessé de parler, d'écrire et de publier dans leur langue.

C. V.

● *Un projet de loi* libéralisant le système pénitentiaire a été approuvé, vendredi 23 juin, par le conseil des ministres. Préparé par M. Carlos Garcia Valdes, directeur général des prisons, ce texte propose, notamment, de nommer des juges qui seraient chargés de recevoir les plaintes de détenus. — *(A.F.P., Reuter.)*

Italie

Vingt-neuf peines de prison sont prononcées au terme du procès des Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — Malgré tous les obstacles — jurés réticents, avocats récusés, blessures et assassinats, — le procès des Brigades rouges a réussi à se conclure. Vendredi 23 juin, la cour d'assises de Turin a rendu son verdict : vingt-neuf peines d'un total de deux cent dix années de prison.

Les quarante-six accusés — dont quinze détenus — étaient poursuivis pour constitution de bande armée à fins subversives. On leur reprochait notamment trois rapts politiques (Labate, Amerio, Sossi) et des vols à main armée. Seize d'entre eux ont été relaxés. Les condamnations s'échelonnent de quinze ans (Renato Curcio et Pietro Bassi) à deux ans et trois mois de prison. Mais ce sont des peines qui, dans le cas de Cursio, par exemple, s'ajoutent à d'autres prononcées ailleurs.

Ce procès, commencé le 9 mars, une semaine avant l'enlèvement d'Aldo Moro, était le troisième du genre. Il avait dû être renvoyé à deux reprises, le 9 juin 1976 et le 3 mai 1977, après des assassinats et des désistements de jurés. Il a fallu cinquante-quatre audiences pour qu'il arrive à son terme. Les huit jurés ont battu un record de durée : cinq jours de réflexion. *Grosso modo*, ils se sont ralliés aux demandes du ministère public pour les principaux accusés, mais se sont montrés plus indulgents pour les autres.

A la lecture de la sentence, le banc, ou plutôt la cage, des accusés était vide. « *Ça ne les intéresse pas* », a expliqué un avocat. Curcio et ses amis avaient préféré lire quelques jours plus tôt un nouveau « communiqué », le dix-neuvième du genre, pour rappeler l'histoire de leur organisation et exposer leurs théories. Ils se déclaraient « *collectivement solidaires de toutes les actions passées, présentes et à venir des Brigades rouges* ». Le jury n'a pas pris en considération ces propos. Il a ignoré les appréciations des brigadistes sur l'assassinat d'Aldo Moro (« *un acte de justice révolutionnaire, l'acte le plus humain possible...* »), se contentant d'un examen des faits incriminés.

Parmi les condamnés (quatre ans de prison) figure l'avocat et ex-résistant Giovanbattista Lazagna, lequel a toujours nié son appartenance aux Brigades rouges. En revanche, Nadia Mantovani a été libérée, ayant purgé sa peine par avance. La compagne de Curcio était l'une des personnes les plus actives lors du procès, et elle avait participé à la lecture à quatre voix du « communiqué n° 19 ». Elle devra se présenter une fois par semaine à un commissariat de police.

N'ayant guère provoqué de surprise, les sentences du tribunal de Turin ne donnent pas lieu à des polémiques particulières. Plusieurs avocats ont d'ailleurs déjà fait appel. La mère d'Arialdo Lintrani, condamné à une dizaine d'années de prison, a déclaré aux journalistes : « *Il n'y restera pas. Entre-temps, il y aura eu la révolution.* »

Juges, avocats et jurés ont été menacés à plusieurs reprises par les Brigades rouges, car « *on ne traîne pas la révolution en cour d'assises* ». Depuis le début de ce procès, en mai 1976, dix-sept assassinats ont été commis par l'organisation clandestine. Les jurés feront l'objet d'une protection, mais pour une durée limitée. La police — on l'a vu l'autre jour à Gênes avec l'assassinat d'un commissaire — n'est pas équipée pour défendre même ses anciens chefs de brigades antiterroristes.

ROBERT SOLÉ.

Yougoslavie

Le XIe congrès de la Ligue des communistes a été marqué par la continuité

Le onzième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie a clos ses travaux vendredi 23 juin, en présence du maréchal Tito. Un nouveau comité central de cent soixante-cinq membres — dont quatre-vingt-seize nouveaux — a été élu. Il sera dirigé par une présidence collégiale de vingt-trois membres, contre quarante-six précédemment. Deux longues résolutions ont d'autre part été adoptées.

De notre correspondant

Belgrade. — La ligne générale suivie depuis 1974 ayant été réaffirmée, et aucune voix discordante ne s'étant fait entendre, ce congrès est qualifié comme celui de la « *continuité* » et de l'« *unité* ». L'autogestion demeure, sur le plan intérieur, l'orientation fondamentale. Considérée comme le système le plus approprié de « *recherche de la démocratie dans le socialisme et du socialisme dans la démocratie* », elle doit être étendue à toutes les activités sociales.

Le congrès a pris des décisions concernant le développement social et politique, la culture, les sciences et l'enseignement, appelés à s'inspirer de la théorie marxiste ; la politique des cadres, qui doit exprimer le caractère de « classe » et tenir compte des quotas fixés pour la représentation des peuples et des nationalités ; et surtout l'économie qui doit être « *plus coordonnée et plus dynamique* » et reposer sur « *les concertations et les accords autogestionnaires* ».

Le congrès reconnaît l'existence de contradictions dans la société socialiste, et les exprime par la formule du « *pluralisme des intérêts autogestionnaires* ». Mais celle-ci se distingue à la fois du pluralisme politique des pays occidentaux et du « monolithisme » des pays de l'Europe de l'Est.

Quant au parti lui-même, il demeure fidèle au centralisme démocratique. Il préconise la « *critique constructive* » et se défend de vouloir « *commander* », mais il ne renonce pas non plus, en tant que « *force d'avant-garde de la classe ouvrière* », à agir sur les organisations sociales, économiques, culturelles, les mouvements de jeunesse, etc.

Une attention spéciale a été portée à la défense et à l'autoprotection sociale. La Ligue s'efforcera d'en rationaliser les moyens pour se défendre contre tout agresseur extérieur et protéger les acquis de la révolution, de l'autogestion et du socialisme contre l' « *ennemi de classe* » à l'intérieur.

L'attachement au non-alignement

La résolution sur la politique internationale de la Ligue témoigne de l'attachement de la Yougoslavie au non-alignement. Les difficultés actuelles du mouvement des non-alignés sont attribuées aux « *ingérences extérieures* » et aux « *pressions des blocs* ». Aussi les pays non alignés sont-ils invités à s'opposer « *plus que jamais* » à l' « *impérialisme colonialiste et hégémoniste* », et à régler leurs litiges par des moyens pacifiques.

S'agissant des positions de la Ligue à l'égard du mouvement ouvrier international, les décisions du congrès ne font que rappeler ce qui a été dit à l'époque du Kominform, et réitéré depuis, à maintes reprises, sur l'indépendance des partis communistes. On n'y trouve aucune référence à l'internationalisme socialiste ou à la solidarité politique entre les différents P.C., solidarité considérée à Belgrade comme équivoque. Les communistes yougoslaves se prononcent pour le dialogue entre les partis frères, mais dans le respect de l'égalité des droits et du principe de non-ingérence. Ils ont proclamé une nouvelle fois devant les délégués de l'ensemble des partis communistes, avec lesquels ils ont été si longtemps en conflit, que l'existence d'un modèle ou d'un centre du socialisme est une conception condamnée par l'histoire, et que c'est précisément dans la diversité des voies suivies par les uns et les autres que réside son avenir.

Le congrès a procédé à des modifications des statuts de la Ligue. Il a notamment décidé d'y insérer un paragraphe spécial sur l'élection du président Tito à la présidence de la Ligue « *sans limitation de la durée du mandat* », c'est-à-dire à vie.

PAUL YANKOVITCH.

Chypre

M. Callaghan assure M. Kyprianou de l'appui de la Grande-Bretagne

Au cours d'un séjour à Londres, M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre, s'est entretenu avec M. Callaghan, premier ministre, et M. David Owen, secrétaire aux affaires étrangères. Il semble avoir obtenu de ses interlocuteurs l'assurance d'un très large soutien à ses thèses face à la politique turque.

Il a été accueilli en qualité de président de la République de Chypre — et non pas, comme le prétendent les Turcs, de chef de la communauté grecque chypriote. M. Callaghan aurait réaffirmé la validité de la Constitution de 1960, qui faisait de la Grande-Bretagne l'une des puissances garantes de l'unité de l'île comme Etat souverain et indépendant.

Le premier ministre aurait d'autre part, selon *The Guardian*, considéré que les propositions turques de partage de l'île n'étaient pas acceptables. Il aurait également écouté avec sympathie les suggestions de M. Kyprianou pour une démilitarisation totale de Chypre, impliquant le retrait des forces turques s'élevant à 25 000 hommes et des officiers grecs encadrant la garde nationale chypriote. Celle-ci et les milices chypriotes turques seraient dissoutes. Une force de police intégrée, placée sous le contrôle des Nations unies, les remplacerait.

Ces assurances marquent une évolution de la diplomatie britannique qui, en 1974, ne fit rien pour empêcher le coup d'Etat contre Mgr Makarios ni le débarquement turc. Elle semblerait prête à présent à intervenir activement pour faciliter une reprise des conversations et une rencontre entre M. Kyprianou et M. Ecevit.

● *L'exécution des deux Palestiniens* qui avaient assassiné M. Sibali le 18 février a été reportée pour la seconde fois par la Cour suprême de Chypre, dans l'attente du jugement d'appel qui sera rendu le 31 juillet. En cas de rejet, l'exécution aurait lieu le 22 août. — *(Corresp.)*

Union soviétique

Ankara et Moscou comptent tripler en trois ans leurs échanges économiques

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique et la Turquie ont signé, le vendredi 23 juin, un « *document politique sur les principes de la coopération, du bon voisinage et de l'amitié* » à la fin de la visite officielle de M. Bulent Ecevit à Moscou. Ce texte reprend l'essentiel du communiqué publié le 17 avril 1972, après le voyage de M. Podgorny à Ankara, mais il lui donne un caractère plus solennel ; sans toutefois être le pacte de non-agression que souhaitaient les Soviétiques, il ajoute cependant des références constantes à l'Acte final de la conférence d'Helsinki.

L'U.R.S.S. et la Turquie s'engagent à développer leurs relations sur la base « *du respect de la souveraineté, de l'égalité des droits, du mode de vie, du régime social, de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de la sécurité et des avantages réciproques* ». Comme en 1972, elles déclarent qu'elles ne mettront pas leur territoire à la disposition d'autrui pour perpétrer des agressions et des actes subversifs à l'encontre d'autres Etats.

Compte tenu de l'appartenance des deux pays à deux systèmes d'alliance différents, le document conclut qu'il ne vise aucun autre Etat et n'affecte pas « *les droits et les engagements de l'U.R.S.S. et de la Turquie contractés en vertu d'autres accords* ».

Les deux gouvernements ont, d'autre part, signé un accord d'échanges culturels et scientifiques de deux ans et un accord sur la délimitation du plateau continental de la mer Noire. Cependant, les experts n'ont pas encore réglé la question du contrôle du survol de la mer Noire.

Le premier ministre turc, qui avait été reçu jeudi par M. Brejnev, et qui a eu plusieurs heures d'entretiens avec MM. Kossyguine et Gromyko, s'est déclaré « *profondément satisfait* » de sa visite. Il a surtout insisté sur le développement des échanges économiques et commerciaux avec l'U.R.S.S. L'Union soviétique et la Turquie vont signer à bref délai un accord économique à long terme qui prévoira le triplement des échanges en trois ans. Les échanges soviéto-turcs ont atteint 160 millions de dollars en 1977.

A partir de 1979, l'U.R.S.S. s'est engagée à livrer 3 millions de tonnes de pétrole par an à la Turquie, ce qui représente environ un cinquième de sa consommation. La contrepartie turque sera composée de céréales, de coton, de certains minerais comme le chrome et, au cas où ces livraisons seraient insuffisantes, Ankara paierait la différence en devises convertibles. D'autre part, les Soviétiques apporteront leur aide à l'extraction du pétrole en Turquie.

DANIEL VERNET.

A TRAVERS LE MONDE

Danemark

● M. JAMES BABA, chargé d'affaires ougandais accrédité dans les trois capitales scandinaves avec résidence à Copenhague, a été débouté dans un procès en diffamation intenté au quotidien danois *Ekstrabladet*. Celui-ci l'avait accusé d'être un bourreau et un tortionnaire. Après audition de huit témoins à charge, le diplomate a été condamné aux dépens par le tribunal de Copenhague. Rappelé à Kampala, M. Baba n'a pas assisté au procès. — *(Corresp.)*

Mexique

● UNE EMEUTE DE DETENUS dans la prison de la Mesa, à Tijuana, près de la frontière avec les Etats-Unis, a entraîné la mort de cinq personnes, dont le directeur et le directeur adjoint de l'établissement pénitentiaire. — *(A.P.)*

Nations unies

● LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS a versé une contribution de 120 000 F à l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR), pour ses activités en 1978. L'UNITAR, qui est un organisme autonome financé par des contributions volontaires, a pour fonction de former des cadres administratifs, principalement de pays en développement, dans le domaine de la coopération internationale. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE PRESIDENT ANASTASIO SOMOZA a annoncé, vendredi 23 juin, à Albuquerque (Nouveau - Mexique), aux Etats-Unis, une amnistie pour les membres du Front sandiniste de libération, une organisation d'extrême gauche qui garde le nom du général Cesar Sandino, qui naguère résista aux forces nord-américaines. Le décret, s'il est approuvé par le Sénat, permettrait la libération de soixante-deux « sandinistes » emprisonnés. — *(U.P.I.)*

Syrie

● UNE DELEGATION DU PARTI COMMUNISTE SOVIETIQUE conduite par M. Stokaline Boris Ivanovitch, membre du comité central du P.C.U.S., est arrivée à Damas, vendredi 23 juin, pour une visite officielle d'une semaine en Syrie, à l'invitation du commandement interarabe du parti Baas syrien (au pouvoir). *(A.F.P.)*

Vietnam

● HANOI A REJETE et qualifié de « *ridicule* », dans une émission de la Voix du Vietnam captée à Bangkok, la proposition cambodgienne en vue de l'ouverture de négociations sur le conflit entre les deux pays (*le Monde* du 3 juin). — *(A.P.)*

République fédérale d'Allemagne

TILL MEYER ET SES COMPLICES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS PAR DES ALLEMANDS AVEC L'ACCORD DES AUTORITÉS BULGARES

Bonn *(A.F.P., Reuter)*. — L'avocat de l'un des quatre terroristes ouest-allemands arrêtés en Bulgarie, et aussitôt extradés par les autorités de Sofia en direction de la R.F.A. (*le Monde* des 23 et 24 juin), a assuré, après s'être entretenu avec son client, vendredi 23 juin, que Till Meyer et ses trois complices avaient été « enlevés » sur le territoire bulgare par des policiers de République fédérale d'Allemagne. Le ministère de l'intérieur de R.F.A. a aussitôt démenti cette affirmation : « *Il ne s'agissait pas d'un acte de piraterie*, a déclaré à Bonn son porte-parole, *notre équipe de policiers a effectué les arrestations en coopération avec leurs collègues bulgares (...). Ce n'était pas une action unilatérale, et la souveraineté bulgare n'a pas été violée.* »

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a indiqué que le gouvernement américain « *se félicitait* » que la Bulgarie ait livré aux autorités de R.F.A. les quatre extrémistes arrêtés. « *C'est là*, a-t-il ajouté, *un bon exemple du genre de coopération inter-gouvernementale qui pourrait aider à la destruction du terrorisme international.* »

EUROPE

Islande

La crise économique et le sort de la base américaine ont été au centre de la campagne électorale

Reykjavik *(A.F.P., A.P., Reuter).* — Cent quarante mille Islandais se rendent aux urnes dimanche 25 juin pour élire les soixante députés de leur Parlement, l'Althing. Deux problèmes sont à l'ordre du jour : l'inflation et l'avenir de la base américaine de Keflavik, dont la gauche marxiste demande la fermeture.

La coalition gouvernementale, qui réunit le parti de l'indépendance (conservateur) et le parti du progrès (libéral), a actuellement une majorité de quarante-deux sièges, mais les élections communales, qui ont eu lieu le 28 mai, ont été marquées par d'importants gains de la gauche. L'alliance populaire (communiste) s'est notamment assuré le contrôle du conseil municipal de Reykjavik.

Peu de chômage mais une inflation galopante

Le parti de l'indépendance (vingt-cinq sièges) est partisan du maintien de la base américaine, qui abrite deux mille neuf cents hommes et assure la surveillance aérienne et sous-marine de l'Atlantique-nord du Groenland à la Norvège. Son allié, le parti du progrès (dix-sept sièges), après avoir été hostile à la base, a fini par l'accepter. L'opposition sociale-démocrate (cinq sièges) y est également favorable. Mais les deux autres formations de l'opposition, l'alliance populaire (onze sièges) et le parti libéral de gauche (deux sièges), veulent à la fois le départ des Américains et le retrait de d'Islande de l'OTAN.

Lors des précédentes élections, il y a quatre ans, le maintien de la base américaine et les relations de l'île avec l'OTAN avaient été au cœur des débats, mais c'est la situation économique qui, cette fois-ci, est passée au premier plan. Il y a peu de chômage en Islande, mais une inflation chronique qui est redevenue galopante : tombée à 26 % il y a un an, elle est remontée à près de 50 %. Ces derniers mois, le premier ministre, M. Geir Hallgrimsson (parti de l'indépendance) s'est violemment heurté aux syndicats qui ont déclenché des grèves comme l'Islande n'en avait jamais connues.

M. Hallgrimsson a déclaré, vendredi 23 juin, qu'il ne modifierait pas la politique *« de sécurité »* islandaise s'il restait au pouvoir, mais il a laissé la porte ouverte à toutes les formes de coalition, sauf avec l'alliance populaire si celle-ci continue à exiger la fermeture de la base américaine.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Abbie Nathan continue sa grève de la faim « pour la paix »

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Aujourd'hui est le quarantième jour de la grève de la faim illimitée que fait Abbie Nathan pour la paix.* » Cette phrase sans commentaire a été publiée le 22 juin dans la presse israélienne. Tous les jours, depuis près d'un mois, le compte à rebours est diffusé sous forme de publicité. Cette répétition est à l'image de l'entêtement d'Abbie Nathan.

Le « *pilote de la paix* » n'est plus, depuis longtemps, un inconnu au Proche-Orient. Cela fait vingt ans que, par de multiples démarches toutes aussi originales les unes que les autres, cet Israélien obstiné continue sa « mission » en solitaire.

Après le conflit de Suez en 1956, celui qui fut l'un des pionniers de l'aviation de combat israélienne avait acquis la notoriété en se rendant en Egypte à bord d'un petit avion de tourisme pour porter un message de paix à Nasser. Il n'avait pu parvenir jusqu'au Raïs, mais sa croisade était lancée.

Depuis lors, inlassablement, en dehors de tout mouvement politique, il n'a cessé d' « *inventer* » des événements insolites pour rappeler à Israël et à ses voisins que le mot « *paix* » n'a pas disparu des dictionnaires hébreu et arabe. Après la guerre de six jours, l'ancien pilote devenu restaurateur a acheté un vieux bateau pour y installer une station de radio pirate : « *La voix de la paix.* » Les programmes composés en grande partie de musique, sont fort appréciés des jeunes Israéliens. Mais les diverses initiatives d'Abbie Nathan n'ont guère provoqué que des sourires indulgents dans l'ensemble de l'opinion publique israélienne et arabe.

A-t-il voulu tuer son personnage de « *doux rêveur* » ? Abbie Nathan, soudain, est devenu plus grave. En commençant sa grève de la faim, il a déclaré qu'il n'y mettrait un terme qu'après avoir obtenu un changement de politique du gouvernement israélien, changement qui devrait se traduire notamment par l'interdiction de toutes les implantations israéliennes dans les territoires occupés.

Le 22 juin, il a fait savoir qu'il avait déjà perdu 25 kilos et pensait n'avoir plus qu'une dizaine de jours à vivre. Il devait même préciser qu'il venait d'acheter une concession... au cimetière de Tel-Aviv. Le 23 juin, il a annoncé l'arrêt des émissions de « La voix de la paix ». « *Je ne peux continuer cette entreprise si les gens ne comprennent pas que nous avons un autre but que de les distraire* », a-t-il déclaré alors pour expliquer cette décision.

Le « *héraut* » de la paix est fatigué. L'excentrique pacifiste ne fait plus sourire. Il dérange et inquiète. Le président de la République, M. Itzhak Navon, puis M. Menahem Begin, viennent de le prier instamment d'interrompre son jeûne. M. Begin, dans une lettre personnelle, lui a écrit : « *Le gouvernement a fait et fera tout son possible pour parvenir à une paix fondée sur la sécurité et la justice* ». M. Abbie Nathan a conclu pour sa part : « *Je crois maintenant qu'il n'y a plus aucune chance d'arrêter ma grève de la faim.* »

FRANCIS CORNU.

● *L'hebdomadaire juif britannique « Jewish Chronicle »* a lancé vendredi 23 juin un appel implicite au gouvernement israélien, pour qu'il reconnaisse le droit des Palestiniens à une « *identité nationale* », car, dit-il, le plan de M. Begin n'apportera pas la paix à Israël, « *à moins de croire à la venue imminente du Messie* ». L'organe de la communauté juive en Grande-Bretagne écrit : « *Israël doit offrir l'autodétermination et la souveraineté en échange de la paix aux Palestiniens arabes, mais avant l'évacuation par Israël d'un seul pouce du territoire qu'il occupe actuellement, ceux-ci devront prouver que cette paix sera sincère et permanente.* » — *(A.F.P.)*

Après sa visite à Jérusalem

LE VICE-PRÉSIDENT MONDALE RENCONTRERA M. SADATE LE 3 JUILLET A ALEXANDRIE

Le vice-président américain, M. Walter Mondale, est attendu le 3 juillet prochain à Alexandrie, où il aura des conversations avec le président Sadate. Venant d'Israël, où il doit arriver le 28 juin, M. Mondale effectuerait une escale de quelques heures à Alexandrie, avant de regagner les Etats-Unis.

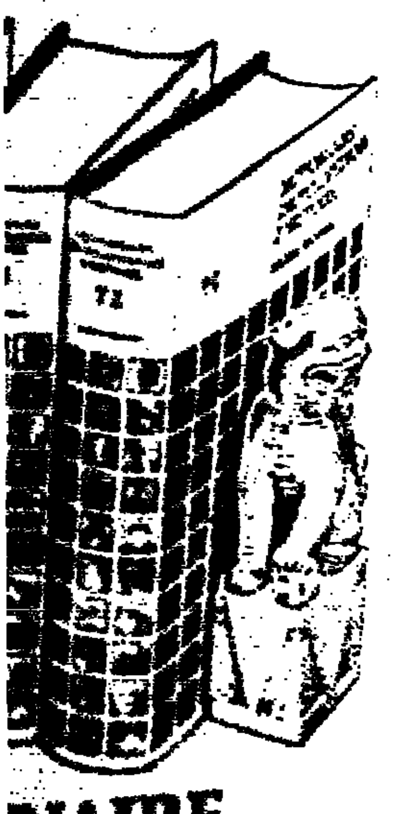
Le voyage de M. Mondale au Proche-Orient, initialement présenté comme un déplacement purement protocolaire à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de l'Etat hébreu, prend une importance accrue après la réponse dilatoire du gouvernement de M. Menahem Begin à Washington sur le « *statut définitif* » des territoires occupés par Israël. Dans l'espoir de relancer le processus de négociations directes bloqué depuis cinq mois, Washington s'efforcerait, en effet, de convaincre le président Sadate de proposer à son tour un plan.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Après sa visite à Jérusalem

LE VICE-PRÉSIDENT MONDALE RENCONTRERA M. SADATE LE 3 JUILLET À ALEXANDRIE



DE LA RHODÉSIE AU ZIMBABWE

III. — A chacun son Noir

De notre envoyé spécial J.-C. POMONTI

Le gouvernement intérimaire rhodésien — associant Blancs et Noirs modérés — né de l'accord interne du 3 mars affronte deux problèmes essentiels : l'intensification de la guérilla et la dégradation de la situation économique (« le Monde » des 23 et 24 juin). Sa tâche est délicate, car il lui faut tout à la fois répondre à l'attente de la population africaine, obtenir le ralliement des maquisards et apaiser l'inquiétude de la minorité européenne.

Salisbury. — L'évêque Muzorewa, sous la protection d'un imposant dispositif de sécurité, s'est rendu le 3 juin à Bulawayo, fief de M. Nkomo, pour y dénoncer le « tribalisme » devant vingt-cinq mille personnes. La veille, le gouvernement intérimaire avait annoncé de nouvelles mesures contre la violence politique en milieu africain. Quatre partisans du révérend Sithole venaient d'être tués par les guérilleros du Front patriotique, une semaine auparavant. A Bulawayo même, une foule de trente mille Noirs enthousiastes et disciplinés avait applaudi le nom de M. Nkomo et dénoncé le règlement du 3 mars.

Sinola est une agglomération située au cœur des « terres blanches », à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Salisbury, sur la route de Kariba. Le chef Chirau, membre du Conseil exécutif rhodésien, s'y est rendu le 23 avril pour rappeler à qeulque trois mille partisans, venus en autocar, qu'il avait tenu sa promesse de leur apporter la « liberté ». Chasse-mouches à la main, le chef a dansé au milieu de la foule. Une forte escorte de police, disposant de véhicules blindés, assurait sa sécurité. La veille, le pasteur Sithole, autre membre du conseil exécutif, défendait le « *règlement interne* » devant ses partisans à Fort-Victoria, dans le centre-sud du pays. Certains militants de l'ANC(S) (Sithole) n'avaient pas pu arriver sur place : leur autocar avait sauté sur une mine en quittant Umtali, sur la frontière du Mozambique, et quatre passagers avaient été tués.

Après plusieurs années passées à l'étranger, un partisan du pasteur Sithole est rentré au bercail. « *Je suis retourné dans mon village, à une centaine de kilomètres au sud de Salisbury. Les gens n'ont pas compris que je me range aux côtés du pasteur Sithole. Toutes les nuits, les hommes de Mugabe y organisent des réunions politiques*, nous a-t-il raconté. En Rhodésie, la guerre civile n'est plus en germes, elle se développe déjà. Des *réserves africaines*, elle a même gagné les cités africaines de Salisbury ou de Bulawayo.

Promesses ? L'accord de Salisbury se jugera à l'épreuve des faits, dit-on ici, comme à Washington ou à Londres. Comment concilier l'attente des Africains et l'inquiétude des Européens ? Les premiers réclament des places, l'abolition de la ségrégation raciale, des écoles et, surtout, des terres. « *Je déplore le principe de l'africanisation pour l'africanisation, mais, sur ce point, l'attente des Africains est si forte que, faute de nous presser, nous risquons d'être bousculés* », a jugé le Dr Hugh Ashton, un spécialiste des « affaires indigènes ». A quoi un autre Européen a répondu : « *Si un gouvernement noir applique la suggestion du Dr Ashton, il assistera rapidement à un exode général des Blancs, et le déclin habituel vers le chaos africain s'amorcera.* » Si les Européens ne parlent plus de croisade pour défendre la « *civilisation chrétienne* », ils entendent maintenir leur niveau de vie, leur « *style de vie* ».

« Nous ne tricherons pas... »

Mais, dans l'immédiat, la tâche la plus urgente du régime intérimaire est de tenter, sinon de rétablir la paix, du moins d'imposer une « désescalade » des combats. Décourager la guérilla, créer des zones de sécurité hors des villes, rallier à l'accord de Salisbury quelques éléments qui hésitent encore. Le test est crucial si l'on veut établir un certain degré de confiance. La tâche est délicate, puisqu'il s'agit de créer les conditions d'un cessez-le-feu unilatéral. « *Si M. Smith parvient à renverser la vapeur sur le terrain, tout s'enchaînera : la possibilité de tenir des élections générales, d'obtenir un soutien occidental, la reconnaissance internationale, la levée des sanctions économiques* », dit-on ici.

A Noël, des tracts ont été déversés sur les zones de guérilla. A la mi-janvier, la campagne s'est généralisée : un million de pamphlets ont été lâchés sur l'ensemble du territoire, appelant les guérilleros de la ZANU et de la ZAPU à se rallier. Salisbury avait annoncé à l'époque qu'un « *grand nombre de terroristes* » s'étaient rendus. Aucun chiffre n'avait été avancé. Depuis, le régime intérimaire a fait savoir que la préparation d'un cessez-le-feu en était à « *un stade avancé* ». Le nouveau coministre africain des finances, M. Ernest Bulle, a déclaré en avril : « *Ces dernières semaines, beaucoup de gens partis au Mozambique ont profité de la « politique du retour » que le conseil exécutif et le gouvernement ont commencé à appliquer.* »

Le pasteur Sithole, de son côté, a publié un plan de ralliement assez détaillé : création de « *zones neutres* », évacuées par l'armée, et programmes de réinsertion dans la société comprenant des facilités de logement, des bourses d'études, la garantie de l'accès à l'emploi, des pensions pour les invalides de guerre. Le tout, a-t-il dit, doit s'accompagner d'une vaste campagne d'information sur les « *honneurs* » réservés aux ralliés. M. Bulle a suggéré, quant à lui, que des « *zones libres d'accès* » soient créées sur les frontières de façon à « *limiter les risques de frictions* » avec les forces rhodésiennes.

« *Nous ne tricherons pas* », a promis le général Walls, commandant en chef des forces rhodésiennes. « *Nous savons que beaucoup de gens qui se sont battus contre le gouvernement veulent maintenant se ranger de notre côté* », a-t-il dit. Son propos : « *Frapper fort sur-le-champ* » pour favoriser ensuite le succès d'une politique des « *bras ouverts* ». Sa cible : les jeunes écoliers africains qui, par idéal, ont abandonné les bancs des écoles de missionnaires chrétiens pour aller se heurter aux dures réalités de la guérilla en brousse. Des milliers d'entre eux sont partis. Ils seraient plus nombreux dans les rangs de la ZANU que dans ceux de la ZAPU. Salisbury compte sur plusieurs facteurs pour les rallier : la séduction, le découragement, l'influence des signataires africains de l'accord, la libéralisation progressive d'un régime bi-racial. Le bâton et la carotte...

Mais la « *paix des braves* » risque de buter sur plusieurs obstacles. Comment offrir les « *honneurs* » du ralliement à un guérillero sans heurter les sentiments des Européens ? Comment le protéger, ultérieurement, contre des représailles ? Comment définir des « *zones neutres* » de ralliement sans qu'elles soient trop vulnérables à des attaques de la guérilla ? Où trouver des fonds de « *réhabilitation* » assez importants ? Sur un territoire où la guérilla se manifeste un peu partout, le succès d'une telle entreprise est loin d'être assuré : il s'agit, en fait, de renverser la dynamique de la guerre, de convaincre de la sincérité des changements introduits par l'accord du 3 mars entre M. Smith, l'évêque Muzorewa, le chef Chirau et le pasteur Sithole.

Le bilan de trois mois d'application de l'accord reste maigre et l'évêque Muzorewa a réclamé, le 12 juin, le retrait de « *toutes les forces de sécurité rhodésiennes* » des « *réserves africaines* » pour que ces dernières deviennent des « *zones de cessez-le-feu* »... Une telle mesure signifierait la capitulation de M. Smith et, sans doute, l'accès à court terme du Front patriotique au pouvoir. Doit-on y voir le signe d'un désespoir devant l'impossibilité d'appliquer l'accord du 3 mars ?

En tout cas, l'intérêt des élections générales, prévues avant le 31 décembre, sera fonction du degré de ralliement des « *combattants de la liberté* ». M. Smith affirme que ses trois partenaires du conseil exécutif représentent 85 % de l'électorat africain. Mais, dans les circonstances actuelles, il serait bien difficile de recenser l'ensemble de ces quelque trois millions d'électeurs africains et d'assurer la sécurité des bureaux de vote. « *Quand plusieurs dizaines de villages protégés ont été brûlés par la guérilla, comment s'assurer que les électeurs voteront librement ?* », nous a dit un observateur. Dans plusieurs zones excentriques, l'administration de Salisbury a déjà dû décrocher. Dans la plupart des Tribal Trust Lands — où se trouve plus de la moitié de l'électorat africain — d'éventuels bureaux de vote seraient à portée de raids de la guérilla. Proclamer un cessez-le-feu contre la volonté de l'adversaire n'est déjà pas une mince affaire...

Des élections avant octobre ?

Le pasteur Sithole a jugé que le mois de mai serait, à cet égard, « *crucial* ». Il a demandé que le conseil exécutif, qu'il préside ce mois-ci, examine la question du démantèlement des villages « protégés », l'éradication de la discrimination raciale et la suppression des pendaisons pour des motifs politiques. Lui-même et ses collaborateurs affirment que des contacts ont lieu, sur le terrain, avec certains chefs locaux de la guérilla et qu'un cessez-le-feu est déjà effectif dans certaines zones. L'U.A.N.C. de l'évêque Muzorewa a réclamé, de son côté, la suppression des villages « protégés » dans les secteurs où la sécurité a déjà été rétablie, comparant les réseaux de barbelés « protégeant » ces centres de regroupement à ceux des prisons politiques de Wha-Wha ou Marandellas. L'U.A.N.C. a également demandé le renvoi de certains chefs de district européens impopulaires. Rien n'indique, cependant, qu'une désescalade des combats s'amorce et que l'administration soit à la veille d'une purge, si modeste fût-elle.

Dans les conditions actuelles, combien d'Africains pourraient participer à des élections organisées par Salisbury, et ces dernières seraient-elles à l'abri de trop d'incidents ? On n'en sait trop rien. Sur 6,7 millions d'Africains, environ 3,5 millions vivent dans les « Tribal Trust Lands », 1,5 sur les « *terres blanches* » (en majorité, des ouvriers agricoles) et 1,7 million dans les « *townships* ». Facteur favorable pour Salisbury : les « *townships* » et, à un moindre degré, la population africaine des « *terres blanches* », comptent une très forte proportion d'adultes. Ainsi, environ 2 millions d'électeurs sur 3 seraient à portée de main des autorités. Or, c'est dans les « *townships* » que l'U.A.N.C. de l'évêque Muzorewa est le mieux implantée.

Mais l'assise réelle des trois signataires africains de l'accord de Salisbury demeure difficile à mesurer. L'A.N.C. (S) du pasteur Sithole tente de s'organiser. La ZUPO du chef Chirau rassemble les compagnons de route africains de l'ancien régime Smith. Le 3 avril, dans une « *township* » de Bulawayo, la police a dû employer quelques grenades lacrymogènes pour disperser un rassemblement de six à huit mille partisans de M. Joshua Nkomo. Le « *père* » du nationalisme du Zimbabwe conserve une large audience dans l'ouest du pays, dont il est originaire. Si des élections ont lieu, elles se dérouleront au plus tard en octobre, car les pluies risquent par la suite de désorganiser les communications dans certaines campagnes. L'influence de la ZANU et de la ZAPU, même dans les « *townships* », serait alors fonction du succès de l'accord. « *Si 60 % d'Africains votent — et peuvent le faire en paix, — ce sera un succès pour le conseil exécutif* », nous ont dit plusieurs Rhodésiens.

Un mot revient alors sur toutes les lèvres : la « crédibilité » de l'accord. Des étudiants africains de l'université de Salisbury ont mis le doigt sur la contradiction la plus difficile à surmonter en allant manifester, sans autorisation, contre le règlement interne tout en affirmant qu'ils n'étaient pas pour le Front patriotique. La première fois, la police est parvenue à les disperser sans incident avant qu'ils ne gagnent le centre de Salisbury. Le lendemain, quatre-vingts d'entre eux ont recommencé. Ils ont été arrêtés, toujours sans incident. Soixante-dix-huit d'entre eux ont été condamnés à trois mois de travaux forcés avec sursis : en cas de récidive, dans les cinq années à venir, la sentence sera automatiquement exécutoire... Ce genre de situation est apparemment sans issue. Comment laisser de jeunes Africains manifester contre le régime intérimaire dans le centre même de Salisbury sans inquiéter les Européens ? Mais les traduire en justice peut-il convaincre les guérilleros en mal de ralliement que leur retour se déroulera dans l'impunité ?

La Rhodésie couvre une superficie de 390 000 km2. La population compte environ 6 millions de Noirs et 270 000 Blancs. Sur la carte publiée, par erreur, dans nos éditions du 23 juin, les zones en grisé correspondaient aux « terres tribales », les autres zones étant les régions agricoles réservées aux Blancs.

« Ça bouge »

Pour Salisbury, l'idéal serait de rallier M. Joshua Nkomo au « *règlement interne* », quitte à procéder à des aménagements pour lui faire une place. Si le vieux dirigeant renonçait à son alliance avec M. Mugabe pour regagner Salisbury, l'impact serait sérieux. Le conseil exécutif pourrait alors compter sur l'appui de Londres et de Washington, la perspective d'une levée des sanctions internationales et une désescalade relative des combats. Plusieurs Etats africains, membres de l'O.U.A., se prononceraient alors en faveur de l'accord remanié de Salisbury.

Mais une telle opération se heurterait à des obstacles de plus en plus nombreux. M. Nkomo n'accepterait jamais de prendre le train en marche ; il réclamerait une nouvelle négociation, ce que ni l'évêque Muzorewa ni le pasteur Sithole ne semblent envisager. Le président de la ZAPU dispose d'une armée à laquelle il faudrait faire une place. Enfin, en franchissant ainsi le Rubicon, M. Nkomo prendrait le risque de voir ses solides appuis actuels soviéto-cubains se reporter sur les guérilleros de la ZANU. C'est pour cette dernière raison en particulier que l'état-major de la ZAPU semble hostile à tout changement de politique.

Il reste donc au conseil exécutif à prouver qu'il peut se passer de M. Nkomo. Des appuis commencent à se dessiner en dehors des frontières. La République Sud-Africaine, entièrement acquise au règlement interne, semble prête, s'il le fallait, à fournir davantage que des armes et des munitions à l'armée de Salisbury. On parle déjà de commandos de police opérant sur la frontière entre les deux pays, y compris en territoire rhodésien. Un mouvement de soutien paraît se dessiner au Proche-Orient. Des émissaires, dont on ignore la nationalité, ont déjà fait le voyage de Salisbury. On parle de l'Iran et de l'Arabie Saoudite, tout en ignorant l'origine des crédits en discussion. Le pasteur Sithole dispose pour sa part de certains appuis en Libye, où un groupe de ses partisans a été entraîné. Les sympathies de certains milieux occidentaux se lisent au taux d'occupation des hôtels de Salisbury : les meilleurs affichent complet. « *Ça bouge* », nous a dit l'un des experts de l'économie rhodésienne.

En refusant de participer à la conférence « élargie » proposée par Londres et Washington, le Conseil exécutif ne s'est pas contenté de répéter l'un des « *niets* » obstinés et maladroits auxquels le régime Smith avait habitué son public par le passé. A tort ou à raison, le « *non* » du 25 avril avait traduit un certain sentiment de confiance. Il s'était d'ailleurs conclu, dans le message envoyé à Londres et à Washington, sur une remarque assez révélatrice : « *Nous ne tenons pas autant à une reconnaissance formelle qu'à la lutte contre les effets de la récession de l'économie mondiale, qu'à un élargissement des restrictions affectant notre commerce, de façon à nous permettre d'alléger le chômage des Noirs et d'avancer vers la « majority rule », avec une économie saine et forte.* »

M. Smith tablait-il sur de futurs maîtres africains du Zimbabwe trop heureux de s'accrocher à lui pour garder des privilèges fraîchement acquis ? C'est possible. Mais, si tel est le cas, les trois mois qui viennent de s'écouler depuis le « *marché* » du 3 mars représentent autant de temps perdu. La guerre a redoublé d'intensité. Le moral de la Communauté européenne est sérieusement ébranlé. La Rhodésie à la dérive ? Réponse dans quelques semaines ou dans quelques mois, mais de toute façon, avant la fin de l'année.

FIN

Le conflit du Sahara occidental

« Tout Français capturé par le Polisario sera jugé comme criminel de guerre »

affirme un responsable du Front

Dar-Es-Salaam (*Reuter*). — « *Tout ressortissant français impliqué dans le conflit du Sahara occidental et capturé par le Front Polisario sera jugé comme un mercenaire et un criminel de guerre* », a déclaré, vendredi 23 juin, à Dar-Es-Salaam, M. Hakim Ibrahim, « ministre des affaires étrangères » de la « République arabe sahraouie démocratique ». Le responsable sahraoui, qui donnait une conférence de presse en marge de la réunion du comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), a précisé que ce traitement serait réservé aux Français en raison de l'intervention de leur gouvernement dans le conflit du Sahara et dans d'autres affaires africaines. M. Hakim estime que les techniciens européens envoyés dans les pays du tiers-monde « *fournissent une raison potentielle d'intervention* ». « *Le tiers-monde doit y réfléchir à deux fois avant de les inviter*, a-t-il dit. *Il y a des Français en Tanzanie et au Kenya. Il suffit que l'un d'entre eux ait un accident dans la rue pour que la France intervienne.* »

[Le rôle des coopérants en Afrique revêt une certaine ambiguïté surtout lorsqu'il s'agit de militaires. Paris n'a que trop tendance, d'autre part, à couvrir d'un alibi humanitaire — la protection de la vie des assistants techniques — des interventions armées dont le caractère politique est évident. Mais en tenant une nouvelle fois un langage outrancier, en assimilant de façon systématique à des « mercenaires » des coopérants dont la tâche est souvent utile, sinon indispensable, le Polisario dessert sa cause et ne peut que s'aliéner des sympathies. — D. J.]

Mozambique

DIX-SEPT RÉFUGIÉS ET DEUX RESSORTISSANTS BELGES SONT TUÉS AU COURS D'UNE ATTAQUE RHODÉSIENNE

Les autorités mozambiennes ont annoncé, vendredi 23 juin, que des troupes rhodésiennes héliportées, soutenues par des chasseurs bombardiers, avaient attaqué, la veille, le centre agricole de Sussundenga, dans la province de Manica, à une trentaine de kilomètres de la frontière, tuant dix-sept « réfugiés » d'un camp de transit et deux ressortissants belges, M. Luc Hennebert, vingt-huit ans, technicien appartenant à la F.A.O., et son épouse.

Selon Maputo, les soldats rhodésiens ont en outre « *enlevé un groupe de femmes et d'enfants* ». L'armée rhodésienne a lancé simultanément une attaque dans le district de Massangena.

A Salisbury, où l'on se refuse à tout commentaire sur ces raids, l'état d'urgence, en vigueur depuis douze ans, a été renouvelé pour une année, jeudi, malgré l'opposition unanime des parlementaires noirs. Ces derniers ont fait valoir que la levée de l'état d'urgence renforcerait la crédibilité du règlement interne et favoriserait la tenue d'élections réellement libres et démocratiques. Le coministre blanc de la justice, M. Hilary Squires, a expliqué, pour sa part, la prorogation de cette mesure par la poursuite de la guérilla et le maintien des sanctions économiques contre son pays. — (*Reuter, A.F.P., UPI.*)

Zaïre

LE GÉNÉRAL MOBUTU ASSURE DÉTENIR PLUSIEURS PRISONNIERS CUBAINS

Le général Mobutu a révélé, vendredi 23 juin, que les autorités zaïroises détenaient plusieurs prisonniers cubains capturés lors des récents combats du Shaba. Il a précisé que, parmi ces prisonniers, figurait un « *soi-disant caporal* », qui serait, en fait, selon lui, un « *commissaire politique* » de l'armée cubaine. Ce détenu, a-t-il ajouté, sans autre détail, a fait des « *révélations étonnantes* ».

Le président zaïrois a fourni ces indications au cours d'une conférence de presse donnée à Franceville, seconde ville du Gabon, où il s'était rendu dans le cadre d'une visite officielle dans ce pays. Il a invité les journalistes présents à se rendre à Kinshasa pour voir les détenus cubains sans toutetefois précisé leur nombre ni les conditions de leur capture.

Le général s'était rendu à Libreville pour solliciter du Gabon un soutien logistique qui lui a été accordé, indique-t-on de source gabonaise. Libreville a déjà envoyé au Shaba, dans le cadre de la force interafricaine, une centaine de parachutistes.

Par ailleurs, la mission militaire conduite par le général Chi Hao-tien, chef d'état-major adjoint de l'armée chinoise, qui était attendue samedi à Kinshasa, « *répondra favorablement* » à la demande d'aide en matériel (blindés et vedettes), qui lui sera formulée par les autorités zaïroises, indique-t-on de source militaire à Kinshasa. L'armée zaïroise dispose déjà d'une quarantaine de chars de fabrication chinoise (équivalent du char soviétique T-62). — (*UPI, Reuter.*)

● *Les experts des cinq pays occidentaux* (Etats-Unis, France, Belgique, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale), chargés d'étudier une éventuelle aide économique à l'Afrique, ont achevé leurs échanges dev ues, à Paris, vendredi 23 juin. Ces conversations avaient un caractère essentiellement « exploratoire ».

Tchad

LE PRÉSIDENT MALLOUM AFFIRME QUE DES « MILLIERS DE MILITAIRES LIBYENS » ENVAHISSENT SON PAYS

N'Djamena (*Reuter*). — Le président Félix Malloum a déclaré, jeudi 22 juin, à l'envoyé spécial de l'agence Reuter : « *Des milliers de militaires libyens de toutes les armes, avec leurs alliés africains et extra-africains envahissent — à l'heure où je vous parle — le Tchad depuis le BET* (Borkou-Ennedi-Tibesti, provinces du Nord) *avec des têtes de pont dans le Kanem, le Bata et l'Oueddei.* » Ces trois dernières provinces sont situées au sud de la ligne de cessez-le-feu établie le 15 avril par les accords Benghazi, entre le gouvernement tchadien et le Frolinat (Front de libération nationale du Tchad).

Le chef de l'Etat tchadien a affirmé que des troupes libyennes étaient présentes à Faya Largeau (préfecture du BET) et que deux bases aériennes libyennes, à Sebha et à Koufra, étaient actuellement « réactivées ». Selon lui, des chasseurs-bombardiers de type Mirage-5 ont d'ores et déjà été « acheminés » sur ces bases en vue d'entreprendre d'éventuels raids contre le Tchad.

Dans des émissions diffusées par Radio-Tripoli, le Frolinat a récemment annoncé qu'il disposait d'« *avions supersoniques* » Enfin, selon, certaines sources dans la capitale tchadienne, la étaient présentes à Faya-Largeau des batteries de missiles Sam-9 tractées, servies par des experts militaires est-allemands.

● *La commission mixte franco-tchadienne* réunie à Paris depuis jeudi a terminé, vendredi 23 juin, ses travaux qui ont porté essentiellement sur l'enseignement, la formation, l'aide aux investissements et les problèmes d'assistance technique. Les deux délégations étaient dirigées par MM. Robert Galley, ministre de la coopération, et Abdelkader Wadal Kamougue, ministre tchadien des affaires étrangères.

« LE SOUDAN POURRAIT BIEN ÊTRE LE PROCHAIN CHAMP DE BATAILLE EN AFRIQUE », déclare le roi Hassan II.

« *Ce qui est en jeu, c'est moins la déstabilisation de l'Afrique que celle de l'Europe.* » Telle est la conclusion d'un entretien accordé par le roi Hassan II à deux journalistes de *l'Express* et publié par cet hebdomadaire. Pour le souverain chérifien, c'est l'Europe qui est visée : « *Celui qui la prive de ses matières premières, multiplie ses difficultés économiques, limite son approvisionnement d'énergie, celui-là possédera l'Europe.* »

Le roi Hassan II estime que le Soudan « *pourrait bien être le prochain champ de bataille* », car « *c'est le pays potentiellement le plus riche d'Afrique. Bientôt 70 millions d'hectares y seront irrigués. On vient d'y découvrir du pétrole. Stratégiquement, il contrôle les sources du Nil ; enfin il est à portée de canon de l'Arabie Saoudite...* ».

En ce qui concerne le Sahara occidental, le souverain estime que la situation est « *tendue* ». « *Ce ne sont plus de petites escarmouches* », reconnaît-il. Il ajoute : « *Nous n'avons pas de preuve matérielle d'une participation cubaine. Mais à deux ou trois reprises nous avons trouvé sur le terrain, après des accrochages, des combattants dont la tête avait été coupée. Ils n'avaient pas la couleur de peau des Sahraouis et n'étaient pas circoncis.* » « *En Mauritanie*, poursuit-il, *nous avons engagé neuf mille hommes. (...) Ce que je crains, c'est la lassitude des amis de la Mauritanie. Ce serait une erreur monumentale qui laisserait se percer un nouveau trou dans ce gigantesque fromage de gruyère qu'est l'Afrique.* »

AMÉRIQUES

Canada

Nous constatons une évolution rapide des mentalités au Québec

nous déclare le ministre des affaires culturelles du gouvernement Lévesque

M. Camille Laurin, ministre d'Etat du Québec, chargé des affaires culturelles, est, depuis le vendredi 23 juin, l'hôte de la France pour une visite d'une semaine. Il a bien voulu répondre aux questions de Jacques Cellard.

« Monsieur le ministre, vous avez des responsabilités, un champ d'action, des moyens, qui ne sont pas du tout ceux d'un ministre de la culture en France. Pouvez-vous préciser la raison d'être de votre ministère et sa philosophie ?

— Comme ministre d'Etat au développement culturel, je dois voir à l'établissement des priorités gouvernementales pour des secteurs aussi variés que l'éducation, les communications, les affaires culturelles proprement dites, la jeunesse, les loisirs, les sports, l'environnement, etc. Je suis responsable de leur développement et de la cohérence de l'action gouvernementale dans ces domaines.

» Celle-ci s'exerce surtout au niveau de la planification, des grandes orientations et des répartitions de budget. Notre politique culturelle prend la suite de toutes les ébauches et projets antérieurs. Le temps était venu de coordonner ces efforts en une politique globale, un peu comme l'a fait votre commission du Plan dans le domaine économique.

» Nous avons des raisons particulières de le faire. A l'intérieur du Canada, le Québec ne constitue pas qu'une province ; il est aussi un peuple et une nation, avec une histoire de près de quatre siècles ; une histoire faite d'épreuves, qui s'est développée à travers beaucoup d'obstacles, et qui, depuis une quinzaine d'années devient de plus en plus dynamique, de plus en plus articulée autour d'une identité culturelle de mieux en mieux définie. Notre politique de développement culturel donne une sorte de couronnement à cette évolution.

— Dans quelle mesure une acceptation par la communauté anglophone du Québec des nouvelles « règles du jeu » est-elle sensible ? Les Néo-Québécois, qui ne sont souvent au départ ni anglophones ni francophones, seront-ils tentés de rejoindre la communauté francophone ?

— Les anglophones ne représentent plus maintenant que 10 % de la population, et les immigrants des trois dernières générations, environ 8 %. Evidemment, le problème se pose pour eux en des termes très différents depuis le 15 novembre 1976, c'est-à-dire, depuis l'accession au pouvoir du parti québécois, qui vise, à la souveraineté et à l'indépendance du Québec.

Les anglophones du Québec se considèrent plutôt comme l'aile avancée de la majorité anglophone canadienne, ce changement politique a été un choc important pour eux ; la loi 101, qui fait du français la langue officielle, rentable, indispensable au Québec, a constitué un autre choc auquel cette minorité a beaucoup de difficultés à s'habituer.

» L'effet a été un peu le même pour les Néo-Québécois qui, depuis une dizaine d'années tendaient à s'assimiler à la communauté anglophone, la plus puissante économiquement. Arrivé au pouvoir, le P.Q. a dit que la minorité anglophone devait dorénavant accepter la souveraineté, la primauté de la langue française et de la culture de tradition française. Ce renversement de situation a été difficile à accepter hors de la communauté francophone. Grâce à tous les débats qui ont entouré le vote de la loi 101 et à notre nouvelle politique de développement culturel, nous constatons cependant une évolution rapide des mentalités.

» Dans la minorité de langue anglaise, il y a maintenant une acceptation générale du fait que le français est la langue officielle du Québec, la langue de tous les jours, et deviendra la langue de travail. L'évolution est encore plus marquée du côté des Néo-Québécois.

» Un sondage récent a montré que 40 % de ceux-ci acceptaient la primauté du français, et convenaient qu'ils devaient en conséquence apprendre et utiliser notre langue ; et aussi faire en sorte que leur culture minoritaire converge vers la culture majoritaire. Du côté des Québécois de langue anglaise, près du quart des intéressés adoptent la même attitude.

La « francisation » des relations sociales

— Dans la pratique peut-on dire que « francisation » des relations sociales au Québec a donné les résultats escomptés ?

— La promulgation de la loi 101 a considérablement renforcé le mouvement vers une « francisation » plus complète du Québec. Pour prendre un exemple, en conformité avec la loi, le gouvernement du Québec ne communique plus aujourd'hui qu'en français avec toutes les administrations internes, c'est-à-dire les autorités locales ou municipales, les hôpitaux, les commissions scolaires, les universités, et aussi avec les personnes morales, c'est-à-dire les enterprises ou les corporations.

» Si l'on ajoute à ces actions un programme de recrutement de cadres francophones au niveau supérieur des entreprises et des conseils d'administration, programme qui incombe aux entreprises, on peut escompter que dans les dix prochaines années le monde de l'enterprise aura été véritablement « francisé ». Il en va de même pour les conseils municipaux ou les hôpitaux, etc. à la majorité anglophone : ils devront utiliser le français dans tous leurs rapports les uns avec leurs administrés, les autres avec leurs malades de langue française.

Le Québécois qui ne veut pas ou ne peut pas utiliser l'anglais dans un rapport quelconque avec une administration du Québec, doit pouvoir obtenir satisfaction dans sa langue. C'est là un domaine qu'avait négligé la loi 22, et nous croyons que cette addition aux lois antérieures aura un effet profond sur le « tissu » des relations sociales et humaines dans notre pays.

— Cette politique implique une coopération constante et diverse avec la France. C'est sans doute l'une des raisons de la visite prévue de M. Barre au Québec, à l'automne prochain. Le niveau et la nature de la coopération entre les deux pays vous paraissent-ils satisfaisants ?

— Depuis douze ou treize ans, ces relations sont très satisfaisantes dans le cadre des échanges culturels. Il reste cependant beaucoup de progrès à faire, dans le domaine linguistique proprement dit. Vous savez que nous envoyons tous les ans un grand nombre de missions d'hommes d'affaires, de chercheurs, de techniciens, en France ; il est certain que si nous avons, par exemple, trois cent cinquante missions au lieu de cent, l'information circulera mieux entre nos deux pays.

» Par ailleurs, le Québec a mis sur pied une banque de terminologie des plus modernes, l'une des meilleures du maonde ; nos chercheurs inventent sans cesse les mots français correspondant aux termes anglais qui nous viennent des Etats-Unis. Cet effort extraordinaire se fait en définitive au bénéfice des deux pays.

» Nous avons entrepris un effort tout particulier dans le domaine de l'information pour mieux faire connaître nos projets culturels, comme politiques. Depuis un an et demi, le gouvernement du Québec a multiplié les contacts avec la presse des autres pays, et de la France en particulier. Nous entendons également utiliser davantage le satellite « Symphonie » pour augmenter le volume des échanges culturels ; pour la radio et la télévision, nous souhaitons établir des liens plus organiques et plus constants entre les organismes québécois et français responsables.

» Le Livre blanc sur notre politique de développement culturel traite en détail des mesures que nous envisageons pour donner à la culture québécoise, à nos productions culturelles, de meilleures chances de se faire connaître dans le monde, et en particulier en France.

— Votre pays se trouve investi par l'histoire d'une double responsabilité : d'une part, à l'égard des communautés de langue française au Canada, d'autre part à l'égard de l'ensemble des communautés francophones. Ces responsabilités s'exercent pour une part appréciable à travers l'action de votre ministère. Comment en concevez-vous l'esprit et les applications pratiques ?

— Les francophones hors Québec sont nos frères par la langue et par la culture, et nous entendons les aider au maximum. Le gouvernement du Québec signera bientôt un accord avec la Fédération des francophones hors Québec, accord par lequel nous appuyons leurs revendications auprès du gouvernement du Canada ; par exemple, un soutien aux écoles de langue française, un effort de promotion des productions culturelles de ces communautés ; la multiplication des émissions de radio et de télévision en français à travers tout le Canada.

» En somme, notre gouvernement se reconnaît une obligation fraternelle à l'égard de ces francophones, et entend leur apporter un soutien financier qui sera assez considérable.

» Cette action est largement tributaire de la conjoncture politique. Mais, quoi qu'il advienne, il est devenu évident que depuis l'accession au pouvoir du P.Q. les francophones hors Québec sont beaucoup plus présents sur la scène politique qu'ils ne l'ont jamais été.

» Par ailleurs, nous sommes très conscients, en tant que la deuxième communauté francophone dans le monde par le nombre, et la première dans le continent nord-américain, que nous avons à jouer un rôle de tout premier plan dans les actions que les communautés francophones dispersées dans le monde sont amenées à mener pour mieux affirmer leur identité culturelle et leur solidarité. »

Propos recueillis par
JACQUES CELLARD.

Chili

WASHINGTON RAPPELLE SON AMBASSADEUR

Washington *(A.F.P., UPI.)* — Le Département d'Etat a annoncé, vendredi 23 juin, que M. George Landau, ambassadeur des Etats-Unis au Chili, était « *rappelé pour consultations* » à Washington. Cette mesure est expliquée par l'insuffisante coopération des autorités de Santiago dans l'enquête menée sur l'assassinat, en septembre 1976, sur le territoire américain, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende.

M. Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat, a indiqué vendredi, à des représentants de pays latino-américains venus à Washington pour l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, qu'« *aucune date n'avait été fixée pour le retour de l'ambassadeur* ».

Les Etats-Unis ont également décidé de suspendre les livraisons d'ailettes de bombes destinées à l'armée de l'air chilienne.

La justice américaine souhaite interroger M. Armando Larios, officier de la police secrète chilienne, qui aurait observé les déplacements d'Orlando Letelier à Washington, pendant l'été 1976. M. Larios avait chargé M. Michael Townley, un ressortissant américain qui a passé la plus grande partie de sa vie au Chili, où il militait dans des mouvements d'extrême droite, de placer, avec l'aide de Cubains anticastristes, une bombe sous la voiture de l'homme politique en exil.

Le Département d'Etat a indiqué que le rappel de l'ambassadeur américain était également lié à la question des droits de l'homme au Chili.

Brésil

Le président Geisel propose une libéralisation des institutions

De notre correspondant

Rio. — Le changement dans la continuité : telle est la ligne générale de l'allocution télévisée au cours de lauelle le président Ernesto Geisel a présenté, le vendredi 23 juin, les grandes réformes institutionnelles en élaboration depuis plus d'un an. Alors qu'il termine son mandat, l'actuel chef de l'Etat semble donc faire un pas important vers cette ouverture qu'il avait promise en s'installant à la présidence, il y a quatre ans, mais à laquelle de nombreux Brésiliens ne croyaient plus.

La réforme la plus importante est sans conteste la suppression, dix ans après son adoption, de l'acte institutionnel numéro 5. Ce *« monstre juridique »* comme l'appellent ses adversaires, concentrait l'essentiel des pouvoirs discrétionnaires permanents attribués au chef de l'Etat. Il permettait au président de fermer le Congrès et de légiférer par décrets, de suspendre les droits politiques des citoyens et les libertés individuelles, de « casser » le mandat des parlementaires. Il supprimait les garanties à la magistrature et éliminait le droit à *l'habeas corpus*.

L'ouverture est cependant loin d'être complète : en lieu et place de l'acte numéro 5, le président disposera désormais de « clauses de sauvegarde » : l'état d'urgence et l'état de siège. Contrairement au second, le premier pourra être décrété par le chef de l'Etat sans l'approbation du Congrès. C'est le point le plus critiqué par l'opposition, qui craint que l'état d'urgence ne se transforme en acte numéo 5 déguisé. Les défenseurs du projet rétorquent que toutes les Constitutions du monde prévoient des mesures d'exception.

Le rythme auquel ces dispositions, par définition exceptionnelles, risquent d'être invoquées par l'exécutif inquiète l'opposition. Le président Geisel n'a-t-il pas lui-même utilisé à de multiples reprises l'acte n° 5 ? Les optimistes font valoir que certaines mesures disparaissent de toute manière avec la nouvelle législation : dorénavant, le chef de l'Etat ne pourra plus fermer le Congrès, et le pouvoir de « casser » éventuellement les mandats des parlementaires appartiendra désormais au pouvoir judiciaire.

Parmi les autres réformes, outre le retour à la vie politique des parlemantaires autrefois « cassés », la plus importante est l'assouplissement de la législation sur les partis politiques. Les conditions de leur fonctionnement deviennent moins draconiennes, et leur nombre pourrait passer rapidement des deux partis actuels à un total de quatre ou cinq formations.

Cette réforme permettrait d'en finir avec le bipartisme artificiel imposé depuis 1965. Elle est décidée alors que le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), le parti d'opposition, peut espérer obtenir la majorité à la Chambre aux élections de novembre prochain. La nouvelle législation annihilerait les effets d'une éventuelle victoire de l'opposition : plus encore que le parti gouvernemental Arena, le M.D.B. est en effet un front hétéroclite qui risque de voler en éclats en cas de multiplication des partis.

Les réformes seront envoyées lundi 26 juin par le président Geisel au Congrès. Les discussions promettent d'être serrées, même si leur adoption ne fait guère de doute, puisque l'Arena est majoritaire. Le chef de l'Etat a marqué des points en réalisant lui-même la majeure partie des réformes que l'opposition légale réclamait depuis des années.

THIERRY MALINIAK.

Etats-Unis

AU COURS D'UNE TOURNÉE AU TEXAS

Nous ne nous laisserons pas bousculer par les Soviétiques, *affirme M. Carter*

Fort-Worth (Texas) *(Reuter, U.P.I.)*. — Le président Jimmy Carter, qui a fait un voyage de deux jours au Texas, a déclaré, vendredi 23 juin, à Fort-Worth que les Etats-Unie *« souhaitaient s'entendre avec les Soviétiques, mais ne se laisseraient pas bousculer par eux »*. Les Etats-Unis n'accepteront pas de devenir les seconds, militairement ou économiquement, a-t-il affirmé aux six mille membres des associations de citoyens de la ville venus l'écouter.

M. Carter a repoussé les rumeurs croissantes sur les divergences en matière de politique extérieure entre le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président pour les affaires de sécurité.

« Je ne crois pas qu'il soit juste que l'Union soviétique et Cuba attaquent M. Brzezinski, alors que je suis le président et que je prends les décisions en matière de politique extérieure », a-t-il affirmé.

« Il y a un remarquable esprit de coopération et une extrême compatibilité entre M. Vance et M. Brzezinski. Il est très fréquent que des groupes motivés par des intérêts particuliers cherchent un bouc émissaire », a ajouté M. Carter.

La police a arrêté deux hommes armés d'un fusil qui se trouvaient à proximité de l'endroit où M. Carter prenait la parole.

Vendredi soir à Houston, la capitale américaine du pétrole, le président a évoqué les questions énergétiques. Il a estimé que les Etats-Unis n'avaient pas su utiliser les sources d'énergie alternative au pétrole dont ils disposent, *« ce qui nous gêne auprès de nos amis et nous affaiblit auprès de nos ennemis »*.

« Nous dépendons aujourd'hui beaucoup plus que jamais des caprices des producteurs étrangers de pétrole. La sécurité économique et militaire des Etats-Unis est gravement compromise quand nous devons compter sur des sources étrangères pour presque la moitié de nos besoins », a-t-il rappelé. M. Carter n'a cependant pas mentionné l'augmentation qu'il propose des taxes sur le pétrole.

D'autre part, M. Harold Brown, secrétaire à la défense, a déclaré vendredi à San-Francisco que les Etats-Unis et leurs alliés devaient se préoccuper de l'accroissement de la puissance militaire soviétique, mais qu'il fallait se garder de comparaisons simplistes entre les forces de l'Est et de l'Ouest.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 29 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé : serpent de France ; 15 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Assemblées parlementaires : l'Assemblée nationale.

20 h. 30, Feuilleton : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel ; 21 h. 25, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné première (avec Yvan Audouard).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., FILM : LA REGLE DU JEU, de J. Renoir (1939), avec Dalio, N. Gregor, M. Parély, R. Toutain, J. Renoir, O. Talazac, P. Magnier. (N. Rediffusion.)

Intrigues amoureuses entrecroisées de membres de la haute société et de leurs domestiques, dans un château en Sologne. Celui qui ne sait pas sauver les apparences provoque une catastrophe.

18 h. 45, Tour de France (en direct) ; 17 h. 45, Court métrage : Rupture, réal. P. Etaix ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Jean-Jacques Rousseau ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 35, De mémoire d'homme, par P. Bellemare : L'affaire Lætitia Toureaux (le crime parfait), adapt. M.-T. Cuny et J. Ertaud, avec F. Dupré, A.-M. Bacquié, E. Damien.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : PROFESSION : AVENTURIERS, de C. Mulot (1972), avec C. Southwood, N. Delon, A. Pousse, C. Jurgens, A. Noury.

Un jeune Anglais, qui a fui la civilisation moderne, découvre un gisement de perles dans une île du Pacifique et rencontre, à San-Francisco, une Française avec laquelle il court l'aventure.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La communion au sol ; à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Changement de cavalière », d'A. Bragance ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Demain, un enfant ? ; à 16 h. 25, En direct avec W.M. Frohok (Malraux) ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Biologie et médecine (fatigue et asthénie) ;

20 h., « le Météore », de F. Durrenmatt, adapt. M. Aymé, réal. H. Soubeyran, avec P. Pernet, J. Topart, A. Natanson ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Sur quelques big bands oubliés ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Coates, Addinsell, Bernstein ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Schubert, Beethoven, Tchaïkovski ; à 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui (disciples de Messiaen) : Le Roux, Nigg, Murail, Taira ; à 17 h., Postlude : Lalo, Gounod, Verdi, Massenet, Puccini ; 18 h. 5, Kiosque ; 18 h. 15, Saison lyrique... « Siegfried » (Wagner), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Patane, avec J. Cox, R. Knie, F. Mazura (en direct de la salle Pleyel) ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

Vendredi 30 juin

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Sport : Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Réponse à tout ; 16 h. 15, Sport : Tour de France cycliste (deuxième étape) ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, Soirée franco-allemande, dramatique : Quand le vent vient de l'Ouest on n'entend pas les coups de feu, de H. Martin et S. Strubel.

Intrigue policière à fondements psychologiques : une équipe de tournage à huis clos sur une île doit affronter de mystérieux dangers.

21 h. 35, Variétés ; 22 h. 20, Ballet : Adagio Hammerklavier (chorégraphie de Hans van Manen, pour six danseurs, sur une musique de Beethoven) ; 22 h. 50, Actualités allemandes.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : Le cœur au ventre ; 16 h., Aujourd'hui magazine : La Belgique ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 40, Série : Docteur Erika Werner (cinquième épisode).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Y a-t-il une nouvelle science-fiction ?).

Avec MM. *J. Goimard* (l'Année de la science-fiction) ; *G. Klein* (Ce qui vient des profondeurs) ; *M. Polac* (le Q.I. ou le roman d'un surdoué) ; *J. Sternberg* (Futurs sans avenir) ; *P. Curval* (Futur au présent), *et R. Louit.*

22 h. 50, Ciné-Club : Touche pas la femme blanche, de M. Ferreri (1973), avec C. Deneuve, M. Mastroianni, M. Piccoli, P. Noiret, U. Tognazzi, A. Cuny, S. Reggiani, D. Cowl.

Les politiciens américains font appel au général Custer pour mater des Indiens qui sont sortis de leur réserve et occupent le trou des Collines noires.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association francophone d'accueil et de liaison ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : L'Afrique entre la faucille et le marteau... Enquête politique de Christine Ockrent.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Série : Il était une fois... le pouvoir (III. — L'empire du surnaturel), d'E. et P. Verhaeger.

Enquête sur le pouvoir dans les sociétés traditionnelles. Ici les moines du haut plateau du Laddack, au petit Tibet.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (reprise à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La communion au sol ; à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, L'acousmatique pour tous : qui a peur de l'acousmatique, de F. Bayle ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un héros de notre temps », de M. Tosca ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : L'art comme thérapie ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., L'homme ne sera pas seul : Marino Piazzola (dialogues dans Rome), par O. Germain-Thomas et E. Schlegel ; 21 h. 30, Musique de chambre : Haydn, Schumann, Schubert, Boccherini ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens (« la Tosca », de Puccini) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Sur quelques big bands oubliés ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Ziehrer, Strauss, Brahms, Heuberger ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Mirouze, Sauguet ; à 15 h. 32, Musiques d'ailleurs (Suisse romande) : Ballissat, Besançon, Honegger, Zbinden ; à 17 h., Postlude : Landowski, Ancelin, Loucheur ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h. 30, Da capo : Toscanini dirige l'Orchestre philharmonique de New-York... « le Barbier de Séville », ouverture (1929), « l'Italienne à Alger », « Seminaris », ouverture (1936) (Rossini) ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. R. Barschai, avec le pianiste W. Klien : « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Beethoven), « Symphonie n° 9 » (Schubert) ; 23 h. 40, Da capo : « l'Echelle de soie », ouverture (1938), « la Pie voleuse » (1944), ouverture (Rossini) ;

0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

Samedi 1er juillet

CHAINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir : le groupe Salandia ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre.

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (avec Michel Sardou) ; 21 h. 30, Ce soir, l'armée en direct du château de Vincennes.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Variétés étrangères ; 14 h. 35, Les jeux du stade : Tour de France cycliste ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : 1940-1944, ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Dramatique : Pas d'orchidées pour miss Blandish, d'après le roman de J. Hadley Chase, réalisation C. Barma. Avec R. Hossein, J.-M. Proslier, P. Préjean.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 5, Divertissement : Duo sur glace, avec D. Hamyll et G. Kelly ; 23 h., Petite musique de nuit.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse d'allocations familiales : Et nos enfants ? ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : La dernière enquête, de D. Lowell Rich, avec R. Widmark, B. Brickell, H. Darrow, D. Huddleston, H. Beckman, W. Geer, J. Anderson, M. Burns.

Poursuivi par son destin d'enquêteur, le lieutenant Max Brock ne trouve pas dans sa plantation d'orangers la paix qu'il était venu chercher.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... regards sur la science ; 8 h. 30 : 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain : publicité et information ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Perspectives du vingtième siècle : journée Serge Nigg (Boulez, Messiaen, M. Le Roux, M. Philippot, S. Nigg, Webern, Schœnberg) ; Nouvel orchestre philharmonique, dir. M. Soustrot (Webern, Jolivet, Nigg, Scriabine) ; 18 h., « le Tombeau d'Anatole », de S. Mallarmé ;

20 h., Théâtre noir américain : Donner la parole au peuple, par B. Raynaud, avec J. Alpha, T. Bissainthe, R. Liensol ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 (Bernstein, Purcell, Jolas) ; de 9 h. à 2 h., Journée consacrée à Hector Berlioz, par R. Kœring :

9 h. 20, Actualités d'époque (et à 10 h. 47, 12 h. 40, 13 h. 30, 15 h., 16 h. 25, 17 h. 57, 19 h. 57, 20 h. 17, 22 h. 10, 23 h. 2, 1 h. 18) ; 9 h. 25, Hymne aux chemins de fer ; 9 h. 55, La vie du compositeur (et à 13 h. 35, 15 h. 50, 17 h. 54, 20 h. 5, 22 h. 3, 0 h. 10, 1 h. 53) ; 10 h. 5, Les arts en son temps (et à 13 h. 40, 16 h., 19 h. 53, 22 h., 1 h. 15) ; 10 h. 35, Traité d'instrumentation (et à 14 h. 55, 19 h. 30, 22 h. 52) ; 10 h. 50, Béatrice et Bénédict ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 50, « la Nonne sanglante » ;

13 h. 45, « Roméo et Juliette » (et à 20 h. 20) ; 14 h., En direct du grand auditorium, avec J.-L. Gil (orgue) et F. Clidat (piano) (et à 16 h. 5) ; 14 h. 30, Discothèque 78, la critique des auditeurs ; 15 h. 10, En direct du studio 118, récital des jeunes solistes K. Broadway et R. Markham (Czerny, Liszt, Alkan) ; 16 h. 35, David Cairns parle de Berlioz ; 18 h., « la Prise de Troie » ;

20 h. 30, Reconstitution d'un concert de l'époque : concert au Conservatoire de musique, « la Vestale » (Puccini), extraits des « France-juges » et des « Ruines d'Athènes » ; 23 h. 5, Berlioz à Hollywood : pour quelques Berlioz de plus ; 0 h. 20, Le maître, c'est le maître ; 1 h. 20, A part Berlioz, par E. Pistorio.

Dimanche 2 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Le Grand Prix de France automobile ; 14 h. 30, Série : Section contre-enquête ; 15 h. 20, Tiercé ; 15 h. 35, Grand Prix de France automobile (suite) ; 16 h., Tour de France cycliste.

17 h. 30, La conquête de l'Ouest (n° 1 : La famille Mucahan) ; 19 h. 15, Les animaux du monde : Les prédateurs.

20 h. 30, FILM : OPERATION SAN GENNARO, de D. Risi (1966), avec N. Manfredi, S. Berger, H. Guardino, C. Auger, Toto, M. Adorf.

Une Américaine et son complice, venus à Naples pour s'emparer du trésor de San Gennaro, reçoivent l'aide — fantaisiste — de minables truands locaux.

22 h. 15, La leçon de musique : naissance d'un orchestre.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 1, de Brahms ; 15 h., Série : Super Jaimie ; 15 h. 50, Cirque du monde ; 16 h. 40, La Goélette d'or ; 17 h. 10, Sports ; 18 h., Ce jour-là, j'en témoigne : Paris libéré.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 35, Magazine zig-zag, de T. Wehn Damish : Les dernières années de Cézanne, réal. P. Desfons.

Lire notre article page 11.

22 h. 50, Petite musique de nuit : Quatuor bulgare (Schubert).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Il était une fois... le pouvoir (L'empire du surnaturel, reprise de l'émission du 30 juin) ; 17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval, mon ami : Gauchos pamperos ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Lassie, chien fidèle (n° 1) ; 20 h. 5, Transversales : la principauté de Salun.

20 h. 30, Médecines sauvages : l'agriculture biologique.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 35, L'homme en question : Jack Lang.

Contesté par les uns, adulé par les autres, Jack Lang suscite comme à plaisir la controverse. Après avoir créé et présidé le Festival mondial du Théâtre de Nancy, puis dirigé le Théâtre de Chaillot, il s'est lancé, comme conseiller de Paris, dans la bataille des Halles et va animer, auprès de F. Mitterrand, la campagne du P.S. pour les élections au Parlement européen.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : PRIX DE BEAUTE, d'A. Génina (1930), avec L. Brooks, G. Charlia, J. Bradin, H. Bandini, A. Nicolle, G. Jacquet. (N.)

Une dactylo parisienne remporte le titre de Miss Europe dans un concours international de beauté. Elle se laisse griser par la fausse gloire et le luxe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h. et 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h., La Comédie-Française présente : « les Femmes savantes », de Molière, avec F. Chaumette, D. Gence, L. Arbessier ; 16 h. 5, Concert, par l'Orchestre et les Chœurs de la Radio hollandaise, dir. K. Montgomery : Britten, Diepenbrock, Saint-Saëns ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie... Daniel Blanchard et Paul Gichakosky-Laurens ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Cafetin de Buenos-Aires », par E. Veron et J.-L. Rivière ; 23 h., Black and blue ; 23 h., Poésie... Godofredo Iommi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique (Offenbach, Poulenc, Chabrier, Ibert) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra (Scarlatti, Franck, Victoria) ; 12 h., Des notes sur la guitare (le Japon) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Opéra bouffon : « les Fiançailles au couvent » (Prokofiev) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour trompette », de Jolivet ; 17 h., Le concert égoïste de Jean-Louis Thanin (Mozart, Verdi, Rossini, Ravel, Lully, Couperin) ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert au Conservatoire national, par P. Amoyal (violon) et G. Tacchino (piano) : « Sonate » (Tartini), « Sonate n° 8 » (Beethoven), deux sonates de Franck et Debussy ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : les écrivains et leurs marottes, Max Chaleil ; à 23 h., Groupe expérimental de Bourges ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques (Beethoven, Liszt).

Lundi 3 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes : Acilion et sa bande ; 16 h., Sport : Tour de France cycliste (3e étape) ; 18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : la nouvelle anthologie des volcans (n° 1, Etna, film A. Tazieff) ; 19 h. 10, Jeunes pratique.

20 h. 30, FILM : UN SI DOUX VISAGE, d'O. Preminger (1952), avec R. Mitchum, J. Simmons, K. Tobey, H. Marshall, L. Ames, M. Freeman.

Une jeune fille, cachant une âme noire sous son visage d'ange, s'éprend d'un homme qu'elle entraîne dans ses machinations et dont elle cause la perte.

22 h., Questionnaire, par J.-L. Servan-Schreiber, avec M. G. Trigano.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Série : Police story ; 15 h., Sports ; 16 h., Journée britannique ; 18 h., Spécial jeunesse ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Divertissement anglais : la télévision d'ailleurs (« Daine Allen en liberté », « Les bons vieux jours »).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 55, Top club : Les rendez-vous de juillet.

22 h. 10, Lire, c'est vivre : Madame Bovary, de G. Flaubert, réal. J. Cazenave.

23 h. 20, Petite musique de nuit.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Mouvement fédéraliste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : TRAIN D'ENFER, de G. Grangier (1965), avec J. Marais, M. Meil, H. Vernon, L. Lara, A. Gagnard.

Un agent de la D.S.T. s'infiltre dans une organisation qui veut déclencher une catastrophe mondiale. Une belle espionne le surveille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Godofredo Iommi (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « L'après-guerre - naissance de la France moderne », de Paul-Marie de La Gorce, avec MM. P. Messmer, M. Schuman ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h., Un livre, des voix : « l'Enragé », de D. Rolin ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi... ; 17 h. 32, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : la chapelle Saint-Marc ; 18 h. 30, Feuilleton : « la guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Tambour de soie », nô japonais, de Zéami, réal. A. Dave ; « Histoire de parler ou la naissance du silence », de C. Guerineau (redif.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, les paroles de Jésus ou l'Evangile selon Thomas, par C. Mettra et M. Cazenaves ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le reggae, par C. Wood, G. Nunes et M.-P. Perraut.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : revue des modes musicales ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : tout Duke ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Boieldieu, Ketelbey, Gabaye, du Muy ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Verdi, Poulenc, Britten, Messiaen ; à 15 h. 32, Portrait de J.-Y. Bosseur ; 17 h., Postlude : Debussy, Hindemith, Martin, Ohana ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Vingt et unième concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : B. Gigli ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Orchestre national de France, dir. Gerd Albrecht, J. Suk (violon) ; ouverture du carnaval (Dvorak), concerto pour violon, de Martinu, la Sinfonietta de Janacek ; les écrivains et leur marotte, de Berlioz ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe.

Les écrans francophones

Lundi 26 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *les Dents du diable*, film de N. Ray.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 21 h., *la Vie à l'envers*, film de S. Jessua.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *les Indifférents* (théâtre) ; 21 h., La vie et l'œuvre d'Odilon-Jean Périer.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Je chante ; 20 h. 15, Et si c'était vous ; 20 h. 50, Le Jura tel qu'il est ; 21 h. 45, Spécial Citizen's Band.

Mardi 27 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Vipère au poing*, film de P. Cardinal.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., *la Planète des singes* ; 21 h., *l'Appel de la forêt*, film de Ken Annakin.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les sentiers du monde ; 21 h. 5, Commissariat spécial K 1.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Je chante ; 20 h. 15, Les Folles Offenbach.

Mercredi 28 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *la Rançon du bonheur*, film de G. Ratoff.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Un amant dans le grenier*, film de J. Shaftel.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Cinq Femmes en danger ; 21 h. 5, Jeux sans frontières. - R.T. bis, 19 h. 55, *l'Ennemi public*, film de W. A. Wellman.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jeux sans frontières ; 21 h. 25, Histoire de l'aviation.

Jeudi 29 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., les Incorruptibles ; 21 h., *le Pacha*, film de G. Lautner.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Fort Utah*, film de L. Selander.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, La trogne, de S. Leroy - R.T. bis, 20 h. 45, Festival de la chanson française 78.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Le poids de l'uniforme ; 21 h. 15, La corde au cou ; 22 h. 10, L'antenne est à vous.

Vendredi 30 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *la Marche sur la Drina*, film de Z. Mitrovic.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *Trop petit, mon ami*, film d'E. Matalon.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le prisonnier ; 20 h. 45, A suivre ; 22 h., *Au fil du temps*, film de W. Wenders - R.T. bis, 19 h. 55, Requiem pour un talent ; 20 h. 35, Festival de la chanson française 1978.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Je chante ; 20 h. 20, *les Pétroleuses*, film de C. Jaque ; 21 h. 50, Vladimir Maïakovski.

Samedi 1er juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *Copie conforme*, film de J. Dréville.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *l'Affaire Mattei*, film de F. Rosi.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 30, Howard Hughes - R.T. bis, 19 h. 55 : Acadie ; 20 h. 50, Festival international de la chanson française.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 35, A vos lettres ; 20 h. 20, Sylvie Vartan au palais des congrès ; 21 h. 15, Howard Hughes.

Dimanche 2 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *Milady*, film de F. Leterrier.

TELE MONTE-CARLO : 20 h. 10, L'homme de fer ; 21 h., *Eve et le Serpent*, film de C.F. Tavano.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Variétés ; 21 h., Jacquou le croquant.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Jean-Jacques Rousseau ; 22 h. 45, Vespérales.

Lundi 3 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer, Milord ; 21 h., *Fusil chargé*, film de C. Lombardini.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 20 h. 55, Le bulle ; 21 h. 10, *Malombra*, film de M. Soldati.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A l'occasion du cinquième anniversaire de la création : Les petits enfants du siècle.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 30, La ligne de démarcation ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Sinatra et Friends.

RADIO-TELEVISION

Samedi 24 juin

CHAINE I : TF 1

19 h. 50, Coupe du monde de football (en direct).

20 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h. 55, Coupe du monde de football (deuxième mi-temps) ; 22 h., Série américaine : Starsky et Hutch ; 23 h., Les comiques associés.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Le grand échiquier, de J. Chancel.

Herbert von Karajan et l'Orchestre philharmonique de Berlin, avec E. Tabarly, L. Schwartzenberg, E. Heath, M. Freni, G. Mathieu, etc.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm américain : Un juge pas comme les autres, de D. L. Rich, sur un scénario de D. Shaw, R. Levinson et W. Link. Avec B. Davis, J. Randolph, D. McLure.

Jake Wyler et Quint, deux ex-forçats, ont été confiés à la garde du juge Meredith, qui a ouvert une agence de police privée. Apprenant par Wyler que sa femme le trompe avec le joueur de tennis Frank Morrison, Robert Dodd a un malaise, et on le retrouve pendu à l'hôpital. Suicide ou meurtre ?

FRANCE-CULTURE

20 h., « Les Mauvais Coups », de Roger Vailland, avec R. Rimbaud, J. Berto ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, En liaison avec « Le Grand Echiquier » sur Antenne 2... Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan : Verdi, Wagner, Sibelius, Strauss, Moussorgsky, Ravel, Offenbach, Tchaïkovski, Mozart, Leoncavallo, Puccini ; 23 h. 30, France-Musique la nuit : Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit ; 1 h., Sept Continents, de Jules Verne.

Dimanche 25 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Germain-de-Charonne à Paris, préd. Père Michel Quoist.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première (athlétisme et cyclisme).

18 h. 30, Dramatique : Milady, d'après une nouvelle de P. Morand, réal. F. Leterrier. Avec J. Dufilho, Cl. Giraud, J. Martinelli.

20 h. 30, FILM : LES INNOCENTS AUX MAINS SALES, de C. Chabrol (1974), avec R. Schneider, R. Steiger, P. Giusti, J. Rochefort, F. Maistre, P. Santini.

A Saint-Tropez, une jeune femme tente de se débarrasser de son mari, très riche et alcoolique, avec le concours de son amant. La machination se retourne contre elle.

22 h. 30, Emission de l'INA : La leçon de musique. (Naissance d'un orchestre.)

CHAINE II : A 2

11 h. 40, Concert : Prélude et mort d'Ysolde, de R. Wagner, par l'Orch. de Strasbourg, dir. A. Lombard ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ;

19 h. 55, Coupe du monde de football (finale).

21 h. 50, Série : Les légendaires, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot (On dit que je suis une sorcière).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Il était une fois... le pouvoir (la Forteresse des intrigues, reprise de l'émission du 23 juin) ; 17 h. 30, Espace musical : les Goliards, ensemble de musique ancienne ; 18 h. 25, Cheval, mon ami : trotteurs et troïkas ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique (dernier épisode).

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : « la Belle Sabine », réal. R. Saint-Pierre.

20 h. 30, Emission d'art : Tels qu'en eux-mêmes... Dialogue avec Cézanne, de C. Brabant.

21 h. 35, L'homme en question : Alfred Fabre-Luce.

Un libéral giscardien qui aimerait que les hommes sachent enfin « se passer d'orthodoxie ».

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Lon Chaney) : THE BLACK BIRD (L'OISEAU NOIR), de T. Browning (1926), avec L. Chaney, R. Adorée, O. Moore, D. Lloyd. (Muet. N.)

Un apache des bas-fonds londoniens, frère d'un évêque infirme (et dévoué aux malheureux), s'éprend d'une petite artiste dont il veut gagner le cœur.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Pablo Palazuelo (et à 14 h. et 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares (Dvorak) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Dibbouk », de An-Ski, avec J. Eyser, J. Toja, C. Winter ; 16 h. 5, Musique de chambre ; 17 h. 30, Rencontre avec... V. Jankelevitch ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie... Jean Daive et Pablo Palazuelo ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Mundial », par F. Campo et A. Orr ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie... Daniel Blanchard.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Bizet, Grétry, Gounod, Minkus, Lanchbery ; 8 h., Cantate pour le sixième dimanche après la Pentecôte ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare... figures musicales d'Amérique latine : Villa-Lobos, Barrios, Ponce ; 12 h. 40, Opéra-bouffon ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Liederkreis » (Schumann) ; 17 h., Le concert égoïste de J.-L. Thamin ; 19 h., Musiques chorales : Pro cantione antiqua de Londres ; 19 h. 35, Jazz vivant : quatre styles de piano ;

20 h. 30, Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, chœurs de Gachingen et de l'église du Souvenir, direction H. Rilling : Szymanow, Bruckner ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

Lundi 26 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM (L'avenir du futur) : PLANETE INTERDITE, de F. Mac Leod Wilcox (1956), avec W. Pidgeon, A. Francis, L. Nielsen, W. Stevens (rediffusion).

En l'an 2200, une expédition américaine parvient sur la planète Altar 4, où elle trouve un savant et sa fille, survivants d'une autre expédition disparue. D'étranges phénomènes se produisent.

22 h. 5, Débat : Les robots sont-ils parmi nous ?

Avec MM. P. Pardo, directeur des automatismes de la régie Renault ; J. Vertut, chef de la section équipement pour milieux hostiles, au Commissariat à l'énergie atomique (Saclay) ; le professeur P. Rabischong, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, directeur de l'unité de recherches biomécaniques de l'INSERM ; A. Moles, professeur de psychologie sociale à l'université de Strasbourg.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Police story ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... la céramique ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Avant le Tour de France : Il était une fois le Tour.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde de football.

20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Magazine Zigzag, de T. Wehn Damisch : Paris, musée vivant, réal. Y. Gérault.

Il n'y aura jamais assez d'émissions sur l'architecture, et Teri Wehn Damisch nous a habitués à son regard aigu, intelligent. Deux bonnes raisons pour voir cette émission qui parle de notre environnement quotidien.

22 h. 15, Chefs-d'œuvre en péril : la route Jacques-Cœur.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Jules Roy ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : EL CHUNCHO, de D. Damiani (1966), avec G.-M. Volonte, K. Kinski, L. Castel, J. Fernandez, M. Beswick, A. Checchi. (Rediffusion.)

La rencontre, en pleine révolution, d'un bandit mexicain et d'un jeune Américain cynique qui devient son compagnon d'armes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La communion au sol : à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Histoire de la médecine », de M. Lichtethaeler ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Candido ou un rêve fait en Sicile », de L. Sciascia ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : le peintre Paul Delvaux ; 17 h. 32, Robert Casadesus : l'homme et l'artiste ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Une heure avec... Rainer Maria Rilke, avec L. Terzieff, P. de Boysson, C. Aufaure ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : La nation Woodstock... Les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : « Sur quelques big band oubliés » ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Weber, Waldteufel, Thommessen, Khatchaturian ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Boulanger, Tailleferre, Arrieu, Mari, Clostres ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Y. Baudrier ; 17 h., Postlude : Respighi, de Falla, Kabalewsky ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique contemporaine et classique ; 19 h., Jazz time : « Jeu de plages » ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : hommage au ténor B. Gigli ; 20 h. 30, En direct de l'église Sainte-Clotilde, cycle d'orgue... Récital D. Chorzempa : « Quatre fugues, opus 60 » (Schumann) ; « Fantaisie et fugue sur un choral de Bach » (Liszt) ; « Trois pièces » (Franck) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

Mardi 27 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 30, Un, rue Sézame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : le secourisme ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Nobile : les naufragés des glaces.

Lire notre article page 11.

21 h. 25, Variétés : Gilles Vigneault à Paris ; 22 h. 35, Le livre du mois, par J. Ferniot et C. Collange.

Avec MM. C. Jambet (Mircéa Eliade) ; *J. Elleinstein* (Trente Ans de parti, un communiste s'interroge) ; *G. Suffert* (Deux Siècles chez Lucifer) ; *G. Rolin* (l'Anti-Manuel de français) ; *J. Boissonnat* (Des choses cachées depuis la fondation du monde) ; *A. Conte* (le Tunnel) ; *J. Duquesne* (J. Guyon) ; *et Mme J. Alia* (les Années orphelines).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame (les parents) ; 15 h. 5, Série : Police story ; 16 h., Aujourd'hui magazine (Line Renaud) ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le poète Saint Pol-Roux ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Il était une fois le Tour : l'histoire du Tour de France.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : Les marées noires ou le prix du pétrole.

Un document inédit de G. Larriaga et A. Cances, ouvre ces dossiers qui aborderont le drame de la pollution des mers en le reliant aux questions de droit international.

22 h., Débat à Paris et Portsall.

Avec MM. M. Bécam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales ; M. Lemaignan, directeur de la Compagnie française des pétroles ; J. Lelièvre, commandant du pétrolier Batillus ; les commandants Carus et Guillaume ; J. Rouvier, professeur de droit ; M. Legendre, maire de Portsall ; L. Laubier, biologiste ; G. Perhirin, membre des « Amis de la terre » ; Mme Marie-Thérèse Talabardon, hôtelière, et un marin-pêcheur, un goémonier, un ostréiculteur.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Société protectrice des animaux (S.P.A.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : SERVICES SPECIAUX, DIVISION K, de V. Guest (1967), avec S. Boyd, C. Sparv, M. Redgrave, L. McKern, J. Kemp. (N.)

Le directeur d'une fabrique de jouets, chef d'un réseau d'espionnage au service du gouvernement britannique, est aux prises avec les agents d'une organisation adverse.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la communion au sol ; à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; 9 h. 7, Matinée des autres : l'alphabet père ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec le professeur Jean Bernard ; 11 h. 2, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Zoo et le silence de la mer », de Vercors ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : la culture régionale en question ; à 16 h., Match : J. de Lipkowski-R. Pontillon (quelles réalités pour l'Europe ?) ; à 16 h. 25, En direct avec le docteur C. Malhuret ; 17 h. 32, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schiliovitz ; 19 h. 25, Sciences (le darwinisme) ;

20 h., Dialogues : « Labyrinthe de la pensée », avec Cornélius Castoriadis et Marcel Gauchet ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Sur quelques big band oubliés ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : P. Linke, J. Strauss, C. Grell, F. Lehar ; 14 h. 30, Tryptique... Prélude : M. Pignolet de Monteclair, I. Pleyel, Rossini, Stoelzel ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : J. Desprez, B. Marcello, Bach ; 17 h., Postlude : M. Gry, G. Fauré ; 18 h. 2, Musiques magazine : L'actualité des musiques parallèles ; 19 h., Jazz time : « Les Défricheurs » ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h. 30, Echanges internationaux, « Automne styrien 1977 », avec l'Orchestre symphonique de Zagreb et le Big band RTZ : « Les échos II » (I. Kuljeric), « Tehrana » (Malec), « Concerto per archi » (Haubenstock-Ramati), « 54 Kraja » (Detoni) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : presqu'île ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Schmeirer, Barbella, Valentine ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

Mercredi 28 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure : Que faire avec le baccalauréat ? (en collaboration avec « le Monde de l'éducation ») ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 30, Série : L'inspecteur mène l'enquête ; 22 h., Une vie : Maurice Genevoix (n° 2 : Les Vernelles).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Sports : golf ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Il était une fois le Tour.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Cartes sur table (Anouar El Sadate).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : le Rabat-Joie. Scénario et réal. de J. Larriaga, musique de L. Petitgirard, avec C. Piéplu, C. Maurier, R. Villaume.

Il n'arrivait rien à Louis Dupon, boulanger. Et voilà qu'il devient juré. A cause de l'accusé, un certain Duran, son univers éclate.

22 h. 35, Ciné-regards : Objectif cinéma.

Portrait d'un chef décorateur : Kohut Svelko ; André Téchiné tourne les Sœurs Brontë ; *Le prix des lectrices de* Elle *à Marseille.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 3, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la communion au sol : à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste (Messiaen, Nordheim) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Il ne faut pas tirer les oiseaux au repos », de J. Rhys ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h., Les après-midi de France-Culture... La distribution des prix ; à 16 h. 25, En direct, avec C. Malhuret ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schiliovitz ; 19 h. 25, La science en marche (mémoire innée, mémoire acquise) ;

20 h., La musique et les hommes : « Zaïs », de J.-P. Rameau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, *les années hurlantes, par P. Dupont.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Sur quelques big band oubliés ;

13 h. 15, Stereo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Saint-Saens, Fauré, Schmitt ; 15 h. 32, Le concert du mercredi : Orchestre symphonique de Vienne, dir. K. Boehm... « Symphonie n° 2 » (Brahms), « Symphonie concertante » (Mozart) ; 17 h., Postlude : Popartz, Dukas ; 18 h. 2, Musiques magazine : L'actualité des musiques parallèles ; 19 h., Jazz time : « Les hommes du président » ; 19 h. 35, Kiosque ; 20 h., Thèmes variés.

20 h. 30, Entrée de jeu : Vivaldi, Barrière, Frescobaldi, Gabrieli, Geminiani, Forqueray, Aubert, Boccherini ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult) ; 0 h. (mus.).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 16 h., Jacques Chancel reçoit André Van Lysebeth (lundi), Patrick Poivre d'Arvor (mardi), Gérard Vincent (mercredi), Claude Samuel (jeudi), Roger Spinhirni, restaurateur (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Guy des Cars (lundi), Bertrand Gilles (mardi), Simon Nora (mercredi), Nan Aurousseau (jeudi), Bernard Danis (vendredi).

EUROPE 1 : 19 h., Jacques Chirac (le 25).

FRANCE-INTER : 7 h. 45, Bernard Stasi (le 26).

هكذا من الأصل

NDE — 25-26 juin 1978 — Page 13

IO-TELEVISION

ANCE-CULTURE

ANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE

Grandes ondes



RADIO-TELEVISION

OU EN EST LA TÉLÉDISTRIBUTION ?

En donnant au ministre de la culture la responsabilité de la « communication », M. *Giscard d'Estaing* a manifesté son désir que soit enfin définie une politique de l'audiovisuel. Chargé de cette tâche, M. Jean-Philippe Lecat n'a pas encore fait connaître les orientations de son action future. Celles-ci se dessinent pourtant, à mesure que surgissent les problèmes. Il apparait ainsi que le coup d'arrêt donné aux radios « libres » n'exprime pas seulement une position de circonstance, mais bien un choix de principe.

Autant les encouragements de l'État *semblent* prodigués aux moyens de communication centralisés qui accordent la priorité *à la diffusion* (satellites, vidéo-transmission, etc.), autant les instruments *d'une production décentralisée* (radios, câbles) sont délibérément négligés. Il n'était pas sans intérêt, après avoir mis l'accent sur les radios locales, de se demander où en est aujourd'hui la télédistribution, en France et aussi en Belgique, où un projet de loi tend à favoriser la production de programmes locaux.

ZONE D'OMBRE EN FRANCE

LE temps est loin où la télédistribution pouvait apparaître, y compris aux instances supérieures de l'Etat, comme le support technique d'un nouveau réseau de communications audiovisuelles décentralisé. Dans la conception minimale qui prévaut aujourd'hui, les réseaux de télédistribution ne sont conçus que comme de simples relais des émetteurs hertziens de T.D.F. : dans les zones de mauvaise réception, des antennes communautaires captent les ondes et redistribuent par câble images et sons aux récepteurs d'un quartier ou d'une commune. Dans les zones frontalières, de tels réseaux permettent de recevoir les programmes des pays voisins, l'une des caractéristiques du câble étant sa forte capacité de transmission et donc un choix accru pour l'abonné. Si l'on ajoute les antennes d'immeubles, ce sont au total 500 000 foyers qui ne reçoivent pas la télévision avec leur propre antenne et pourraient sans difficulté majeure être reliés à un véritable réseau de télédistribution.

Le temps des expériences

« *Un choix étendu de programmes, c'est-à-dire une large atténuation du monopole d'Etat et aussi la possibilité pour les téléspectateurs d'utiliser eux-mêmes des moyens de communiquer entre eux.* » C'est ainsi que M. Pierre Messmer résumait les avantages de la télédistribution en juillet 1973, lors de l'installation du Haut Conseil national de l'audiovisuel. Le premier ministre venait de désigner sept villes — Cergy-Pontoise, Chamonix, Créteil, Grenoble, Metz, Nice et Rennes — comme terrain d'expériences dont la Société française de télédistribution, filiale des P.T.T. et de l'O.R.T.F., avait pour mission de suivre le déroulement. On choisissait ainsi d'expérimenter avant de réglementer, démarche si peu française qu'elle devait rapidement tourner court. En avril 1975, le gouvernement, invoquant la priorité à donner au téléphone, renversait cette politique et suspendait tout soutien politique et financier aux expériences en cours. Toutes ces villes, sauf Chamonix et Metz, qui le sera en 1980, sont aujourd'hui équipées d'un réseau d'antennes communautaires. Mais seule Grenoble a pu mener une expérience suivie de production locale avec les émissions de la Vidéogazette reçues pendant deux ans par les trois mille logements du quartier de l'Arlequin; mais interrompues en 1975 après le refus de l'Etat de verser les subventions promises. Rennes est le siège du Centre commun d'études de télévision et télécommunications (C.C.E.T.T.), organisme de recherche créé en 1972 par l'O.R.T.F. et les P.T.T., et qui devait, à ce titre, expérimenter tous les services que pouvait rendre la télédistribution, grâce notamment à l'installation d'une voie retour. Si le réseau de base est en place depuis plusieurs années, les raccordements individuels n'ont jamais été effectués. Depuis 1976, en effet, la télédistribution n'est plus inscrite parmi les actions prioritaires au budget du C.C.E.T.T. pour le motif officiel d'absence de réglementation.

Un problème hors de saison

Aujourd'hui, on n'en est plus à discuter de la répartition des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités locales, du financement commercial ou non des télévisions locales, de la participation éventuelle de la presse régionale, de l'indépendance des programmes par rapport aux câblodiffuseurs ou du contenu des émissions. Au cabinet de M. Lecat, on juge totalement « hors de saison » le problème de la télédistribution. Les besoins nouveaux d'expression locale, sur l'existence desquels on manifeste d'ailleurs un certain scepticisme, ne s'expriment, estime-t-on, que dans le domaine radiophonique et ne sauraient de surcroît trouver de réponse que dans le cadre du monopole. Les téléspectateurs devront donc se satisfaire des émissions régionales diffusées par les chaînes nationales et éventuellement de systèmes de vidéotransmission, sur le modèle de l'expérience menée par M. Jean-Charles Edeline dans la région de Clermont-Ferrand, expérience à laquelle le président de la République a publiquement accordé son soutien il y a quelques mois. Il s'agit pour l'instant de faire partir de Paris des programmes produits par la S.F.P. et de les acheminer vers des centres de réception « communautaires » de province, en l'occurrence des salles de cinéma. Décentralisation à la française...

L'important travail de production télévisée mené par l'équipe de Daniel Populus avec les habitants de la Villeneuve de Grenoble a souffert sans doute de devoir se dérouler en milieu expérimental et d'être l'unique référence française. Elle s'inscrivait en outre dans le contexte du début des années 70 où la France découvrait les merveilles des techniques de communication (alors que la télévision locale était depuis longtemps passée dans les mœurs outre-Atlantique) et pensait naïvement qu'elles portaient en germe l'avènement d'une nouvelle vie communautaire et la transformation des rapports sociaux. C'était la belle époque de l'animation locale et de l'intervention sociale appuyées sur des moyens audiovisuels légers qu'on croyait en eux-mêmes libérateurs, révélateurs, générateurs de nouveaux liens. Cet engouement « mc luhanien » est bien retombé. Mais les besoins demeurent, qui se disent aujourd'hui par d'autres voix, aussi différentes que celles des radios « libres » ou de l'opposition organisée demandant *un aménagement du monopole*.

L'utilisation de la téléinformatique

Pour certains, comme M. Jean d'Arcy, membre du Haut Conseil de l'audiovisuel, le besoin d'expression autonome et d'information diversifiée n'est cependant pas l'argument majeur en faveur de la télédistribution, car il peut se satisfaire à moindre coût, au moins partiellement, au moyen des radios. L'avènement de la télédistribution devrait en revanche aller de pair avec l'utilisation intensive de la téléinformatique. Les réseaux câblés pourraient aussi constituer un moyen commode de recevoir dans les agglomérations les émissions venant des satellites de radiodiffusion directe qui apparaîtront dans les années 80.

CLAIRE TRÉAN.

Coups de barre en Belgique

SOIXANTE-CINQ POUR CENT des téléviseurs belges reçoivent par le moyen du câble les quatre programmes nationaux et les émissions des chaînes étrangères captées sur le territoire. Moins dense en milieu rural que dans les villes, *et pratiquement inexistante là où les antennes suffisent*, la télédistribution couvre environ les *quatre cinquièmes du territoire*. Autre preuve de son succès : dix ans après sa mise en service, elle compte aujourd'hui un million huit cent mille abonnés. Un bilan solide et un essaimage qui devraient satisfaire tout le monde. Or la sérénité n'est qu'apparente.

L'usage du câble a donné lieu à une longue guerre économique. Dans ce domaine neuf et dont ils étaient seuls à posséder les clés, les télédistributeurs allaient se révéler les maîtres du jeu. Les dispositions légales ? Qu'importe ! Ayant l'outil en main et par ailleurs à l'abri des sanctions, car nombre d'entre eux défendent les gains des grandes sociétés d'électricité, ils méconnurent, contournèrent ou bafouèrent allégrement les textes. Tous les coups étaient permis : la bataille des prix à l'abonnement, la surenchère, l'installation de réseaux par ordonnance municipale en violation de la propriété privée.

Une quarantaine de sociétés sont regroupées en trois catégories — les privées, les sociétés mixtes, les intercommunales pures — et se partagent le gâteau. Le gâteau ? *Même si elle maintient la TV au* rang des articles de luxe (en plus de la redevance à l'Etat, un abonnement *annuel varie entre 414 et 497 francs français*), la télédistribution ne représente pas vraiment une affaire. Elle est davantage pour les grands électriciens belges une carte de visite.

A gauche et à droite

Le nouveau projet de loi entame-t-il leur pouvoir ? On ne sait trop. Certes il oblige comme avant les télédistributeurs à assurer la qualité des images et à adapter les émetteurs aux récepteurs existant sur le marché. On peut pourtant craindre qu'il ne s'agisse d'une obligation de principe. Même réserve sur la qualité des images. Les sociétés continueraient, sur le plan technique, à être soumises à la surveillance du ministère des P.T.T., mais les réclamations qui lui sont fréquemment adressées sur l'insuffisance des réseaux ont prouvé que ce contrôle était pour le moins débonnaire. Et l'on en est venu à mettre en cause la solidarité entre ingénieurs.

Cependant, si les nouveaux textes se situent dans la ligne des précédents, ils apporteraient deux modifications essentielles. D'une part, l'accès à la télévision locale serait garanti ; mais de l'autre on ferait silence sur les émissions « revêtant un caractère de publicité ». C'est-à-dire que le législateur lâcherait en même temps du lest à gauche et à droite.

A gauche tout d'abord. L'autorisation du télédistributeur et la dérogation à l'arrêté royal de 1966 qui sont nécessaires aux groupes de télévisions locales pour commencer à fonctionner seraient supprimées. Il y a mieux. Les patrons du câble auraient à prévoir un canal en vue de diffuser les émissions ; dès lors celles-ci ne seraient plus tributaires des « blancs » sur les autres chaînes. Il est à noter surtout que pour les programmes le feu vert cesserait d'être donné par les deux ministres de la culture, mais, signe *des temps, il dépendrait du ministre* wallon ou flamand. Un désaccord *existe à ce sujet. C'est* qu'on se heurte ici à un obstacle de taille : Bruxelles. Le différend entre les deux ministères est si profond qu'en ce moment il bloque la réforme.

Coup de barre à droite ensuite. En faisant de la télédistribution un service public, la loi consoliderait les droits des sociétés mais sans ajouter à leurs devoirs. En ne touchant mot de la publicité, elle leur donnerait même des espérances. On le sait, la Belgique est dans ce domaine un cas étonnant. Elle vit le paradoxe d'une interdiction sur les chaînes nationales et de la diffusion de programmes étrangers. Cet illogisme se mue en incohérence lorsqu'un groupe financier belge, la Banque Bruxelles Lambert investit dans une station comme R.T.L. M. Robert Wangermée, directeur de la R.T.B.F. n'a pas manqué de le souligner ces jours-ci. Il a demandé un alignement sur les télévisions voisines et argué, des recettes de la publicité. Aurait-on pris son avis ? Ou les textes refléteraient-ils la tendance, côté flamand, à vouloir une chaîne commerciale ? Ou témoigneraient-ils à l'opposé des intentions du ministre de la culture française, M. Jean-Maurice Dehousse, hostile au matraquage des annonceurs ? Tels quels ils ouvrent la voie à toutes les hypothèses et ils amènent à se reposer la question : le câble au service de qui ?

ÉMILE MARCHAL.

Écouter-voir

● **DOCUMENT : LÉGENDAIRES, ON DIT QUE JE SUIS UNE SORCIÈRE. » Dimanche 25 juin, A 2, 21 h. 50.**

Il fallait un responsable. Aux maladies, aux dartres, aux déceptions. Un jour, Mme T... s'est trouvée investie de pouvoirs diaboliques. Inutile de rationaliser, personne dans le village ne croit aux sorciers et personne ne veut y croire. Mais on ne prend jamais assez de précautions et, depuis ce jour, Mme T... reste seule avec son mari. Ce tableau de la campagne française « mystérieuse » serait passionnant si les interviews étaient moins agressives. A force de jouer sur les mots, de dépister la moindre trace de crainte, on oublie le poids de ces mots.

● **DRAMATIQUE : « LE RABAT-JOIE ». — Mercredi 28 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Au cours d'un été très froid, le boulanger Louis Dupon est appelé à devenir juré. En s'identifiant au prévenu, accusé d'avoir assassiné sa femme et son employé, il perd petit à petit la raison, et l'équilibre familial est menacé. Jean Larriaga, auteur et réalisateur de la dramatique, a traité cette situation avec humour, parfois sur un mode fantastique.

● **ENTRETIEN : « CARTES SUR TABLE », ANOUAR EL SADATE. — Mercredi 28 juin, A 2, 21 h. 30.**

Depuis la visite historique du président Sadate à Jérusalem, les perspectives de paix semblent s'éloigner, et les difficultés économiques de l'Egypte, un moment reléguées au second plan, resurgissent avec acuité. Elles ont pour conséquence la mise en place d'un système politique répressif qui risque de vider de sa substance l'expérience démocratique entreprise depuis la guerre d'octobre 1973. Le président Sadate est à la croisée des chemins. Il vient de publier ses Mémoires, sous le titre : *A la recherche d'une identité.*

● **MAGAZINE : LE NOUVEAU VENDREDI, « L'AFRIQUE ENTRE LA FAUCILLE ET LE MARTEAU ». — Vendredi 30 juin, FR 3, 20 h. 30.**

L'Afrique est devenue aujourd'hui le lieu des affrontements entre grandes puissances masqués sous les querelles tribales et les luttes nationales. Sur cette chasse gardée de l'Occident, l'Union soviétique a pris place à son tour. Selon Christine Ockrent, qui a assuré l'enquête et la réalisation de ce « Nouveau Vendredi », 1974 fut l'année charnière, et l'innovation le recours aux forces cubaines, « *nouveaux centurions du tiers-monde* ». MM. Brzezinski, conseiller du président Carter, Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, David Owen, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne sont parmi les participants à l'émission.

● **THÉATRE : « PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH ». — Samedi 1er juillet, A 2, 20 h. 30.**

Il y a un « cas Hossein ». Voilà un homme de théâtre qui a su s'attacher, à Reims, où il s'est installé avec sa compagnie, un vrai public populaire, sans céder à la tentation du Boulevard ni à celle du didactisme politique, par un travail de qualité, à la fois généreux et exigeant. L'adaptation qu'il a présentée, à l'automne dernier, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin du roman célèbre de Chase en est un nouvel exemple.

Les films de la semaine

● **LES INNOCENTS AUX MAINS SALES, *de Claude Chabrol.* — *Dimanche 25 juin, TF 1, 20 h. 30.***

Le mécanisme bien rodé d'un suspense criminel et le mystère d'une femme capable de haine et de meurtre, puis d'une profonde passion envers celui qu'elle a voulu détruire. Romy Schneider, imprévisible, en constante transformation par ses robes et ses coiffures, est regardée, filmée, dirigée comme Isabelle Huppert dans *Violette Nozière.* Avec ce film « policier », Chabrol atteint, dans la tragédie glacée, à la rigueur d'un Fritz Lang.

● **THE BLACK BIRD, *de Tod Browning.* — *Dimanche 25 juin, FR 3, 22 h. 30.***

Maître de l'étrange — « l'Edgar Poe du cinéma » a-t-on dit — plus que de l'horreur, Tod Browning place Lon Chaney dans une situation amoureuse qui le conduit, comme dans *l'Inconnu*, réalisé ensuite, à un échec. Mais ici le personnage est double : évêque estropié qui représente le Bien, et son frère, bandit célèbre et conquérant qui représente le Mal. Troublant jeu de miroirs où l'acteur réserve des surprises.

● **PLANÈTE INTERDITE, *de Fred McLeod Wilcox.* — *Lundi 26 juin, TF 1, 20 h. 30.***

A la recherche du mystère de la planète Altaïr 4 au XXIIe siècle. Truquages, musique électronique, décors et couleurs contribuent à créer une atmosphère envoûtante et Robby, le robot doué de la parole, eut son heure de gloire. Ce film, modèle du cinéma de science-fiction américain des années 50, apporte l'enchantement d'une grande bande dessinée.

● **EL CHUNCHO, *de Damiano Damiani.* — *Lundi 26 juin, FR 3, 20 h. 30.***

Moins roublard et moins sadique que Sergio Leone, Damiano Damiani, tout en sacrifiant à la mode du western spaghetti, a cherché à développer une fable politique sur le néo-colonialisme. Ses intentions sont restées diffuses. Les performances respectives de Gian-Maria Volonte, Lou Castel et Klaus Kinski donnent pourtant une certaine originalité à ces aventures mexicaines à la sauce italienne.

● **SERVICES SPÉCIAUX, DIVISION K, *de Val Guest.* — *Mardi 27 juin, FR 3, 20 h. 30.***

Film d'espionnage anglais sans effets et gadgets à la James Bond. « Thriller » classique, dans un style qui se soucie du réalisme. Climat d'insécurité et de doute. Pas si mal.

● **LA RÈGLE DU JEU, *de Jean Renoir.* — *Jeudi 29 juin, A 2, 15 heures.***

Des salons parisiens à une partie de chasse en Sologne et une fête costumée dans un château, la danse macabre d'une classe dirigeante qui n'a plus comme seule préoccupation que de sauver les apparences, respecter « la règle du jeu ». Cette comédie sociale sifflée, injuriée en 1939, mutilée puis interdite par la censure, ne devait prendre sa revanche qu'en 1965, après vingt ans de « tournées » dans les ciné-clubs. La narration en plans-séquences, la direction — libre — des acteurs, livrant, à travers un mouvement d'appareil, une phrase, les réactions de leur personnage, ont profondément influencé le cinéma moderne, né avec la « nouvelle vague ».

● **PROFESSION : AVENTURIERS, *de Claude Mulot.* — *Jeudi 29 juin, FR 3, 20 h. 30.***

Un pastiche du film d'aventures à l'américaine dans lequel les cinéphiles pourront relever des « citations » de Josef von Sternberg et John Huston. De joyeuses invraisemblances, un certain rythme et un couple sympathique : Nathalie Delon et Charles Southwood.

● **TOUCHE PAS LA FEMME BLANCHE, *de Marco Ferreri.* — *Vendredi 30 juin, A 2, 22 h. 50.***

Le général Custer, les guerres indiennes et la bataille de Little Big Horn, sur le chantier de démolition des Halles de Baltard. Anachronismes volontaires, gags sarcastiques et violence. Fable sociale, farce tragique sur la fin d'une civilisation (la nôtre), sur la permanence des « grands principes » au nom desquels, de siècle en siècle, on a opprimé, exproprié et tué. Le sous-prolétariat des villes modernes connait le même sort que les Indiens d'Amérique du Nord, un ordre politique transforme Paris comme les gens de Washington ont fait transformer l'Ouest au temps de Custer. La recherche d'un nouveau langage cinématographique qui devait aboutir à *Rêve de singe.*

● **OPÉRATION SAN-GENNARO, *de Dino Risi.* — *Dimanche 2 juillet, TF 1, 20 h. 30.***

L'astuce napolitaine (Nino Manfredi et Toto) bizarrement unie à la technique américaine (Senta Berger et Harry Guardino) dans une histoire de cambriolage qui rappelle *le Pigeon* de Monicelli. Comique de contraste aux effets savoureux. Ce film est passé inaperçu il y a dix ans. Avant qu'on se décide à découvrir Dino Risi en France.

● **PRIX DE BEAUTÉ, *d'Augusto Genina.* — *Dimanche 2 juillet, FR3, 22 h. 30.***

Magnifiée dans l'univers de Pabst (*Loulou, Trois Pages d'un journal*), Louise Brooks vint tourner en France son premier film parlant, sous la direction de l'Italien Augusto Genina qui remplaça René Clair à la réalisation. C'est à la fois l'apogée et la fin du mythe de l'actrice dans une étude sociale où elle devient victime de sa radieuse beauté, transformée qu'elle est en femme-objet, par le spectacle. Un document, malgré les défauts de la technique du son. Louise Brooks reste à jamais inclassable, incomparable et la scène finale est passée à l'histoire du cinéma.

Louise Brooks

● **UN SI DOUX VISAGE, *d'Otto Preminger.* — *Lundi 3 juillet, TF 1, 20 h. 30.***

Un sujet de style « Série Blême » à la mode des années 50. Un personnage de femme ange maléfique qui se rattache à la misogynie hollywoodienne de la même époque. Sur ces schémas de genre, Preminger a construit un récit d'une admirable rigueur et donné une grande ambiguïté à ses personnages, joués par Jean Simmons et Robert Mitchum.

● **TRAIN D'ENFER, *de Gilles Grangier.* — *Lundi 3 juillet, TF 1, 20 h. 30.***

Le film d'espionnage débile à la française On n'y comprend rien mais c'est tourné à Palma-de-Majorque. Réservé aux spectateurs qui aiment bien voir Jean Marais dans un rôle de cascadeur. Il n'a pas grand-chose d'autre à faire.

RADIO-TELEVISION

DEUX ENJEUX POUR UN PROCHE AVENIR

Six mois après leur nomination ou leur reconduction à la tête des sociétés de télévision, les responsables des chaînes nationales sont confrontés à deux problèmes importants dont la solution déterminera pour une large part l'orientation de ce secteur dans les années à venir. Dans les deux cas, en effet, des décisions devront être prises à très court terme si l'on veut éviter une rapide dégradation de la situation. Le premier domaine est celui de la création : rien ne pourra être fait de sérieux sans une augmentation des ressources financières, que celles-ci viennent de la redevance ou de la publicité, et compte tenu du soutien que l'Etat doit continuer d'apporter à la Société française de production, en perpétuelle difficulté. Le second domaine est celui de l'information : le service public appelle le pluralisme si l'on refuse qu'il se confonde avec le monopole politique, et, à cet égard, l'ouverture des rédactions à des journalistes communistes, à laquelle M. Giscard d'Estaing vient de s'engager, serait un signe positif. — T. F.

CRÉATION ET RENTABILITÉ

POUR la première fois depuis plus de douze ans, les hommes placés à la direction des chaînes de télévision ont accompli jusqu'au terme de leur mandat la mission qui leur avait été confiée. Pour la première fois aussi, la plupart de ces hommes restent en poste. C'est une donnée nouvelle et importante, un élément de stabilité que l'on enviait jusqu'ici aux télévisions étrangères, et qui est évidemment le seul moyen de mener une politique de programmes, après une époque où des directions successives, désireuses de réinventer artificiellement la télévision, plaçaient celles-ci en gestation perpétuelle. C'est un fait enfin qui se produit tandis que se poursuit ce que l'on nomme une crise de la création.

Chacun a dit et répété les raisons de cette crise, en a rejeté les responsabilités sur l'évolution de l'instrument, sur l'héritage parfois désastreux de l'ancien O.R.T.F., sur le gigantisme de la machine administrative et le manque de motivation que cela entraîne parfois à la base, en fermant le plus souvent les yeux sur la part des responsabilités incombant aux créateurs, particulièrement à ceux des années 50 et 60 qui ont eu une certaine forme de pouvoir, qui n'ont pas su « casser » les choses, se renouveler, alors que les conditions mêmes de production et de réception de l'image ont complètement changé. Certes, de toute manière, la situation privilégiée du créateur dans les années 50 et 60 aurait disparu : dans toutes les télévisions qui ont atteint un certain stade de développement, la création d'une part s'est restreinte, d'autre part a été placée dans des moules administratifs précis. Mais comme cela s'est fait dans certaines télévisions étrangères, il aurait été possible en France de ne pas descendre au-dessous d'un certain seuil si les changements de comportement du spectateur avaient été mieux perçus par les créateurs et si notamment ceux-ci avaient mieux pris en charge la notion de spectacle.

Les directions actuelles ont, semble-t-il, la volonté de faire en sorte que les structures aident à la création. Le droit à l'imagination et le droit au rêve sont loin d'être perdus. C'est aussi aux créateurs de faire en sorte que ces droits s'imposent de nouveau très fortement.

Mais pour que la télévision puisse garder des ambitions, pour que le climat artistique ne se dégrade plus, il faut aussi que les ressources financières des chaînes se maintiennent. Or le prix des émissions a doublé en quatre ans. L'argent des chaînes provient, on le sait, de la publicité de marque — qui intervient pour un quart dans le budget — et de la redevance, mais la taxe est loin de suivre le coût de la vie et le montant global ne bénéficie plus aujourd'hui de l'apport de milliers et de milliers de nouveaux appareils, le marché français étant pratiquement couvert. Bizarrement, la redevance payée par le téléspectateur est très inférieure aux taxes payées chaque année par celui-ci pour son tabac, son alcool ou tout autre produit dit de taxe. S'il est peut-être difficile aujourd'hui de procéder à une nouvelle augmentation de cette redevance, en revanche il serait possible de réajuster le coût des spots publicitaires et, pour reprendre une suggestion des partis politiques de gauche, d'instituer une taxe sur les industries de la radiodiffusion et de la télévision, par exemple à l'achat de tout appareil de radio et de télévision.

Irréversiblement, la télévision joue désormais avec les notions de rentabilité, d'audience et de rapport commercial. Elle doit cependant respecter un équilibre, un dosage avec la création.

CLAUDE FLÉOUTER.

INFORMATION ET PLURALISME

LA déclaration du président de la République sur l'absence de journalistes communistes au sein des rédactions des journaux télévisés et radiodiffusés a plongé les présidents des chaînes dans la perplexité. M. Giscard d'Estaing a fait savoir, en effet, qu'il s'était « *préoccupé de cette situation* » et qu'il avait demandé aux responsables des sociétés que « *ce problème soit réglé* ». Or aucune démarche particulière n'a, semble-t-il, été faite en ce sens par l'Elysée auprès des dirigeants de la radio et de la télévision, et ceux-ci n'envisagent pas d'engager sur ce sujet une quelconque négociation avec les représentants du parti communiste. De son côté, le parti communiste, dont une délégation vient d'être reçue successivement par les présidents des quatre sociétés nationales de radio et de télévision, s'appuie bien évidemment sur les propos du chef de l'Etat pour renouveler sa requête avec insistance. « *Nous avons posé la question avec d'autant plus de force,* disait-on place du Colonel-Fabien au lendemain de la rencontre avec M. J.-L. Guilland, *que le président de la République avait semblé s'y intéresser* ». Plusieurs journalistes membres du parti communiste ont adressé leur candidature aux responsables de l'information, indique-t-on de même source, et ils attendent que la recommandation du chef de l'Etat soit suivie d'effet. Cependant, le parti communiste prend soin de préciser qu'il ne demande pas un recrutement sur critère politique. « *Ce n'est pas sur présentation de la carte du parti qu'on doit embaucher,* affirme-t-il, *mais sur la base d'une compétence professionnelle.* »

La carte du parti

Il n'est donc pas question — comme cela a pu se faire en d'autres temps — de fixer une *sorte de quota* qui imposerait la présence d'un nombre donné de journalistes communistes aux côtés de journalistes d'autres tendances. Une solution de ce type est également exclue d'avance par les dirigeants des chaînes. « *Nous engageons les journalistes d'après leur carte professionnelle, non d'après leur carte de parti* », déclare-t-on sur TF 1. « *Seule entre en jeu la qualification professionnelle* », dit-on sur A 2, « *la carte du P.C. n'entraîne aucun blocage, mais elle ne crée pas un droit de priorité* ». Cependant, le rejet — justifié — d'une telle procédure ne doit pas avoir pour conséquence le refus pur et simple de la revendication formulée par le parti communiste.

Sur le principe, il est vrai, tout le monde est d'accord. On le confirme en termes presque identiques sur les trois chaînes de télévision. « *Il n'y a jamais eu d'ostracisme* » ; « *Il n'y a jamais eu et il n'y aura pas de chasse aux sorcières* » ; « *Il n'y a pas d'exclusive contre qui que ce soit* ». Pourtant, on souligne que l'éventail des opinions est extrêmement large dans les rédactions, que certains journalistes « *ne sont pas très éloignés des thèses du P.C.* » ou « *sont proches de la sensibilité communiste* » et qu'au demeurant les appartenances politiques de chacun ne sont pas connues.

Inversons toutefois le raisonnement, ses limites apparaissent aussitôt : car, s'il y avait des journalistes communistes, cela se saurait, sinon dans le public, au moins dans les milieux spécialisés ; après tout, nul n'ignore les noms des réalisateurs communistes, qui ne sont pas les moins célèbres. C'est précisément là qu'est le problème, répond-on. Qu'un homme de création soit membre du P.C., peu importe, c'est même la preuve du libéralisme qui règne à la télévision ; mais un homme d'information ne saurait, sans trahir sa mission, être lié à un parti, surtout s'agissant du P.C., qui impose une stricte discipline d'action et de pensée. Que les journalistes des chaînes nationales aient, comme tous les citoyens, leurs préférences politiques, *ajoute-t-on,* c'est l'évidence même, mais ils ne les affichent pas ouvertement, ne sont qu'exceptionnellement adhérents à une formation politique et, même lorsqu'ils le sont (c'était le cas de M. Michel Péricard, directeur de l'information de Radio-France et membre du R.P.R.), ils savent se comporter autrement qu'en partisans, ce dont les communistes seraient incapables.

Cette argumentation est bien souvent un prétexte — le choix des journalistes des nouvelles sociétés s'était fait, en 1974, tout le monde le sait, M. Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, tout le premier, à partir de considérations politiques, — mais elle traduit une impression largement répandue.

Il appartient pour une part aux communistes eux-mêmes de la dissiper. Lorsqu'ils participent à des débats télévisés, il est vrai qu'ils se manifestent uniquement comme porte-parole de leur parti et accréditent ainsi l'idée qu'ils ne sont pas, ne peuvent pas être, des journalistes comme les autres. On ne les voit qu'à travers l'image de *l'Humanité,* c'est-à-dire d'un quotidien de parti. Peut-on concevoir que la télévision accueille des journalistes membres du P.C. qui s'expriment autrement que dans *l'Humanité* ? Il en existe dans des journaux non communistes, on ne voit pas pourquoi il ne s'en trouverait pas dans les rédactions des grands moyens audiovisuels. L'expérience vaut d'être tentée.

THOMAS FERENCZI.

Une aventure à la Jules Verne

SEPT SEMAINES SUR LA BANQUISE

UN ingénieur italien, le général Nobile, Umberto Nobile, un pionnier, le premier à survoler le pôle Nord en 1926. Nouvelle tentative deux ans plus tard : son dirigeable, Italia, *s'écrase sur la banquise le 25 mai. Il y avait seize hommes à bord. Un événement qui fit sensation à l'époque, suscitant une émotion considérable. Une aventure à la Jules Verne, la prestigieuse histoire d'un sauvetage, un film de montage signé Daniel Costelle, merveille d'émotion, de rythme et de suspense. Un grand moment de télévision.*

C'est à Moscou — il travaillait à son Histoire de l'aviation *— que Costelle est tombé par hasard sur un vieux film de 1928,* l'Exploit dans les glaces, *des frères Vassiliev, un film muet sur cette étonnante affaire. Une mine de documents. Restait à trouver des témoignages. Il se renseigne. Nobile est mort, lui dit-on, mort et enterré depuis... on ne sait pas au juste, six mois... des années peut-être... Et soudain, au détour d'une conversation, la surprise : il était toujours là, bien vivant, il habite Rome. On le verra à son bureau, un vieux monsieur charmant, entouré d'objets-souvenirs.*

Souvenirs d'une enfance modeste à Naples. Don des maths. Bonnes études. Ingénieur. Directeur de l'établissement militaire des constructions aéronautiques de Rome. Un fervent amateur de Cinq semaines en ballon *ne rêvant que de voyages et d'explorations. Premier départ pour le pôle, survolé enfin le 12 mai 1926 en dirigeable semi-rigide avec le Norvégien Amundsen. Retour en fanfare ; querelle d'intérêts, brouille.*

Une croix bénie par le pape

Nobile, alors, décide de tenter à nouveau l'aventure. Seul. Et c'est le second départ, le pôle est atteint le 24 mai 1928. On y jette une croix bénie par le pape, on s'éloigne dans l'intention d'y revenir le lendemain. Des vents violents, des vents contraires, obligent l'aéronef à regagner sa base. Chemin faisant, il s'écrase au nord-est du Spitzberg. La nacelle se plaque au sol et l'enveloppe s'envole, emportant six hommes qu'on ne reverra jamais. Un septième est éjecté et meurt sur le coup. Dans la bourrasque, les neuf autres, dont deux blessés graves, aménagent un campement de fortune autour d'une petite tente rouge bientôt célèbre et d'un poste de radio qui leur donne des nouvelles de partout, du monde entier, sans que personne dans ce monde capte leur appel.

A partir de là, mieux vaut se taire, ce serait un crime de raconter la suite. Mieux vaut la tenir à l'écran de la bouche de Nobile et d'un autre survivant de la catastrophe, l'amiral Alfredo Viglieri, un grand bel homme plein d'humour retiré à Monte-Carlo.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Mardi 27 juin, TF1, 20 h. 30.

EXPRESSIONS LOCALES

APRES le vote du Sénat, la loi précisant les sanctions pour infraction au monopole va entrer prochainement en vigueur. Cela n'empêche pas la naissance de nouvelles radios libres, dont certaines sont soutenues ouvertement par le parti socialiste. A Massy (Essonne), c'est la section locale du Mouvement de la jeunesse socialiste qui lance Radio-Massipal. A Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), le maire, sénateur socialiste, cautionne Radio-95. Au même moment, le parti communiste se défend de vouloir créer des radios « municipales ». « Les radios locales seront pluralistes ou ne seront pas », affirme « l'Humanité », tandis que le mensuel « la Nouvelle Critique » leur consacre un dossier sous le titre « Libérer les images et les sons ». Un projet a été mis au point à Montreuil, mais le P.C., à la différence du P.S., ne s'est pas associé à la création de radios pirates.

Dans l'Essonne

« Il n'y a pas de raison pour qu'on laisse les marginaux prendre tous les risques puisque l'on est d'accord. » *Les animateurs de Radio-Massipal, station évidemment clandestine qui émet à Massy (Essonne) et dans ses environs immédiats, sont tous militants de la section du Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.)* (le Monde *du 10 juin). Soutenus sans réserve par leurs aînés du P.S. local — le maire de Massy, M. Claude Germon, est membre du comité directeur du P.S., — ils sont conscients du caractère exemplaire de leur initiative, du précédent qu'elle constitue dans un domaine où les positions politiques restent encore assez confuses. Mieux, ils les revendiquent. Leur projet a pour vocation essentielle de s'attacher à l'information locale, à la vie associative, de rendre des services. Car, dans cette région où une forte urbanisation s'est greffée artificiellement sur une structure urbaine et sociale plus ancienne, le besoin d'expression est particulièrement intense. C'est bien pour cela que Radio-Massipal, ainsi présentée, a fait immédiatement l'unanimité en sa faveur.* « Nous ne sommes pas spécialement techniciens, *reconnaissent ses animateurs,* mais il n'y a pas trop besoin de connaître l'électronique. » *Un émetteur bricolé jusqu'à l'ultime seconde, une antenne au bout d'un manche à balai passé à travers la fenêtre et tenu à bout de bras, une table d'enregistrement limitée à un modeste appareil de mixage, un magnétophone à cassette et un électrophone : les premières émissions se sont déroulées dans une joyeuse désorganisation. Avec du matériel dont le coût n'excède pas 10 000 F.*

Aujourd'hui, Radio-Massipal semble décidée à tout faire pour subsister. En commençant par se mettre dans la mesure du possible à l'abri de toute répression. Il lui faut ensuite abandonner ce style d'improvisation confuse, ce ton de collégiens en liberté, pour être admis comme cet informateur local dont la population est assurément demandeur. — (Corresp.)

Dans le Val-d'Oise

Radio 95 a émis, pour la première fois, cette semaine, à Villiers-le-Bel, de 20 h. à 24 h. Plusieurs villes et quartiers de l'est du Val-d'Oise ont ainsi été touchés. Cette radio s'est constituée à partir d'un collectif d'une dizaine de personnes, et a bénéficié du soutien du sénateur socialiste M. Louis Perrein, maire de la localité. Radio 95, qui est affiliée à la Fédération nationale des radios libres, a décidé d'« *affronter la répression qui s'abat sur les radios libres* ». Malgré les voitures de police qui patrouillaient, et le brouillage qui obligeait à changer souvent de fréquence, les animateurs de Radio 95 ont pu émettre de façon satisfaisante avec un appareil de 200 watts.

Dès cette première émission, et au-delà de la situation actuelle des radios pirates, ce sont les problèmes de la liberté des ondes qui ont été par deux fois abordés : d'une part, dans une conversation entre M. Perrein, les animateurs de Radio 95 et les journalistes, où les positions du parti socialiste ont été débattues ; d'autre part, dans une *discussion transmise en direct* sur l'antenne, à laquelle participaient des militants locaux, des animateurs de Radio 93 (dont le matériel a été saisi le 17 juin) et des auditeurs.

Les radios libres doivent-elles être « *un service public pour le plus grand nombre* » dont la création nécessiterait « *éventuellement une autorisation de l'Etat* », comme le souhaite M. Perrein, ou un moyen d'information dont le lancement, ouvert à tous, se limiterait, comme celui d'un journal, à une simple communication au parquet ? Faut-il craindre de favoriser la contagion : « l'exemple italien », ou bien est-ce « un risque à tenter » ?

A minuit, il apparaissait que la première émission de Radio 95 avait été un succès, et l'ampleur des appels faisait apparaître que les saisies et les amendes ne sauraient endiguer le mouvement.

Sur une chanson de Bobby Lapointe

MOTIF : CÉZANNE



Nature morte à l'Amour en plâtre.

COMMENT faire passer la peinture à travers le petit écran, pas seulement des images, mais aussi le discours nécessaire à la lecture de ces images, pour un public qui n'est pas celui des musées et des expositions. Faire passer, c'est-à-dire ne pas sombrer dans l'ésotérisme ou le discours soporifique, sans déformer, sans user d'étonnantes schématisations, sans brader la marchandise...

Le *Cézanne* de Teri Wehn Damisch et Pierre Desfons y réussit. C'est miracle. Connaissant le style de leurs émissions, on pouvait pourtant craindre un peu pour Cézanne, dont l'histoire n'a rien de spectaculaire, dont l'œuvre non plus ne se donne pas en spectacle. Pourtant spectacle il y a (et on ne s'ennuie pas une seconde), mais il y a aussi présence de la peinture, de la peinture qui n'est pas chose morte ni embaumée.

Cela commence (et finit) sur une chanson de Bobby Lapointe *(la Peinture à l'huile...* évidemment), part à toute vapeur sur la cour d'une école provençale fin de siècle et sur les promesses d'amitié éternelle de deux gosses en tablier noir — Cézanne et Zola. Puis s'installe à l'intérieur de *la classe,* avec l'instituteur annonçant qu'aujourd'hui on allait parler de... de qui ? levez le doigt... Paul Cézanne. Très bien, Paul Cézanne qui a peint de très belles choses. Où ça ? A Aix. Oui. Mais qui n'a pas été compris dans sa ville natale. Qui a peint des pommes. Des pommes qui sont plus que des pommes, des pommes à peindre, et pas à croquer.

La leçon de l'instituteur, que nous retrouverons à plusieurs reprises, sera relayée par le discours savant d'Hubert Damisch enfermé dans le cadre doré d'un tableau, assis derrière un bureau couvert de livres et de notes. Deux modes d'approches, le ton de l'humour, une désacralisation de l'art qui risque de faire grimacer les esthètes. A tort. Car, progressivement, s'impose une analyse serrée des peintures en regard des lieux où a travaillé Cézanne, des objets, des paysages et des hommes qu'il a peints.

Reconstitutions — Desfons adore ça — du tableau *Les Joueurs de cartes* (qui échangent des reproductions et non des piques ou des cœurs), ou encore des *Baigneurs* et *Baigneuses*, en posant la nudité du corps comme « motif » à filmer et non objet à désirer. Reconstitution, celle-ci ancienne et bien entretenue, des piles de pommes, des drapés, des pots et des crânes, dans l'atelier. Parcours enfin du paysage — de ce qu'il en reste — en compagnie de trois personnages qui promènent cône, sphère et cylindre à armature de bois. Voilà pour les données du spectacle, qui, soutenu par des arrangements musicaux très colorés, fait passer un commentaire rigoureux qui met en place les éléments du projet cézannien, le « *Je vous dois la vérité en peinture, et je vous la dirai* ». De l'attention à l'objet et de « *l'œil qui devient concentrique à force de regarder* », de la couleur dissociée du dessin et du vide blanc, du contour, lieu où une forme finit, où une autre commence, du dessin comme frontière, du dessin appartenant à l'objet et au fond, du halo, de la géométrie dissimulée, de l'espace, d'un ordre caché, contre un désordre imposé — le V, signal de la fondation Vasarely, contre une lointaine montagne Sainte-Victoire, vue de l'autoroute... Ce « *Motif : Cézanne* » ne manque décidément jamais d'humour.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « Zigzag », dimanche 2 juillet, A 2, 21 h. 35.

25-26 juin 1978 — Page 11

TELEVISION

SIONS LOCALES

ssonne

Val-d'Oise

Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. Poperen approuve la « contribution » des proches du premier secrétaire

A la suite de la publication de la « contribution » signée par trente dirigeants du P.S. proches de M. François Mitterrand (*le Monde* du 23 juin), M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., a adressé à l'un des principaux signataires, M. Louis Mermaz, lui aussi membre du secrétariat du P.S., une lettre dans laquelle il écrit notamment :

« *On pourrait certes (on peut toujours !) discuter telle ou telle formulation ; mais, tel qu'il est, ce document pose excellemment les termes du choix qui est celui du parti socialiste français aujourd'hui, et dont vous marquez, à juste titre, les implications pour l'évolution de l'ensemble du socialisme européen.*

» *En premier lieu, le parti socialiste ne devra, en aucune façon, se laisser détourner, par des considérations subalternes ou des sollicitations publicitaires, de ce qui est l'essentiel, c'est-à-dire une décision politique, une décision d'orientation, qui l'engagera durablement. En second lieu, ce parti, qui s'est rassemblé pour être le principal instrument politique de la lutte pour le passage au socialisme, et fort des résultats obtenus en sept ans, persévérera dans ses efforts pour l'union du monde du travail et repoussera les multiples tentatives qui, comme chaque fois que le chemin est plus difficile, se conjuguent pour l'inciter à changer de cap.*

» *Ces idées sont celles qu'avec d'autres militantes et militants je défends depuis des années : je ressens donc votre prise de position comme un signe des évolution actuellement perceptibles au sein du parti socialiste. J'y vois une preuve de plus que, dans sa grande majorité, le parti socialiste souhaite confirmer et préciser son orientation à gauche, son orientation de classe. (...)*

» *Ce qui importe maintenant, c'est que votre initiative soit une occasion, pour cette majorité-là, la majorité réelle du parti, de se retrouver et de s'exprimer, sans équivoque ni confusion, mais aussi sans exclusive ni a priori : surmontant des clivages hérités d'expériences anciennes ou plus récentes, dépassant les particularismes qui furent ceux du premier âge du parti, tous ceux, militants nouveaux ou moins nouveaux, qui se reconnaissent dans les idées formulées par le texte du 21 juin, peuvent et doivent s'unir pour être ensemble, avec François Mitterrand, la majorité du parti qui corresponde à l'étape nouvelle où vient d'entrer le parti socialiste, où entre la gauche française. (...)* »

» *C'est dans cet esprit que, pour ma part, je souhaite que vous receviez mon approbation au texte que vous avez élaboré.* »

A L'OCCASION DE SON XIIe COLLOQUE

Le CERES amorce un réexamen de certaines de ses analyses

Le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste (CERES), qui rassemble, au sein du P.S., les militants minoritaires, tient samedi 24 et dimanche 25 juin, à Evry, son douzième colloque national.

A cette occasion, la direction nationale du CERES entend laisser une grande liberté d'expression à ceux qui ont des critiques à émettre aussi bien sur le fonctionnement de la minorité que sur un certain nombre de ses thèmes et de ses analyses.

Le CERES n'est pas à proprement parler une organisation, bien que la direction du P.S. lui reproche régulièrement d'être « un parti dans le parti ». Ses animateurs, ses « chefs historiques » — MM. Chevènement, député de Belfort, et Motchane, puis MM. Sarre et Charzat, — expliquent qu'il s'agit d'une « ligne politique ». De ce fait, quiconque exprime des désaccords avec cette « ligne politique » définie par les dirigeants cesse d'appartenir au CERES. Bien que la minorité du P.S. ait connu depuis plusieurs années diverses difficultés internes elles n'ont jamais pu se concrétiser par un débat. Elles aboutissaient à la mise sur la touche des contestataires.

D'autant qu'à la notion de « ligne politique » les dirigeants du CERES ajoutent le recours à certaines formes d'intimidation des « dissidents » qui évoquent plus la tradition communiste que la tradition social-démocrate. Lorsque le CERES avait eu, il y a quelques années, des difficultés avec les étudiants socialistes, M. Didier Motchane avait demandé aux contestataires de signer une « reddition idéologique ». Plus récemment, M. Georges Sarre, accompagné de Mme Edwige Avice, s'est rendu dans la fédération des Yvelines pour instruire, devant les responsables locaux du CERES, le « procès » de M. Gérard Desseigne, accusé d'avoir publié, dans *le Monde* daté 4-5 juin, un article qui critiquait certains aspects de la politique défendue par le courant.

L'annonce par les animateurs du CERES qu'un débat allait s'engager au sein de la tendance n'est donc pas passée inaperçue, et un certain nombre de membres de la minorité ont le projet de saisir l'occasion du douzième colloque pour faire avancer diverses idées. Des évolutions sont déjà perceptibles dans les « prérapports » élaborés en vue de ces assises, même si, dans son rapport introductif, M. Jean-Pierre Chevènement invite ses amis à réfléchir sur l'échec électoral de la gauche « *par souci d'hygiène intellectuelle* ».

L'échec du 19 mars

L'échec du 19 mars ne remet-il pas en effet en cause la stratégie du CERES ? Dans un rapport sur le P.S., M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, écrit : « *Nous avions cru qu'il suffisait qu'une voix — la nôtre — s'exprime à la charnière des deux grands partis, qu'une stratégie — celle d'Epinay, l'union autour d'un programme commun dont l'application ouvrirait un processus posant implicitement le problème de la transition au socialisme — existe et se développe, même si elle n'était conçue dans toutes ses dimensions et vraiment acceptée que par nous, pour que,* invitus invitam, *stalinisme et social-démocratie convergent vers le socialisme. Le plus surprenant est que nous avons failli y réussir.* »

L'expérience historique ayant révélé les insuffisances d'une telle attitude, M. Guidoni explique que la stratégie de passage au socialisme doit être consciemment assumée par le P.S. Il rappelle que le CERES ne saurait concevoir de mener son action hors du P.S., sauf si celui-ci « *venait à disparaître ou à se trahir au point d'être méconnaissable* ». Il ajoute : « *Si, à certaines périodes, le plus grand danger qui menaçait les militants du CERES était le laxisme, la récupération, l'enlisement dans l'idéologie et la pratique social-démocrate, il est clair qu'aujourd'hui, dans un parti en pleine recomposition, où il convient d'agir avec la volonté de faire progresser le plus largement possible nos idées, le danger principal est l'esprit de secte, le maintien d'un comportement de minorité, alors que nous ne sommes plus minoritaires (puisque la majorité n'existe plus en tant que telle).* »

Cette remarque rejoint les préoccupations de ceux des membres du CERES qui redoutent que, pour revenir à la direction du P.S., les animateurs du courant n'acceptent de s'entendre avec M. Mitterrand et ses amis, en vue d'isoler M. Michel Rocard. M. Hugues Portelli, l'un des rédacteurs de *Repères* (la revue du CERES), qui dénonce préventivement ce péril dans *le Matin* du 24 juin, écrit : « *Il serait incroyable que le retour à un discours néo-guesdiste et pseudo-marxiste tel que le pratiqua Guy Mollet scelle l'unification entre un CERES qui se figerait sur lui-même et des éléments qui n'ont jamais brillé par leur marxisme et qui brandissent les foudres de l'orthodoxie à la seule fin de défendre des positions de pouvoir.* » Il déplore en outre que le CERES ait abandonné une série de thèmes qui faisaient son originalité, et notamment l'autogestion. Dans le rapport qu'il a élaboré, en vue du colloque, sur « changement social et transition », M. Portelli plaide en faveur d'un « nouveau bloc historique » et dénonce le mythe de la stratégie de « rupture ». « *Il faut bien souligner,* écrit-il, *qu'il n'y a pas de seuil irréversible, de point de non-retour vers le socialisme, de sortie définitive du système capitaliste.* »

Au fil des « prérapports » d'autres éléments de remise en cause apparaissent. C'est ainsi, par exemple, que l'idée de « compromis géographique », naguère avancée par le CERES et fondée sur la perspective d'un passage en chaîne des pays de l'Europe du Sud au socialisme, est sérieusement révisée. De même, le document sur « la crise et ses issues » conteste, plus nettement que jamais, la notion communiste de « capitalisme monoliste d'Etat ». Enfin, il convient de relever parmi les éléments de « déstabilisation » du CERES le débat sur le féminisme lancé au sein du P.S. par l'initiative de militantes visant à créer un « courant 3 » animé par des femmes. Ce projet a recueilli dans les rangs du CERES un écho certain, et les femmes de la minorité, même si elles critiquent le « courant 3 », ont puisé dans sa naissance un désir nouveau de se faire entendre au sein de leur courant de pensée.

T. P.

La majorité dépendra des positions de M. Mauroy

(Suite de la première page.)

L'affrontement est né d'une divergence sur la fonction du parti socialiste et sur certaines réformes à apporter à sa vie intérieure, mais aussi à son projet politique. Le règlement de ces questions constitue un préalable au choix des hommes appelés à diriger ou représenter le P.S.

M. Michel Rocard dénonce le manque d'élaboration de la politique socialiste dû, selon lui, aussi bien au mode de fonctionnement des instances dirigeantes du parti qu'à la volonté d'éviter des débats susceptibles de modifier les clivages habituels de la formation. Il déplore, en particulier, les insuffisances de la pensée économique de son parti. Les quatre composantes du P.S. — le CERES et les « sous-courants » Mitterrand, Mauroy et Rocard — ne lui paraissent pas refléter une réalité sociologique.

Il existe, en France, une tradition social-démocrate à laquelle appartiennent, depuis les origines de leur vie militante, et M Rocard et M. Mauroy, le premier incarnant plutôt le renouvellement et le second la tradition. Le cas du CERES et de l'équipe de M. Mitterrand est d'une autre nature. Il s'agit d'éléments rassemblés en vue de la conquête du pouvoir et cherchant à canaliser, pour y parvenir, un courant politique. Le mot clan peut, dans cette optique, être utilisé.

Sur cette vision d'ensemble le maire de Lille n'est pas fondamentalement en désaccord. C'est à partir d'une analyse sensiblement similaire qu'en 1974 il avait imposé à un François Mitterrand réticent les « assises du socialisme » qui permirent à M. Rocard et à des militants du P.S.U. et de la C.F.D.T. de rejoindre le P.S. A l'époque déjà, une alliance entre M. Mauroy et M. Rocard avait été évoquée. Elle aurait pu rappeler le partage des rôles au sein de la S.F.I.O. d'avant-guerre, dans laquelle Léon Blum était le chef de file parlementaire, Paul Faure contrôlant le secrétariat général du parti. En désignant MM. Mauroy et Rocard, dès le lendemain du scrutin législatif, comme des candidats potentiels à la présidence de la République, M. Mitterrand n'a pas seulement énoncé une évidence. Il a officiellement placé les deux hommes en situation de concurrence et rendu dès lors leur accord plus difficile.

Un « verrouillage » de l'appareil

Parallèlement, le premier secrétaire développe une politique qui n'est pas sans rappeler celle que menait Guy Mollet à la tête de la S.F.I.O. Depuis les élections législatives, un « verrouillage » de l'appareil a été réalisé. Les proches du premier secrétaire ont pris ou repris en main nombre de leviers de commande, en particulier au niveau des fédérations départementales. Ils s'attachent à apparaître sinon comme les seuls du moins comme les meilleurs garants d'une ligne « de gauche », illustrée par un discours dans lequel fleurissent les références marxistes. Enfin une mobilisation de la « sensibilité laïque » est effectuée en vue de dénoncer le « complot chrétien » symbolisé par M Rocard et susceptible de conduire le P.S. dans les impasses où s'est enfermé le P.S.U. Ce dernier argument n'est pas sans influencer des hommes comme M. Pierre Mauroy. M. Gaston Defferre, pour sa part, est d'ores et déjà convaincu de l'existence d'un tel danger.

L'affrontement se double de pratiques qui, estiment certains socialistes, relèvent de la « *diplomatie secrète* » : un déjeuner entre MM. Mitterrand et Rocard près de Conflans-Sainte-Honorine, un dîner, provoqué par M. Gaston Defferre, entre le premier secrétaire et M. Mauroy. Il n'y a là rien que de très normal entre dirigeants d'une même formation, mais ces rencontres contribuent à entretenir certaines ambiguïtés au sein de l'appareil du P.S. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a un mois le secrétariat national unanime avait décidé, pour mettre un terme à la crise que traverse la fédération des Alpes-Maritimes, de faire réélire par la base l'équipe dirigeante. Après la visite de M. Mitterrand dans le département et sa rencontre avec M. Mauroy, le secrétariat a été invité à modifier sa décision et à maintenir la situation en l'état, et donc à la tête de ce département un fidèle du premier secrétaire. Cette volte-face a provoqué l'abstention de M. Dominique Taddei, député du Vaucluse, et de Mme Marie-Josèphe Pontillon.

L'ambiguïté de la situation alimente la rumeur d'un retour, peut-être proche, du CERES au sein du secrétariat national, M. Jean-Pierre Chevènement et nombre de ses amis étant tout disposés à faire barrage à M. Rocard.

THIERRY PFISTER.

Les partis socialistes de la Communauté ont défini leurs « points de convergence »

(Suite de la première page.)

Le texte met l'accent sur l'amélioration de l'emploi, des conditions de travail et de la formation, ainsi que sur la défense de l'environnement.

● LA REDUCTION DU CHOMAGE. — Après avoir constaté que les instruments classiques de la politique économique se sont révélés défaillants, la déclaration constate qu' « *une politique active de l'emploi et une planification économique seront nécessaires pour réorienter la croissance vers des fins plus humaines et pour réduire le chômage* ». Parmi les moyens de parvenir à une plus juste répartition des emplois disponibles, la déclaration cite « *une réduction de la durée de vie consacrée au travail, une diminution du temps de travail hebdomadaire, une politique systématique de formation professionnelle et d'éducation permanente* ».

● L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL. — Le progrès technique, la concentration du pouvoir économique, ont souvent comme conséquence une dépersonnalisation du travail. Les socialistes qui s'opposent à cette évolution feront donc campagne « *pour que les travailleurs puissent accéder à la responsabilité dans l'entreprise. Il s'agit de mettre en œuvre, sous des formes appropriées à chaque pays, en étroite concertation avec les organisations syndicales et professionnelles, la démocratisation des entreprises et de l'économie* ».

● LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT. — Ce point est lié au précédent, car « *les socialistes mettent non seulement l'accent sur une politique de plein emploi, mais aussi sur une politique de meilleur emploi. En conséquence, les socialistes œuvreront pour une croissance qualitative et harmonieuse, où l'appel à l'innovation, les investissements et leur localisation, la création d'emplois, tiendront compte des impératifs d'une vie sociale équilibrée, notamment du point de vue de l'environnement* ».

A propos de l'énergie, la déclaration met l'accent sur la nécessité d'élaborer un programme communautaire d'économie d'énergie. Quant à l'énergie atomique, « *nous estimons que le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire ne sont acceptables que si l'appropriation et le contrôle pratique assurent une protection efficace contre les risques mettant en danger la sécurité et l'environnement* ».

● LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT. — « *Nous voulons que soit mise en œuvre en Europe une politique de prélèvement social permettant à chacun, sans discrimination d'origine sociale, de sexe ou d'âge, de bénéficier des possibilités d'éducation permanente à tout moment de la vie.* »

Un court paragraphe de la déclaration est consacré à l'élargissement de la Communauté. Les socialistes soutiennent fermement la candidature de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal et se contentent de noter la nécessité de « *périodes transitoires appropriées* ».

De longs développements sont consacrés ensuite à la paix et à la nécessité d'une politique de détente plus active. A propos des relations avec les pays communistes, on peut lire : « *Dans nos relations avec l'Europe de l'Est, nous sommes partisans d'une politique de détente et de coopération telle qu'elle est formulée dans l'Acte final de l'accord d'Helsinki (...). Ces projets* [de coopération Est-Ouest] *ne peuvent devenir une réalité que si l'esprit véritable de l'accord d'Helsinki est respecté par tous les signataires, y compris dans le domaine des droits de l'homme.* »

Le texte souligne ensuite la nécessité d'accroître la coopération de l'Europe avec les pays en voie de développement, en saluant au passage la convention de Lomé, « *qui trace la bonne voie pour les progrès futurs* ». Quant au rôle à venir du Parlement européen, les socialistes sont très clairs : « *Le Parlement européen élu au suffrage universel direct évoluera dans le cadre des traités existants. Tout nouveau et éventuel transfert de pouvoirs des gouvernements nationaux aux institutions communautaires ou des Parlements nationaux au Parlement européen ne peut se faire qu'avec l'accord clair et net des gouvernements et des Parlements nationaux.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Sénat propose que les infractions au monopole de radiodiffusion commises avant le 27 juin soient amnistiées

Le Sénat a examiné, vendredi matin 23 juin, le projet de loi complétant la loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision. Ce texte qui a pour objet de donner aux pouvoirs publics la possibilité de faire respecter le monopole de diffusion et qui précise, en les inscrivant dans la loi, les sanctions encourues par ceux qui le violeraient avait été adopté le 7 juin par l'Assemblée nationale (« le Monde » du 9 juin).

M. HENRI CAILLAVET (G. dém., Lot-et-Garonne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, estime que juridiquement, le projet n'est pas critiquable. Il déclare : « *Le besoin de communication est sensible dans la France contemporaine. Il faudra donc aménager le monopole, car le développement des techniques pousse à la liberté, même si liberté n'est pas anarchie.* »

Il indique que l'adoption d'un amendement amnistiant ceux qui ont enfreint le monopole conditionnera le vote sur l'ensemble du texte. Le rapporteur demande que le gouvernement mette tous les documents qu'il détient à la disposition de la mission d'information sur les radios libres, constituée au Sénat.

Pour M. MICHEL MIROUDOT (R.I., Haute-Saône), le projet répare un oubli, mais le débat auquel il donne lieu manifeste un besoin grandissant dans la société actuelle de communiquer : « *L'exemple italien du désordre hertzien montre quel danger peut en résulter, et pas seulement technique* », dit-il, avant d'évoquer d'autres dangers comme la médiocrité des émissions. Il considère que le projet « *nécessaire* » est aussi une occasion d'approfondir la réflexion sur le monopole qui ne doit pas nuire au pluralisme.

Après avoir dénoncé la confusion trop souvent faite entre monopole et service public, M. JEAN CLUZEL (Un. centr., Allier) met l'accent sur les difficultés financières des sociétés de radio et de télévision. Notant que le pluralisme pose le problème de la liberté d'expression — « *liberté d'expression, non liberté d'intoxication* » — il préconise le rapprochement entre la presse, « *pouvoir de l'opinion* » et la radio-télévision « *pouvoir sur l'opinion* ».

Constatant que « *le monopole prend eau de toutes parts* » et que le gouvernement « *s'efforce de colmater les brèches* », M. JACQUES CARAT (P.S., Val-de-Marne) relève que les radios clandestines disent « *un peu de tout, parfois même de l'insignifiant* » mais qu'elles témoignent du « *besoin incoercible de contact, d'échange, de complicité* ». Il rappelle que le P.S. ne conçoit plus aujourd'hui le monopole qu'en matière de diffusion et propose la création de radios locales associant l'Etat, les collectivités locales et l'opinion représentée par la presse et les associations.

Combler une lacune juridique

Texte « *exclusivement répressif* », selon M. GUY SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine), qui explique l'opposition du gouvernement aux radios locales par sa volonté de « *garder la haute main sur les ondes* ». Il indique que, favorable à l'amendement proposant l'amnistie, son groupe n'en est pas moins hostile au projet.

M. CHARLES PASQUA (R.P.R., Hauts-de-Seine), reconnaît au texte deux mérites : combler une lacune juridique et ouvrir le débat sur l'audio-visuel. Il estime concevable une pluralité des sociétés de radio et de télévision à condition que le fonctionnement et le financement répondent à des normes strictement définies de service public, dont le respect serait contrôlé par une autorité de l'audiovisuel dont les membres seraient désignés par le gouvernement et le Parlement.

Après que M. BERNARD PARMANTIER (P.S., Paris) eut souhaité que le gouvernement ne s'engage pas dans la voie de la répression, M. HENRI GOETSCHY (Un. cent., Haut-Rhin) demande qu'il maintienne son aide à la presse écrite.

Répondant aux orateurs, M. JEAN-PHILIPPE LECAT, ministre de la culture et de la communication, rassure sur ce point le dernier orateur. Il souligne que, par ce texte, le législateur entend « *rester fidèle à son choix de 1974 et dissiper l'incertitude juridique provoquée par des décisions de justice contradictoires, incertitude qui ne permet plus au gouvernement d'assurer convenablement le respect du monopole, comme la loi l'y oblige expressément* ». Après avoir dénoncé les risques d'« anarchie » au de « laxisme dégradant » auxquels l'abandon inorganisé du service public peut conduire, comme c'est le cas dans certains pays voisins, le ministre repousse l'accusation selon laquelle la protection du monopole porte une atteinte intolérable à la liberté individuelle d'expression : « *C'est une erreur,* dit-il, *car la radio et la télévision resteront nécessairement des moyens de communication de masse ; ils ne seront jamais des moyens individuels de communication.* » Refusant de se laisser « *hypnotiser par la question des radios locales* », M. Lecat se propose de l'intégrer dans une réflexion globale.

Dans la discussion de l'unique article du projet, le Sénat repousse un amendement communiste qui tendait à permettre aux conseils municipaux de décider de la création de radios locales gérées par des conseils d'administration comprenant en nombre égal des élus locaux, des représentants du service public de radiodiffusion, des personnels des radios locales et des usagers. Il en est de même pour un amendement socialiste qui prévoyait la création à titre expérimental d'une quinzaine de radios locales. M. CLUZEL, qui proposait également la création à titre expérimental de sociétés locales de radiodiffusion et de stations locales de radiodiffusion sous contrat, retire son amendement.

Les sénateurs, avant d'adopter l'ensemble du texte — communistes et socialistes votant contre, — approuvent un amendement présenté par MM. CAILLAVET et CLUZEL et accepté par le gouvernement, qui amnistie les infractions commises avant le 27 juin 1978 à la loi sur le monopole. Le bénéfice de cette amnistie s'étend également aux radios amateurs qui seraient en contravention avec la loi.

La représentation des anciens combattants au Conseil économique et social

Le Sénat a adopté, vendredi 23 juin, contre l'avis du gouvernement, la proposition de loi de M. JEAN-MARIE BOULOUX (Union centriste, Vienne), qui tend à faire représenter ès qualités les anciens combattants au Conseil économique et social. Au nom des commissions des lois et des affaires sociales, MM. SALVI (U.C., Val-d'Oise) et RABINEAU (U.C., Allier) se sont déclarés favorables à un texte à l'encontre duquel Mme PELLETIER a soulevé plusieurs objections. Le secrétaire d'Etat à la justice a craint qu'une telle représentation n'altère la composition et la vocation du Conseil, « *les anciens combattants ne pouvant être considérés comme un groupe intervenant en tant que tel dans la vie économique et sociale du pays* ». « *Une telle décision,* a-t-elle observé, *ouvrirait la porte à des demandes de plus en plus nombreuses.* » M. LEFORT (P.C., Seine-Saint-Denis) a exprimé le soutien de son groupe à la proposition, « *dès lors que les personnes âgées et les retraités sont représentés au Conseil* ».

Le texte a finalement été adopté par 250 voix contre 5.

POLITIQUE

Le Conseil constitutionnel estime régulier le vote des Français de l'étranger à Montpellier

Les conditions dans lesquelles avait été appliquée la loi du 19 juillet 1977 tendant à faciliter le vote des Français établis hors de France avaient provoqué, pendant la dernière campagne électorale, une sévère polémique entre d'une part le gouvernement et la majorité, et l'opposition d'autre part, notamment à Montpellier, où le député sortant, M. Georges Frêche, P.S., avait battu en 1973 le député U.D.R., M. René Couveinhes, de 893 voix et où le scrutin s'annonçait serré.

Le Conseil constitutionnel, appelé à se prononcer sur un recours visant à annuler le scrutin qui s'était soldé par la défaite de M. Frêche, P.S., et le succès de son adversaire U.D.F., M. François Delmas, entré depuis lors au gouvernement, a rejeté les arguments des requérants en invoquant notamment l'absence de preuves démontrant la fraude dans l'application de la loi sur le vote des Français de l'étranger.

Se refusant à conclure à la fraude, le Conseil constitutionnel n'en a pas moins reconnu l'utilisation qui pouvait être faite de ce texte, en relevant que l'orientation des inscriptions de Français de l'étranger dans des circonscriptions où leurs votes pouvaient influer sur les résultats du scrutin n'était pas interdite : quel aveu ! Le scandale — dénoncé à maintes reprises dans ces colonnes — ne réside pas tant dans une loi mauvaise et mal faite, ni même dans son application, que dans l'exploitation à laquelle elle a donné lieu.

Le président de la République manifeste régulièrement ses intentions d'assainir la vie politique. Lors de sa conférence de presse, mercredi 14 juin, il proposait, à cette fin, de limiter le cumul des mandats, de réglementer le financement des partis politiques. Pourquoi ne se pencherait-il pas également sur certaines lois électorales votées depuis son arrivée à l'Elysée et notamment sur celle du 19 juillet 1977 ? — A. CH.

Le Conseil constitutionnel a rejeté, mercredi 21 juin, trois recours relatifs aux élections législatives de mars dernier, notamment celui qui concerne l'élection de M. Delmas, dans la 1re circonscription de l'Hérault (*le Monde* du 24 juin).

Le Conseil constitutionnel, *« juge des élections »*, n'a pas à se prononcer sur la régularité des inscriptions sur les listes électorales.

Cependant, il a estimé que les requêtes sur ce point étaient recevables si l'établissement de la liste était entaché de manœuvres susceptibles de porter atteinte à la sincérité du scrutin. Après avoir rappelé que la loi du 19 juillet 1977 permet aux Français de l'étranger de demander leur inscription dans toute commune de plus de 30 000 habitants de leur choix, sous la seule réserve que le nombre de ces inscriptions n'excède pas la proportion de 2 % des électeurs précédemment inscrits dans la commune intéressée, le Conseil a décidé, d'une part, que *« ces dispositions de caractère exceptionnel, ouvrant à cette catégorie d'électeurs une totale liberté de choix de leur lieu d'inscription, n'interdisent pas aux intéressés (...) d'user de cette liberté en fonction de leurs préférences politiques et, notamment, de l'influence que pourraient exercer leurs suffrages sur les résultats du scrutin dans la commune choisie ; que, dès lors, si des personnes ou groupements ont, à l'époque de la révision des listes électorales, incité des Français établis en Côte-d'Ivoire à s'inscrire dans la première circonscription de l'Hérault en vue de favoriser le succès de la tendance à laquelle appartient le candidat qui a été élu dans cette circonscription le 19 mars 1978, ces actions n'ont pas revêtu en l'espèce (...) le caractère de manœuvres ayant altéré la sincérité du scrutin »*.

D'autre part, le Conseil a estimé que, *« si la désignation de la commune et, le cas échéant, de la circonscription de vote, doit résulter d'un choix personnel de chacun des électeurs pouvant user de la faculté ouverte par la loi du 19 juillet 1977, ladite loi n'a cependant pas soumis à des conditions de forme particulières les demandes d'inscription, qui sont établies par les intéressés eux-mêmes et non par les autorités consulaires, celles-ci se bornant à certifier que le demandeur est immatriculé dans leur ressort ; que si, en l'espèce, sur un très grand nombre de demandes établies par les Français de Côte-d'Ivoire en vue d'être inscrits sur la liste électorale de Montpellier (première circonscription de l'Hérault), l'indication de cette commune et de cette circonscription n'a pas été portée de la main du signataire lui-même, cette circonstance ne suffit pas à établir que ce double choix n'ait pas été fait par les intéressés avant la signature de la demande ni donc que des irrégularités constitutives d'une manœuvre aient été commises de ce chef »*.

Il a jugé que les allégations selon lesquelles les demandes d'inscription provenant de la Côte-d'Ivoire auraient été signées « en blanc » et complétées en France par des agents de l'administration *« ne sont assorties d'aucun commencement de preuve et ne sauraient en toute hypothèse trouver un fondement dans la circonstance que tout ou partie de ces demandes aurait été acheminé par la valise diplomatique et expédié par les services centraux du ministère des affaires étrangères à la mairie de Montpellier »*.

En ce qui concerne les irrégularités qui auraient entaché les procurations données par les électeurs résidant en Côte-d'Ivoire et qui étaient évoquées par les requérants, le Conseil constitutionnel affirme qu' *« aucune disposition de loi ou de décret relative au vote par procuration n'exige que le mandant connaisse personnellement le mandataire qu'il désigne ; que, dès lors, si les requérants allèguent que certains électeurs résidant en Côte-d'Ivoire, et dont le nombre n'est d'ailleurs pas précisé, auraient choisi comme mandataires des électeurs de Montpellier dont le nom leur avait été indiqué par des tiers, cette circonstance n'est pas de nature à entacher d'irrégularité ces procurations »*.

Il ajoute que *« les requérants n'apportent pas la preuve que les procurations données par les électeurs résidant en Côte-d'Ivoire auraient été établies de manière incomplète par les autorités consulaires ; que si, dans un certain nombre de cas, les mentions relatives au mandant et au mandataire n'ont pas été rédigées par le signataire lui-même, cette constatation ne suffit pas à établir que le choix du mandataire n'aurait pas été fait par le mandant au moment où l'autorité consulaire a dressé la procuration. »*

Le Conseil n'a pas retenu non plus des erreurs portant sur le nom ou la date de naissance du mandant constatées sur seize procurations ni les variations d'adresse du mandant pour quarante et une procurations. En revanche, la signature du mandant ne correspondant pas à celle qui figure sur la demande d'inscription de l'intéressé sur la liste électorale, le Conseil constitutionnel a décidé de retrancher trente-deux votes émis dans le premier bureau de vote de la première circonscription de l'Hérault, tant du nombre des suffrages exprimés que de celui des voix recueillies par M. Delmas. Cette modification donne 586 voix d'avance à M. Delmas (au lieu de 618) sur son adversaire socialiste, M. Georges Frêche, sur 96 096 suffrages exprimés (au lieu de 96 128).

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE L'ÉLECTION DE TROIS CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'ALPE-D'HUEZ

Le Conseil d'Etat a été amené à préciser, à l'occasion du recours formé contre l'élection de trois conseillers municipaux de la commune d'Huez (Isère), la portée de l'inéligibilité édictée par l'article L. 231 6° du code électoral. Aux termes de cette disposition, *« les entrepreneurs de services municipaux »* sont inéligibles dans les communes où ils exercent leurs fonctions. Cette inéligibilité frappe les entrepreneurs qui assurent de façon régulière un service public communal, qu'il s'agisse par exemple de l'enlèvement des ordures ménagères, du ramassage scolaire ou des pompes funèbres. Lorsque l'entrepreneur de service municipal n'est pas une personne physique mais une société, le Conseil d'Etat estime, en vertu d'une jurisprudence traditionnelle, que sont inéligibles non seulement celui qui en assure officiellement la direction mais aussi tous ceux qui exercent en fait « un rôle prédominant » au sein de cette société.

En l'espèce, la requête soutenait que MM. Castillan, Paillet et Stahl, élus le 20 mars 1977 conseillers municipaux de la commune d'Huez, y étaient inéligibles, en raison de leurs fonctions d'administrateurs de la société d'économie mixte d'aménagement touristique de l'Alpe-d'Huez. Le Conseil d'Etat a jugé, le 23 juin 1978, par une décision rendue sur le rapport de M. Robineau et les conclusions de M. Lobry, après observations de Me Le Bret, que les intéressés tombaient effectivement sous le coup de l'inéligibilité prévue par l'article L. 231 6° du code électoral. Il a considéré, en premier lieu, que la société d'aménagement touristique de l'Alpe-d'Huez, qui a passé le 3 octobre 1967 avec la commune une convention par laquelle elle a obtenu la concession, pour une durée de trente ans, de la construction et de l'exploitation des remontées mécaniques nécessaires à l'équipement de la station, ainsi que des bars, restaurants et hôtels à proximité des gares du téléphérique, était une entreprise de services municipaux. Et il a estimé, en second lieu, que M. Paillet, qui était, à la date des élections, vice-président du conseil d'administration, et MM. Castillan et Stahl, qui étaient administrateurs de cette société, y exerçaient un rôle prédominant, bien qu'ils ne détenaient qu'une faible part de son capital.

M. Mitterrand : pas servile, obéissant

Dans le numéro daté 23-29 juin de *l'Unité*, hebdomadaire du parti socialiste, M. François Mitterrand commente les décisions prises par le Conseil constitutionnel sur les recours en annulation d'élections législatives qu'il a à examiner et qu'il a rejetés, sauf dans deux cas (Mme Goutmann, P.C., et M. Cellard, P.S., dont les élections, respectivement en Seine-Saint-Denis et dans le Gers, ont été annulées).

Evoquant les larges moyens financiers des candidats de la majorité et l'intervention télévisée de M. Giscard d'Estaing à la veille du scrutin et après la clôture de la campagne électorale, il écrit :

« Le Conseil constitutionnel n'a rien vu, rien entendu. Sauf à Fleurance (Gers) et à Gagny (Seine-Saint-Denis), quelques paquets de tracts répandus nuitamment, en bordure de trottoir, peu avant que Valéry Giscard d'Estaing, chef de l'Etat, gardien des lois, diffusât le sien à 53 millions d'exemplaires par le moyen qu'on sait.

» Et les Français de l'étranger ? Une loi-bonneteau, une lettre du président, des lettres d'ambassadeurs, la valise diplomatique, un vade-mecum de la fraude sous timbre du Quai d'Orsay, un déjeuner chez le ministre des affaires étrangères, avec, au digestif, le chef de la police, des faux papiers, des agents doubles, des procurations en blanc, des ministres qui se partagent le butin, enfin, au bout du compte, trois députés d'outre-mer en surnombre, M. Guéna (Périgueux), député de Côte-d'Ivoire, M. Delmas (Montpellier), député du Gabon (1), *M. de La Malène (Paris-14e), député de Pondichéry, j'avais cru que quelqu'un s'y brûlerait les doigts, après l'honneur. Eh bien, non. Le Conseil constitutionnel n'y a vu que du feu. »*

M. Mitterrand conclut : *« C'est l'institution que je mets en question. Car le Conseil constitutionnel est une institution politique, une juridiction politique, l'instrument politique du pouvoir exécutif. Rien de moins. Rien de plus. On le croyait servile, il n'est qu'obéissant. »*

(1) M. Mitterrand a interverti le pays où résident les Français qui se sont inscrits à Périgueux et à Montpellier. Les demandes d'inscriptions de Français établis hors de France, formulées à Montpellier, provenaient essentiellement de Côte-d'Ivoire et à Périgueux, du Gabon.

CARNET

Décès

Général MAURICE BEAURPÈRE

Nous apprenons le décès survenu le mardi 20 juin à Sarlat (Dordogne), du

général Maurice BEAURPÈRE,

dont les obsèques ont été célébrées le vendredi 23 juin en la cathédrale de Sarlat.

[Né le 31 octobre 1903 à *Maisons-Laffitte (Yvelines)* et ancien élève de *Saint-Cyr*, *Maurice Beaurpère* a servi dans l'infanterie dès 1927 au *Maroc*. Avec le grade de commandant durant la dernière guerre mondiale, il a été fait prisonnier en juin 1940 et libéré en avril 1945. Lieutenant-colonel, il est, en mars 1946, à l'état-major du général d'armée inspecteur général de l'armée de terre et mis, en mai 1947, à la disposition de l'ambassadeur de France, résident de France au Maroc. Adjoint au secrétariat politique à Rabat, puis inspecteur des services spéciaux du *Maroc*, il est, en mars 1949, secrétaire général de la région d'Agadir, puis, avec le grade de colonel en 1952, il devient adjoint au général commandant la région d'Agadir.

En 1953, le colonel Beaurpère commande le secteur autonome de Tourane (*Indochine*). En 1955, il retourne au Maroc, et devient, la même année commandant la subdivision de Rabat. En novembre 1956, il sert à l'état-major de la 30e division d'infanterie à Oujda.

Nommé à l'état-major du général commandant la zone nord-oranaise (Algérie) en août 1958, il est. Il est, en février 1959, directeur à la direction du personnel militaire de l'armée de terre. Il est placé, avec le grade de général de brigade, en deuxième section en juillet 1960. Le général Beaurpère était grand officier de la Légion d'honneur.]

— M. et Mme Bernard Dorival, leurs enfants et petits-enfants,

Mme Janine Mialaret-Dorival, ses enfants et petits-enfants,

Les familles Maillon, Dorival et Laigle,

Ses anciens collaborateurs, son ancienne secrétaire, Mme Mancion-Raganaky,

font part de la disparition de

M. Marcel BEURDELEY,

officier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire
au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,

décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 22 juin 1978, en son domicile, 17, rue de Phalsbourg, 75017 Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Philippe-du-Roule à Paris (8e) le mardi 27 juin, à 8 h. 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Montmartre, avenue Rachel.

Cet avis tient lieu de faire-part. Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. BOUCHIKHI HADJ TOUHAMI BEN AHMED,

survenu à Paris, le 19 juin 1978, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu à El-Bayadh, le 24 juin 1978.

— Mlle E. Goldsztaub,
M. J. Galecki,

ont la profonde douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-douze ans, de leur frère,

M. Stanislas GOLDSZTAUB,

professeur honoraire
à l'université Louis-Pasteur
de Strasbourg,
ingénieur civil des mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.
6, avenue du Général-de-Gaulle,
67000 Strasbourg.

— Le Laboratoire de cristallographie, minéralogie et pétrographie,

Le Groupe d'étude des surfaces (ERA n° 07)de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. le professeur
Stanislas GOLDSZTAUB,

professeur honoraire
à l'université Louis-Pasteur,
ancien directeur
du Laboratoire de minéralogie
et du Groupe d'étude des surfaces
(équipe de recherche
associée au C.N.R.S.),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

Ses qualités d'homme, d'enseignant et de chercheur scientifique, lui ont valu l'estime et le respect de ses collègues, collaborateurs et étudiants. Son activité scientifique, créatrice et désintéressée s'est poursuivie jusqu'à sa brutale disparition le 18 juin 1978.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise à Paris, le 29 juin 1978, à 9 h. 30, où l'on se réunira.

[Né à Saint-Pétersbourg en 1906, Stanislas Goldsztaub fut le pionnier en France de l'étude des surfaces des matériaux par diffraction de faisceaux d'électrons, méthode expérimentale qui est devenue par la suite une des plus utiles techniques de laboratoire.]

— Genève, Cannes, Lyon, Nice.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Francis TURION,

survenu à Genève, dans sa cinquante-troisième année, des suites d'une longue et cruelle maladie.

De la part de :

Mme Francine Turion, son épouse et ses enfants,

M. et Mme Jean-Louis Turion, ses parents,

Et toute la famille, parents et alliés.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Cannes, le vendredi 23 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.
8, quai Gustave-Ador, Genève.
12, boulevard Carnot, Cannes.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 juin à 0 heure et le dimanche 25 juin à 24 heures :

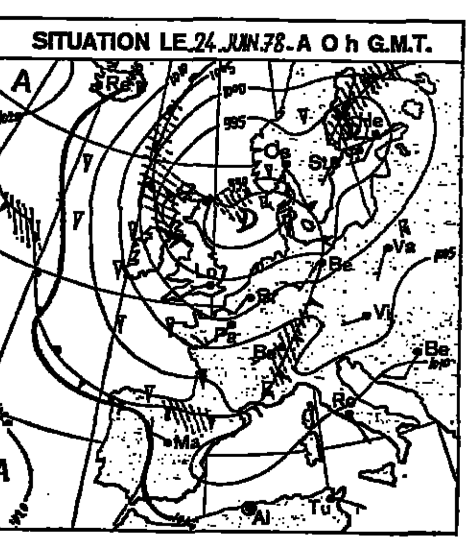
La dépression centrée sur la mer du Nord demeurera sensiblement sur place ; elle continuera à diriger vers la France un flux maritime frais et instable d'ouest à nord-ouest.

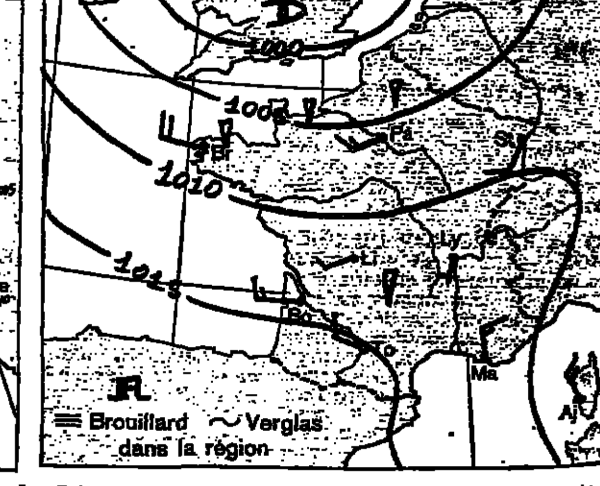
Dimanche, le temps restera frais pour la saison sur l'ensemble de la France. Le ciel sera peu nuageux sur le Languedoc et la Provence, mais il y aura quelques averses en Corse. Partout ailleurs, le ciel sera très variable. Des éclaircies, généralement de courte durée, alterneront avec des nuages d'instabilité, qui donneront de nombreuses averses, quelques orages, et parfois de la grêle. On notera quelques chutes de neige en montagne au-dessus de 2 000 mètres.

Les vents, modérés et irréguliers dans l'intérieur, assez forts à forts près des côtes, viendront du nord-ouest dans les régions méditerranéennes, de l'ouest ailleurs.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le samedi 24 juin, à 8 heures : 1 001,1 millibars, soit 750,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juin ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 17 et 10 ; Grenoble, 26 et 11 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 22 et 11 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 18 et 9 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice, 22 et 18 ; Paris-Le Bourget, 19 et 10 ; Pau, 20 et 11 ; Perpignan, 24 et 14 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 17 et 11 ; Tours, 18 et 8 ; Toulouse, 20 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.





Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 12 degrés ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 27 et 20 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 19 et 9 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 37 et 23 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 19 et 11 ; Genève, 19 et 9 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 17 et 7 ; Madrid, 24 et 12 ; Moscou, 21 et 13 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 25 et 18 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 25 et 19 ; Stockholm, 23 et 11.

Visites et conférences

LUNDI 26 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, château d'Ecouen : « Le musée de la Renaissance. L'église du village » (Mme Angot).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 16, rue Jean-Jacques-Rousseau : « Passages, traboules, curiosités du Palais-Royal aux Halles » (Mme Hager).

15 h., Musée des monuments français : « La fin du Moyen Age » (Histoire et Archéologie).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (M. de La Roche), entrées limitées.

15 h., 2, avenue Paul-Doumer : « Le cimetière de Passy » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Henri Baruk : « Psychanalyse, psychiatrie et morale ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'Etre et l'art de vivre » (entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2108

HORIZONTALEMENT

I. La jeunesse a souvent l'occasion d'en rougir un peu. — II. Souvent mis à contribution dans l'énoncé d'un problème. — III. Plaisanterie qui n'amuse que son auteur. — IV. Evoque un passé royal ; S'abusa. — V. Aussi fragile que le verre. — VI. Amplifie ; Hantise de candidat. — VII. Noircir. — VIII. D'un auxiliaire ; Se perd facilement dans la foule. — IX. Implique une exception ; Convient. — X. Possessif ; Académie de... peinture. — XI. Se dégonfle facilement.

VERTICALEMENT

1. Instruments à cordes. — 2. Peuvent surprendre un ethnologue ; Donne à certaines l'occasion de manifester leur amour d'une manière particulièrement ardente. — 3. Essuient plus d'un revers ; Conteste. — 4. Ne se déplaçait guère sans rafraîchir peu ou prou ceux qu'il rencontrait ; Secouer. — 5. Parure ; Symbole. — 6. Légers. — 7. Ferai bouillir. — 8. Constituent une échelle mobile ; Lieu de bataille. — 9. Terme musical ; Devraient donc se manifester.

Solution du problème n° 2107

Horizontalement

I. Flamme ; Casuel. — II. Ernest ; Io. — III. Bataille ; Leeds. — IV. Universelles ; Or. — V. Ce ; Anées ; Glu. — VI. Alors ! ; Tu ; Tuas. — VII. Rots ; Ma ; R.D.A. ; Ane. — VIII. Dû ; Egalisaient. — IX. Ça ; RR ; Im. — X. Chinois (allusion aux fruits) ; Anes ; S.G. — XI. Cenis ; Antérieur. — XII. Pu ; Es ; Aérai. — XIII. Silence ! Nais ! — XIV. Ré ; Lunetier. — XV. Aster ; Sémaphore.

Verticalement

1. Buvard ; C.C.P. ; Ra. — 2. An ; Loucheuses. — 3. Asticot ; Aïn. — 4. Averse ; Nielle. — 5. Maie (huche à pain) ; Grosseur. — 6. LR (Renault) ; Mari ; N.N. — 7. Elsa ; Al ; Sauces. — 8. Créent ; Io ; Eté. — 9. An ; Leurs ; Ath ; Im. — 10. Selle ; Daine ; Réa. — 11. Usées ; Almera ; R.P. — 12. Etes ; Sien. — 13. Guano ; Erato. — 14. Isolant ; Suai. — 15. Do ; Ruse ; Grisée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 juin 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 75-1002 du 20 octobre 1975 relatif à la coordination de la politique de recherche scientifique et technique ;

● Modifiant le décret n° 71-710 du 30 août 1971 modifié pour l'application de la loi n° 71-559 du 12 juillet 1971 relative à l'assujettissement de certains employeurs de Paris et des départements limitrophes à un versement destiné aux transports en commun de la région parisienne.

Le Monde aujourd'hui

SOUVENIR

Le Café de la liberté

« JE lus ce livre lentement avec un dictionnaire à portée de main, d'un café à l'autre. Je le commençai au Café de la liberté, au coin de la rue de la Gaîté et du boulevard Edgar-Quinet... » *Qui parle ? Henry Miller, dans* les Livres de ma vie. *A plusieurs reprises, dans ses souvenirs, il reviendra sur ce café où il ouvrit pour la première fois un roman de Blaise Cendrars.*

« Je rentre chez moi après avoir pris le petit déjeuner dans un café... celui que j'aime le mieux, le Café de la liberté, qui est vraiment le nom qui me convient, au coin de la rue de la Gaîté et du boulevard Quinet... » *Qui parle ? Jean-Paul Sartre, il y a trois ans, dans une interview.*

Entré par une petite porte de l'histoire littéraire, le Café de la liberté, ce vendredi soir, vers 21 heures, est presque vide. Le patron, au comptoir, fait des mots croisés. Trois jeunes gens jouent, en silence, une partie de flipper. Sans savoir qu'il est assis sur la banquette où Sartre prend habituellement un petit déjeuner, un touriste japonais écrit des cartes postales.

Coincé entre un sex-shop et un célèbre magasin de couleurs, le Café de la liberté est parfois visité par de jeunes étudiants américains. Ils viennent y respirer l'air du temps jadis et s'en retournent déçus. Ces jours-ci, ils jetteront un œil sur une affichette collée à la vitrine, qui annonce l'exposition du peintre Hélène de Beauvoir. Ils ne feront sans doute pas de rapprochement.

Soudain, éclats de rire et jurons. L'un des trois joueurs vient de gagner une partie. Interrogé, il répond : « Jamais entendu parler de ton Miller. L'autre, Sartre, ça me dit un peu. C'est un gros ponte de la gauche. Tout ça, moi, tu sais, je fais pas très gaffe, je bosse au tri postal, alors... »

Ainsi passent les petites choses de la vie, l'oubli ou l'ignorance les recouvre. Quelle importance, n'est-ce pas ? Un café-crème vaut-il le Tropique du Cancer ?

ANTOINE BOURSEILLER.

SPECTACLE

Les catcheuses, super-femmes

AUCUN manuel de la jeune sportive illustré n'invite la femme à s'adonner aux joies du cath. La catcheuse d'aujourd'hui est à l'insolite ce que lui fut jadis la femme à barbe.

L'autre soir, une foule émoustillée forçait les portes du Cirque d'Hiver pour assister au « grand combat féminin » : Lola Garcia contre Brigitte Borne. Mise en appétit par quelques hors-d'œuvre mâles où le bon lutteur battait toujours l'autre, l'assemblée fut comblée lorsque les tentures rouges s'ouvrirent sur les héroïnes d'un jour. Lola la léonesque, vêtue d'un maillot rouge et de bottes noires de fétichiste, entraînait dans son sillage Brigitte, plus frêle, sautillant dans son tutu rose et ses bottes blanches. Nulle graisse suspecte n'enlaidissait ces corps de trente ans, et les visages, maquillés pour la circonstance, recevaient les hommages encore discrets de cette assistance avide : les bêtes étaient de « qualité ».

La grâce, la force la technique et la ruse

Après qu'une fouille superficielle par l'arbitre eut fait frémir d'aise la salle, les femmes s'affrontèrent sur le théâtre du ring : Lola gonflant la poitrine telle une panthère prête à l'attaque et Brigitte, sur la défensive, tendue pour la riposte.

Soudain, c'est l'assaut. D'une brusque détente, Lola se rue sur Brigitte et l'empoigne avec un claquement sec. Elles sont là, enchaînées, cherchant la prise. L'instant d'après, elles rompent et se rejettent en arrière, hors d'atteinte. Le deuxième assaut est plus brutal encore. Brigitte, qui a porté une clé au bras déséquilibrant Lola, la fait tournoyer dans les airs avant de la jeter au sol. Mais le temps de réaliser et Lola esquive l'immobilisation d'un tour de hanche, emprisonne l'adversaire d'un puissant ciseau et lance son cri de victoire : *« Huuuun ! » Le* rythme s'accélère en un véritable ballet de parades, d'enfourchements, de projections, où la grâce répond à la *force* et la technique à la ruse.

Stimulées par la salle qui hurle à chaque coup porté : « *Vas-y Lola !* » ou « *Tiens bon, Brigitte !* », Lola devient plus féline et Brigitte plus audacieuse. Au moindre succès, la foule vibre de plaisir. Un garçonnet ébloui crie à qui veut l'entendre que « *maman est sur le ring* ». Son père le calme d'un revers de manche, en précisant : « *Idiot, elle est à la maison !* »

Coups appuyés et manchettes brutales

Sur le ring, ce ne sont plus que regards haineux, coups appuyés et manchettes brutales. Coincée à terre, Lola mord la cuisse de Brigitte, qui réplique avec la même férocité. Chacune exhibe sa morsure devant les spectateurs, cherchant quelque encouragement. « *C'est pas du catch !* », s'exclame un vieux connaisseur d'un air dégoûté.

Enracinées dans leur colère, les femmes n'épargnent même plus l'arbitre. S'agrippant l'une à l'autre, elles plaquent l'homme au sol à la grande joie du public. Brigitte, furieuse, crucifie Lola dans les cordes du ring, lui bondit sur le ventre, et cette dernière, humiliée, cogne sur son ennemie groggy jusqu'à la disqualification.

L'excitation a gagné le public d'hommes. Aux grasses plaisanteries du début : « *Pas de pelotage, l'arbitre* », succèdent des « *sales putes* » rageurs et répétés. D'instinct, les spectateurs soutiennent Brigitte, la Parisienne, « *on est là, Brigitte* », et harcèlent Lola, l'Espagnole, « *salope, salope* ». Justicière, la foule a ressuscité en ces deux femmes le duel de l'ange et du démon.

Offertes sur le théâtre du ring au regard vorace des hommes qui attendent le « geste obscène » ou le « maillot prêt à craquer », ces lutteuses servent d'exutoire à leurs intérieures violences. Et les rares spectatrices disséminées dans la salle rêvent, elles, de « ressembler à Lola » ou de « se battre comme Brigitte ».

Echapper à l'atelier ou à l'ennui

Mais qui sont-elles ces Lola et ces Brigitte qui aiment « combattre, gagner et abattre l'adversaire » ? Par le catch, Lola a échappé « à l'atelier de la maison de couture » et Brigitte à l'ennui. Lola, venue tout droit de l'Espagne franquiste, émigra à dix ans en Belgique, à la suite de ses parents. Elle cessa vite ses études pour se consacrer exclusivement au catch. A raison de trois matchs par semaine, elle donne le « maximum » d'elle-même. Ni son mari ni son fils ne sauraient l'empêcher de mener cette vie-là. Brigitte, originaire de Metz, étudia jusqu'au certificat d'études avant de s'orienter vers ce sport. Mère d'un jeune garçon, elle ne s'est pas embarrassée d'un mari. Entre le combat et l'entraînement, elle est serveuse dans un petit café parisien.

Certes, des accidents successifs leur ont « démis le genou, cassé les dents ou fêlé la colonne vertébrale », mais qu'importe ! Ces superbes machines humaines, rodées par « trois ans d'entraînement intensif et dix de combats professionnels », savent déjà qu'il leur reste une dizaine d'années de lutte devant elles. Car la quarantaine, qui rend les chairs « flasques et moins présentables », n'épargne pas les « superfemmes » !

JANE HERVÉ.

ÉDITION

« Votre beau roman, mon jeune ami... »

« *ASSEYEZ-VOUS, mon jeune ami. Louis-Charles m'a dit tout le bien qu'il pensait de vous. Si, si... Entre nous, c'est une vieille baderne, mais sa fille est tonique pour deux.*

— Je suis désolé de...

— *Vous connaissez Myriam ?... Whisky ? Vodka ? Au fond, votre manuscrit ne nous a pas déplu. Et notre comité de lecture n'a pas émis un avis tranchement défavorable. Mais ce n'est pas le feu vert non plus. Disons le feu orange.*

— Est-ce que vous pensez que...

— *Malheureusement, je n'ai pu que le survoler. Deux mille manuscrits par an, mon cher. Mais enfin, j'ai vu que vous aviez du style.*

— Mon roman...

Un style trop conventionnel, cependant. Vous avez un siècle de retard. Ça peut s'arranger. Il vous manque du métier, voilà tout. Ça s'apprend. A la Santé ou ailleurs. Vous avez fait de la prison ?

— Trois jours au service militaire.

— *Hum, c'est maigre. La compétition est très sévère actuellement.*

— C'était dans les Aurès.

— *Ah, c'est déjà mieux ! Un peu mutin sur les bords ? Coquin, vous nous aviez caché cela. Un roman n'est pas seulement un livre. C'est un produit. Une image de marque, voilà ce qu'il nous faut créer.*

— Vous croyez vraiment que...

— *Je ne crois rien. Je marche au radar. Je tâtonne. Je fouine. Je subodore. Ne me cachez rien : vous êtes homosexuel, opiomane, néo-nazi, souteneur, champion olympique, curé en rupture de ban ? Vous voyez, nous sommes œcuméniques. Je plaisante, bien sûr, mais je pense aussi à la jaquette et aux attachés de presse.*

— J'ai subi l'ablation des amygdales.

— *Il ne s'agit pas d'ablation, surtout de celle-là. Votre titre est trop court d'ailleurs. Il faudrait m'allonger ça. On les aime longs actuellement. Et puis il faudrait cisailler quatre-vingts pages et gonfler certaines scènes. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Je me demande. Paris n'est pas Ecône, mon cher. Le public veut du curry de Madras.*

— Ce n'est pas un livre de cuisine...

— *Et le sens de l'humour avec ça ! Nous sommes décidément faits pour nous entendre. Mais vous ne croyiez pas si bien dire. Nous avons besoin d'un jeune loup comme vous, Pour un recueil de cuisine aphrodisiaque. Nous voulons un véritable écrivain, pas un besogneux à la pige. Quelqu'un qui ait du talent, mais un talent neuf. Quelqu'un qui soit vierge, en quelque sorte. Vous n'avez aucune idée comme ce genre de livres se vend bien actuellement. Aux Amériques, c'est la marotte du jour.*

— Mon roman...

— *Ne parlons plus de ce roman. Vlan, au vide-ordures ! Il était mauvais, et même très mauvais. Ce n'était pas le genre qui vous convenait. Mais nous vous proposons un contrat. Pas de la frime, un vrai contrat de professionnel. Dix pour cent pour ce livre sur les aphrodisiaques. Et vingt mille exemplaires. Comptez vous-même. Avance payable à la livraison du manuscrit, dans un mois. Nous en avons besoin pour l'été. La météo n'a jamais été aussi mauvaise. Les gens vont se rabattre sur la bouffe et le bas ventre. La chance de votre vie. Ne la ratez pas.*

— Mais mon roman...

— *Vous avez du talent, oui ou non ? Vous voulez voir votre nom imprimé, oui ou non ? Le public est saturé des petites masturbations d'intellectuels frustrés. Il faut respecter le public, mon cher. Parfaitement, le respecter. Et le public est majeur. Ce qu'il veut, c'est du neuf, du musclé, du pur jus et du pur-sang. Notre écurie est prête à vous accueillir. Je vous vois déjà caracoler sur nos verts pâturages. Et puis, Pivot fait du thématique. On réussira peut-être à vous caser un jour entre deux cuisiniers. Allons, ne partez pas. Quelle mouche vous pique ?*

— *Je vais attaquer la Banque de France. A la grenade.*

— *Ah mais, ça change tout ! Ecoutez, mon cher, revenez me voir ensuite, si vous en réchappez. Votre beau roman a toutes ses chances, après tout.* »

MICHEL RENOUARD.

Au fil de la semaine



LA HONTE

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

ATTENTION, le 14 juillet sera un « vendredi noir » et le mois qui vient comptera aussi, le 1er et le 29, deux « samedis noirs ». On vous aura prévenu. *Mais on s'en occupe.*

« Bison fûté » est fin prêt. Tout au long des « itinéraires bis » (flèches vertes), des « itinéraires de délestage » (flèches jaunes), il a installé ses « points d'accueil » qui vous remettront *dans* le bon *chemin à partir du 30 juin pour* les grands départs, du 26 juillet pour les grands retours. Il a dressé la carte des stations-service ouvertes après 22 heures. Il a établi les tableaux « jour J, heure H » des horaires conseillés ou déconseillés. Manque pas un bouton de tunique de C.R.S., pas une paire de jumelles dans les hélicoptères de la gendarmerie, pas un voyant lumineux au tableau de bord géant du P.C. de la circulation à Rosny-sous-Bois.

D'avance, nos oreilles bourdonnent des ordres du jour, proclamations aux armées, comptes rendus d'opérations de reconnaissance, bilans de manœuvres et autres communiqués de guerre et, pour finir, des bulletins de victoire, que vont nous asséner d'heure en heure les voix haletantes des radio-reporters. On voit déjà le colonel de gendarmerie préposé aux explications brandir à la télévision la longue perche avec laquelle il désigne à nos regards horrifiés les monstrueuses pustules rouges, qui représentent sur la carte de l'Hexagone les maudits bouchons. On imagine la complainte du péage de Vienne, l'épopée du col de Perthus et du pont d'Hendaye, la litanie du carrefour de Pré-en-Pail, la chanson de geste de la R.N. 10, l'odyssée de la traversée de Lyon.

Journées « noires » donc à cause de ces damnés embouteillages aux conséquences dramatiques : songez que, pour les plus maladroits ou malchanceux, ils risquent de retarder d'une journée peut-être l'aube bénie du premier jour des grandes vacances !

Voilà où nous en sommes, et il n'y a pas lieu d'en être fiers. Car chacun de ces vendredis et samedis noirs, il y aura aussi, sur les mêmes routes françaises, une cinquantaine de morts et un millier de blessés au moins. C'est la moyenne d'un beau week-end.

Imaginez pour l'année entière ces treize mille enterrements, cet effrayant cortège de trois cent cinquante mille hommes, femmes, mutilés, estropiés, amputés, brûlés, éclopés, brisés, choqués, tous ces invalides et ces infirmes... Mais cela, il ne faut pas le dire, défense d'en parler, cela risquerait d'attrister tout le monde à la veille des vacances.

Oui, c'est la guerre. La *guerre aux* chauffards, aux ivrognes, aux assassins de la route ? Mais non : la guerre aux bouchons. Pour les victimes de l'hécatombe, pas de mobilisation générale, nul bison plus ou moins futé, aucun bulletin de victoire. Ces victimes-là n'intéressent personne, sauf ceux qui demain les pleureront ou souffriront avec elles. Oublions ces horreurs et prenons joyeusement la route : nous y sommes attendus, conseillés, guidés vers la vie, la bonne vie. Tant pis pour ceux qui vont mourir !

∴

Encore une chronique sur les accidents de la route ! On sait tout cela, on l'a lu cent fois, qu'on ne nous gâche pas *notre plaisir avec ces vaines mises en* garde, ces plaintes ressassées, ces conseils moralisateurs.

Eh bien, si ! Ces treize mille tués, ces trois cent cinquante mille blessés ne cessent de nous interpeller. Leur mort, leur malheur est un scandale, le plus énorme des scandales, une honte. On s'apitoie, on s'alarme parce qu'une explosion de gaz a fait quatre morts et onze blessés, l'autre dimanche à la Courneuve. Il est bien vrai que ce sont quinze victimes de trop, que c'est là un drame qui fait frissonner dans des milliers de foyers : et si cela nous arrivait à nous, chez nous ? On s'émeut, on s'indigne aussi à bon droit de tel crime affreux, du meurtre d'une victime innocente. Et là encore, c'est un mort de trop, un coupable qui doit être puni.

Mais ces drames, ces crimes de la route, qui en est responsable ? Qui s'en effraie, au moment de monter en voiture, à la pensée qu'il peut être tout à l'heure ce corps sans vie allongé sur le talus, ou pire : ce meurtrier du volant ? Crimes sans coupables, meurtres sans assassins, homicides involontaires ? Allons donc ! La folie sanguinaire qui, d'un bout de l'année à l'autre, provoque un tel carnage aurait paru, il y a moins d'un siècle, inimaginable, incompréhensible ; et sans doute semblera-t-elle dans moins d'un siècle insensée et imbécile. Pour l'heure, on s'en accommode, et fort aisément, plus aisément en tout cas que des bouchons et des embouteillages.

∴

Oui, encore une chronique sur les accidents de la route. La précédente, il y a six semaines (1), a provoqué un abondant courrier. Or, les réactions ainsi suscitées, au nombre de près d'une centaine, provenaient à peu près toutes, à deux ou trois exceptions près, de deux catégories de lecteurs : des médecins et des magistrats qui ont à connaître professionnellement des suites de ces accidents ; des victimes ou parents de victimes qui n'en mesurent que trop les conséquences.

Des lettres parfois déchirantes : la mère d'un garçon de vingt ans, tué par un conducteur ivre ; le témoignage d'un homme de quarante-deux ans, renversé alors qu'il circulait à pied, en ville, et paralysé pour le reste de ses jours. Parfois des témoignages surprenants : ainsi cette coupure de journal relatant la condamnation à cinq cents francs d'amende et deux mois de retrait du permis avec sursis d'un chauffard récidiviste qui avait tué dans un passage clouté une mère de quatre enfants ; et, au cours de la même audience du tribunal, les deux mois de prison ferme infligés à un militant écologiste de vingt-deux ans qui avait jeté avec un groupe de camarades une poignée de clous sur la route pour manifester contre la voiture « qui tue et qui pollue ». Une autre coupure aussi qui relate les jugements rendus en une seule après-midi par un tribunal breton contre trente-huit conducteurs interpellés en état d'ivresse, dont plusieurs auteurs d'accidents graves. Pendant ce temps, le Parlement gomme, atténue, vide de sa substance le projet de loi sur l'alcoolémie, supprimant les sanctions initialement prévues pour le cas d'accident ou de contravention.

Voici encore le récit de cet accident qui a coûté la vie à deux jeunes filles de seize et quinze ans qui, circulant à bicyclette, ont été renversées par un automobiliste qui n'avait pas observé la priorité à droite. Au procès, les avocats du conducteur — « effondré » dit le journal — *plaident et obtiennent le* partage de responsabilité, car, soutiennent-ils, « les deux jeunes filles roulaient côte à côte, ce qui est interdit et, si elles n'avaient pas circulé de cette manière, une au moins aurait échappé à l'accident ». Ajoutons, pour cette dernière affaire, que l'un des gendarmes appelés sur les lieux a reconnu dans l'une des victimes sa propre fille, le deuxième de ses enfants qu'il perdait dans un accident de la circulation.

∴

Que faire, que proposer pour secouer l'apathie des pouvoirs publics, une apathie extravagante ou suspecte — l'automobile fait vivre tant de gens, elle joue un tel rôle dans l'expansion ! — pour éveiller *la mauvaise conscience des Français,* champions du monde des accidents de la circulation ?

« Si les mouvements féministes, dit un lecteur, parviennent à réduire par leur action le nombre de viols, les hommes et femmes de bonne volonté ne pourraient-ils, en se groupant et en agissant, rendre la vie sociale plus supportable et s'opposer à l'hécatombe quotidienne ? » Et cette lettre encore : « Est-il outrecuidant de demander que le quart, le dixième des moyens extraordinaires mis en œuvre pour éviter les bouchons sur les routes des vacances soient utilisés pour prévenir le quart, le dixième des accidents qui se produiront sur ces mêmes routes, les mêmes jours ? »

Il n'est que temps : pendant que vous lisiez cette chronique, quelques passants ou voyageurs de plus sont morts sur les routes et dans les rues, quelques dizaines d'autres sont devenus en un instant infirmes pour la vie.

(1) « Un record du monde » (*le Monde* daté 7-8 mai).

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

ЛИТЕРАТУРНАЯ ГАЗЕТА

Comment écouler ses « rossignols »

Les commerçants soviétiques astucieux ont trouvé un bon moyen de se débarrasser de leurs « rossignols » : ils les vendent avec les marchandises rares, rapporte l'hebdomadaire *LITERATOURNAYA GAZETA*.

« *C'est ainsi qu'un magasin de meubles de Kharkov, en Ukraine, prévient ses clients :* « Si vous voulez acheter un ensemble de 1 200 roubles (4 000 F), soyez assez aimables pour nous prendre aussi pour 600 roubles (1 000 F) d'objets « annexes ». *Un certain choix est laissé au client :* « Si vous n'avez pas besoin d'un réfrigérateur ou d'un lustre, achetez-nous vingt coussins ou trois cents cintres : le tout est que cela fasse 600 roubles. »

La *Literatournaya Gazeta*, qui assure que ce système se pratique même pour les billets de théâtre (si vous voulez une « bonne » pièce, vous devez aussi en prendre une « mauvaise ») indique que « *le commerçant de Kharkov a eu pitié de ses clients : il a ramené la valeur des « objets annexes » de 50 à 10 % de la valeur des marchandises rares* ».

« *Quand on a demandé à l'un des organisateurs de cet original trafic s'il considérait que ce dernier était compatible avec son honneur professionnel, il a répondu : « Le plan est plus important que l'honneur.* »



Les « règlements propres à l'homme blanc »

« *La commission des lois de Papouasie-Nouvelle-Guinée estime que les consignes appliquées dans les bars, les hôtels et les restaurants du pays concernant la tenue des clients sont anticonstitutionnelles* », écrit le mensuel des îles du Pacifiques *PIM*.

« *Le président de la commission, M. Bernard Narakobi, accuse les directeurs de ces établissements de manquer à l'esprit de la Constitution en tentant de faire appliquer des « règlements propres à l'homme blanc ». Le résultat,* dit-il, *est que les Papous se voient refuser l'un des droits humains les plus imprescriptibles de leur Constitution : celui de participer de plein droit à la vie sociale et culturelle de leur pays. (...)* »

Selon M. Narakobi, « *l'insistance sur la présence ou l'absence de chaussures, de chemise, de cravate ou de toute espèce de vêtements constitue une mesure discriminatoire et une infraction à la loi qui interdit toute discrimination fondée sur la race, la couleur ou l'origine ethnique* ».

THE OBSERVER

Waterloo comme si vous y étiez...

L'Association napoléonienne vient de terminer sa petite guerre annuelle, raconte l'*OBSERVER*. Selon l'hebdomadaire britannique, « *il s'agit d'une organisation qui s'intéresse à toutes les armées qui ont participé aux campagnes de Napoléon. Ses adhérents étudient avec minutie les tactiques, les uniformes et les coutumes militaires de l'époque. Ils portent les tenues des unités qu'ils préfèrent et ils s'amusent comme des petits fous avec leurs beaux uniformes. (...)*

» *La semaine dernière, ils ont refait les batailles de Ligny et de Quatre-Bras où nous ne nous sommes pas couverts de gloire. Mais quelques jours après, un dimanche, c'était l'anniversaire de Waterloo que nous avons gagnée. Toute la matinée, dans le parc du château de Stratfield Saye, qui appartient aux descendants du duc de Wellington, on a vu arriver des files de voitures d'où descendaient des jeunes gens habillés comme les soldats français, anglais, prussiens et autrichien sde l'époque. La plupart des régiments n'avaient pas plus de six hommes. (...)*

» *Le président de l'Association est un jeune homme aux joues roses du nom de Tim Pickles, qui était habillé en général de division français. Il vend des armes anciennes et connaît admirablement l'histoire de cette époque. Son uniforme, surmonté du vaste bicorne, était absolument splendide. M. Pickles a appris à faire lui-même les broderies d'or qui ornent son bel habit.* »



Des terroristes qui rapportent

Le terrorisme ne fait pas que des victimes. Selon le *TIMES*, en moins de deux ans, les revenus de la Lloyd de Londres sont passés du double au quadruple en matière d'assurance contre les enlèvements et les rançons.

« *Pour se protéger contre le terrorisme international, les hommes d'affaires des sociétés internationales et des personnes fortunées injectent, estime-t-on, de 100 à 200 millions de dollars sur le marché londonien des assurances. Il y a deux ans, ce secteur ne rapportait annuellement que 30 millions de dollars (...). Environ les deux tiers d'une telle couverture sont le fait d'organisations multinationales américaines qui cherchent à protéger leurs cadres ; 5 à 10 % proviennent d'Italie, région où le risque est le plus fort. Les primes vont de 1 % de la somme assurée à 5 % ou plus dans le cas de risques élevés.* »

Herald Tribune

Cirque nouvelle vague

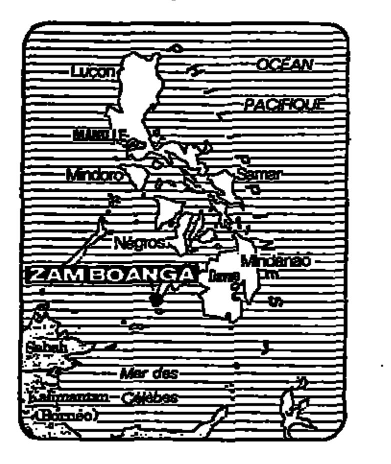
« *Le plus grand cirque américain cherche de nouveaux talents* », rapporte l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*. « *Kenneth Feld, co-responsable du cirque Ringling, Barnum et Bailey, parcourt chaque année 350 000 kilomètres à la recherche d'acrobates, de trapézistes, de dompteurs et autres spécialistes. (...)*

» *Il y a aujourd'hui une nouvelle vague d'artistes de cirque* », dit Feld. « *En 1966, leur âge moyen était de quarante-trois ans, aujourd'hui c'est vingt-trois ans. Un « jeune » clown avait la cinquantaine, aujourd'hui nous avons des clowns qui n'ont pas trente ans. (...)* »

Pour Kenneth Feld, « *les meilleurs trapézistes et funambules viennent de Colombie et d'Amérique centrale. L'Allemagne reste la source des meilleurs dompteurs. La Bulgarie, la Hongrie et l'Europe de l'Est en général, produisent d'excellents acrobates ; l'Espagne et l'Italie des jongleurs, et les Etats-Unis, les meilleurs dresseurs d'éléphants du monde. (...) Les Russes, eux, prennent le cirque très au sérieux. Ils ont tendance à faire des numéros solennels en costumes de couleur sombre. Quand ils viennent aux Etats-Unis, nous leur mettons des paillettes et nous leur demandons de sourire.* »

Lettre de Zamboanga

LA GUERRE AU QUOTIDIEN



« MAKE ME LOVE » (« *Faites-moi l'amour* »). Sur un ton traînant, Yolanda, la petite prostituée propose son corps de chat écorché sous les arcanes de la piazza Pershing. C'est là, autour d'un square aux bancs de pierre blanchâtre, dans les pétarades et la fumée des « moto-pousse » (« *tricycles* » en anglais), qu'à la nuit se concentre la vie de Zamboange, à l'extrême sud de Mindanao. Yolanda ne se formalise pas qu'on néglige son offre. Elle se contente d'une soupe chinoise. Le visage plongé dans son assiette, après un temps de réflexion, elle propose soudain : « *Et un bébé, un bébé aux yeux bleus, vous ne voulez pas ?* » Le père est un marin « *de là-bas* », elle ne se souvient pas bien. « *Dans votre pays, on pourra l'élever* », insiste Yolanda.

Elle a débarqué un beau jour avec son enfant d'un vapeur poussif venant de Davao, de l'autre côté de Mindanao. Comme ça, « *parce qu'à Zamboanga, on peut faire de l'argent avec les militaires* ». Yolanda a déchanté — les soldes sont maigres, — mais elle reste, comme sa copine au teint sombre et aux ongles effilés, qui vient de Sabah, à Bornéo, et a dix-sept ans : « *Pourquoi pas ?* », disent-elles dans un même rire.

Zamboanga (en malais Jambanga, « *la ville des fleurs* »), cité conservatrice et chrétienne où, il y a dix ans, dit-on, les couples ne se tenaient pas par la main dans les rues, est devenue aujourd'hui une ville de garnison. A proximité, depuis six ans est situé le siège du *South Command* de l'amiral Espaldon, commandant en chef des forces gouvernementales luttant contre les rebelles musulmans du Front Moro (M.N.L.F.). En octobre dernier, lorsque fut rompu, *de facto*, le cessez-le-feu conclu à Tripoli en décembre 1976, les environs de Zamboanga ont été le théâtre de durs combats. Depuis, un calme relatif est revenu. De toute façon, la population n'avait pas pour autant changé ses habitudes, continuant à vivre à son rythme, lent, au milieu des traîne-fusils débraillés.

Zamboanga en a vu d'autres. Sur les murailles du Fort-del-Pilar (autrefois Fort-San-José), construit par les jésuites en 1635, une plaque rappelle que la ville fut sous le feu des pirates musulmans (que les Espagnols appelaient les « *moro* »), des Hollandais et des Anglais. « Pacifiée » par Pershing, gouverneur américain des Philippines en 1911, la ville fut occupée par les Japonais pendant la seconde guerre mondiale. Le particularisme des musulmans de Mindanao ne datant pas d'hier, le Front Moro, comme le notait un confrère italien, est peut-être en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire de Zamboanga...

Avec le calme relatif, sont réapparus les touristes. Avec ses marchés débordant de vêtements et de produits indonésiens (de *batik* notamment), ses échoppes de coquillages et de coraux bleutés — une spécialité des Philippines tout comme ces immenses coquillages semblables à celui peint par Boticelli dans la *Naissance de Vénus*, qui sont ici par milliers et servent soit de crachoirs dans les hôtels, soit poissons à même le sol, sa clameur de pots de fleurs, — ses étals de et ses odeurs, la ville ne manque pas de pittoresque.

LA plupart des touristes sont européens : « *Il n'y a pas assez de filles de qualité pour les Japonais* », soupire avec une moue désabusée Vince, le directeur du Bureau du tourisme, qui, de toute façon, préfère visiblement s'occuper des Occidentales esseulées. « *Il ne faut pas qu'elles se sentent perdues* », dit-il en relevant d'un coup de pouce son panama sur un visage buriné, son ventre rebondi secoué d'un grand rire. Quelques groupes de campagnards nippons débarquent de temps à autre. Thermos d'eau potable (apportée peut-être du Japon : M. Fukuda, premier ministre, n'avait-il pas un avion spécial chargé d'eau le suivant dans sa tournée en Asie du Sud-Est l'été dernier ?) en bandoulière et caméra au poing, ils parcourent la ville en car, solidement encadrés par les militaires. Les Occidentaux sont moins exigeants, mais sont cependant escortés de quelques soldats pour se rendre en bateaux sur la petite île de Santa-Cruz, dont les plages de sable rose et les cocotiers se profilent en face de Zamboanga. Il est vrai qu'il y a de temps en temps des enlèvements : « *La sécurité ? Tu me fais rire* », dit Vince avec une mimique de Marseillais, « *et en Italie, et en France, il y a encore plus d'enlèvements qu'ici. Et puis, ici, on s'arrange toujours* », conclut-il, bougon.

Les enlèvements sont à Mindanao une activité lucrative. Au début, les Japonais en ont été les principales victimes. Ils payent bien et vite. Des commerçants chinois disparaissaient aussi périodiquement. Qui sont les « *terroristes* », comme disent les autorités ? Le M.N.L.F., des groupes dissidents, des brigands ? Il est difficile de savoir. Tout se passe généralement bien et la procédure de récupération paraît désormais parfaitement au point. Cela dit, même pour ce genre d'opérations, la nonchalance philippine domine. Ce qui leur donne parfois un caractère rocambolesque. On raconte, par exemple, que lorsque M. Huguet, fonctionnaire français du ministère des finances, fut enlevé, en novembre, sur une plage non loin du centre de Zamboanga, l'alerte fut quelque peu laborieuse à déclencher. Le téléphone du « P.C. command » (gendarmerie) ne marchait pas. Une estafette fut donc dépêchée. Lorsque, enfin, les soldats sautèrent dans leur bateau pour poursuivre les ravisseurs, celui-ci refusa obstinément de démarrer. Des avions de reconnaissance décollèrent alors, mais revinrent bredouille. Pourtant, entre temps, la *banca*, longue pirogue à balanciers, des ravisseurs de M. Huguet était elle-même tombée en panne et terminait sa course à la pagaie vers l'île Coco pour faire tranquillement de l'essence avant de reprendre sa route vers l'île de Basilan...

UNE fois l'otage aux mains des « *terroristes* » s'engage la seconde phase, à bien des égards mystérieuse, de l'opération : celle des négociations pour la rançon. Dans le cas de M. Huguet, l'intervention de l'ambassade de France et de la commission du cessez-le-feu a court-circuité le processus « normal ». Mais, en général, toutes les négociations sont coiffées par un colonel qui a en quelque sorte le monopole des enlèvements. Selon les habitants de Zamboanga, ceux-ci sont très rentables pour toutes les parties — sauf, évidemment, pour la famille de la victime...

En fait, plus qu'à des positions, à Mindanao, l'armée, qui est sur place depuis six ans, s'accroche sans doute davantage à un fief (certains disent à un « fromage »). M. Marcos a apparemment laissé carte blanche à ses officiers supérieurs dans le Sud, comptant qu'ainsi ils seraient moins envahissants à Manille. La rumeur veut qu'ils se comportent de plus en plus à Mindanao comme de véritables « seigneurs de la guerre ». « *Il n'y a pas de preuves*, dit M. Climaco, ancien maire de Zamboanga et candidat de l'opposition, battu aux élections générales du 7 avril, en plissant un visage à la Anthony Quinn, encadré de longs cheveux gris, *mais il y a des scandales de temps à autre : comme celui, récent, de ce colonel à Basilan qui monopolisait le commerce du riz* (rationné depuis octobre pour qu'il n'aille pas au M.N.L.F.) *et, en quelques mois, a fait une fortune sur le dos de la population de l'île. Mais il est difficile de croire que l'amiral Espaldon, qui est mon ami, ait des propriétés immenses, comme on le dit, dans l'île de Tawi-Tawi.* »

Il reste que la contrebande, en provenance de Hongkong et de l'Indonésie, traditionnellement florissante le long du chapelet d'îles qui s'étire entre Bornéo et Mindanao, semble bien, au dire des habitants de Zamboanga, désormais contrôlée par l'armée. La ville a été de tout temps le centre des trafics : des cigarettes américaines aux transistors japonais, que s'empressent d'acheter les gens de Manille de passage, on trouve tout sur les marchés de Zamboanga.

Il n'y a pas jusqu'à l'homme de troupe qui ne fasse quelques profits : le prix du M 16 (fusil à tir rapide) varie selon l'intensité des combats, mais sa « valse » est constante : il passe des mains d'un soldat qui veut arrondir sa solde à l'intermédiaire qui le revendra à un membre du M.N.L.F. Celui-ci le remettra peut-être dans le circuit le jour où il voudra s'acheter une seconde femme...

S'IL est un endroit à Zamboanga où tout se dit, tout se sait et tout s'apprend, c'est le bar en plein air, construit autour d'un arbre face à la mer de l'hôtel Lantaka. Quoique les vieux habitués, comme ce *herr doctor* allemand, qui a débarqué à Zamboanga pendant la guerre et y a fait fortune dans le commerce du bois, lui préfèrent le Woodpicker, où la patronne, fière de son ascendance espagnole reçoit les clients avec la dignité d'une douairière catalane, le Lantaka, sans être le Continental de Saigon, est devenu l'un des repères de la ville. Tout le monde s'y croise, du marchand de perles japonais, qui fait commerce de bien autre chose, au Texan, venu acheter des coquillages, en passant par le colonel, spécialiste des enlèvements, ou le touriste français à qui « *il ne faut pas la faire* » et qui marchande une natte dans un anglais approximatif en se fondant sur le salaire moyen d'un ouvrier à Manille... Tout ce petite monde dîne sur la terrasse à la lueur de torches odorantes, gardé discrètement par deux soldats, fusil au bout du bras et cigarette aux lèvres, tandis que de leur *banca* à balancier, les marchands de nattes et de coquillages hèlent le client pour l'attirer dans un marchandage sans fin. Ces marchands, dont les enfants dorment dans la journée sur les bateaux au milieu des coquillages, sont des « *gitans de la mer* ». Musulmans, pêcheurs pour la plupart, ils vivent sur l'eau, repliés sur eux-mêmes, le long des îles de l'archipel des Sulu. Ce sont eux aussi qui travaillent sur les magnifiques bateaux effilés, aux allures phéniciennes, équipés de balanciers géants aux couleurs vives et dont les gréments gémissent dans le vent, qui déchargent leurs pêches à quelques encablures du Lantaka. Un millier de « *gitans de la mer* » vivent à Rio-Hondo, le misérable village musulman de Zamboanga, avec ses maisons de bois léger construites sur pilotis et reliées entre elles par des passerelles de planches qui ploient au passage au-dessus de la fange. Le village est administré par des notables, choisis par la communauté, conformément à ses traditions.

Avec son nouveau casino — le second des Philippines, après celui de Manille, — Zamboanga s'apprête à recevoir de plus en plus de touristes. L'exotisme de la ville aux senteurs d'embruns, mêlées aux odeurs de poissons séchés, de cuisine en plein air et de relents divers, avec en prime le petit pincement au cœur du risque, a, certes, de quoi les combler. Des riches marchands, qui habitent des maisons traditionnelles le long d'avenues fleuries, aux réfugiés, qui ont fui les zones de combats et tentent de vivre dans des camps en faisant des fagots, tout le monde s'adapte à une situation où la guerre fait partie désormais du train-train quotidien. Au crépuscule, comme chaque jour, tandis que dans les églises on allume les cierges, de la mosquée monte la longue clameur de la prière. Cette nuit, peut-être, des coups de feu déchireront le silence : « *C'est l'armée qui se détend* », dit-on...

PHILIPPE PONS.

DANEMARK

Des pannes providentielles

A côté de leurs chalutiers espions — bien connus — les pays de l'Est ont-ils aussi des voitures espionnes utilisées aux mêmes fins ? Le quotidien danois *Jyllands Posten* a en tout cas attiré l'attention sur une affaire de ce genre.

Lorsqu'il y a quatre ou cinq ans les automobiles de tourisme soviétiques Lada ont fait leur apparition sur le marché danois, écrit O. Posten, les véhicules auraient présenté une série de défauts devant lesquels les mécaniciens locaux se seraient trouvés désarmés. Les concessionnaires auraient alors fait appel à des spécialistes de la firme de Moscou. Ceux-ci auraient fait subir aux automobiles une série de tests, mais assez curieusement, ils auraient toujours choisi pour ces épreuves des routes proches d'installations militaires importantes (principalement celles de l'OTAN). Détail encore plus bizarre, ces voitures seraient souvent tombées en panne juste à proximité desdites installations. Des observations identiques auraient été faites en Suède et en Grande-Bretagne à propos des Lada...

En mars, la presse anglaise avait accusé les poids lourds soviétiques, qui traversent la Scandinavie en transit avec des cargaisons plombées, de s'arrêter sous différents prétextes à proximité des casernes, terrains d'aviation et autres installations militaires.

Depuis 1973, l'U.R.S.S. a vendu au Danemark vingt mille Lada.

CAMILLE OLSEN.

● RECTIFICATION. — Dans la « Lettre de Qous » (Haute-Egypte) parue dans *le Monde* des 18-19 juin, il fallait lire à la fin de la première colonne : « *Le comble, pour une métropole islamique, ce sont les clochers qui émergent...* »

CORRESPONDANCE

Asilah la bien-aimée

Sous le titre « Asilah n'est pas à vendre » (le Monde *des 18-19 juin), Tahar ben Jelloun s'en est pris aux organisateurs du Festival international d'Asilah, au Maroc. Ceux-ci, en vertu du droit de réponse, nous prient d'insérer la lettre suivante :*

Nous nous étonnons de trouver dans *le Monde* une attaque d'une grande violence contre une manifestation que le journal a, d'autre part, signalée à ses lecteurs sous la forme d'un placard de publicité. D'une grande violence et, à nos yeux, d'une grande mauvaise foi.

Le Festival international d'Asilah prend place dans l'effort touristique du Maroc. Il vise à utiliser des installations qui existent dans cette ville et qui constituent pour elle, à l'heure actuelle, une charge sans contrepartie, en lui apportant des éléments de développement. Le Festival en effet assure plus de trois cents emplois dans une cité qui en a bien besoin, et il est conçu de façon à garantir d'importantes incidences dans l'économie locale, à laquelle les « vacanciers » — car il y en a déjà — apportent actuellement plus de 3 millions de francs par saison.

Mais, surtout, le Festival est conçu dans le plus scrupuleux respect du cadre choisi et de la vie des habitants d'Asilah. Les « clefs de la ville » dont parle Tahar Ben Jelloun, nous savons bien, car nous aussi sommes Marocains, que ce sont ses habitants qui les détiennent, et pas plus nous-mêmes que Ben Jelloun.

Ce dernier a participé au Festival de Tabarka, en Tunisie, en tant que conférencier, et ne s'est nullement plaint de n'y avoir pas « bronzé idiot ». Son attaque nous surprend d'autant plus qu'il connaît de longue date le projet de festival d'Asilah et n'a émis aucune réserve, aucune objection. Nous en venons donc à nous interroger sur les arrière-pensées qui, aujourd'hui, inspirent ses diatribes. Aurait-il décidé de garder ses critiques pour la période où les gens s'inscrivent ? Voilà de la haute stratégie ! Sa réaction, dans son indignation poétique, nous semble faire trop aisément bon marché de la rigueur dans l'information. Et l'on ne peut négliger les intérêts stricts, matériels et moraux, les traditions d'hospitalité et la qualité de la vie des habitants d'Asilah, que nous croyons défendre et respecter de notre mieux — mieux que lui en tout cas.

FOUAD CHRAIBI,
Festival international d'Asilah.

ANIMAUX

SUR TROIS FAITS DIVERS

« *NE... bousons plus !* », intime en substance, par arrêté municipal, le maire de Deneuvre aux vaches des sœurs Blaise, dernières agricultrices de ce village lorrain de cinq cents habitants. Mais la nature connaissant ses droits, les pauvres bêtes persistent, flegmatiques, à laisser à chacun de leur passage sur la voie publique, quelques traces irrévérencieuses, à l'ancienne. On sait la suite : l'incroyable condamnation des deux sœurs en 1976, les quarante-neuf amendes successives qu'on leur inflige en 1977 et, *in extremis*, divine surprise, leur relaxe avec, en prime, l'annulation de l'arrêté municipal et la déconfiture de M. le maire.

« *Vous nous voyez avec un petit seau et une petite pelle derrière nos vaches ? Qu'on me mette en prison, mais nous ne le ferons pas* », avait déclaré, offusquée, Maryse Blaise.

Gloire et honneur aux sœurs Blaise ! A la tête de leurs sympathiques bestiaux, deux ans durant, elles ont donc tenu bon. Plus que leur liberté de travail, c'est le droit de vivre au rythme naïf de la nature qu'elles ont défendu, en dépit de la marée imbécile des voitures à qui, par contre, tout est permis, et de l'impudence de ceux qui, au nom du « progrès », ne savent plus fermer leur porte à l'absurde.

Incongrue, odieusement comique, l'anecdote dessine une époque. Elle n'est pas exceptionnelle.

∴

Autre fait divers ; même fait « *La route aux moutons !* », réclament les bergers du Vaucluse. Il s'agit, cette fois, des bergers de Saignon. Ils protestent contre les propriétaires qui, à grand renfort de fils de fer barbelés, leur interdisent l'accès aux voies traditionnelles de passage. Et de brandir, ulcérés, leurs pancartes : « *Bergers-moutons, même combat* » ; « *Laissez-les vivre* » ; « *Le Lubéron sans mouton, c'est le pays à l'abandon* » ; « *Nous voulons passer aussi bien sur les routes que sur les chemins.* » Que des bergers en soient réduits à manifester pour avoir simplement le droit de mener leur troupeau peut paraître inimaginable. Mais comment s'étonner ? Jouir de la nature n'est-il pas en train de devenir un privilège, dans le Vaucluse comme ailleurs ? Et ce n'est pas en Sologne seulement que les chemins communaux sont rachetés et parfois carrément fermés alors même qu'ils appartiennent toujours à la collectivité, l'Etat paraissant incapable, en l'occurrence, de mener quoi que ce soit, pas même un troupeau de moutons.

Pauvres bergers ! Pauvres moutons ! On veut les obliger à faire comme s'ils n'existaient pas, alors qu'ils *s'obstinent à vivre*. Pauvres propriétaires, qui *ne comprennent* pas que, sur le Lubéron, les animaux excentriques, les animaux déplacés, ce *ne sont pas les moutons*, mais eux !

Troisième cas. L'histoire, cette fois, a les honneurs de la télévision tant elle est saugrenue. Il était une fois un petit village des Yvelines qui s'appelait Mézy. Dans ce village vivait une bête qui sortait complètement de l'ordinaire, un fossile vivant pour tout dire et qui, pis est, le dernier de son canton : un cheval. Comment peut-on être cheval sans vapeur ? Des Parisiens, voisins du pauvre animal, s'indignèrent. Vos sabots sont bien lourds ! lui reprochèrent-ils, furieux que son écurie jouxtât leur « résidence ». Et de lui faire un procès. A lui aussi ! Il existe, ainsi, des gens tellement cyniques qu'ils en sont candides ; c'est l'époque. Et puis, évidemment, avoir un cheval pour voisin, c'est trop commun, apparemment.

Les chevaux étant mes amis, je n'ai pu résister au plaisir d'aller saluer le corps du délit. Et ce cheval m'a emballé ! Son propriétaire, Paul Lhermitte, alias Paulo, l'appelle Bibi. J'ai examiné les pieds de Bibi. Ils m'ont paru bien moins bruyants que les voitures et les cyclomoteurs qui traversaient en pétaradant le village, moins irritants que les tondeuses qui trépidaient en chœur sur les gazons. Nous avons eu, Bibi et moi, un entretien. Doux et modeste comme une bête à bon Dieu, il m'a regardé de ses gros yeux de velours râpé, l'air très au-delà. Et la pensée qu'on ait voulu expédier à l'équarrissage ce percheron feu aux épaules admirables m'a sidéré. Comment peut-on reprocher à un cheval de porter des sabots ? Aurait-on voulu qu'il prît des *patins pour se déplacer* ?

Un an en suspens, l'affaire tourna d'ailleurs court, pour la plus grande gloire de Bibi. Au pied du mur du tribunal de Meulan, les plaignants *descendirent, in fine*, de leurs grands chevaux et retirèrent leur plainte, peut-être terrassés par le ridicule. *Il n'est pas interdit de penser que l'action conjuguée du curé*, du maire et de la population de Mézy, qui, de concert avec la musique des beaux-arts, escortèrent au tribunal ce cheval sans orgueil, n'y fut pas pour rien. L'alerte, toutefois, avait été chaude.

J'avoue. J'ai la passion des faits divers. Irréels à force d'être réels, il en est qui, par leur seule coïncidence, laissent pantois. Que dans la même semaine on ait pu reprocher à ces malheureux moutons, à ces vaches, à ce cheval, êtres simples, d'exister, oui, rien que d'exister, au fond, m'a paru terriblement « éclairant » (il faut bien jargonner avec son temps). Car enfin ! Plus qu'un égoïsme anormal, voire pathologique, cet acharnement à vouloir supprimer tout ce qui faisait le charme de la campagne française : ses animaux, ne prouve-t-il pas que tout a changé ? Quand une « civilisation » devenue folle n'est plus capable de ce minimum de politesse à l'égard de la nature qui consiste à la laisser se perpétuer, libre et tranquille, tous les désespoirs ne sont-ils pas permis ?

Quant à nous, « rétro » ou pas, et ne serait-ce que parce que les bêtes ne sont pas celles qu'on croit, nous resterons, envers et contre tout, du parti de ces grands exclus qu'on appelle encore les moutons, les vaches, les chevaux...

Nous aurons toujours un faible pour les derniers carrés.

PIERRE LEULLIETTE.

HUMEUR

POUR EN FINIR AVEC LE SPORT

LES êtres humains, quand on les approche, sont déjà difficiles à comprendre, mais que dire des foules ?

Ainsi comment expliquer cette fascination qu'exerce le ballon rond sur le peuple français ? Comment expliquer cette dévotion béate que portent des millions de gens à une équipe de onze joueurs qui se sont révélés au sommet assez maladroits, singulièrement lents, mal assurés comme mal entraînés, piètres tacticiens et très fragiles des nerfs ? Tout cela est assez inexplicable. On ne peut même pas dire que le Français soit un dingue des stades ou un fana du gazon : bien rares sont ceux qui poussent eux-mêmes le ballon ou qui pratiquent un autre sport. Le Français n'a pas non plus le culte de son corps ou celui de l'harmonie musculaire : il mange et boit deux ou trois fois trop, est en général grassouillet à trente ans et bedonnant à quarante, peu et mal musclé, sans souffle et désemparé devant le moindre effort physique. De plus, on ne peut même pas s'en tirer en disant que le Français a l'admiration facile : certes, il vénère autant le cheval et le fusil que le ballon, mais, pour le reste, il se révèle à peu près indifférent à tout.

La France a sans doute les meilleurs écrivains et les dessinateurs les plus créatifs, ce qui ne touche personne. Elle aligne une admirable cohorte de chercheurs et de grands médecins, mais ils trouvent à peine des locaux et des subsides pour poursuivre leurs recherches. Ce ne sont pas non plus les musiciens inventifs qui manquent, mais ils doivent s'exiler pour survivre. Quant aux comédiens — on n'admire que Delon, Belmondo et Girardot — doués, mais presque toujours méconnus, ils végètent entre deux faillites du théâtre et du cinéma. Et ainsi de suite, car décidément, non, la France n'a pas l'admiration facile. Et elle l'a en tout cas toujours mal placée.

Et si tout ce culte du ballon n'existait que dans la presse, que dans la tête des journalistes sportifs ? Car, rêvons un peu, le sport pour s'y intéresser de près, avec flamme, il faut l'avoir abordé, suivi, pratiqué. Et, en fin de compte, comme très peu de gens s'adonnent à un sport quelconque, beaucoup risquent de ne rien comprendre du tout en suivant un match de football, une régate ou une finale à Roland-Garros. Ou, plus exactement, voilà à peu près ce qu'ils devraient comprendre en regardant les actes sportifs sans idées préconçues et sans notion de connaissance.

- LE JUDO : deux partenaires sautillants, mais bien élevés, font des efforts dérisoires pour s'arracher leur pyjama ou pour le déchirer.
- La VOILE : des dizaines de voiliers tournoient comme des oiseaux fous pour tenter d'éviter les dizaines d'autres voiliers qui veulent absolument leur rentrer dans les coques.
- Le TENNIS : deux hommes habillés en infirmiers d'été se donnent beaucoup de mal pour obliger une balle à passer un filet alors qu'il serait tellement plus simple de jouer à la balle en étant tous deux du même côté de ce filet.
- Le RUGBY : un groupe de brutes de très mauvaise humeur se ruant aux trousses du malheureux qui a osé prendre le ballon, ce qui lui vaut d'être roué de coups, traîné dans la boue. Puis les tortionnaires se coagulent pour un conciliabule secret où l'on désigne une nouvelle victime à poursuivre.
- Le FOOTBALL : parfois, des hommes dont les maillots sont marqués « Perrier » ou « Coca Cola » courent sur le terrain pour faire la publicité de leur marque au milieu d'autres hommes qui vantent les mérites de « Nicolas » ou de « Dunlop ». Ou alors, en marge de toute pub, des hommes vêtus de vert font des pieds, mais pas des mains pour garder un ballon qu'ils finissent toujours par envoyer, par maladresse, dans les godasses de leurs adversaires vêtus de rouge. Des séances de tendres et viriles embrassades ponctuent inexplicablement ces actions.
- L'ESCRIME : deux ambulanciers affublés d'une sorte de masque à gaz se font des révérences, des grâces et des politesses en poussant de temps en temps un cri de triomphe dont il est difficile de comprendre à quoi il peut bien rimer.
- Le PING-PONG : deux grands agités s'évertuent à tenter de casser contre les coins de table une balle qui ressemble à un œuf, mais se révèle en réalité plus légère que l'air, et apparemment incassable.
- Le SKI : des malades masochistes risquent de se briser les os en essayant d'éviter à 120 km à l'heure de petits arbustes ridiculement plantés dans la neige où il ne pousse jamais rien.
- L'ALPINISME : des névrosés du risque escaladent des parois à pic pour y planter des clous fort inutiles puisque personne ne viendra jamais rien y accrocher.
- Le BASKET : des agités pleins de bras remettent inlassablement une balle dans un panier, ce qui ne sert à rien car le panier est percé.
- La BOXE : deux grands enfants sentimentaux, qui ne pensent qu'à s'accrocher l'un à l'autre et à se tomber dans les bras, butent contre un arbitre qui les oblige constamment à se donner des coups de poing.

Et ainsi de suite... Car il faut bien avouer que le sport, comme n'importe quelle activité humaine, quand on le regarde avec quelque recul, ne manque ni d'absurde ni de dérisoire.

JACQUES STERNBERG.

L'ÉCOLE

Et vivent les bons points !

DE longues, très longues jambes dépassent sous les pupitres, vont traîner sous les chaises du rang précédent. Délaissant les places attitrées de leurs chers petits, les mères de famille, elles, ont annexé les radiateurs et les bords de fenêtre.

Réunion de parents des « dixième ». A l'ordre du jour : le vote pour ou contre la suppression des bons points qui font encore la loi ici. Au rang des tenants de l'ordre établi, Mme B..., la maîtresse, la soixantaine peu révolutionnaire : « *Demandez aux enfants, ils sont ravis, cela les stimule pour travailler* », etc. Mme C..., la directrice des études, prône, elle, le vote contre : « *La course aux bons points, ils ne pensent plus qu'à ça. Et encore, s'il s'agissait de faire mieux pour eux-mêmes, mais ce qui compte, c'est seulement de gratter le voisin.* »

L'inévitable ménage de psychologues en rajoute contre cette « méthode rétro », qui crée une concurrence malsaine entre les enfants. Le syndicaliste de service fustige cet « *instrument de ségrégation* » entre les bons et les mauvais élèves. « *Mais non, l'effort personnel compte aussi* », proteste la maîtresse.

Contre-offensive de la part d'un jeune cadre en blazer bleu marine ; il insinue qu'après tout, on court pour le bon point toute sa vie et pas seulement à l'âge de raison... « *Vous travaillez uniquement pour votre bulletin de salaire ?* » lui décoche Mme C... « *Sans carotte au bout du mois, vous savez...* », laisse tomber, pensive, une dame employée des postes qui semble regretter les douceurs du foyer.

Vote à mains levées : quatre voix pour la suppression, trente contre. Braves parents, ce n'était qu'une alarme, vous garderez vos bons points. Et ne vous en prenez qu'à vous-même si votre fils, malgré une fièvre de cheval et une rougeole à faire fuir le voisinage, pleurniche des heures devant la porte parce que, à l'école, « *ils auront des bons points et pas moi...* ».

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

La vie du langage

HISTOIRE DE MOTS POUR SOIRS PLUVIEUX

AU hasard de lectures, de revues reçues, de lettres, ces quelques notes de lexicologie :

ATTERRER, ATTERRIR. — Ecrivant (ou, sans doute, dictant) la relation du premier voyage de découverte du Canada, Jacques Cartier raconte : « *Et avecques bon temps navigans, vinmes à Terre Neufve le dixième jour de may* (1534), *et aterrames à cap de Bonne Viste... et pour le grand nombre de glasses qui estoient le long d'icelle terre, nous convint entrer en un havre nommé saincte Katherine, où nous fumes l'espace dix jours.* »

Atterrer (1153, toucher terre, aborder) est beaucoup plus ancien qu'*atterrir* (1686, dans le même sens) ; le premier a eu longtemps aussi le sens de : faire toucher terre (à un adversaire), et le second : emplir de terre, obstruer.

La concurrence entre les deux verbes, pour désigner la même action d'aborder un rivage, a été vive durant tout le dix-huitième siècle, et jusque vers 1850. Elle est bien attestée par les exemples retenus par le *Trésor de la langue française*, sous l'article *atterrer*. L'hésitation (nous n'osons ici dire le « flottement ») était à son comble quand s'envolèrent les premiers aérostats dignes de ce nom, vers 1860. *Atterrir* était encore considéré comme un « barbarisme de marin » !

Nadar, le grand Nadar, pionnier du plus léger que l'air, emploie indifféremment la même année (1864), les deux verbes ; et qui plus est, dans le même texte *(les Mémoires du Géant)*, à quelques pages d'intervalle. Citons : « *Une voix propose d'atterrer (p. 349)... Les aérostats de dimension ordinaire* atterrissent *rarement, à moins d'aide extérieure, sans un ou deux choce plus ou moins légers* » (p. 352).

Quelques années plus tard (1868, 1870 au plus), l'usage a tranché en faveur d'*atterrir*, aussi bien pour la navigation que pour l'aérostation. Littré, puis l'édition de 1878 du dictionnaire de l'Académie, le consacrent : « *On dit aujourd'hui* atterrir. » On peut considérer *atterrer*, en ce sens, comme absolument sorti de l'usage depuis un siècle.

Les raisons du succès du « barbarisme » sont évidentes. A l'origine, *atterrer* (1150-1160) *signifie « jeter (un adversaire) à terre »*, comme *déterrer* signifie « sortir de terre » ; il s'agit d'un transitif : on *atterre* un navire et/ou son équipage, on les jette à terre.

Sous l'influence sans doute de *terreur* et de *terroriser*, et grâce à la proximité de sens, le verbe évolue à partir du seizième siècle vers un sens plus général : un homme *atterré* est un homme « abattu », mais aussi « effrayé », « accablé par la peur ».

Avec la multiplication des occasions d'*atterrage*, la coexistence des deux verbes, ou plutôt des deux sens divergents du même verbe, devenait insupportable. Le plus ancien est entré dans la langue littéraire ; il est aujourd'hui fortement senti comme un dérivé de *terreur*. Son doublet populaire a fait fortune dans les emplois pratiques et concrets. Quant à la graphie, elle a hésité entre *attérer-attérir* et les formes actuelles *(atterrer, atterrir)*. La répugnance du français à laisser perdre une lettre étymologique a fait triompher la graphie la plus lourde (les deux t du préverbe et du radical, les deux r du radical). Le fait est banal, mais mériterait d'être médité par les réformateurs de l'orthographe.

Où sont les conocrates ?

BABA, étonné, ébahi. — Pour les étymologistes, le mot est une onomatopée enfantine, née plus ou moins du redoublement du radical *ba* de *bâiller*, et de *abahi*, rester bouche bée. Certes. Mais il est surprenant que le *Trésor de la langue française* n'ait pas relevé une attestation de Balzac que voici : « *Vous voyez dans mon cher oncle les effets d'une passion malheureuse, reprit le colonel. On veut le dépouiller de sa fortune et le* laisser là comme Baba ; *vous savez de qui je veux parler. Le bonhomme n'ignore pas le complot, et il n'a pas la force de se passer de « nanan » pendant quelques jours pour le déjouer.* »

C'est dans *la Rabouilleuse* ; et dans un autre roman, du titre duquel je ne puis me souvenir, mais également dans une construction comparative : rester, laisser comme Baba, toujours avec une majuscule. Les plus anciennes attestations (1790) *ont bien la forme « comme baba »*, mais sans elle.

On peut faire confiance à Balzac : la majuscule implique certainement un nom propre, celui d'un clown, d'un bateleur des années 1785 à 1790 (?) qui n'était pas un inconnu pour l'écrivain. Les archives du cirque n'ont rien livré en ce sens. Mais, de 1780 à 1850 au moins, seule est en usage la construction : *comme baba*, avec ou sans B. On voit mal comment une simple onomatopée pourrait être employée sous cette forme. A la recherche, donc, de ce *Baba !*

CONOCRATIE. — Des *Datations et documents lexicographiques* de l'Institut de la langue française (Besançon), dans leur quatorzième livraison, ont pour ce mot déshonnête, mais vigoureux, une attestation qui vaut son pesant d'or. C'est dans une *Chronique de 1834 ; mais l'auteur en attribue la paternité à* Duclos (Charles), lequel « *disait avec son fausset* » : « *Aux choses nouvelles, il faut un mot nouveau. Nous avons une nouvelle espèce de gouvernement ; c'est à moi, comme historiographe de France et secrétaire de l'Académie, à trouver le mot. Je l'ai trouvé ; ceci est une* conocratie. »

Cette boutade soulève un problème, et plutôt deux qu'un. Elle est datée de 1774 ; mais Duclos est mort en 1772 ? Elle est rapportée en 1834 ; mais sur la foi de quel texte ? Comment vérifier l'authenticité du mot employé par Duclos (ou à lui attribué) ?

S'il est bien des années 1770 (nécessairement avant 1772) et s'il a bien le sens que vous et moi lui donnons en toute simplicité, il s'agit d'une véritable révolution lexicologique ! Expliquons-nous, aussi clairement et décemment qu'il se pourra.

Par lui-même, le mot de trois lettres ici en cause, qui reste, avec un voisin de cinq, le plus roboratif et à coup sûr l'un des plus usuels de notre langue, est d'une ancienneté vénérable ; en font foi, le *Romand de Renart* et les *Fabliaux*, qui en usent et abusent. Il est généralement admis (en particulier par le *Trésor de la langue française*, sous l'article intéressé), que son sens second (idiot, imbécile), apparaît pour la première fois en 1831, sous la plume de... Mérimée, dans une lettre à... Stendhal !

En fait, j'ai pu relever vers *1787, quarante ans plus tôt, une* construction comparative : « *Tu raisonnes comme un...* », a la réflexion plutôt flatteuse pour le support de la comparaison, lequel n'est pas tenu à la sagesse ! Mais, à en croire le texte attribué à Duclos, c'est dès le milieu du dix-huitième siècle ! que se serait fait le glissement d'un sens objectif très généralement élogieux, à un autre, métaphorique et toujours insultant. Duclos n'a pu inventer *conocratie* qu'à la condition que le radical en cause (l'aristocratie est le gouvernement des « meilleurs ») existât depuis quelque temps déjà ? Alors ?

Les compagnons étaient en grève

GREVE. — Le Centre de recherche en lexicologie et textes politiques de l'E.N.S. de Saint-Cloud (et nommément Maurice Tournier, son animateur) ont étudié, dans un fascicule de septembre 1977, une « hypothèse de reconstitution des origines », qui porte en particulier sur *grève*.

Première remarque du texte, fort pertinente : la convergence des images et des contenus des expressions populaires qui évoquent la perte de l'emploi; le chômage : être sur le *sable*, *rester sur le carreau*, battre le *pavé*, etc. J'y ajouterai pour ma part la curieuse (mais usuelle) expression : piquer un *macadam*, simuler un accident de travail qui permet de se mettre « en chômage » indemnisé.

« *Ces images-mots* (je cite M. Tournier), *dépeignent toutes l'ouvrier dans la même attitude, battant la semelle au long des rues pavées..., piétinant sur les places de gravier, cherchant l'ouvrage sur le carreau du Roy ou par les champs et par les grèves. A Paris et ailleurs, on « faisait la grève » comme on « fait le trottoir ».*

Seconde rencontre : celle de *grève* avec d'autres termes du vocabulaire du compagnonnage : la *cayenne* en particulier. Il a pu se produire (et cela sans doute dès le Moyen Age), une séparation de plus en plus grande entre la *cayenne*, « maison d'accueil et de placement du compagnon protégé », et la *grève*, « place d'embauche ouverte à toute exploitation ».

Il faut, pour « boucler la boucle », rappeler avec M. Tournier, que la « cayenne » est (à peu près certainement) à l'origine, un « ponton », c'est-à-dire « un bateau désarmé, rasé, échoué sur un rocher ou un banc de sable ». En témoignent entre autre, la ville elle-même de Cayenne, et les *cayes*, récifs ou bancs de sable qui font échouer les navires, et qui sont devenus en anglais les *Keys* (de Floride par exemple).

Le mot *(grève)* prendrait donc ses racines dans la très ancienne histoire du compagnonnage et des « Devoirs » ; ce n'est presque qu'incidemment, et en tout cas à date relativement récente, que se serait amorcée l'évolution vers le sens moderne.

MANAGÉRAT. — Doublement intéressant : d'abord par sa date (1898, dans la quatorzième livraison des D.D.L.) qui atteste l'ancienneté de *manager*. Celui-ci apparaît, avec son sens contemporain (directeur, organisateur d'une entreprise industrielle, commerciale), dans un roman-fleuve d'Aristide Bruant qui doit dater des premières années du siècle.

Ensuite par la formation du mot lui-même : si nous avions eu le bon sens d'adopter *managérat* dans les années 1900, nous n'aurions pas à subir aujourd'hui l'irritant *management*. Il n'est pas trop tard pour bien faire : puissent les autorités intéressées se souvenir que *managérat* est tout justement octogénaire, ce qui, pour un néologisme, est respectable, et l'adopter sans traîner davantage.

MONTAGNES RUSSES. — En août 1812, Mme de Staël, alors en voyage en Russie, note : « *Pour mieux achever de s'étourdir, on imitait, pendant l'été, ces traîneaux dont la rapidité console les Russes de l'hiver ; on roulait sur des planches, du haut d'une montagne en bois, avec la vitesse d'un éclair. Ce jeu charmait les femmes aussi bien que les hommes et leur faisait partager un peu ces plaisirs de la guerre qui consistent dans l'émotion du danger et dans la promptitude animée de tous les mouvements.* »

Le mot lui-même paraît se « lexicaliser » vers 1840-1845 pour désigner cette attraction sportive.

JACQUES CELLARD.

Le Monde

société

Une brassée de confessions de foi

Continuant la série des confessions de foi (« le Monde » des 14, 17 et 20 juin), nous publions ci-dessous les textes de Marcel Légaut et d'André Frossard, écrivains catholiques, de l'abbé Marc Oraison et de l'abbé Bernard Feillet, ancien animateur de la chapelle Saint-Bernard, à Paris. « Le Monde » publiera ultérieurement des textes de Jean Delumeau, Isabelle Parmentier et Gérard Deltell.

Je crois

par ANDRÉ FROSSARD

Je crois en Dieu notre père
Amour créateur et sauveur
par son Fils
semblable à Lui
Jésus
Le Christ
né de la Vierge Marie
venu parmi nous
se donner une multitude [de frères.
Il a souffert pour nous
il a souffert par nous
et nous l'avons fait mourir
Mais l'amour l'a ressuscité
le troisième jour
Il est.
Nous avons appris de Lui à le [reconnaître
dans le pauvre et l'humilié
dans le faible et l'opprimé
dans le pain et le vin
qu'il a bénis
et qui dès aujourd'hui prépa- [rent en nous
la chair transfigurée de notre [résurrection.
Au nom de l'esprit libérateur
qu'il nous a envoyé
et qui sans cesse en nous [témoigne de Lui
nous appelons le monde
à le connaître et à l'aimer
dans la foi, sa demeure ca- [chée,
dans l'espérance, lumière de [l'Eglise
et dans la charité, qui nous [ouvre
à la joie de Dieu, notre père.

Échapper au piège

par MARC ORAISON

Ayant fait des études consistantes, jadis, en anatomie et en chirurgie, je *sais* que l'appendice est situé dans la fosse iliaque droite et que, pour l'enlever quand il est malade, il faut inciser dans cette région-là plutôt qu'ailleurs. Cela, c'est de la *science* Et l'on pourrait donner des milliers d'autres exemples de ce qu'est la science, au sens moderne du mot s'entend. (Car la théologie n'est pas une science, dans ce sens-là...)

Nos ancêtres les Gaulois *croyaient que* le ciel risquait de leur tomber sur la tête. Les anciens *croyaient que* le tonnerre était la manifestation de la colère de Zeus ou de je ne sais quelle bagarre entre les dieux. Bossuet — ce qui est plus récent — *croyait que « la femme n'était que le produit d'un os surnuméraire »* : c'est-à-dire qu'il *croyait que* les débuts de l'humanité s'étaient passés exactement comme le racontent les trois premiers chapitres de la Genèse. Tout cela, c'est de l'ordre de la *croyance*. Il est bien évident qu'on ne peut plus, raisonnablement, croire tout cela. Je suis donc « incroyant », par principe. Ou, plus exactement, indifférent aux « croyances », quand du moins elles ne contredisent pas outrageusement les certitudes et les acquisitions scientifiques (comme les envoûtements et autres sornettes dites « magiques »). Il y a des choses que je sais ; mais au-delà — dans le domaine du *savoir* — il y en a sans doute infiniment plus que je ne sais pas. Mais c'est tout : je ne sais pas, et je l'admets ; ce qui, parfois, n'est pas très facile et peut être très frustrant. On voudrait tant *tout* savoir ! Je *sais* que l'apparition de l'espèce *Homo sapiens* ne s'est pas du tout produite comme le raconte la Genèse : mais je ne suis pas plus fixé pour autant sur la manière *réelle* dont cela s'est passé, bien que je sache, comme tout le monde, qu'il s'est passé quelque chose de cet ordre : il fut un temps où il n'y avait pas d'*Homo sapiens*.

Un monsieur que je ne connais pas, mais dont j'ai entendu parler, me téléphone un jour et me dit : *« Venez donc dîner un de ces soirs ; ma femme et moi serons ravis de vous connaître, et il y aura quelques amis. »* Je *le crois*. Et je marche ; je garde ma soirée ; je la prépare ; j'en attends quelque chose de bénéfique Je l'espère. Puisqu'il me l'a dit. Cela, c'est de l'ordre de la *foi* proprement dite, à mon sens. Rien à voir avec la connaissance scientifique ; ni avec la « croyance ». Je crois quelqu'un qui me parle et qui m'invite.

L'avènement de l'amour

C'est ainsi que je perçois la Bible, du moins à partir de l'histoire d'Abraham. Avant, il s'agit de croyances, disons même de « mythes », au sens d'expression symbolique de réalités fondamentales qui échappent totalement à notre connaissance historique et certaine. Là, voilà quelqu'un d'historique qui se lève et qui part, parce qu'il a entendu un appel. Mais il ne s'agit pas d'un appel solitaire, individualiste et érémitique. C'est toute la tribu qui part, à l'appel d'on ne sait qui, et pour on ne sait où. Il s'agit seulement d'une rupture totale avec tout ce qui est séculairement organisé, même du point de vue des « croyances » ou de la « religion ». Et la promesse est faite : tout cela donnera un grand peuple ; et, finalement, c'est toute l'humanité qui est concernée, une fois que les limites géographiques, raciales, culturelles du « peuple d'Israël » auront craqué dans une énorme déchirure. Celle précisément de Jésus de Nazareth, qui meurt sur la croix pour l'avoir dit et pour avoir dénoncé les pièges illusoires et cruels de l'argent, de la puissance, de l'installation dans le temps comme s'il était définitif. Car il meurt de la même manière que toutes les victimes de toutes les prétentions, de toutes les « civilisations » — et cela ne peut même plus se chiffrer — de toutes les oppressions, fussent-elles « révolutionnaires » comme celle des terroristes du temps, qu'on appelait des zélotes.

Alors, c'est lui que je crois. Il *« m'invite à dîner ailleurs »*... Un vrai banquet, auquel tout le monde doit être admis, sans exclusive ; et tant pis pour les bourgeois aux lèvres pincées qui se plaindraient de la promiscuité. Dès maintenant je m'y prépare, à ce banquet d'au-delà des limites du temps : il s'agira d'être admis à l'avènement de l'amour, tout simplement...

Alors, je tâche de m'entraîner tant que je suis dans le mouvement de la succession. Et ce n'est pas facile, d'aimer ! Pour de bon, s'entend ; car on se laisse si bien prendre à ces illusions qui consistent à aimer-pour-soi sans s'en rendre très bien compte. C'est même tellement difficile que, finalement, *on en crève, comme il a fait pour nous montrer la route*. Pour « être » la route... La « révolution » ? Non : cela consiste à tout chambarder pour *recommencer de la même manière* malgré les apparences, en changeant simplement les personnages des « exploiteurs » et des « exploités ». L'installation dans l'« ordre établi » ? Pas davantage, et pour la même raison : ce n'est pas cela l'amour. Je crois Jésus de Nazareth, sur la parole de ceux qui l'ont connu et qui ont entendu sa parole à lui, culminant, *incarnant* cet appel fait aux hommes de tous les temps et de tous les espaces à travers Abraham. Rien ne me démontre que *j'ai raison ou que j'ai tort* ; *ce n'est pas de ce ordre* ; j'ai soif d'amour, et d'amour absolu. Libéré de la prison du temps et de l'imaginaire... Je crois Jésus qui meurt dans la même angoisse que n'importe qui, pour *dire* cette victoire achevée de l'amour sur toutes choses, et pour tous. Et j'attends, *activement*, participant de ce monde vivant surgi je ne sais comment de la nuit des temps, j'attends en solidarité profonde avec tous ceux que je connais et tous ceux que je ne connais pas : j'attends cette définitive *naissance « dans les douleurs de l'enfantement »*, comme dit saint Paul.

Innombrable foule

L'« Eglise » ?... Pour moi, c'est cette innombrable foule des hommes qui attendent. Une part de cette foule en a conscience et le dit : l'« Eglise » visible, comme on dit. J'en suis explicitement, étant prêtre au milieu de mes contemporains — ce qui pour moi n'a rien à voir avec un « personnage sacral ». Alors, je crois cette « Eglise », et je vis totalement avec elle dans la mesure où elle me parle de Jésus le Christ et où, avec elle, je peux transmettre et répercuter sa parole. Tout le reste est, selon bien des degrés, de l'ordre des conséquences, de l'ordre du secondaire, de l'ordre du négligeable, éventuellement de l'ordre du discutable. D'autre part, toute philosophie, si intéressante qu'elle soit, antique ou récente, n'est jamais que relative, et l'important est de s'en servir au besoin, mais sans en être dupe Ne serait-ce point là, après tout, la pulsation essentielle de la foi : échapper au piège continuellement tendu des philosophies qui prétendraient tout dire ?...

La traversée du divin

par BERNARD FEILLET

Si Jésus est vivant, j'espère avec lui et avec l'humanité entière vivre en Dieu aujourd'hui et au-delà de la mort. Jésus demeure pour moi la plus belle interrogation et la réponse du plus profond mystère sur l'aventure des hommes et de Dieu. Je retrouve toujours le désir inexplicable et submergeant d'union de tout mon être à Dieu. Tout ce qui m'importe fait vibrer en mon humanité la note de l'Absolu.

Dieu ne m'a jamais parlé — Jésus nous déplace autour de son silence, — sa parole m'est arrivée par ceux que j'aime et par ces inconnus dont j'entends l'appel et vers lesquels je vais : ils sont les hommes de mon éternité. Aurais-je la force, sans cet accompagnement, d'avancer dans l'ignorance de Dieu ? Si je n'étais pas aimé pourrais-je partager l'espérance ?

Je suis croyant de cœur et de corps. La voix, le geste de la main, le regard — porteurs d'humanité, — deviennent, eux si charnels, des messagers d'infini : la rencontre est transfigurée. Je connais ces instants où toute la vie est là, vibrante de passion et d'attente quand la création accomplit en mon être son œuvre d'unité. Je ne cherche plus à échapper à l'immense souffrance des hommes qui naissent pour mourir. Je sais que Dieu et l'homme ont en commun ce secret.

Tout se tait. Alors le silence offert est intensité et communion. Je me tiens émerveillé sur le passage de la prière : elle s'accomplit en moi, brève, libérée des mots

Le plus simple avec Dieu, c'est sa présence. La foi est pour moi une traversée du divin et je suis étonné que dans la longue durée du temps le moment soit venu pour nous d'être les contemporains de ce passage. En Dieu s'atténuent les distances : ceux qui me paraissent inaccessibles deviennent proches et singuliers. Jésus prend place parmi les autres, à son tour il est contemporain et m'attire vers Celui qu'il a passionnément livré à l'attention humaine. Comme lui, je voudrais dire : Père. Cela me suffit pour me dire chrétien et accomplir ma tâche dans l'Eglise puisque c'est mon histoire. Je tente de répondre à l'alerte évangélique.

Les limites étroites de l'écriture

par MARCEL LÉGAUT

Le mystère que l'homme est en lui-même au-delà de ce qu'il dit et fait, et *a fortiori* le mystère de Dieu quand l'homme s'élève et se risque à l'affirmation d'un réel impensable, qui le déborde de toute part et lui donne sens, ne peuvent être qu'approchés par les expressions qui, de loin, s'efforcent de les faire entrevoir.

Les mots et les formules utilisés, au-delà de la signification objective que leur donne la langue définie par le dictionnaire et la grammaire, ont pour celui qui les emploie un sens et une portée personnels, fruits du cheminement qui l'a conduit à les utiliser. Il est clair que ces mots et ces formules ont pour autrui, à ce deuxième niveau, le sens et la portée qui conviennent à ce que chacun « est ».

Aussi, on peut penser que la formulation d'un credo comporte en chacun de ceux qui y adhèrent, ou qui le refusent, un mouvement intime qui lui est propre : ce mouvement peut rester verbal et disciplinaire, affectif et cérébral. Finalement, il peut n'avoir de conséquences qu'au niveau du dire et du faire s'il n'est pas le fruit, seulement préparé de façon indirecte par la prise de connaissance du credo, de ce qui est le plus profond en l'homme, là où celui-ci « est », sans pouvoir s'y atteindre. Mais alors, ce fruit de l'homme, plus encore que ce qu'il dit et fait, est aussi pour lui nourriture...

Cette constatation montre les limites étroites sur le plan spirituel de la formulation d'un credo imposé d'une façon générale. Si une telle formulation est pratiquement utile pour une société déterminée, enracinée inéluctablement dans son passé, en marche aveugle vers son devenir, eu égard à ce que celle-ci est actuellement, elle doit nécessairement être autre pour une autre société. Elle ne peut être en aucun cas absolutisée sous peine de blasphémer la vérité qu'elle prétend apporter, sous peine d'opprimer l'homme qu'elle prétend servir.

Cependant, une confession de foi est tout autre qu'un « credo », norme de la foi. Elle ne prend sa dimension originale que si celui qui la fait consacre de sa présence, de par ce qu'il vit, ce qu'il dit. Alors le cheminement personnel de ce croyant, sans être connaissable par autrui, élève l'ordre des mots et des phrases utilisés. Il en fait des paroles et des expressions d'homme. Ces paroles et ces expressions ont pour chacun le sens et la portée qu'il peut accueillir. Elles lui sont nourriture, selon ce qu'il est en lui-même. Mais ne faut-il pas aussi ajouter que ces paroles et ces expressions, tout en étant à l'image de celui qui les profère, lui sont secrètement inspirées et comme arrachées par l'homme à qui elles sont adressées ?

Aujourd'hui comme toujours, mais aujourd'hui plus explicitement que jadis, l'Eglise a plus besoin de croyants qui disent leur foi au niveau de la « confession » que d'un credo qui peut insidieusement dispenser ceux qui l'édictent de la confession de leur foi et ceux qui le reçoivent du cheminement personnel qui conduit à la foi.

Par ailleurs, rare est l'écriture qui rende présent l'écrivain au lecteur et, en particulier, là où règne l'inflation des écrits... Aussi n'est-ce pas dans un journal que je pense pouvoir « confesser ma foi ».

POINT DE VUE

Vivre ou survivre en diaspora ?

par LUC ROSENZWEIG (*)

La génération des juifs nés en France depuis la guerre serait pour le moins malvenue de se plaindre de son sort : aucun pogrom n'a jusqu'à présent fait trembler les arrière-boutiques, et les cris de « Mort aux juifs ! » ne retentissent que dans les reconstitutions talentueuses de l'affaire Dreyfus à la télévision. Les petits désagréments rencontrés dans les cours d'école, ou lorsque l'on surprend les chuchotis timidement antisémites de la bourgeoisie provinciale, tout cela semble dérisoire à côté de ce qui fut jadis, à côté de ce que subissent aujourd'hui les juifs soviétiques ou argentins, à côté même de ce qui fait l'ordinaire des travailleurs immigrés dans ce pays.

Etre juif en France aujourd'hui ne serait pas une si mauvaise affaire, s'il ne s'agissait que de survivre ! Mais voilà, une fois résolu (provisoirement ?) le problème de leur existence, les juifs, en particulier ceux de la nouvelle génération, sont confrontés au problème de leur identité. Pour une fois, ils ne sont pas seuls : Corses, Bretons, Occitans, Alsaciens, etc., forts de leur terroir et de leur enracinement, proclament hautement leur droit à la différence, à la maîtrise de leur case de l'échiquier national. Les juifs de France, cependant, ne peuvent s'identifier à ce type de lutte, même si beaucoup d'entre eux les comprennent et les soutiennent. En effet, aucune case de l'échiquier national ne leur est propre, et de plus leur désir les porte plutôt à traverser cet échiquier comme le fou des échecs : en diagonale et rapidement.

Et Israël ? N'est-il pas là, à portée de jet, ce terroir, cet Etat qui doit vous remplir de fierté et résoudre à jamais les problèmes de conscience des juifs du monde entier ? Qu'on nous pardonne, mais, n'en déplaise à nos amis israéliens, un fait est incontournable : nous ne sommes pas plus de là-bas que de nulle part, et, si nous défendons leur droit à vivre leur judéité en ce lieu où l'histoire les a conduits, qu'ils n'attendent pas de nous cette inconditionnalité qu'en d'autres temps on exigeait des communistes pour la patrie du socialisme.

Les sionistes militants voudraient que nous affirmions notre identité sous la forme compulsive et réductrice du *« tu es juif, donc... »*, alors que ce qui nous semble fondamental dans la « yiddishkait », c'est que l'être juif appelle toujours une série de « et » qui font toute la différence. Kafka était juif *et* Tchèque *et* écrivait l'allemand. Dany Cohn-Bendit, Pierre Goldman, Moshe Zalcman sont juifs *et* communistes, anarchistes, tailleurs, truands, etc. Etre juif, ce n'est pas chercher à être un bon juif, unidimensionnel et repérable, c'est inventer mille manières d'être juif. Et si, malgré tout, il fallait à tout prix trouver une patrie aux juifs, on pourrait, en parodiant Freud, dire que *« là où il y a du logos et du social, là dois-je advenir »*. L'histoire de la philosophie et celle du mouvement révolutionnaire sont bien là pour nous montrer que, en fin de compte, peu importe l'endroit d'où on parle, l'important, c'est que ça parle, et là-dessus on en connaît un rayon !

∴

Mais l'époque est dure, et en particulier pour les juifs qui ont cru que la révolution, c'était leur affaire. Ceux-là souffrent d'une sorte de complexe que l'on pourrait appeler le complexe de Frankenstein. La révolution, cet enfant chéri de plusieurs générations de juifs communistes, fabriquée à force de théorie et de dévouement militant, s'est transformée en ce monstre goulaguien, ou bien en ces mini-monstres du type Fraction Armée rouge ou Brigades rouges !

Encore une fois nous voilà contraints à l'intelligence. Car il va en falloir pour exister dans la nouvelle Babylone qui insensiblement commence à nous entourer ! C'est pourquoi, plus que vers Israël, nos yeux se tournent vers New-York et l'Amérique, là où des juifs, écrivains, cinéastes, militants, commencent à nous donner les clés de nouveaux agencements possibles entre les juifs et le monde. Ceux-là nous rappellent, entre autres choses, que la judéité ne se limite pas à Israël et à sa langue, l'hébreu. Le yiddish, langue des juifs de toute l'Europe de l'Est, est en France en train de mourir doucement avec la disparition de ceux dont c'était la langue maternelle, victime aussi de l'indifférence de l'« establishment » juif de France, plus soucieux de canaliser toutes les énergies vers le soutien à Israël que de mettre en valeur ce qui, dans la culture juive, témoigne de cette impolitesse historique majeure : l'errance vécue comme une positivité, comme une voie d'accès à toutes les marginalités offensives.

Il est dommage qu'aujourd'hui la France ne constitue plus ce pôle d'attraction qu'elle fut jadis pour les juifs fuyant les diverses misères et oppressions. Il y a en quelque sorte une francisation de la communauté, dont bientôt la quasi-totalité sera composée de juifs nés en France.

En se stabilisant, en n'étant plus traversée par ces courants et ces flux comme elle le fut jusqu'à ces dernières années avec l'arrivée des juifs d'Afrique du Nord, la communauté prend doucement l'allure d'une grande famille, accédant peu à peu à une toujours plus grande respectabilité, sans être gênée par des enfants terribles venus d'on ne sait où...

Et pourtant, des enfants terribles surgissent parfois au coin de l'histoire, secouant le joug de l'assignation à résidence étatique, idéologique, morale...

(*) Sociologue, chercheur au Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles (CERFI).

SCIENCES

A L'ÉMISSION D'ANTENNE 2 « APOSTROPHES »

Génétique et hérédité : un débat animé sur l'inégalité et la différence

Débat animé et parfois confus, à l'émission d'Antenne 2 « Apostrophes » du 23 juin, sur le thème « Génétique et hérédité ». Bernard Pivot avait invité le psychologue britannique Hans Eysenck, auteur de *l'Inégalité de l'homme* (*le Monde* du 1er février). M. Eysenck y affirme que l'intelligence, mesurée à partir de tests par un nombre, le quotient intellectuel, est essentiellement d'origine génétique. A la conception, les jeux sont faits, ou presque, et le niveau intellectuel de l'enfant à naître est figé. L'auteur se défend de vouloir fonder sur cette différence innée une hiérarchie sociale, mais certaines pages de son livre y sont une forte invitation, comme ce tableau qui compare les quotients intellectuels de divers groupes professionnels. Les professeurs — ce sont eux qui font les tests — viennent, comme par hasard, en tête et les jardiniers sont bons derniers.

Face à lui, le professeur Jacques Robert, généticien à l'Hôtel-Dieu de Lyon, auteur de *l'Hérédité racontée aux parents*, et dont le livre fut quelque peu oublié, ce qui est dommage. Il a rappelé l'importance de la grossesse, et de tous les incidents qui peuvent l'accompagner, dans le développement physique et intellectuel de l'être humain. L'intelligence, qui ne se réduit pas au quotient intellectuel, résulte d'au moins quatre facteurs successifs : le patrimoine génétique, la grossesse, l'influence du milieu familial dans la petite enfance, et celle de l'enseignement plus tard.

Spécialiste de génétique des populations, M. Albert Jacquard devait aussi contester le livre de Hans Eysenck et nier qu'il soit possible de séparer la contribution des gènes et du milieu. Il est absurde, a-t-il dit, d'attribuer 80 % de l'intelligence aux gènes et 20 % au milieu, ou l'inverse. L'influence génétique et l'influence culturelle ne sont pas des quantités que l'on puisse ajouter, comme si elles étaient indépendantes et sans interaction l'une sur l'autre. M. Jacquard a aussi attiré l'attention sur un contresens fréquent : la biologie indique que, à part les jumeaux vrais, tous les hommes sont génétiquement *différents*, donc non égaux. Il faut être prudent avant de dire qu'ils sont *inégaux* : dans son acception usuelle, cet adjectif renvoie à une notion de plus et de moins, de hiérarchie.

Justifiée quand il s'agit de nombres (de deux nombres différents, l'un est plus grand, l'autre plus petit), cette hiérarchie n'a pas de sens pour des patrimoines génétiques. Il existe, de fait, une hiérarchie sociale, mais la science n'a rien à dire pour la justifier, bien que ce soit une vieille tentation de lui trouver des causes naturelles. Un participant a rappelé que Aristote — un professeur intelligent s'il en fut — assimilait les esclaves à des animaux.

Mais y aurait-il que les jumeaux pour avoir le même patrimoine génétique ? Non, répond un autre participant de l'émission, David Rorvik, auteur de l'histoire sensationnelle du premier « clone » humain. « *A son image* » (*le Monde* du 14 mars) raconte l'histoire, vraie d'après l'auteur — mais d'après lui seul, — d'un mystérieux millionnaire américain, qui aurait obtenu d'un non moins mystérieux biologiste qu'il prélève le noyau d'une de ses cellules, l'implante dans un ovule et fasse naître ainsi un enfant qui n'aurait génétiquement qu'un seul parent, et qui lui ressemblerait donc comme un jumeau. Les explications de David Rorvik n'ont convaincu personne, et il est resté coi quand on lui a demandé comment son génial biologiste avait pu prélever le noyau de globules rouges du sang, puisque ces globules ont justement pour caractéristique de ne pas avoir de noyau.

La cause était entendue, et il était clair que Bernard Pivot avait invité M. Rorvik huit jours trop tôt : son émission de la semaine prochaine est consacrée à la science-fiction.

MAURICE ARVONNY.

JUSTICE

Un entrepren[...] sont inculpés [...]

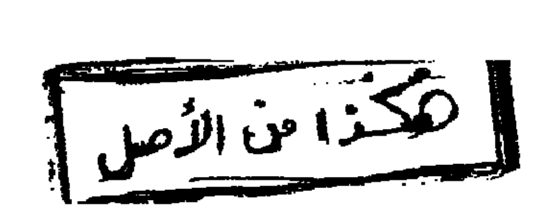
Deux d'entre [...]

DÉFENSE

M. YVON BOURGES RETIRE A UN JOURNALISTE DE « L'HUMANITÉ » SA CARTE D'ACCRÉDITATION AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ÉDUCA[...]

BOURSES DE[...] LA PLUS FAI[...] DEPUIS[...]



JUSTICE

Un entrepreneur et deux promoteurs immobiliers sont inculpés d'escroqueries et d'abus de confiance

Deux d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt

Grenoble. — Au terme d'une enquête de six mois effectuée sur l'initiative et sous le contrôle étroit du parquet de Grenoble, la section financière de la police judiciaire de cette ville vient d'arrêter un entrepreneur du bâtiment, M. Jean Zampese, quarante-neuf ans, et deux « promoteurs » immobiliers, MM. Jean Larrieu, quarante-cinq ans, et Jean-Pierre Viougeat, trente-sept ans. Ces trois hommes, qui étaient en relations d'affaires, sont

De notre correspondant régional

accusés de s'être livrés à diverses malversations dont le montant total atteindrait plusieurs millions de francs.

Pour sa part, M. Zampese, gérant d'une S.A.R.L. portant son nom — dont la liquidation judiciaire a été prononcée le 16 décembre dernier par le tribunal de Grenoble, — laisse un passif qui s'élève à plus de 10 millions de francs.

Les trois hommes ont été inculpés par M. Georges Baumet, juge d'instruction, de banqueroute frauduleuse (ce délit ne s'appliquant toutefois pas à M. Viougeat), d'escroqueries, d'abus de confiance, de faux et usage, ainsi que d'infractions diverses aux lois sur les sociétés. Placés sous mandat de dépôt, MM. Zampese et Viougeat ont été écroués à la maison d'arrêt de Varces. M. Larrieu a été laissé en liberté, sous contrôle judiciaire.

Il pouvait paraître étonnant qu'une ville comme Grenoble, dont le fort taux d'expansion démographique a entraîné un développement spectaculaire des marchés immobiliers (d'abord dans les années 50 à 60, puis, à nouveau, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver 1968), n'ait pas connu des krachs immobiliers retentissants dus à une gestion frauduleuse. L'air des Alpes favoriserait-il l'assainissement des entreprises ou bien les moyens de la police judiciaire faisaient-ils plus défaut ici qu'ailleurs ? « *Quand le bâtiment va, tout va* », dit-on, et jusqu'en 1973 tout allait bien, même très bien pour la S.A.R.L. Zampese et Cie, créée *en 1967 après avoir été pendant plusieurs années une société de fait.*

Avec quatre cents salariés au moment où elle connaissait un plein essor (deux cent vingt lors du dépôt de bilan en décembre dernier), l'entreprise prenait rang parmi les trois ou quatre grandes sociétés du bâtiment de la région grenobloise. Ces programmes immobiliers se commercialisaient aisément. M. Zampese, qui a conservé la nationalité italienne comme beaucoup de ses concitoyens installés à Grenoble, témoignait ostensiblement de sa réussite professionnelle et sociale par le confort de sa résidence (estimée à 2 millions de francs) ou la qualité de ses voitures.

« Réussite »

Sans doute cette « réussite » aida-t-elle à créer un climat de confiance qui explique, pour une part au moins, les événements d'aujourd'hui. Joueur de nature, M. Zampese imagina, lorsque les difficultés se présentèrent, qu'il s'en sortirait avec la complicité de son ami Larrieu — entre lesquels, semble-t-il, de fausses factures ont été établies, — ou celle, plus récente, de M. Viogeat, reconverti dans l'immobilier après avoir, un temps, tâté de l'administration préfectorale à Grenoble.

Le mécanisme des escroqueries était très simple. Si celles-ci ont pu être menées sur une grande échelle et pendant plusieurs années, semble-t-il, c'est en grande partie à cause de la faiblesse de la législation sur les sociétés civiles immobilières — laissées à l'abri de tout contrôle et de toute publicité, — et aussi à cause de certaines pratiques bancaires. M. Zampese a, de fait, pu faire escompter à plusieurs reprises — en jouant sur ses liens avec une demi-douzaine de grandes banques — des traites correspondant à des états de travaux identiques.

L'exemple de la S.C.I. du Grand Pavois, à Saint-Vallier (Drôme), créée par M. Viougeat pour la réalisation du programme de vingt-quatre logements effectivement livrés aux souscripteurs est, à cet égard, significatif.

Le montant du marché des travaux au début de l'année 1977 s'élevait à *un peu plus de* 2 500 000 *F. Or*, l'enquête a déjà permis d'établir que c'est en définitive 12 millions de francs de traites, soit à peu près cinq fois plus, qui ont été escomptés par M. Zampese. Même si elles peuvent se montrer attachées à un « *bon* client », les banques n'ont-elles pas le devoir de s'intéresser un minimum aux opérations qui leur sont proposées, fussent-elles génératrices d'agios *importants* ? En l'occurrence, une banque semble avoir fait preuve dans cette affaire d'une confiance qui frise l'aveuglement. Est-ce parce que la S.C.I., constituée par M. Viougeat, *comportait parmi* les associés un membre du barreau grenoblois — au-dessus de tout soupçon d'ailleurs — et allié à un des *plus grands noms du monde* économique grenoblois ? Sans doute est-ce là une des raisons principales.

Mais le plus ennuyeux reste que la confiance mise par les responsables de cette banque dans la société civile immobilière Viougeat — *ils n'ont, semble-t-il, même pas* consulté les statuts déposés chez un notaire — a été communicative, annihilant les réflexes de méfiance — normaux — des autres banquiers de la place. Cette pratique, qui peut s'assimiler à de l'inconscience, voire à de l'incompétence, pourrait fort bien se solder par des poursuites, *hypothèse* déjà retenue par les enquêteurs, qui n'hésitent pas à affirmer que d'autres arrestations suivront.

BERNARD ÉLIE.

AU TRIBUNAL DE BÉTHUNE

Les milices patronales en question

De notre correspondant

Lille. — L'ancien président-directeur général de l'usine Benoto, Roland Angot, cinquante-six ans, actuellement écroué à la prison de Béthune, a comparu devant le tribunal de grande instance de cette ville, vendredi 23 juin, pour répondre du délit de complicité de violences avec préméditation, de coups et blessures volontaires, de port d'arme et de séquestration arbitraire. Seule l'évacuation de l'usine Benoto par un commando d'une quinzaine d'individus, dont certains étaient armés et casqués, venus de la région parisienne, a été évoquée. Les faits s'étaient déroulés dans la nuit du 13 au 14 mars 1977, et quatre membres du piquet de grève avaient été blessés (*le Monde* du 16 mars 1977).

Sur l'initiative de la C.F.D.T., l'usine Benoto, qui fabrique des bennes et du matériel de forage, était occupée depuis quelque temps après l'annonce de quatre-vingt-seize licenciements. *L'évacuation* des locaux avait été ordonnée par le tribunal de grande instance de Béthune le 23 février, mais les forces de l'ordre n'eurent pas à intervenir... sinon après l'agression du commando parisien.

M. Roland Angot ne nie pas avoir fait appel à la société de gardiennage Shotokan de Romainville, mais, affirma-t-il à l'audience, les hommes recrutés ne devaient garder l'usine qu'après son évacuation par la police. Comment a-t-il contacté le gérant de cette société, Serge Guilat, quarante-quatre ans, qui comparaît lui aussi pour les mêmes raisons ? Sur la recommandation du « *commissaire divisionnaire Ajouber*, assura-t-il, *ancien garde du corps du général de Gaulle, qui est responsable d'un service de sécurité à l'Assemblée nationale...* ». Roland Angot est resté sur cette position et a affirmé que l'évacuation du piquet de grève avait été réalisée par « *des membres de la direction, des cadres et des syndicats F.O.* ». Reprenant cette thèse, son avocat, Mᵉ Philippe Leleu, demandera sa relaxe pure et simple.

Mᵉ Henri Leclerc, avocat de la C.F.D.T., partie civile, a tracé un portrait peu reluisant de Roland Angot : « *Il a déjà de nombreux krachs à son actif. Il se présentait comme le sauveur d'entreprises en difficulté, mais il se contentait de négocier des stocks avant de s'éclipser...* » Quant à Serge Guirat, il est, selon lui, « *un homme de main du patronat, spécialiste des opérations violentes* ».

L'avocat de la C.G.T., qui s'est porté partie civile à l'audience, a dénoncé des méthodes qui sont des attaques inadmissibles contre le droit de grève.

Trois autres comparses étaient à la barre, mais un seul d'entre eux, Gilles Leclerc, trente-quatre ans, a été formellement reconnu par l'un des syndicalistes blessés lors de l'attaque de l'usine. Le procureur de la République, après avoir noté que le commando a été fort bien payé pour ce qui ne *devait être qu'une opération de* gardiennage — Serge Guirat a perçu une somme de 11 000 francs, — a réclamé une peine de six mois d'emprisonnement pour Roland Angot, cinq mois pour Serge Guirat et quatre mois pour Gilles Leclerc.

Jugement le 26 juillet prochain. — G.S.

Faits et jugements

Un policier écroué pour avoir tenté de corrompre un collègue.

M. Emile Cablé, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé, le 23 juin, de corruption active et passive de fonctionnaire, un inspecteur de la onzième brigade territoriale, M. Williams Cherqui.

Ce policier avait demandé à l'un de ses collègues de la brigade économique, M. Robert Pelloy, de s'arranger pour que certaines per*sonnes ne soient pas impliquées dans* une affaire de « *carambouille* » sur les fruits et légumes, à propos de laquelle il enquêtait, et qui aurait rapporté aux escrocs quelque 1 800 000 F. A la demande de l'inspection générale des services, avertis par M. Pelloy, ce dernier avait fait semblant d'accepter ce marché. La récompense prévue avait été fixée à 20 000 F.

*L'inspecteur Cherqui a été ap*préhendé jeudi 22 juin près de la porte de Pantin, à la sortie d'un café où il venait de remettre 5 000 F au collègue qu'il croyait avoir corrompu. Il avait sur lui 15 000 F, reste de la somme que lui avait confiée son mandant.

Fonctionnaire de police depuis vingt-trois ans, l'inculpé a expliqué qu'il avait voulu rendre service à un ami et comprenait à présent qu'il était tombé dans un piège.

Deux comparses, les époux Roger Zemmour, ont été incarcérés pour escroquerie, sur mandat de M. Edouard Michat, premier juge d'instruction. Les principaux « carambouilleurs » ont réussi, semble-t-il, à prendre la fuite.

Un conseiller général inculpé de détournement de fonds.

M. Jean Bernadet, conseiller général socialiste de a Gironde et membre du conseil régional d'Aquitaine, a été entendu et inculpé pour détournement de fonds vendredi 23 juin par M. Bernard Lagriffoul, juge d'instruction de Libourne. On reproche à M. Bernadet divers détournements au préjudice de coopératives de construction dont il était le fondateur. Le montant des détournements dépasserait 100 millions de francs.

Agé de soixante-seize ans, ancien ingénieur subdivisionnaire des ponts et chaussées, M. Bernadet avait été président de la délégation spéciale à la mairie de Libourne après la Libération, maire de cette ville de 1945 à 1947, puis conseiller municipal. Conseiller général du canton de Libourne depuis 1968, il siégeait également au conseil régional. M. Bernadet est de plus grand officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaillé de la Résistance, commandeur du Mérite agricole et des Palmes académiques. Il s'est pour l'instant refusé à tout commentaire, prétextant qu'il n'avait pas encore vu d'avocat et que le dossier présentait « *des aspects particuliers* ». — *(Corresp.)*

Un inspecteur de la D.S.T. est écroué pour violences avec arme.

Un inspecteur de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), M. Marc Ducarre, âgé de vingt-quatre ans, vient d'être inculpé de violences avec arme et écroué à la prison des Baumettes. M. Ducarre, qui est domicilié à Paris, s'était présenté, lundi 19 juin, chez un expert en objets d'art à Marseille en compagnie d'un complice, sous prétexte d'une expertise. Rapidement, sous la menace d'un couteau, M. Ducarre et son compagnon avaient ligoté l'expert afin de fouiller l'appartement. Les cris de la victime avaient fait fuir les deux hommes.

Grâce à la clé d'une voiture de location, oubliée dans l'appartement, M. Ducarre fut très vite identifié et arrêté. Ce dernier prétend que sa « *visite* » chez l'expert avait pour but d'effectuer une perquisition parallèle. De source officielle, on précise cependant que l'inspecteur de la D.S.T. n'était pas en mission, mais se trouvait en vacances.

● *Corse : attentat contre le pénitencier de Casabianda.* — Un incendie, dont l'orgine criminelle a été établie par les enquêteurs, a éclaté dans la nuit de vendredi 23 au samedi 24 juin, dans l'enceinte du pénitencier de Casabianda, à 80 kilomètres au sud de Bastia. Le feu, qui a pris naissance dans un hangar a détruit 200 tonnes de foin et provoqué des dégâts évalué à 100 000 F.

DE JEUNES AVOCATS PARISIENS CRÉENT UNE NOUVELLE ORGANISATION : « JUSTICE IMPARTIALE »

Un groupe de jeunes avocats parisiens, Mᵉˢ Philippe Foirien, Roland Poynard, Louise Massiera-Testa et Jean-Paul Vitry, viennent de créer Justice impartiale (*), une nouvelle organisation d'avocats, pour tenter de regrouper, explique Mᵉ Poynard, l'immense majorité des avocats, la majorité silencieuse qui a compris qu'elle représentait un certain poids et qui veut se battre pour obtenir la sérénité et la neutralité de la justice ».

« *Nous avons commencé à réagir*, ajoute Mᵉ Poynard, *en entendant les déclarations de membres du Syndicat de la magistrature sur la partialité de la justice. Puis il y a eu l'affaire Croissant. Quelle que soit l'opinion qu'on ait sur cette affaire, il était intolérable de voir des avocats manifester dans le palais, se battre avec les forces de l'ordre.* » Contre « *ceux qui avaient fait cela, le Syndicat des avocats de France (SAF), syndicat proche du parti communiste* et *d'autres, moins connus, d'obédience gauchiste* », il fallait agir, ont estimé les fondateurs de *Justice impartiale.*

Selon eux, « *il faut cesser de faire passer la politique avant les intérêts de la justice* ».

Qui va adhérer à Justice impartiale ? « *Des gens d'origine politique très différentes puisque notre organisation ne fait valoir aucune thèse politique. Le seul dénominateur commun sera l'antimarxisme ou, à tout le moins, l'indifférence au marxisme.* » Mᵉ Poynard et ses amis sont optimistes. En une semaine ils ont, disent-ils, reçu « *plus de cinquante adhésions* ». Ils ne craignent pas de se voir classer « *à droite* ». « *On ne manquera pas de nous traiter de « fachos »*, conclut Mᵉ Poynard. *Mais, c'est à nous de faire que les réels objectifs de l'association soient protégés : lutter contre la mainmise des partis sur la justice et en informer l'opinion publique.* »

★ 56, av. Victor-Hugo, 75016 Paris.

CERTAINS SYNDICATS S'INQUIÈTENT D'UNE « MISE EN CONDITION DE L'OPINION CONTRE LA DÉFENSE »

Les accusations portées récemment contre Mᵉ Gilleti et Mᵉ Toinel-Tournois inquiètent les avocats. Pour eux, dans les deux cas, l'opinion publique s'est émue de « révélations » surtout proches de la calomnie. Les avocats voient dans cette « *offensive d'été* » une campagne délibérée du pouvoir visant à « *discréditer le barreau* ».

Sur l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, plusieurs organisations du monde judiciaire se sont réunies à Paris, jeudi 22 juin, pour dénoncer cette « *mise en condition de l'opinion contre la défense* » susceptible de justifier une « *conception autoritaire de la justice* » empruntée au modèle allemand. Mᵉ Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, a déclaré avoir demandé au garde des sceaux ce qu' entendait par « *espace judiciaire européen* », sans avoir pu être « *honoré d'une réponse* ».

Mᵉ Francis Jacob, du Syndicat des avocats de France (SAF), a cité de nombreux exemples, à Marseille notamment, où, selon lui, les droits de la défense ne peuvent plus s'exercer librement.

Mᵉ Tubiana, au nom du Mouvement d'action judiciaire (MAJ), estime que « *tout ce qui dérange et sort de la volonté du parquet général est soumis à pressions et à répression* ». « *Après la mise en condition de l'opinion publique, demain nous assisterons à des poursuites disciplinaires* », a-t-il ajouté. Le Syndicat de la magistrature éprouve lui aussi de vives inquiétudes. Mme Elisabeth Vitry, membre du syndicat, constate « *une reprise en main* » des magistrats qui sont « *réduits au rang d'O.S.* ». Mᵉ Eric Boyer, de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), invite donc toutes ces associations à se rendre avec lui chez M. Raymond Barre. « *Le programme de Blois est excellent en ce qui concerne les libertés*, a-t-il dit, *puisqu'il garantit les droits de la défense : nous demandons son application.* »

DÉFENSE

M. YVON BOURGES RETIRE A UN JOURNALISTE DE « L'HUMANITÉ » SA CARTE D'ACCRÉDITATION AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

L'Humanité annonce dans son édition de ce samedi 24 juin le retrait de la carte d'accréditation de son journaliste, M. Paul Doukhan, au ministère de la défense.

Le quotidien communiste précise que la décision a été prise par M. Yvon Bourges et qu'aucune explication n'a été donnée à ce sujet dans la lettre adressée au journal par le service d'information et de relations publiques des armées.

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, a aussitôt protesté en intervenant à l'Assemblée nationale.

Sous la signature de M. Fernand Chatel, qui, précédemment, rédigeait les articles consacrés à la défense dans *l'Humanité*, le journal communiste commente, en ces termes, la décision de M. Bourges : « *(...) Si M. Bourges prend, en ce moment, contre notre journal, une mesure aussi discriminatoire et aussi arbitraire, c'est parce que le parti communiste français et sa presse luttent sans compromission aucune pour l'indépendance nationale et pour une authentique défense nationale. (...) M. Bourges en sera pour ses frais. S'il peut perdre son sang-froid, il n'est pas en son pouvoir d'empêcher* l'Humanité *et notre parti de continuer leur combat.* »

ÉDUCATION

BOURSES DE SECOND DEGRÉ : LA PLUS FAIBLE AUGMENTATION DEPUIS CINQ ANS

Le taux des bourses du second degré augmentera de 2,80 % à la prochaine rentrée scolaire. Une circulaire publiée au *Bulletin officiel de l'éducation* du 22 juin indique que, « *pour l'année 1978-1979, le taux de la part de bourse est fixé à 165 F* », alors qu'il est de 160,50 F cette année.

Le nombre de parts de bourse est calculé en fonction du quotient familial, qui s'obtient en divisant les ressources de la famille par le nombre de points de charge.

En 1973, la part était de 129 F. Elle a augmenté de 9,30 % en 1974, de 4,25 % en 1975, de 5,10 % en 1976 et de 3,90 % en 1977. Cette dernière augmentation est donc *la plus faible depuis cinq* ans.

La circulaire annonce d'autre part deux innovations : l'octroi de la part supplémentaire accordée aux élèves des deuxième et troisième années des sections industrielles des lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.) et des écoles techniques de second cycle court est étendu aux élèves de première année. D'autre part, la prime d'équipement attribuée à certains élèves boursiers préparant un diplôme de formation professionnelle sera désormais accordée aux élèves se destinant à un métier d'art.

En revanche, les redoublants des lycées d'enseignement professionnel et des écoles techniques de second cycle court n'auront plus droit au maintien de leur bourse.

A UNE SEMAINE DE LA FERMETURE DES CLASSES

Des parents d'élèves de la Côte-d'Or se mobilisent pour réclamer des postes

De notre correspondant

Dijon. — Ce samedi 24 juin, des parents d'élèves manifestent dans les rues de Genlis et de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) avant d'aller occuper les salles de classe. Ils font leur le slogan d'autres parents d'Is-sur-Tille, de Marcilly-sur-Tille, de Brazey-en-Plaine et d'Ouges : « *Vingt-cinq élèves c'est bien, trente-cinq c'est légal, mais lourd, quarante-six ou cinquante c'est intolérable.* »

Depuis quinze jours, la Côte-d'Or connaît, au mois de juin, une agitation assez inhabituelle chez les parents. Est-ce parce que la période électorale du printemps a freiné le déblocage de moyens financiers pour la mise en application de la carte scolaire ? Ou parce que les parents sont devenus plus sensibles au problème d'éducation de leurs enfants ? Depuis deux semaines les actions se succèdent pour obliger l'administration à créer des postes budgétaires avant les grandes vacances : pétitions, manifestations de rues, occupations de classes, grèves d'enseignants et de parents, délégations auprès des élus et des administrations, menaces de démission des conseils municipaux.

L'inspection académique avait demandé au début de cette année la création de quatre-vingt-six postes dans les écoles maternelles et élémentaires, groupes d'aide psychopédagogique, sections d'éducation spécialisée. Sept postes seulement ont été accordés à la Côte-d'Or dans le cadre du budget.

Pressés par les parents, les enseignants et les élus d'Is-sur-Tille, d'intervenir auprès du ministre de l'éducation, le docteur Henry Berger, député R.P.R., a pu obtenir deux postes. Apprenant par le docteur Berger que le département bénéficierait d'une quinzaine de postes après le vote du collectif budgétaire, les parents d'autres communes se sont lancés aussitôt à leur tour dans l'action. Ils ne désarment pas car ni le préfet de région ni l'inspecteur d'académie n'ont pu donner jusqu'ici les mêmes assurances.

A l'inspection d'académie, on ne cache pas une certaine irritation de voir les parents réclamer déjà une part du « gâteau » alors qu'officiellement elle n'est informée de rien. Quant aux parents, ils ont le sentiment que « *le sort de leurs enfants est entre leurs propres mains* ». C'est pourquoi ils ne veulent pas se satisfaire de « *vagues promesses* », mais obtenir des assurances formelles, « *par écrit* », avant le départ en vacances.

CHARLES MARQUÈS.

CATASTROPHE

Quatre jours après le séisme

DE NOUVELLES VICTIMES SONT DÉCOUVERTES A SALONIQUE

Quatre jours après le violent séisme qui a ébranlé Salonique mardi 20 juin, on comptait quarante-huit morts et cent trente-quatre blessés. Mais ce bilan reste provisoire : il peut rester des victimes sous les décombres de l'immeuble de huit étages qui s'est effondré lors du séisme. Les travaux de déblaiement continuent.

Les habitants avaient fui la ville pour se réfugier dans les agglomérations voisines, ce qui a entraîné l'établissement d'un véritable marché noir du logement. Certains sont revenus vendredi matin, redonnant une animation à la cité déserte. Mais la ville s'est de nouveau vidée dans l'après-midi, pour se repeupler samedi matin.

Un pont aérien a été établi entre Athènes et Salonique pour faire parvenir des secours aux sinistrés.

De l'avis des sismologues grecs et étrangers, les dégâts causés à Salonique sont relativement minimes par rapport à l'amplitude du séisme de mardi (6,5 sur l'échelle de Richter, qui en compte 9). Selon ces mêmes experts, une crevasse d'une longueur de 15 kilomètres qui s'est ouverte dans la plaine proche du lac de Volvi — où se situe l'épicentre du séisme — a réduit de moitié sa force destructive.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Festival rock à l'Olympia.

L'Olympia présente durant sept jours entre le 1er et le 11 juillet un festival de rock français, avec la participation de trente groupes aux différents styles. Le samedi 1er juillet, à 14 heures : Potemkine, Surya et Weidorje ; le 2, à 14 heures : Océan, Mona Lisa et Atoll ; le 3, à 20 heures, Ad Majorem, Alain Markusfeld, Tim Blake ; le 8, à 14 heures, Bracos Band, Bijou ; le 9, à 14 heures, Rock and Roller, Doudou and Co, Diesel, Little Bob Story ; le 10, à 20 heures, Electric Callas, Gazoline, Métal urbain, Stinky Toys, Asphalt Jungle, Starshooter, Giulty Razors ; le 11, à 14 heures, Shakin' Street, Brezovar, Trans Europe Express, Ganajoul.

Le rock en Union soviétique.

Dans les Izvestia, *un compositeur soviétique titulaire du prix des Jeunesses communistes ne cache pas son « inquiétude » devant l'engouement des jeunes de son pays pour le rock, car* « la musique, comme tous les arts, est liée à l'idéologie ». *Pour délivrer les adolescents de cet « esclavage », le compositeur estime qu'il faut leur fournir des* « chansons patriotiques, optimistes, énergiques, héroïques ». *A l'inverse du rock,* « qui ne s'adresse dans le meilleur des cas qu'aux jambes et non à la tête ni au cœur », *une bonne chanson doit exalter, poursuit le compositeur,* « le travail héroïque accompli au nom d'un idéal élevé » *et* « l'amour de la mère patrie ».

Disques.

— Tiempo argentino *(Tango Rojo) : par le nouveau groupe argentin découvert cette saison à la Vieille Grille et au Palais des arts, le tango plein de nostalgie, de douleurs et de violence. Une forme musicale nourrie aux racines du tango et enrichie, adaptée, modernisée avec une maturité et une rigueur rares.* (33 t., Dist. WEA. Filipacchi Music. 883019.)

— Harry Edison et Eddie Davis : Simply Sweets. *Les deux premiers solistes de l'orchestre Basie, autrement dit, les champions de la mise en place et, en l'occurrence, des compères inséparables depuis quelques années. Le type même du microsillon qui n'effraie personne et qui prodigue à tous un plaisir inlassable et de première nécessité.* (Pablo 23-10-806, distribution R.C.A.)

— Jim Hall *(Commitment). Voici le dernier enregistrement du guitariste Jim Hall, dont les qualités de compositeur de thèmes sont ici évidentes. Parmi ses titres se trouvent peut-être quelques-uns des standards de demain. On note que New-York, à l'heure de l'électronique, ne produit pas les arrangements indigestes dont la côte ouest est la spécialité, mais un ensemble de fort belle facture.* (A et M, ST 730, distribution C.D.S.)

— Bird and Pres : les quarante-six concerts. *De toutes les jam-sessions organisées par Normal Granz, celle-ci est la plus extraordinaire de toutes ; réunis autour des plus grands du middle-jazz (Willie Smith, Coleman Hawkins, Buck Clayton), on trouve les trois plus grands détonateurs de la révolution bop : Lester Young, Charlie Parker, Dizzy Gillespie. Peu importe le style, ce qui compte c'est le musicien, nous disent en substance ceux qui ont participé à ce joyau indispensable.* (Verve 26-10-042, distribution Polydor.)

Calendrier.

Bob Marley, les 25, 26 et 27 juin, à 20 h., au Pavillon de Paris. Festival folk et chanson à Voutenay-sur-Cure (Yonne), avec Kolinda, la Bamboche, Jean-Claude Watrin, la Galvache et un spectacle Gaston Conté, les 24 et 25 juin. Mona Lisa au Festival de Gex, le 25 juin ; à Annecy, le 27 ; au Festival de Vierzon, le 1er juillet. Océan, le 25 juin, à Draveil ; le 29, à Rouen ; le 1er juillet, au Havre. Jefferson Starship, les 28, 29 juin, à 20 h., au Pavillon de Paris. Bob Dylan, les 3, 4, 5, 6, 7, 8 juillet, à 20 h., au Pavillon de Paris. Festival folk à Saint-Agrève (Ardèche), les 7, 8 et 9 juillet, avec la Bamboche, Joe et Bluegrass, An Diougan.

Musique

La fête de Bob Marley

(Suite de la première page.)

Héros des communautés noires (comme ont pu l'être par le passé Otis Redding ou James Brown) pour sa musique et aussi pour sa réussite, Marley est aussi le porte-parole des ghettos, le politicien mystique qui lutte avec et pour l'opprimé contre l'oppresseur, prêche le retour à la terre promise, l'Afrique.

La musique de Bob Marley c'est, bien sûr, l'exotisme des palmiers, du sable et du soleil, ses couleurs dorées, ses climats torrides, ses rythmes lascifs à la fois pressants et nonchalants. Une atmosphère moite qui imprègne le corps, une vitalité généreuse et enjouée qui pénètre l'esprit. La basse est grasse, ample, prend une place décisive dans la sonorité des compositions, la batterie évolue par saccades répétitives. Les rythmes invitent naturellement à la danse, appellent les mouvements.

Le reggae est une espèce d'institution en Jamaïque. Durant les années 60, il existait des « sound systems » (discothèques ambulantes) qui parcouraient le pays. La musique était partout. Les disc-jockeys qui les animaient étaient de véritables vedettes, aussi populaires que les musiciens ou les producteurs ; pour présenter les disques, ils se livraient à des numéros vocaux très appréciés. Les « sound systems » ont été depuis interdits par les autorités afin d'éviter les grands rassemblements dans les rues.

La musique de Marley sert de support à un discours politico-social virulent, à un combat de tous les instants pour la liberté, à une croyance religieuse sereine. Marley est un être simple, il sait depuis longtemps que les mots n'ont pas d'autre importance que celle que l'on veut bien leur accorder. Il s'agit de traduire la joie, l'espoir et même les revendications avec les mots de tous les jours, avec des images évidentes et marquantes. Il s'agit de ne pas compliquer la vie plus qu'elle ne l'est, de ne pas en faire une tragédie, mais d'encourager à la vivre en proposant des issues. Alors ses textes ont une poésie limpide, parfois émouvante. Ils ne refusent jamais la réalité, exhortent à la lutte pour défendre les droits *(Get up, stand up : Levez-vous, tenez bon pour vos droits, levez-vous, tenez bon, n'abandonnez pas le combat)*, prônent l'amour des hommes et de Dieu, Jah. Dans ses chansons, Marley évoque sans cesse Jah, source infinie de bonheur et d'espérance, lit de nombreux versets de la Bible au cours des interviews qu'il accorde.

Marley est un rasta. Etre rasta implique en général une prise de conscience politique, sociale, économique et religieuse, un mode de vie où l'herbe (la ganja) tient une grande place, qui a son culte et sa doctrine, un mouvement actif. Selon une prédiction de Marcus Garvey, qui fut au début du siècle le personnage central de la lutte des Noirs aux Etats-Unis et le précurseur du rastafarianisme, un roi noir devait être couronné en Afrique et libérer les Noirs de l'Ouest. Cette prédiction s'appuyait sur la Bible, l'avènement du roi africain et la chute de Babylone (la société blanche).

En novembre 1930, le Négus, Haïlé Selassié, devint empereur de l'Ethiopie. Il est considéré aujourd'hui encore par les rastas comme une divinité, la représentation humaine de Jah. Depuis, Selassié est mort après avoir été le dictateur que l'on sait (en Erythrée notamment) et impliqué dans des compromissions de toute sorte. Bien sûr les rastas ont pris dans la Bible ce qui les arrangeait ou ce qu'ils comprenaient, les sources historiques qu'ils revendiquent sont parfois arbitraires, mais on ne peut douter de la sincérité du discours de Marley. Son lyrisme est réconfortant, c'est le langage de la rue, celle où l'on ne distingue pas toujours bien la chaussée du trottoir. Marley est un être pur et humble. Lors d'une interview accordée au magazine français *Best*, il déclarait : *« Le système dit : mort ! Le rastaman dit : vie ! »*

Les cheveux tressés en nattes (Natty Dread), signe de liberté, Marley est un personnage scénique étonnant. Le film *Exodus* tourné au Lyceum de Londres en juin 1977 (que l'on peut voir actuellement à Paris) retranscrit assez fidèlement l'atmosphère de fête qui règne lors de ses concerts. Car un concert de Marley est véritablement une fête dans le sens le moins restrictif du terme. Les images, de qualité, montrent un chanteur qui trépigne et court sur pace, danse en ignorant les gestes étudiés. La musique a l'énergie et la violence d'une expression originale qui bouscule les murs, les compositions ont l'urgence et la spontanéité d'un créateur audacieux. La voix est chaleureuse, veloutée, transporte une émotion authentique.

Bob Marley est l'inspirateur nouveau de nombreuses générations de musiciens. Il est la bouffée d'air pur sans laquelle le rock se serait peut-être asphyxié.

ALAIN WAIS.

★ Au Pavillon de Paris, les 25, à 16 heures, 26 et 27 juin, à 20 heures. *Exodus*, au Studio Saint-Séverin, rue Saint-Séverin. Discographie chez Phonogram.

A l'occasion du premier concert de Bob Marley, le Théâtre Le Palace organise, le 25 juin à partir de 23 heures, une soirée reggae, sous le titre *Punky Reggae Party*, avec l'excellent chanteur jamaïcain Dillinger, accompagné de son groupe, ainsi que la troupe de danseurs Unlimited Rockers.

Merveilles de Lavelli pour « Madame Butterfly »

Remplaçant la Dame de pique *mise en scène par Lioubimov, cette dissidente soviétique qui n'a pas reçu son visa de sortie, voici donc* Madame Butterfly, *de Puccini, dans la réalisation de Jorge Lavelli dont nous avions dit à Milan l'extraordinaire beauté* (le Monde du 5 avril).

La même émotion nous a saisi au Palais Garnier ; on ne résiste pas à cette lente passion d'une femme bafouée qui brûle et s'éteint comme un cierge, face à son paravent de glaces, miroir de son âme et de son anxiété, dans cette chambre sévère élevée sur un podium (comme le bûcher de Jeanne), entourée d'un cylindre de tulle qui l'isole du monde, au milieu de quatre murs noirs comme une boîte de laque. Prodigieux décor de Max Bignens, une nouvelle fois.

Il faut cependant, pour pénétrer dans cette vision, passer le premier acte : ce décor s'accorde mal avec la musique de demi-caractère (et son exotisme de pacotille) par laquelle Puccini a bien rendu le malaise qui nous prend devant cette comédie tragique, assez écœurante, où un officier américain abuse de la crédulité d'une jeune Japonaise par un simulacre de mariage. Mais ensuite le drame se déroule implacable et nu comme le décor derrière les illusions par lesquelles Mme Butterfly tente de retenir sa vie.

Nous ne pouvons revenir sur tous les épisodes de cette mise en scène magistrale où Lavelli donne à l'œuvre une stature et une universalité dont on ne la croyait pas capable. Ainsi au deuxième acte où Cio-Cio-San (le vrai nom de Butterfly), abandonnée depuis trois ans, attend enfermée dans sa chambre le retour de l'officier Pinkerton, lors de la visite du consul américain qui vient lui lire une lettre de ce dernier et d'un entremetteur qui lui présente un riche prétendant. Lavelli a évité le réalisme de ces scènes familières : les trois visiteurs restent à l'extérieur du cylindre de tulle et chantent hiératiquement ; ils ne figurent à l'intérieur que sous la forme de pantins, redoutables comme des phantasmes, et ce redoublement, cette distanciation agit avec une force tragique comme celle d'un drame antique.

La fin de l'acte n'est pas moins admirable : au coup de canon annonçant l'arrivée du bateau de Pinkerton, le mur de laque du fond de la scène disparaît, laissant apparaître toute la rade de Nagazaki illuminée dans la nuit ; folle de joie, Cio-Cio-San parsème de fleurs l'entrée de sa maison, revêt sa robe d'épouse accrochée devant le miroir (sans doute depuis trois ans), très beau symbole de la fidélité de cette Pénélope, puis monte lentement avec son enfant et s'immobilise, face au magnifique paysage nocturne, dans une attente qui durera jusqu'à l'aube, tandis qu'au loin chantent les chœurs à bouche fermée, d'une nostalgie prenante et mystérieuse. Quant à la mort de la jeune femme s'enroulant dans le long drap rouge que lui tend son enfant aux yeux bandés, il faut voir dans cette fin digne de Wozzeck un grand moment de théâtre.

La distribution de l'Opéra surpasse certainement celle de la Scala, même si Pinkerton n'est guère mieux partagé avec Franco Tagliavini, personnage sec et falot, avec une voix colorée, mais insensible et raide, dont on se demande le plaisir qu'il prend à cette méchante supercherie. Tom Krause incarne parfaitement, avec une voix superbe et prenante, le consul américain, qui a sans doute quelque mépris pour ces Japonais, mais se montre touché par la détresse de Cio-Cio-San. La servante Suzuki fournit un de ses meilleurs rôles à Jocelyne Taillon, tendre, maternelle, terrorisée par ce drame, et tout cela passe dans sa voix savoureuse, si humaine. On remarque aussi les excellents Michel Sénéchal, Dmitri Petkov et Yves Bisson, ainsi que les chœurs préparés par Jean Laforge.

Cependant l'œuvre repose avant tout sur les épaules de l'héroïne, Teresa Zylis-Gara, qui n'a sans doute pas l'extrême jeunesse de son personnage, mais en traduit toutes les expressions naïves, délicates ou poignantes par un jeu aussi sobre qu'intense, une voix à la couleur claire et profonde à la fois, toute ombrée de mélancolie, une voix de chair et d'âme, sans rien de stéréotypé.

Ce n'est pas forcément ce que le public attend d'une interprète de Puccini.

Quant à Georges Prêtre, il a fait une très bonne rentrée à la tête de l'orchestre de l'Opéra, fort brillant. Se dépensant sans compter, portant la musique avec tout son corps, il donne de l'œuvre une interprétation à la fois musclée et minutieuse, spectaculaire et tourmentée, qui met en valeur ce travail d'orchestre de Puccini que Ravel admirait à juste titre. C'est d'un lyrisme parfois surprenant, mais qui rejoint la conception « valorisante » de l'œuvre par Lavelli.

JACQUES LONCHAMPT.

P.S. — De violents tumultes ont marqué les entractes, les spectateurs des quatrième et cinquième galeries se plaignant de ne rien voir et de ne rien entendre par la faute d'un rideau d'avant-scène descendu trop bas.

ALAIN MOGLIA PREMIER VIOLON DE L'ORCHESTRE DE PARIS

Le violoniste Alain Moglia partagera avec Luben Yordanoff les fonctions de premier violon solo de l'Orchestre de Paris.

[Agé de trente-huit ans, lauréat du Conservatoire de Paris, il a joué dans l'Orchestre de l'Opéra de Paris de 1966 à 1973. Entré en 1976 à l'Ensemble intercontemporain, qu'il quittera à la fin de la présente saison, il avait été engagé à l'essai par l'Orchestre de Paris durant la saison 1977-1978 avec le violoniste Jean-Jacques Kantorow. Ce dernier a décidé de poursuivre sa carrière à l'étranger.]

■ Trois festivals de musique militaire ont lieu, les 24 et 25 juin, dans les rues de Suresnes (le 24 à partir de 10 heures), Chatou (le 25 à partir de 15 heures), et Créteil (le 25 à partir de 18 h. 15).

■ Les étudiants de l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques), qui protestent actuellement contre le non-renouvellement du contrat de leur directeur d'études, M. Jean Douchet (« le Monde » du 17 juin), organisent une série d'actions pour faire connaître leurs positions. Ils projetteront des films de fin d'année le 26 juin, à 19 heures, à l'Action-République. Le lendemain, ils invitent à une « journée portes ouvertes » de 10 heures à 18 heures, à Bry-sur-Marne (locaux de l'INA, voie des Pilotes).

Dans un communiqué intitulé « Que veulent-ils faire de l'IDHEC ? », la cellule des cinéastes communistes s'inquiète de ce que la « pédagogie ouverte » pratiquée à l'IDHEC depuis 1968 soit « remise en cause par des décisions arbitraires ».

■ Deuxième « Nuit blanche du cinéma indépendant » au cinéma La Pagode, ce samedi 24 juin, à partir de minuit. Une rétrospective des films « ciné-off » du Festival de Cannes et vingt-neuf courts métrages inédits, seront projetés (57, rue de Babylone, 75007 Paris).

Formes

La paix et la guerre

Déjà reconnue en Espagne, la Sévillane Carmen Laffon s'est décidée à affronter, seule, Paris (1), et je ne crois pas qu'elle se plaindra de cette prise de contact. La communication s'est faite d'emblée. On ne s'extasiera pas sur la perfection formelle de ses dessins et de ses pastels, parce que la pure virtuosité serait sans intérêt si elle ne sous-tendait une sensibilité, une émotion, un frémissement, qui nimbent de mystère la sobre évocation d'un monde agreste et boisé dont le fusain prolonge à merveille les échappées, ainsi que les ustensiles, récipients et autres objets familiers groupés en quelque nature morte que les teintes nuancées du pastel vivifient. De la poésie, pour tout dire, quoique le mot soit trop vite lâché, et trop souvent ressassé, pour conserver encore toute la vertu qu'ici je voudrais lui restituer. Elle naît, cette poésie, de l'infinie délicatesse d'un tracé léger et précis, de la lumière sans éclat intempestif qui en émane, de leur climat pacifié. Carmen Laffon ou les images du bonheur.

On reste en Andalousie avec Ismaël de La Serna, bien que ce Grenadin ait réalisé son œuvre essentielle à Paris, comme pas mal de ses compatriotes, et qu'il y soit mort il y a dix ans. C'est d'ailleurs au Musée d'art moderne de notre ville que Jacques Lassaigne avait présenté sa première rétrospective en 1974. En voici une nouvelle (2) qui permet de suivre l'évolution d'un peintre ouvert aux grands courants de l'époque et que l'influence du cubisme, ou du post-cubisme, un cubisme clarifié, fort lisible, a profondément marqué, même lorsqu'il a tout remis en question pendant une longue retraite. Art robuste et sensible, équilibré, comme en témoignent notamment, dans une production inégale, une magnifique *Composition au verre, Mémoria* (une mémoire fuyant par les brèches d'un pot cassé), *le Raisin noir, Rêve bleu, la Douleur*, puissamment expressionniste, *la Tempête*, et des collages comme celui au *Vat 69* ou *la Guitare brisée*.

La Galerie (3), dont la mission est de donner leur chance aux jeunes artistes, en a réuni cinq. Pas de fausse note dans un ensemble qui reste harmonieux — le choix n'a pas été fait au hasard — et, pourtant, chacun garde sa personnalité. Des aquarelles, gouaches, peintures, sculptures, d'André Barrieu, Elisabeth Chabib, Bernard-Marie Lauré, Philippe Marfaing s'élève ce que leur mentor appelle une petite musique, peut-être plus vive chez Nathalie Volpelière. Face aux trop bruyantes exhibitions, ils sont de plus en plus nombreux, ceux qui préfèrent l'intimisme.

Dépaysez-vous maintenant devant les tapisseries sélectionnées par le Fonds de recherche et d'investissement pour le développement de l'Afrique (4), qui annexe un autre continent puisque, à côté de celles du royaume de Lesotho, leurs sœurs proviennent du travail des artisans tisserands du Pérou (San-Pedro-de-Cajas) et de l'Association Manos del Uruguay. Thèmes ou symboles traditionnels, reflets de l'âme populaire de chaque pays, sont traités avec une fraîcheur d'inspiration et un sens des couleurs que la civilisation industrielle n'a pas (encore) corrompus.

Guerre à la guerre ! Ainsi pourrait s'intituler, si son impact ne découlait pas justement de son apparente impassibilité, la série de dessins cruels de Hans-Georg Rauch (5). *Mais* on ne sera jamais assez cruel contre la cruauté, et ces dessins au trait mordant, tranchant, incisif, parfois d'une minutie incroyable (une forte loupe n'est pas inutile pour démêler les innombrables personnages dont la masse compacte, par exemple, finit par disloquer le château fort), dénoncent un instinct — et ses manifestations — qui n'a varié que sur les méthodes employées, de l'homme préhistorique à la bombe atomique. Oui, ces « lignes de guerre » (Schlachtlinien), d'une fertilité d'invention inouïe, d'un humour sombre et glacé, tournent en dérision le noble métier des armes et n'épargnent personne. Pas plus que les Blancs n'ont épargné les Peaux-Rouges, et sur la montagne de leurs corps ont planté la bannière étoilée. Ailleurs gît un Indien avec une croix fichée dans le ventre.

Il y a aussi l'image vengeresse d'une pacifique maison fleurie planant dans l'empyrée qui lâche une bombe sur un avion de combat. Le dessin de Rauch dépasse la caricature.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.
(2) Galerie Cyrus, 65-71, avenue des Champs-Elysées.
(3) La Galerie, 57, rue Saint-André-des-Arts.
(4) La Lampe-dans-l'Horloge, 20, rue des Francs-Bourgeois.
(5) Lahumière, 88, boulevard de Courcelles.

Cinéma

« Goodbye Emmanuelle » de François Leterrier

Est-ce possible ? Faut-il y croire ? Emmanuelle nous quitte, Emmanuelle se range. Après avoir couru le guilledou de Bangkok à Hongkong et prôné les délices de la sexualité libérée, voilà qu'elle découvre l'amour-passion et cette ultime perversion qu'est la fidélité. Quant à Jean, son mari, son complice, l'infatigable animateur des fredaines conjugales, le voilà condamné à jouer les Othello.

C'est aux Seychelles que François Leterrier a situé le chemin de Damas d'Emmanuelle. Mer bleue, cocotiers, plages édéniques, voisins aimables et compréhensifs, polissonneries diverses avec la couturière locale et un Suédois de passage. La foudre atteint Emmanuelle par surprise. Il suffit qu'un cinéaste, joli garçon, résiste à ses agaceries pour qu'elle perde la tête. Adieu luxure, adieu mari, adieu Seychelles ! Emmanuelle ignorait que son cœur était demeuré vierge.

François Leterrier ne peut que marcher sur les traces de Just Jaeckin. Même souci d'élégance et de beauté formelle. Même érotisme sophistiqué, limité à quelques pâmoisons suggestives. Mêmes trésors de séduction généreusement dispensés par Sylvia Kristel. Emmanuelle nous offre, pour son départ, exactement ce qu'elle nous proposait à son arrivée : son joli corps et son regard un peu trouble. Le reste (« philosophie » comprise), appartient au domaine des dépliants touristiques et des « magazines pour hommes ».

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Ventes

Enchères records pour la collection von Hirsch

Une rare aquarelle de Dürer a été vendue chez Sotheby, à Londres, mardi soir 20 juin, lors de la première vente de la collection von Hirsch, pour la somme de 640 000 livres (5 400 000 francs environ). Il s'agit d'un paysage de 1495 représentant une petite église romane au pied d'un rocher surplombant l'Adige. Une autre œuvre de Dürer, *le Christ sur le mont des Oliviers*, dessinée à la plume, a, avec une enchère de 300 000 livres (environ 2,5 millions de francs), été vendue au plus haut prix jamais atteint par un dessin de Dürer. Ces deux œuvres ont été acquises, pour le compte de deux musées ouest-allemands, par un marchand suisse, qui a également emporté, pour 105 000 livres, une sanguine de Wolf Huber, contemporain de Dürer.

Les prix ont été très élevés encore le lendemain 21 juin, au cours d'une séance où furent notamment vendues la *Madone Branchini*, de Giovanni di Paolo (500 000 livres), achetée pour la Fondation Simon Norton à Pasadena, et une *Vierge* de Hans Baldung, payée 245 000 livres.

Jeudi, deux émaux du douzième siècle attribués à Godefroid de Claire ont été achetés 1 200 000 et 1 100 000 livres, le premier pour un musée de Berlin, le second pour un marchand d'art londonien, qui était mandaté par le musée de Nuremberg.

Agissant au nom d'un musée allemand, dont le nom n'a pas été dit, un acheteur a acquis le 23 juin une coiffeuse en marqueterie de 1769 signée par *Abraham Roetgen*. Cette séance, où était mis aux enchères le mobilier du collectionneur, a totalisé près de 700 000 livres de vente.

Le total des ventes pour les trois premiers jours s'élève à 12 500 000 livres (104 125 000 F), soit le double, déjà, du record de 6,3 millions de livres réalisé l'an dernier pour la dispersion du contenu du château de Mentmore. Il semble que la République fédérale d'Allemagne cherche à récupérer un héritage artistique perdu à cause du régime nazi. Les Allemands sont en effet les principaux acheteurs de cette vente, les musées étant aidés par des fonds débloqués par le gouvernement.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Spectacle de ballets (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : les Femmes savantes (sam., 20 h. 30) ; Un caprice ; le Triomphe de l'amour (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Cyrano ou les Soleils de la raison (sam., 20 h. 30). — Gémier : les Baracos (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Yiddish Story (sam. et dim., 20 h. 30) ; les Soliloques du pauvre (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Ville : Ballet Opéra Stuttgart (sam., 18 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Venez nombreux (sam., 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Atelier : le Plus Gentille (sam., 21 h.).
Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Biothéâtre : J.-J. Rousseau (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Bouffes-Parisiens : Rétro-Parade (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : Dom Juan (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Atelier du Chaudron : le Golem (sam. et dim., 20 h. 30, dernière).
Cité internationale, la Galerie : l'Intervention (sam., 21 h., dernière).
Espace Cardin : Ceux qui font les clowns (sam., 21 h.).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) ; la Cigale (sam., 21 h.).
Fontaine : Dzi Croquettes (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre de J. Tardieu (sam., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30). — Théâtre rouge : Une heure avec R. M. Rilke (sam., 18 h. 30) ; Labiche à l'affiche (sam., 20 h. 30).
Michel : Duo sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mission bretonne : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre : Gotcha (sam., 20 h. 30) ; la Brise-l'Ame (sam., 22 h., dernière).
Orsay : les Mille et Une Nuits (sam., 21 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : le Ciel et la Merde (sam., 20 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 15).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Trois pour rire (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h.) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
28-Rue-Dunois, 13e : la Vie en tranches, mime (sam. et dim., 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Courbevoie, Maison pour tous : Cocodi, pop (sam., 21 h.).
Créteil, Maison A.-Malraux : Harmonie municipale de Créteil (Rossini, Verdi, Haendel) (sam., 20 h. 30).
Draveil, château de Villiers : J.-C. Michel, poésie (sam., 21 h.).
Enghien, Théâtre du Casino : l'Histoire du soldat (Stravinski) (sam., 21 h.).
Evry, Hexagone : Fête de la danse (dim., 16 h.).
Montreuil, Studio-Théâtre : Cante Jondo (sam., 20 h. ; dim., 16 h.) ; Désaccord parfait (dim., 20 h.).
Les Mureaux, COSEC : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Beethoven) (sam., 21 h.).
Neuville, château : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Delalande, Leclair, L'Aîné, Blavet, Mondonville...) (dim., 16 h. 30).
Pontoise, cloître des Cordeliers : Ensemble de cuivres G. Touvron et Ensemble de chœurs Monteverdi (Monteverdi) (sam., 21 h.).
Royaumont, abbaye : R. Oleg, violon ; R. Dumay, piano (Beethoven) (sam., 20 h. 45).
Soisy-sur-Seine, parc municipal : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (A. Honegger) (dim., 16 h.).
Versailles, château : Britannicus (sam., 21 h. 30).
Yerres, Gymnase : les Professeurs du Conservatoire (Mozart, Kogel, Debussy) (sam., 21 h.).

Les concerts

Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. A. Hyrat, sol. A.-M. Miranda, R. Tallec et A. Klora (Vivaldi) (sam., 21 h.).
Conciergerie : Orchestre université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach, Haendel, Telemann) (sam. et dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Ensemble vocal R. Gousseau et Chorale de cloches de Minsdale, dir. D. Menard (Palestrina, Mouton, Hassler, Cornet, Monteverdi) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Arsène Bedois, orgue (Titelouze, Bach, Vivaldi) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Eustache : le Débuché de Paris, trompes de chasse (Chalnel) (dim., 9 h. 45).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois : R. Miravet, orgue (dim., 17 h.).
La Défense, bassin Agam : Spectacle d'eau et de musique (Tchaïkovski, Ravel, Carl Orff, Gershwin, Lambert, Bosseur, Ascione) (sam. et dim., 22 h. 30).
Galerie Nane Stern : Trio Borsarello, F. Douchet, S. Frydma, S. Gremaud et M.-F. Viand (Lemeland) (sam., 19 h.).

Samedi 24 - Dimanche 25 juin

Ranelagh : Alain Kremski (musique pour un temple incarné (dim., 15 h.).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : la Lune à l'envers (dim., 21 h. 30).
Hôtel de Beauvais : Denis Wetterwald (sam., 19 h. et 20 h. 30).
Pavés du Marais (marché Sainte-Catherine) : Canto Cel (sam., 19 h. 30) ; R. Dyens (sam., 20 h. 30).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux : Trio à cordes de Paris, avec A. Marion, flûte (Haydn, Beethoven, Schönberg, Mozart) (sam., 21 h. 15).

La danse

Théâtre de la Cité internationale : Matt Mattox (sam., 21 h., dernière).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Boogaloo Band (sam., 22 h. 30).
Palais des arts : Andy Irvine, folk (sam., 20 h. 30).
Campagne-Première : Sapho (sam. et dim., 18 h.) ; Robin Kenyatta (sam. et dim., 20 h. 30) ; R. Fagner (sam. et dim., 22 h.) ; Ariel Kalma (sam. et dim., 23 h.).
La Péniche : Cohelmec Ensemble (sam., 21 h.) ; Chance Evans (dim., 21 h.).
Caveau de la Huchette : Georges Probert (sam. et dim., 21 h. 30).
Lucernaire : Antoine Tome, chansons jazz (sam. et dim., 22 h. 30).
Pavillon de Paris : Bob Marley (dim., 16 h.).
Palace : Dillinger, rock (dim., 23 h.).
Parvis de la Défense : Dewey Redman Quatuor (sam., 17 h.) ; Alvin Jones Quintette (dim., 17 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Mère, de V. Poudovkine ; l'Arsenal, d'A. Dovjenko ; 18 h. 30 : la Veuve joyeuse, d'E. Lubitsch ; 20 h. 30 : Shanghai Express, de J. von Sternberg ; 22 h. 30 : l'Innocent, de L. Visconti. — Dim., 15 h. : Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 18 h. 30 : Othello, d'O. Welles ; 20 h. 30 : la Femme mariée, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel.
Beaubourg, sam., 15 h. : Cannes 78... la Prairie, de F. Chauvaud ; 17 h. : The Blackbird, de T. Browning ; 19 h. : Quatre-vingts ans de cinéma brésilien... Vidas Secas, de N. Pereira dos Santos. — Dim., 15 h. : la Tentatrice, de M. Stiller et F. Niblo ; 17 h. : la Chair et le Diable, de C. Brown ; 19 h. : Cannes 78... Voyage en capitale, d'A. Akika et A.-M. Autissier (en leur présence).

Les exclusivités

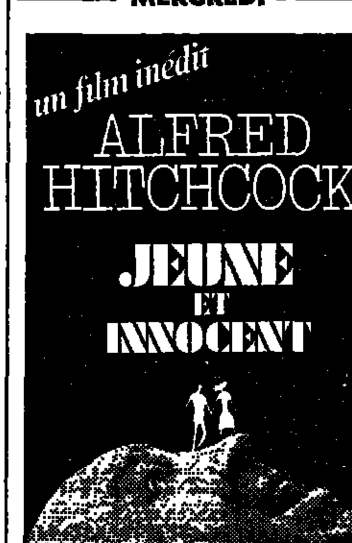
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., vo.) (4 parties) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LA MORT DE SEBASTIEN ARACHE (Arg., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v. f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
PAPA EN A DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Tourelles, 20e (636-51-98). Mar. 21 h.
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
QUAND LES ABEILLES ATTAQUERONT ? (A., v.o.) (*) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.F. : Omnia, 2e (233-39-36).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v. o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Murat, 16e (288-99-75).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 4e (326-65-13).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41).

Les films nouveaux

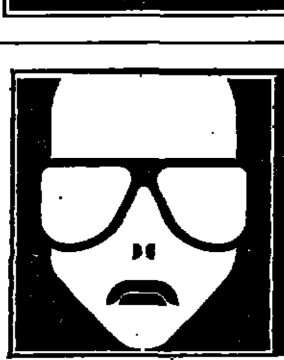
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES, film américain de R. Clouse (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA CONSEQUENCE, film allemand de Wolfgang Petersen (**) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
GOOD BYE EMMANUELLE, film français de F. Leterrier (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOROSCOPE, film français de J. Girault : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-73) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE 2024 (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), D. à Mar.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
CABARET (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; (v.o., v.f.) Escurial, 13e (707-28-04).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.o.) (**) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) Haussmann, 9e (770-47-55).
LA GIFLE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
GO WEST (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e 359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NIAGARA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORFEU NEGRO (Brés.-Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mard.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SCHMOCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Grands-Augustins 6e (633-22-13).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o./v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o./v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
VIOL ET CHATIMENT (A., v.f.) (**) : Club, 9e (770-81-47).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) (Mer. à Sam.).







LA 64e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Les membres de l'O.I.T. s'efforcent de limiter la politisation de ses débats

La soixante-quatrième conférence internationale du travail, ouverte le 5 juin, s'achève. Siégeant pour la première fois sans les Etats-Unis depuis la création de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), cette institution ne donne pas l'impression de s'engager dans une « *traversée du désert* » *mais de franchir un palier de transition*. Les clivages politiques demeurent, freinant le rythme des travaux, reportant aux derniers jours les votes en séance plénière. La lancinante attaque sur Israël relancée par les pays arabes et leurs amis devrait, étant donnée la « majorité automatique », être couronnée de « succès ». Mais certains pays africains, par exemple, semblent donner des signes de lassitude à cet égard.

La conférence a étudié l'application des normes internationales, qui est sa raison d'être.

Les délégués ont renouvelé, pour trois ans, le conseil d'administration. Outre M. Gabriel Ventejol, ancien dirigeant F.O., président du conseil économique et social, qui représente le gouvernement, la France compte un autre délégué, M. J.-J. Oechslin, dans le collège des employeurs. M. Salane (C.F.D.T.), a été écarté, tandis que les syndicalistes C.I.S.L. entraient en force au conseil.

De notre envoyée spéciale

Genève. — Après avoir redouté, sans trop y croire, le départ des Etats-Unis, l'O.I.T., placée depuis le 1er novembre 1977 devant le fait *accompli, s'est efforcée d'en tirer la* leçon et de redresser la barre.

Première constatation, l'édifice a *été moins ébranlé que certains ne le craignaient. Les Américains n'ont* entraîné personne derrière eux. Personne non plus ne s'est livré à des déclarations ou prises de position aggravant les dissensions internes. Ensuite, l'O.I.T. a su trouver en elle-même les moyens de faire face à la disparition du quart de ses moyens d'existence. Le budget amputé — ce qui a réduit ses interventions sur le terrain social — a été rééquilibré volontairement, à coups de pétrodollars, de yens et autres eurodevises : « *L'intendance a suivi.* »

Enfin est engagée la réforme des structures et des règles de fonctionnement de l'Organisation, qui *avait toujours été ajournée. Elle doit* conduire à une démocratisation et déjouer les tentatives et les pièges permanents de la politisation.

Est-ce à dire qu'on ne trouve plus trace de celle-ci au Palais des nations, sur les bords du lac Léman, où siège la conférence ? Certes non, et c'est ce qui a souvent donné un aspect ambivalent — sinon équivoque — aux débats dans les commissions ou en séance plénière. Certes, la manifestation la plus spectaculaire en a été le dépôt de la résolution présentée par la Syrie et la Libye, qui demande au directeur général du B.I.T. de « *mettre en œuvre* » la résolution IX de la session de 1974 « *concernant la politique de discrimination, de racisme et de violation des libertés et des droits syndicaux pratiquée par les autorités israéliennes en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés* ».

Cette démarche paraît feindre d'ignorer que, l'année précédente, la conférence s'est discréditée en refusant, faute de quorum, de se prononcer sur le rapport des *experts du B.I.T., adopté en commission*, dont une partie estimait satisfaisantes les *informations données* par Israël sur la situation des travailleurs arabes *dans* les territoires occupés.

De plus, pour assurer la priorité au texte présenté par la Libye et la Syrie, les délégués arabes et leurs amis ont paralysé interminablement les débats de la commission des résolutions concernant le développe*ment des institutions sociales, l'emploi des jeunes, le nouvel ordre économique* international, le droit au travail, les multinationales, etc.

Des normes à « géométrie variable »

Les manœuvres politiques qui se sont traduites par un désaveu des rapports des experts genevois concernant Israël ont, du même coup, jeté aux oubliettes une autre partie de ce document qui *traitait du travail forcé* en U.R.S.S.

Tout cela conduit l'O.I.T. à placer, aujourd'hui, au rang des urgences, son comportement devant *l'application des normes internationales*.

De M. Ventejol, représentant du gouvernement français du B.I.T., à M. Valticos, *rapporteur de la commission* spécialisée dans l'application des normes (1) en passant par les délégués des travailleurs, par ceux des employeurs et des gouvernements des pays industrialisés, l'avis est catégoriquement le même : les normes doivent être uniformes, sinon à quoi servent-elles ?

Or, certains pays, à l'Est ou dans le tiers-monde assurent que les normes devraient être adaptées à des situations dictées par des régimes *politiques, économiques ou sociaux* différents. Elles seraient à « *géométrie variable* » pour reprendre le mot de M. Blanchard. Ce serait, ajoute-t-il, « *accepter la jungle organisée* ». Cependant, le directeur du B.I.T. admet qu'au niveau de l'application il est possible de tenir compte des éléments résultant du développement historique, de la culture et des conditions locales.

Selon quels critères ? Les Soviétiques ont proposé de réviser la procédure de contrôle. Pour sa part, M. Blanchard considère que si un accord était réalisé sur ce point, il faudrait s'interroger sur le rôle du B.I.T. dans le contrôle de l'appli*cation. Il ne saurait évidemment* s'ériger en tribunal, mais il devrait pouvoir amener les pays en infraction à *s'amender*, après avoir entendu leurs explications. Une fois la concertation terminée, il serait loisible à tout le monde de déposer des plaintes ; ce qui se fait peu à l'heure actuelle, soit par hypocrisie ou par sentiment d'impuissance.

Par exemple, il a fallu la demande faite par Amnesty International auprès du B.I.T. en faveur d'un groupe d'ouvriers soviétiques, « *persécutés* » pour avoir voulu fonder un syndicat indépendant pour que, cette demande n'étant pas recevable telle quelle, la *C.M.T. et la C.I.S.L. portent plainte* sur le même motif. Le B.I.T. a alors écrit à l'U.R.S.S. pour lui demander des explications. L'affaire sera examinée en novembre par la commission des libertés syndicales. « *Je ne sais rien de tout cela* », nous a répondu, à Genève, M. Pimenov, chef de la délégation des syndicats soviétiques.

Les difficultés soulevées par le contrôle des *normes offrent*, on le voit, une inépuisable matière à contestation.

Des déviations du même ordre fourmillent à la *commission* des structures de l'Organisation. Pourtant, certains résultats déjà obtenus *sont encourageants. Le conseil d'administration a été* refondu pour devenir plus démocratique et plus représentatif des cent trente-six pays membres. Depuis la fondation, en 1919, les grands pays industrialisés (*la France, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale*, la Grande-Bretagne, le Japon, etc.) y disposent de dix sièges, sur dix-huit fauteuils réservés aux *gouvernements* (à côté des quatorze sièges réservés aux employeurs et des quatorze sièges occupés par les salariés). Le privilège des « *grands* » serait désormais aboli. Le droit de veto dont disposent pratiquement les « 10 » serait remplacé par un majorité qualifiée.

Les délégués se déchirent en revanche à propos de la nouvelle composition des groupes de travailleurs et surtout d'employeurs. Les pays de l'Est, soutenus par les « 77 », veulent que leurs représentants du secteur public aient accès au conseil, ce que leur refusent les patrons de l'Ouest.

Autre point épineux : les prérogatives de la *commission* des résolutions. Il faudrait lui donner les moyens de ne *pas* condamner précipitamment les *pays* suspects. Pour le tiers-monde, une telle modification porte atteinte aux prérogatives de la conférence. Un compromis pourra-t-il être *trouvé* ? Le groupe de travail *ad hoc* pourrait terminer ses travaux en 1979.

Leur absence n'ayant pas créé le chaos, les Américains ont-ils l'intention de pratiquer la stratégie de la chaise vide ? Celle qu'ils ont laissée vacante au conseil d'administration sera de toute façon pourvue au mois de novembre. Même s'ils jugeaient bon de réintégrer l'O.I.T., tout donne à penser qu'ils ne le feraient pas de sitôt. *Cependant, ils sont loin* de se désintéresser de ce qui se passe à Genève. Bien qu'ils n'aient plus à l'Organisation aucun titre — *pas même celui d'observateur,* — ils ont été constamment présents, physiquement, dans les couloirs comme dans les salles de commissions ouvertes au public. *M.* Irving Brown, représentant de l'A.F.L.-C.I.O., était là aussi, *plus prodigue* que jamais de sourires et de bonnes paroles, vaguement optimistes.

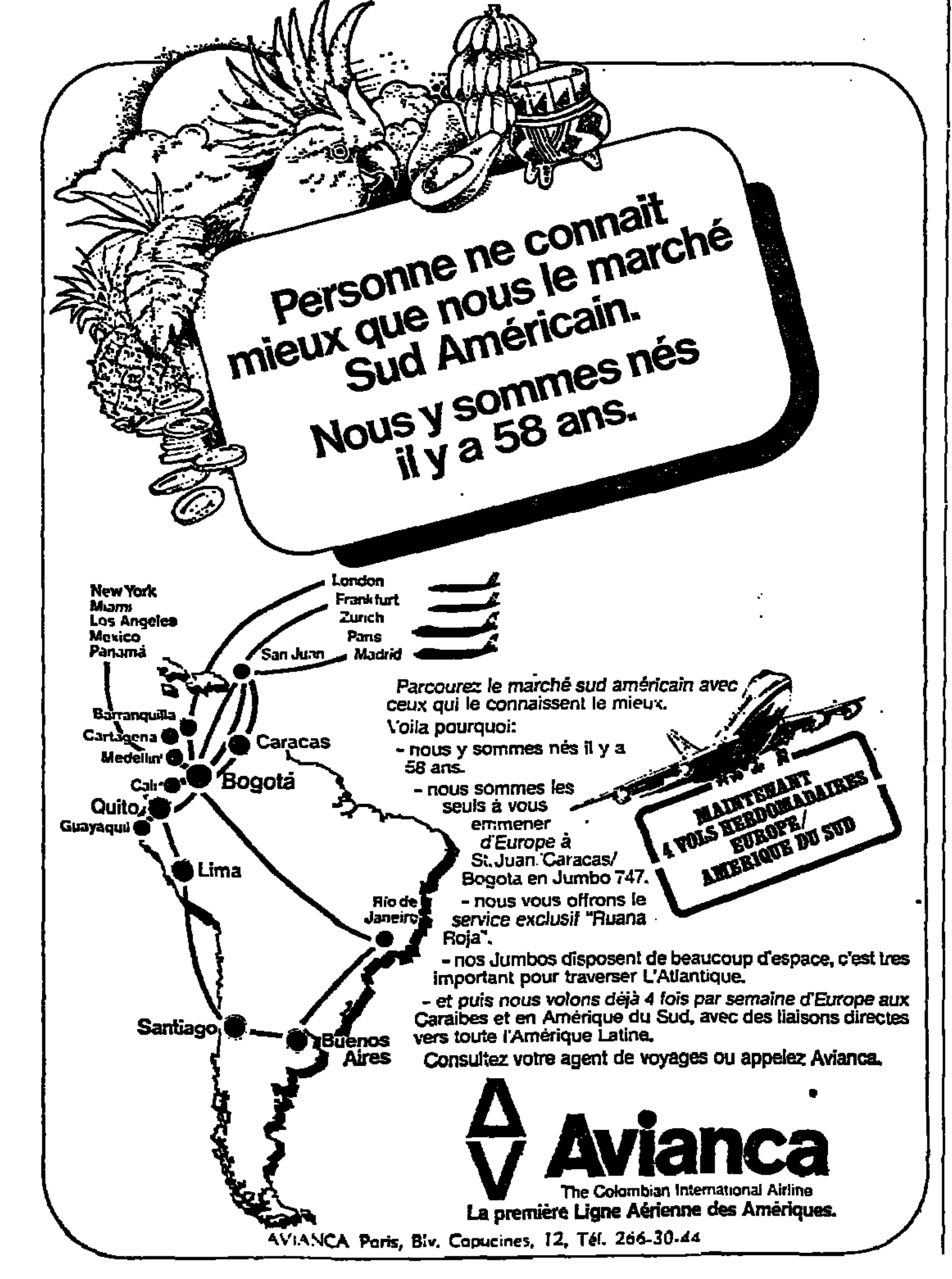
Cette insistance a agacé certains délégués, notamment des syndicalistes traditionnellement réservés à l'égard de Washington. Un bon nombre de représentants de gouvernements et des employeurs ont défendu en revanche les positions soutenues de tout temps par les Etats-Unis. Le refus d'ouvrir la catégorie des employeurs aux représentants des entreprises nationalisées des pays socialistes en est une illustra*tion. Une* sorte de lutte des blocs resurgit parfois, comme au temps où gouvernements et patronats ne voulaient *voir* dans les trois catégories de délégués venus d'U.R.S.S. que la même « *main de Moscou* ».

Les délégués arabes — notamment ceux *de la Syrie, de la Jordanie et* de l'Egypte — sont souvent d'une vigueur peu commune, *mais ils* semblent soucieux de ne pas créer de dommages irréparables à l'O.I.T. De leur côté les pays de l'Est, en dépit de *leurs oppositions fondamentales* avec les Etats-Unis, ne marquent nulle *opposition* à leur éventuel retour. Bien au contraire, car ils tiennent à l'universalité de l'O.I.T.

Celle-ci, malgré ses lacunes, ses faiblesses, ses querelles stérilisantes semble pouvoir jouer un rôle appréciable dans la crise mondiale. Elle offre, avec son appareil technique, un cadre aux confrontations sérieuses, aux recherches pragmatiques, même pour ceux qui veulent en même temps l'utiliser comme tribune politique.

JOANINE ROY.

(1) *Dans le rapport de M. Valticos*, huit pays font l'objet d'un « paragraphe » pour non-respect des conventions de l'O.I.T. : l'Argentine, l'Ethiopie, l'Uruguay, la Turquie (atteinte aux libertés syndicales) ; Haïti et le Libéria (travail forcé) ; le Chili (discrimination) ; la Guinée.



Des grèves perturbent le trafic de la S.N.C.F.

Trafic perturbé ces samedi 24 et dimanche 25 juin sur les trains de banlieue par la grève du syndicat autonome des conducteurs. On signalait samedi en fin de matinée une réduction de 10 % des convois de voyageurs à Paris-Nord, de 50 % à Paris-Est et de 60 % à Paris-Lyon. En province, certains trains omnibus étaient également supprimés, notamment en Loire-Atlantique, en Savoie et dans le Nord, en raison d'autres mouvements de grève (conducteurs C.G.T. et C.F.D.T.) qui doivent s'échelonner jusqu'au 4 juillet.

Les « sénateurs » du rail

Jean-Marie G..., vingt-neuf ans, conducteur de trains depuis plus de trois ans, « *Le problème des salaires, aujourd'hui, n'est pas le problème essentiel.* » Jean-Marie — qui est affecté au dépôt de la gare Saint-Lazare, quai 1, lignes banlieue, — gagne 4 000 F. Louis L..., quarante-neuf ans, dont plus de vingt ans passés à la S.N.C.F., touche, lui, « *autour de 5 000 F* ». Il n'acquiesce pas vraiment aux propos de son camarade, mais ne proteste pas. Ce qui « cloche », pour ces deux conducteurs, c'est plutôt le reste, c'est-à-dire les conditions de travail.

Louis tient un discours « dur », en bon militant syndical : « *La charge de travail et de responsabilité ne cessse pas d'augmenter depuis vingt ans. Pourquoi ? Parce que, actuellement, il y a une seule personne sur le train alors que les mêmes convois circulaient auparavant avec trois agents.* » Louis et Jean-Marie parlent aussi, en vrac, des « *arrêts de plus en plus fréquents* » et de la surveillance très tendue que réclament les signaux « *très rapprochés* » sur les circuits empruntés par les banlieusards.

En fait, à ces problèmes de fond, ils ont tôt fait de mêler des questions plus subsidiaires. Ils se plaignent des repas qui « *se font souvent de bonne heure ou très tard et se transforment souvent en casse-croûte* ». Ils protestent contre les « *ruptures de cadence* », le travail de nuit insuffisamment réparti à *leur* gré, les samedis et les dimanches régulièrement « *mangés par le travail* ». Louis, qui a longtemps assuré un service de grandes lignes, explique le pourquoi de sa « sédentarisation » : « *Je suis venu à la banlieue pour avoir un peu plus de vie de famille. Quand on a Noël de congé tous les cinq ans, ça pose un problème.* »

Ceux qu'on appelait autrefois les « sénateurs » du rail, parce qu'ils faisaient figure de privilégiés, regimbent aujourd'hui. Il entre dans leurs revendications comme un espoir de justification par rapport aux autres catégories de personnel : sans doute avons-nous de bons salaires, sans doute sommes-nous fiers de notre métier et l'avons-nous choisi, mais veuillez considérer nos sacrifices...

Eugène Militon, trente-trois ans de S.N.C.F., de service jeudi 22 juin sur le Capitole, s'est ainsi rendu à 7 heures moins 10 au dépôt pour préparer la « machine ». Il a travaillé jusqu'à Limoges (10 h. 55) et, après un repos, il a « réembauché » de 20 h. 35 à 0 h. 40. Une vie de cheminot.

Certes, la pénibilité du métier ne se mesure plus en calories dépensées. Mais il y a la « fatigue nerveuse », le regard constamment posé *sur* la voie. « *Il faut savoir se reposer sur commande, quand on a le temps, et il faut sauter des repas.* »

Guy Tilhet, qui a vingt ans de « route », estime, comme les autres conducteurs, que six heures de travail de nuit devraient compter pour huit heures de jour, que ses camarades devraient bénéficier de cent quatre repos annuels — comme les autres salariés de la S.N.C.F. — et non pas simplement de cent. Il explique encore, porte-voix fidèle des doléances les plus répandues, que les repos « *hors résidence* » *doivent* être compensés.

En fait, les conducteurs réclament un peu d'attention. Ne représentant que 20 700 salariés sur un total de 265 000, ils ne veulent surtout pas qu'on les oublie.

LAURENT GREILSAMER.

Les autres conflits

Moulinex, Renault, les arsenaux : peu d'évolution, en fin de semaine, dans les autres conflits qui, à des degrés divers, paralysent de grandes entreprises françaises.

● CHEZ MOULINEX (sept usines occupées, neuf unités en grève sur onze entreprises), la direction semblait camper sur ses positions, refusant toute négociation tant qu'une seule usine serait occupée. Les préfets de l'Orne et du Calvados ont demandé la levée de cette occupation et « *simultanément* » l'ouverture de négociation à Alençon et à Caen — le premier faisant allusion à une possible intervention des forces *de l'ordre*. La C.F.D.T. a regretté que la direction ait refusé des rencontres exploratoires pendant le week-end. Les syndicalistes estiment que, même si les gré*vistes évacuaient l'usine de Caen*, ils n'ont aucune assurance sur la volonté de la direction de faire des propositions susceptibles de conduire à un compromis.

● CHEZ RENAULT, à Flins, l'atelier des presses était toujours pratiquement paralysé par la grève « sur le tas » des ouvriers professionnels français et des agents d'entretien, qui ont pris le relais des O.S. expulsés de cet atelier, encore gardé par les forces de police. La direction, pour sa part, n'avait toujours pas annoncé la levée du chômage technique qui frappe neuf mille salariés.

● DANS LES ARSENAUX, où *les syndicats font état de soixante* mille grévistes, alors que le ministère de la *défense* n'en compte que vingt-cinq mille, la situation s'était brusquement durcie ven*dredi 23 juin après une brève* échauffourée entre des ouvriers de *Lorient* et des *gendarmes* mobiles, alors qu'un millier de manifestants tentaient de bloquer le *quai de l'arsenal. Le même jour,* à l'Assemblée nationale, M. Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a déclaré que le gouvernement était « *prêt à négocier, à condition que les conditions d'une négociation soient réunies* », formule qui rejoint celle de M. Yvon Bourges, ministre de la défense : pas de négociations pendant la grève.

M. CHÉRÈQUE (C.F.D.T.) ACCUSE LA C.G.T. DE VOULOIR L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS DANS LA MÉTALLURGIE

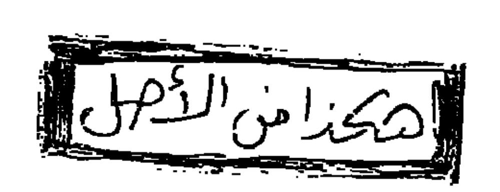
L'épreuve de force est engagée à la régie Renault, a déclaré aux journalistes, vendredi 23 juin, M. Jacques Chérèque, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.F.D.T. La direction, observe-t-il, renforce la « répression », et les O.S. immigrés en grève à Flins risquent d'être « laissés sur le terrain ». Il estime que les divergences entre la C.G.T. et la C.F.D.T. ont entraîné une « erreur stratégique ». Les cégétistes font, selon lui, à la Régie, « de la surenchère,

Les divergences entre les deux fédérations syndicales portent aussi sur l'ensemble de l'action à mener dans la profession.

Les cédétistes ont proposé d'organiser, du 22 au 29 juin, des débrayages représentant, au total, quatre heures de grève,

Mais, dit-il, la C.G.T. a refusé cette action, car « elle ne souhaite pas que les négociations aboutissent ; leur échec montrerait que la C.G.T. est bien fondée dans son analyse, selon laquelle on ne peut traiter avec le patronat, et accusant la C.F.D.T. de s'être engagée sur la voie réformiste », ce que M. Chérèque dément évidemment de la façon la plus catégorique.

● RECTIFICATIF : *Renault n'a pas envoyé de matrices en Roumanie*. Contrairement à ce qui a été indiqué dans *le Monde* du 24 juin, à la suite d'une erreur de communication téléphonique, la *Régie Renault, qui reconnaît* procéder parfois à des expéditions de matrices de presse, n'en a pas envoyées en Roumanie en 1977 : les transferts qui on teu lieu l'anée dernière portaient seulement sur des pièces de « R 12 ».



هكذا من الأصل

MONNAIES

Paris et Bonn vont proposer un élargissement du « serpent »

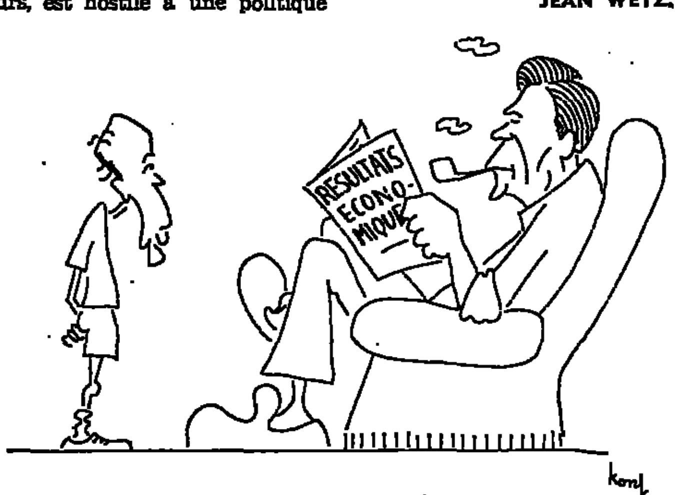
(Suite de la première page.)

Le gouvernement de Bonn attend d'une telle politique de rapprochement monétaire trois résultats essentiels. Il faudrait tout d'abord sauvegarder les chances des exportateurs ouest-allemands, que la faiblesse et les fluctuations du dollar ont durement touchés. La R.F.A., en échange de son appui financier, entend obtenir en outre de ses partenaires qu'ils se détournent d'une politique protectionniste, qui, selon eux, gagnerait un peu trop de terrain à Bruxelles. Enfin, le chancelier Schmidt espère qu'il lui sera possible ainsi de limiter dans son propre pays les mesures de relance réclamées aussi bien par les Etats-Unis que par certains membres de la Communauté européenne.

Le chef du gouvernement fédéral doit tenir compte du fait que sa liberté d'action est assez étroitement limitée. Lui-même, d'ailleurs, est hostile à une politique « keynésienne », qui lui paraît, aujourd'hui, inapplicable et dépassée. De toute manière, il se heurte aux résistances combinées de l'industrie ouest-allemande et de la Bundesbank.

Il y a deux semaines, au congrès des chambres d'industrie et de commerce de la République fédérale, le président de celles-ci avait exprimé sa crainte qu'un « sommet pompeux » ne vienne à stimuler l'espoir d'une croissance économique un peu trop spectaculaire. Encore plus significative peut-être est la prise de position du président de la Bundesbank, M. Emminger. Le 20 juin, lors de la célébration du trentième anniversaire du deutschemark, il s'est élevé de façon catégorique contre un « compromis inflationniste », qui viserait à faciliter l'intégration monétaire en Europe ou à répondre aux *pressions* extérieures qui demandent à la République fédérale de stimuler artificiellement la croissance.

JEAN WETZ.



(Dessin de KONK.)

Le marché financier japonais attire de plus en plus les emprunteurs étrangers

De notre correspondant

Tokyo. — M. François Giscard d'Estaing, président de la Banque française pour le commerce extérieur (B.F.C.E.), a signé, le 23 juin à Tokyo, un accord pour une émission obligataire d'un montant de 30 milliards de yens (650 millions de francs) sur douze ans, à 6,4 %. Il s'agit du second emprunt fait par la B.F.C.E. sur le marché nippon (la première émission, d'un montant de 20 milliards de yens (430 millions de francs) à 7,6 %, avait eu lieu en juillet 1977). La France manifeste ainsi sa volonté de diversifier ses sources d'emprunt, mais aussi de faire acte de présence d'une façon régulière sur le marché financier japonais ; en février dernier, la S.N.C.F. avait, quant à elle, émis à Tokyo un emprunt en yens.

Le marché obligataire japonais, qui en est encore à ses débuts, attire de plus en plus les emprunteurs même ceux des pays socialistes. A la fin de juin, la Banque yougoslave pour le commerce extérieur, la Jugobanka, devrait passer un accord pour une mission obligataire. La Hongrie serait également intéressée. La question se pose toutefois de savoir si le yen n'est pas une monnaie dangereuse et si les emprunteurs ne prennent pas un risque de change trop important, compte tenu des fluctuations de la devise nippone.

Les Japonais ont noté que, cette fois, la nouvelle appréciation de leur monnaie par rapport au dollar ne s'est pas accompagnée d'une revalorisation analogue des autres « monnaies fortes » (franc suisse et deutschemark). La pression s'est concentrée sur le yen : la cause essentielle en est, admet-on au ministère des finances japonais, la persistance de l'excédent commercial du Japon, sur lequel apparemment les autorités ne peuvent rien, à supposer d'ailleurs qu'elles en aient la volonté profonde. De toute manière, des interventions massives du Japon pour stopper la montée du yen, dans le contexte de réunions internationales — alors que les mesures annoncées par Tokyo pour réduire son excédent commercial tardent à avoir un effet concret — ne pourraient que provoquer une levée de boucliers de ses partenaires.

D'autre part, la hausse du yen présente l'avantage de servir la politique gouvernementale et d'accélérer la restructuration de l'appareil productif nippon, en *laminant les secteurs dits « structurellement déprimés »*. Cette volonté d'éliminer les « branches mortes » est le grand dessein du gouvernement Fukuda, qui compte ainsi redonner toute sa vigueur à l'économie japonaise et la placer en position de force lorsque interviendra une relance réelle de la demande mondiale. L'objectif de restructuration explique d'ailleurs, selon certains observateurs, que le gouvernement soit, en définitive, assez réticent à prendre des mesures de relance : de telles décisions auraient pour conséquence de maintenir artificiellement en vie des industries qui ne sont plus compétitives.

L'objectif de croissance n'est pas remis en cause

La nouvelle appréciation du yen, affirme le gouvernement, ne remet pas *toutefois en cause l'objectif* de croissance (7 %) prévu pour l'année fiscale, avril 1978-mars 1979. Même en admettant que celui-ci soit atteint — ce dont doutent la plupart des observateurs et les instituts de recherches économiques nippons — il reste que les prévisions en matière d'échanges extérieurs paraissent de moins en moins réalistes. En *ce qui concerne notamment l'excédent* de la balance des paiements (qui, selon les estimations officielles, ne devrait pas dépasser 6 milliards de dollars), M. Fukuda a récemment affirmé, au cours d'une conférence de presse, que cet objectif était « *hypothétique* ». En fait, le surplus serait au moins égal sinon supérieur à celui enregistré en 1977 : 14 milliards de dollars. — Ph. P.

ÉTRANGER

L'Italie tente de sauver son industrie chimique

M. Carlo Donat-Cattin, ministre italien de l'industrie, présentera le 24 juin les grandes lignes d'un plan de sauvegarde de la chimie italienne. La dette contractée par la chimie transalpine dépasserait, selon M. Giorgio Mazzanti, président du holding, qui détient les participations de l'Etat dans la Montedison, 13 000 milliards de lires (72 milliards de francs), soit l'équivalent du chiffre d'affaires réalisé par la profession, l'an passé. A eux seuls, les frais financiers supportés par les firmes représentent globalement 11 % de leur chiffre d'affaires (au lieu de 5 % en France, et de 3 % dans les autres pays européens et aux Etats-Unis).

Plongée dans une situation en de nombreux points comparable à celle éprouvée par la sidérurgie française, l'industrie chimique italienne ne peut plus continuer à tourner de la sorte. Quelle solution adopter ? Injecter de nouveaux capitaux ne servirait qu'à repousser l'échéance. Aussi, la concentration industrielle est-elle apparue aux responsables gouvernementaux comme la solution la plus acceptable. M. Carlo Donat-Cattin a donné brièvement quelques indications au Parlement sur la façon dont la Societa Italiana Resine (S.I.R.), troisième entreprise chimique italienne, pourrait être réorganisée, si le plan était retenu.

Le nombre de sociétés contrôlées par la S.I.R. serait réduit et ramené, par voie de fusion, d'une centaine à dix environ, leur gestion étant assurée par un holding. Environ 150 milliards de lires (805 millions de francs) seraient dépensés pour rationaliser et améliorer les capacités de production. Le renflouement financier du groupe serait assuré par un consortium bancaire qui participerait pour plusieurs centaines de milliards de lires à l'augmentation de son capital. Le ministre est resté muet sur le sort des trois autres firmes chimiques : l'A.N.I.C., Liquigas et la Montedison, qui connaît un endettement élevé, malgré le plan de sauvetage récemment mis en œuvre (*le Monde* du 19 avril).

L'Etat italien pourrait être amené à s'occuper un peu plus de Montedison, ne serait-ce que pour rationaliser les activités, fortement déficitaires (117 milliards de lires), de sa filiale Montefibre, promue (peut-être) à devenir un holding comme il en avait été question voici un an. Le pourra-t-il, puisque la présence d'actionnaires publics et privés au sein du capital de Montedison a gelé toute prise de décision ?

A. D.

MAROC

● *Le ministre marocain du commerce et de l'industrie*, M. Abdel Malek Reghai, a inauguré, le 23 juin, une nouvelle raffinerie de sucre à Kaar-El-Kébir, à 120 kilomètres environ au sud de Tanger. D'une capacité de traitement de 300 000 tonnes de betteraves par an, cette usine produira 45 000 tonnes de sucre granulé.

● *M. Jimmy Goldsmith*, P.-D. G. de la Générale Occidentale, a décidé de transférer progressivement le contrôle de son groupe à Hongkong, où il possède 74 % du capital d'une société d'investissement, la General Oriental. Celle-ci détiendra 35,1 % du capital de la Générale Occidentale avec des options pour le rachat d'autres actions. La Générale Occidentale contrôle notamment en Grande-Bretagne le groupe Cavenham, et en France, la Générale Alimentaire (condiments, pâtisserie, confiserie, aliments du bétail). Depuis mars 1977, le groupe de M. Goldsmith possède également 45 % du capital du groupe Express.



AFFAIRES

Les promoteurs-constructeurs privés s'inquiètent du marasme de la construction

Le congrès annuel de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (F.N.P.C.), qui s'est réuni à Biarritz les 22 et 23 juin, avait pour thème : « Les constructeurs privés, les usagers, les pouvoirs publics ». Il a été l'occasion pour les promoteurs privés de protester une fois de plus contre le manque de terrains à bâtir (aggravé, selon eux, par la loi foncière de 1976) et de réclamer leur participation à l'élaboration des documents d'urbanisme.

Par la voix de leur président, M. Jean Boissier, les promoteurs-constructeurs se sont inquiétés du « marasme » de la construction. Le nombre des mises en chantier a en effet baissé de 18,5 % durant les quatre premiers mois de 1978 par rapport à la même période de 1977. Cette diminution a même atteint 68 % à Paris et 41 % dans le Rhône, où le stock des logements disponibles est particulièrement fort. Il est vrai aussi que les intempéries ont fortement gêné les mises en chantier au début de l'année.

« *L'atonie du secteur de la construction*, a déclaré M. Boissier, *provoque la langueur de l'économie nationale tout entière. Ce secteur mérite une attention particulière du gouvernement, d'autant que personne ne peut nier l'existence de besoins encore importants en logements neufs dans notre pays.* (...) »

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, a tenté de rassurer les promoteurs-constructeurs quant aux « *rumeurs nocives concernant le désengagement de l'Etat dans le secteur de la construction* », affirmant « *clairement que telle n'est pas l'intention du gouvernement* ». Le congrès a élu à la présidence de la F.N.P.C. M. Bernard Duban, en remplacement de M. Jean Boissier, dont le mandat venait à expiration.

UN GROUPE DE TRAVAIL S'OCCUPERA DE LA PROMOTION DES MARCHÉS DES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES

M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, a annoncé le jeudi 22 juin la création d'un groupe de travail pour la promotion des marchés des petites et moyennes industries, afin de permettre à ces entreprises de « *participer pleinement au redéploiement industriel* ».

Ce groupe réunira des représentants du Conseil national du patronat français, de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Au cours d'une réunion avec M. Prouteau, les présidents de ces organisations, MM. François Ceyrac, Léon Gingembre et Robert Delorozoy, ont notamment abordé les problèmes de la sous-traitance et de l'adaptation des *mécanismes de financement*.

LE NOMBRE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES A LARGEMENT DIMINUÉ EN MAI

En mai, et pour le deuxième mois consécutif, le nombre des défaillances d'entreprises (règlements judiciaires, liquidations de biens, faillites), corrigé des variations saisonnières, a baissé. L'INSEE en a recensé 1 171, contre 1 343 en avril, 1 504 en mars, et 1 243 en février. On retrouve ainsi le chiffre de janvier. Toutefois, le nombre d'entreprises défaillantes reste supérieur à ce qu'il était en mai 1977, où on en avait enregistré 1 010. Il est également supérieur à la moyenne mensuelle de 1977, qui s'établissait à 1 154.

La diminution de mai est le fait de tous les secteurs d'activité, à l'exception des commerces non alimentaires. Cependant, note l'INSEE, le phénomène demeure limité et « *la tendance générale reste ascendante* ».

● *Les établissements Heurtier et Cie*, fabrique de projecteurs cinématographiques à Saint-Etienne, dont le bilan vient d'être déposé, ont été admis au bénéfice du règlement judiciaire. Cette entreprise s'était acquis un certain renom sur le marché international en lançant les premiers projecteurs stéréophoniques pour amateurs. Si la technique de *fabrication n'est pas en cause*, un manque d'évolution dans la présentation des appareils peut être à l'origine de la chute des ventes.

AÉRONAUTIQUE

L'AVENIR DE LA COOPÉRATION EUROPÉENNE DÉPEND DE LA VISITE A WASHINGTON DU PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE.

Londres (*A.F.P.*). — L'avenir de l'industrie aéronautique européenne se joue ce week-end à Washington, où le premier ministre britannique, M. James Callaghan, rencontre les représentants des grands constructeurs américains. Avec ses interlocuteurs, M. Callaghan évoquera trois problèmes distincts, mais étroitement imbriqués :

— Le choix d'un nouvel avion pour remplacer les anciens Trident de la compagnie British Airways. Faut-il choisir le Boeing-737, comme le souhaitent les dirigeants de la compagnie, ou des avions anglais Bac 1.11, comme le demandent les syndicats, ou attendre un avion européen, encore à l'état de projet ?

— Les offres de collaboration adressée à la société nationalisée British Aerospace par Boeing et McDonnel-Douglas pour la construction en commun de plusieurs projets d'avion court-moyen-courrier, alors qu'il existe des offres européennes du même genre.

— Les perspectives d'utilisation de réacteurs Rolls-Royce par les constructeurs américains.

Du côté britannique, on considère que les critères de décision doivent être exclusivement techniques et commerciaux.

Mais on relève, dans les milieux spécialisés, que l'affaire est politique au premier chef.

Dans tous les cas, la décision suppose que la Grande-Bretagne renonce à construire seule des avions civils. Mais le choix du partenaire est fondamental. Se tourner vers Boeing ou McDonnel-Douglas, c'est, une fois de plus, risquer de mécontenter gravement l'Allemagne et la France. Entrer dans le consortium franco-allemand Airbus Industrie et coopérer avec l'Europe, c'est renoncer à la vieille alliance américaine, pénétrer un peu plus dans le Marché commun et sacrifier peut-être des perspectives commerciales meilleures.

[Le ministre français des transports, M. Joël Le Theule, s'est entretenu, le 31 mai dernier, à Paris, de la coopération européenne en matière de construction aéronautique civile avec M. Eric Varley, ministre britannique de l'industrie, et M. Edmund Dell, ministre britannique du commerce. Ce sujet sera examiné lors de la réunion, au début de juillet, à Brême, des chefs d'Etat ou de gouvernement européens.]

TRANSPORTS

16 MILLIONS DE BÉNÉFICES EN 1977

Air Afrique compte un nouvel adhérent : la Sierra-Leone

Le conseil d'administration d'Air Afrique vient de reconduire comme président, pour quatre ans, M. Aoussou Koffi et le conseil des ministres, d'entériner l'adhésion d'un onzième Etat-membre : la Sierra-Leone. La compagnie multinationale a réalisé, l'an dernier, un bénéfice de 821 millions de francs C.F.A. (16,4 millions de francs), malgré le retrait du Gabon.

Deux perdus — le Cameroun en novembre 1971 et le Gabon en décembre 1976 — pour un trouvé : la Sierra-Leone en juin 1978. Le départ des uns ne compense pas — et de loin — l'arrivée de l'autre. Air Afrique ne tirait-elle pas du trafic aérien gabonais quelque 20 % de ses recettes ? Malgré tout, la compagnie multinationale a plutôt bien résisté à ces avatars (1).

Abidjan et Dakar alimentent, à eux seuls, plus de la moitié du trafic d'Air Afrique. Des risques d'hégémonie ? « *Non, il n'y a pas chez nous de grands et de petits,* assure M. Koffi dans une récente interview à *Jeune Afrique. Ni la Côte-d'Ivoire ni le Sénégal ne se prévalent d'une quelconque prépondérance pour faire de la compagnie multinationale leur affaire personnelle.* »

Membre du Commonwealth, la Sierra-Leone est le premier Etat anglophone à adhérer à Air Afrique, ce qui ne manquera pas de soulever des difficultés. Desservi par la compagnie britannique British Caledonian, ce pays ne possède pas de compagnie aérienne ; son intégration en sera d'autant facilitée. D'autres suivront-ils son exemple ? Les conversations engagées depuis plusieurs années avec le Ghana n'ont pas encore abouti.

Un sujet de préoccupation pour la compagnie multinationale : la dette de trois Etats-membres, qui se rapporte à des factures vieilles de plus de trois ans, et dont le montant approche les 5 milliards de francs C.F.A. (plus de 100 millions de francs). La République populaire du Congo et le Tchad ont commencé de payer comptant les titres de transports émis : « *C'est déjà un grand progrès puisque la dette se fige,* estime M. Koffi. *Le problème qui reste est de récupérer les arriérés.* » Quant à l'Empire Centrafricain, il déclare toujours forfait.

Air Afrique est, d'autre part, en train de négocier avec le Gabon le rachat de ses actions par les autres Etats membres. Ceux-ci doivent, en outre, se porter acquéreur d'une partie des actions de la Société pour le développement du transport aérien en Afrique (SODETRAF), dont la Caisse des dépôts détient le quart du capital et U.T.A. les trois quarts, e' qui détient 28 % du capital de la compagnie multinationale. Il avait été prévu de ramener la part française à 17 %.

L'africanisation du personnel

Quant à l'africanisation du personnel, elle est en bonne voie. « *Pour les cadres au sol, tous les postes de responsabilité seront occupés par des Africains à la fin de cette année,* note M. Koffi, *sauf pour ce qui concerne les postes de directeur général adjoint et directeur financier.* » A son avis, « *il demeure des fonctions pour lesquelles l'africanisation sera plus lente : il s'agit des mécaniciens au sol chargés de l'entretien des avions pendant les escales et de leur révision dans les centres industriels, ainsi que du personnel navigant technique* ».

Les responsables d'Air Afrique envisagent l'avenir avec sérénité. Avec prudence aussi. Pas de nouvelles escales, ni l'an dernier, ni cette année. La livraison d'un troisième avion gros porteur DC 10-30 a été repoussée à l'été 1979. Casser les tarifs pour gagner des clients ? « *Nous offrons une gamme de barèmes préférentiels de niveaux comparables à ceux des charters,* juge M. Koffi, *qui n'en étudie pas moins la création d'une filiale charter qui pourrait voir le jour vers les années 1980-1981.* »

JACQUES DE BARRIN.

(1) Né du traité de Yaoundé du 28 mars 1961, Air Afrique rassemble — après l'adhésion de la Sierra-Leone — onze Etats : Benin, Côte-d'Ivoire, Empire centrafricain, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, République populaire du Congo, Sénégal, Tchad et Togo. Air Afrique, qui emploie 4 367 personnes, a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 53 milliards de francs C.F.A.

● *Un nouveau président à la Sodetraf.* — M. Antoine Veil, administrateur-directeur général de l'Union de transports aériens (UTA) a été nommé président-directeur général de la Sodetraf (Société pour le développement du transport aérien en Afrique), filiale de l'UTA et de la Caisse des dépôts et consignations.

Faits et projets

METZ ÉTALE SES CONGÉS

Les seize cents employés municipaux de Metz bénéficieront cette année d'une journée de congé supplémentaire. C'est ce qu'a décidé M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz et sénateur de la Moselle, afin que ses fonctionnaires puissent partir en vacances avec vingt-quatre heures d'avance en évitant ainsi les bouchons. Les trente-six mille enfants des écoles et leurs neuf cents professeurs auront également droit à un départ anticipé dès le jeudi 29 juin.

La sécurité routière apporte son appui à cette opération, intitulée « Partez tranquillement en vacances. »

CIRCULATION

● *L'Union routière et « Bison futé ».* — M. Jean Clouet, président de l'Union routière de France, s'en est pris, le 23 juin, au cours d'une conférence de presse, aux opérations « Bison fûté » et itinéraires « Bis ». « *Le détournement du trafic de pointe des grands axes saturés vers les axes secondaires,* a-t-il déclaré, *est un palliatif temporaire et pas une solution. Le remède est de s'engager résolument dans la modernisation du réseau routier.* »

● *Trafic routier rétabli à la frontière espagnole.* — Le trafic routier a été rétabli, samedi 24 juin, peu après minuit, au poste frontière franco-espagnol d'Irun, où il était interrompu depuis le début de la semaine, à cause de la grève du zèle des douaniers espagnols, qui réclament des augmentations de salaire. Cette grève avait entraîné l'immobilisation de nombreux camionneurs des deux côtés de la frontière. Quelque trois mille chauffeurs de poids lourds avaient décidé de bloquer complètement le trafic, exigeant une rationalisation des formalités frontalières.

ENVIRONNEMENT

● *Coquillages sains dans le Calvados.* — Les coquillages peuvent à nouveau être pêchés sur toutes les côtes du Calvados. A cause de la prolifération d'algues aux pigments rouges très toxiques « gauyaulax », l'administration des affaires maritimes avait dû interdire la pêche de Ver-sur-Mer à Honfleur. Les dernières analyses de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes ayant révélé la disparition de toute toxicité, cette interdiction a été levée. — *(Corresp.)*

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LA MUNICIPALITÉ DE CANNES APPROUVE LE PROJET DU NOUVEAU PALAIS DES FESTIVALS

(De notre correspondant régional.)

Cannes. — Le conseil municipal de Cannes a adopté, le vendredi 23 juin, le projet d'un nouveau palais des festivals et des congrès qui complètera les installations actuelles devenues insuffisantes pour accueillir les grandes manifestations dont la ville est le cadre et pour répondre à la demande accrue de congrès.

Ce palais « bis » qui sera construit à l'emplacement du casino municipal — réinstallé dans le nouveau bâtiment après démolition — aura une surface totale de plancher de 35 000 mètres carrés, contre 13 000 mètres carrés pour l'ancien palais qui date de 1947, et comportera notamment une grande salle de spectacle polyvalente de deux mille quatre cents places, onze autres salles de quarante à trois cents places, une salle de réception pour mille deux cents personnes assises, et 9 000 mètres carrés de surface d'exposition.

Les travaux devraient commencer fin octobre 1979 et se terminer en janvier 1982. L'opération, qui est liée à la construction d'un parking public de neuf cents places gagné sur la mer, exigera un investissement évalué, fin octobre 1976, à 153 millions de francs et équivalent au coût du Palais des congrès de la porte Maillot à Paris. Elle sera financée par un emprunt de 80 millions de francs auprès de la Caisse des dépôts et consignations et, pour le solde, par une fraction de l'emprunt globalisé accordé annuellement à la ville, sans aucune subvention. L'amortissement de l'emprunt se traduira par une pression fiscale supplémentaire pour les contribuables cannois de 8 % par an pendant quatre ans.

Si l'unanimité s'est faite au sein du conseil municipal sur la nécessité et l'urgence de la construction d'un nouveau palais des festivals — les principaux utilisateurs de l'ancien palais ont menacé de quitter Cannes si leurs besoins n'étaient pas satisfaits rapidement — des critiques ont été formulées en revanche sur la lourdeur de l'investissement et le mode de financement, par les élus socialistes et communistes. Le projet a été adopté par 24 voix contre 10 (6 P.S. et 4 P.C.).

Le choix de l'emplacement du nouveau palais avait également donné lieu ces derniers mois à une vive controverse dans la presse locale entre partisans et détracteurs de la solution retenue par la ville. Les opposants au projet avaient notamment exprimé la crainte que l'activité économique de la Croisette ne soit éloignée au détriment des commerces des abords de l'ancien palais et des grands hôtels.

GUY PORTE.

AGRICULTURE

L'autre « Journée de l'arbre »

Le gouvernement a organisé, samedi 24 juin, une *nouvelle Journée de l'arbre,* pour sensibiliser le public aux risques de dégradation ou de destruction du milieu forestier. L'an dernier, les enfants avaient été invités à planter un arbre. La date choisie avait fait sourire plus d'un forestier. Cette année, ils ne sourient plus.

Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. des personnels des forêts ont fait de cette célébration « *une vaste journée d'action en faveur d'une véritable politique forestière* ». Qualifiée d'« *opération gadget* » par les syndicats, la manifestation officielle a cependant le mérite d'attirer l'attention sur les travailleurs de la forêt. La Fédération générale de l'agriculture C.F.D.T. estime à 72 000 les travailleurs de la forêt et des scieries : un sur trois a du travail en permanence ; quatre sur dix sont des immigrés. L'Office national des forêts, qui gère environ la moitié du parc forestier, emploie, pour sa part, 7 000 fonctionnaires et 14 200 ouvriers, dont seulement 4 800 permanents. D'après une étude de l'Institut national de la recherche agronomique, il y avait près de 120 000 ouvriers forestiers en 1950.

« *Le bûcheron avec hache ou serpe est devenu une image d'Epinal, la scie à moteur ou tronçonneuse est désormais l'outil essentiel* », écrit la fédération cédétiste. Mais cet appareil est aussi la cause principale des accidents du travail. D'après les statistiques de la Mutualité sociale agricole, la fréquence des accidents est deux fois plus élevée en forêt que dans toutes les autres professions agricoles. Les sept firmes mondiales qui exportent des tronçonneuses, affirme la C.F.D.T., retirent pour le marché français le dispositif de sécurité que la réglementation impose dans les autres pays.

A l'exception de l'Alsace et de la Moselle, les bûcherons sont rémunérés à la tâche : le tarif est fixé au stère abattu et façonné, avec un délai de livraison et sans permanence de l'emploi. « *Comme les tarifs sont peu élevés, le bûcheron fait une course aux chantiers ; il sait qu'il fera son meilleur salaire entre trente et quarante ans ; après, l'usure prématurée diminue le rendement...* » Dans les régions de montagne, les entreprises emploient des « *habituels* », qui travaillent en moyenne huit mois sur douze. La durée moyenne de travail dans le gemmage est de quatre à six mois par an, en sylviculture de 1 000 heures, en exploitation forestière de 1 700 heures (un travail régulier de 40 heures par semaine correspond à 2 080 heures dans une année). La promotion professionnelle n'existe pas : on peut simplement être manœuvre payé au SMIC, bûcheron à la tâche ou conducteur d'engin à 12 ou 14 F de l'heure

D'après la C.F.D.T., les machines modernes — comme cette moissonneuse forestière qui abat, ébranche et tronçonne les perches résineuses, — permettront dans dix ans de supprimer les deux tiers des emplois ouvriers. L'action syndicale est dans ce secteur rendue difficile par la dispersion des chantiers, l'isolement des bûcherons et aussi la répression patronale. Dans la convocation à l'assemblée générale annuelle des patrons forestiers et marchands de bois du Puy-de-Dôme du 11 juin 1977, on pouvait lire par exemple : « *Une question est à l'ordre du jour de façon impérative : la propagande et l'intrusion de la C.F.D.T., parti syndicaliste ouvrier. (...) Il faut que vous assistiez à l'assemblée générale pour connaître les manœuvres, les buts poursuivis par ces perturbateurs...* »

Le langage, dans cette profession, serait-il aussi ancien que les arbres ?

J. G.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Le yen au plus haut

Le YEN japonais, déjà en forte hausse la semaine dernière, a continué à monter cette semaine par rapport au DOLLAR, s'élevant à son plus haut niveau depuis la seconde guerre mondiale. Cette nouvelle ascension a eu un effet d'entraînement sur les places européennes, où la monnaie américaine a fléchi par contrecoup, tandis que le FRANC FRANÇAIS affichait une bonne tenue persistante.

Après une journée de pause, la monnaie japonaise recommençait à monter. Le mercredi, le cours du DOLLAR à Tokyo « cassait » la barre des 210 yens pour toucher 208 yens, puis remonter quelque peu sous l'effet des ventes bénéficiaires et retomber à la veille du week-end. Fait caractéristique, la Banque du Japon n'est pratiquement pas intervenue, sauf pour des montants relativement faibles, ce qui semble indiquer que le gouvernement japonais n'entend pas freiner la hausse de sa monnaie. Commentant l'envolée du YEN, M. Morinaga, gouverneur de la Banque du Japon, a déclaré qu'une telle situation ne pouvait se perpétuer indéfiniment, ajoutant, toutefois, que dans le système actuel les parités monétaires devaient être fixées par les « forces du marché ». Les observateurs en déduisent donc que le DOLLAR pourrait rapidement tomber à 200 yens, et même en dessous.

Il était inévitable que la hausse du YEN, ou la chute du DOLLAR à Tokyo — comme l'on voudra — se répercutât sur les autres marchés.

La monnaie américaine a donc été un peu secouée à Francfort, à Zurich, à Londres et à Paris. Les milieux financiers font remarquer, toutefois, que les cours de fin de semaine n'étaient pas trop catastrophiques. Exprimé en DEUTSCHEMARKS, le DOLLAR évolue entre 2,09 DM et 2,07 DM, plus de 4 % au-dessus du plus bas cours enregistré au début de l'année.

A la fin de la semaine précédente, M. Solomon, sous-secrétaire américain au Trésor, a tenu à l'agence américaine de communications des propos dignes d'être notés : « *Les Etats-Unis sont prêts à voir le Fonds monétaire international (F.M.I.) surveiller leur politique économique.*

» *Nous avons déjà informé le Fonds que nous sommes totalement prêts à voir nos politiques sous sa surveillance. Nous sommes prêts à examiner très sérieusement ses recommandations.* »

Le FRANC FRANÇAIS a suivi les monnaies fortes dans leur hausse par rapport au DOLLAR, se maintenant notamment par rapport au DM.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a évolué entre 185 dollars et un peu moins de 187 dollars. La deuxième vente aux enchères organisée par le Trésor américain a porté sur 300 000 onces, au prix moyen de 186, 91 dollars l'once, le produit de la vente s'élevant à 56 millions de dollars. La prochaine vente aura lieu le 5 juillet prochain.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,8475	8,4292	3,4437	3,8391	60,3763	4,1199	1583,86
	—	1,8305	8,4294	3,4733	3,8394	60,1502	4,1140	1577,15
New-York.	1,8475	—	21,9178	53,6480	48,1231	3,0599	44,8430	0,116[illegible]
	1,8305	—	21,7155	52,7009	47,6758	3,0432	44,4938	0,116[illegible]
Paris.....	8,4292	4,5625	—	244,76	219,56	13,9611	204,59	5,219
	8,4294	4,6050	—	242,68	219,54	14,0139	204,89	5,340
Zurich....	3,4437	186,40	40,8547	—	89,7016	5,7037	83,5874	2,174
	3,4733	189,75	41,2052	—	90,4648	5,7744	84,4271	2,202
Francfort.	3,8391	207,80	45,5452	111,4806	—	6,3586	93,1838	2,428
	3,8394	209,75	45,5483	110,5401	—	6,3831	93,3259	2,434
Bruxelles.	60,3763	32,6800	7,1627	17,5321	15,7266	—	14,6547	3,819
	60,1502	32,8600	7,1357	17,3175	15,6662	—	14,6206	3,813
Amsterdam	4,1199	223,00	48,8767	119,6351	107,3147	6,8237	—	2,8011
	4,1140	224,75	48,8056	118,4453	107,1513	6,8396	—	2,805
Milan....	1583,86	857,30	187,9013	459,92	412,56	26,2331	384,43	—
	1577,15	861,60	187,1009	454,87	410,77	26,2203	383,35	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des charges. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs, de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Au plus bas depuis deux ans

Le loyer de l'argent au jour le jour est revenu vendredi 23 juin à 7 3/8 %, au plus bas depuis deux ans. Les liquidités sont restées *abondantes,* tout au moins à court terme, et la Banque de France, qui a adjugé mercredi 3,2 milliards de francs au taux inchangé de 7 3/4 %, a laissé les cotations s'établir en baisse. Fait caractéristique, le taux au jour le jour a fortement varié, passant, en trois jours, de 8 1/8 % à 7 3/8 % : des fluctuations d'une telle ampleur n'ont pas été enregistrées depuis longtemps. Un tel phénomène traduit, semble-t-il, la volonté des autorités monétaires de donner aux cotations à très court terme une grande latitude et d'inciter les banques à se couvrir à terme. De ce côté-là, l'aisance est moins grande, et les taux sont toujours tendus sur les échéances au-delà de l'année, pour lesquelles on redoute une tension.

Est-ce l'épilogue de l' « affaire du taux de base des banques » ? M. Monory, ministre de l'économie, au cours du débat sur le projet de loi relatif à l'orientation de l'épargne, a réaffirmé que ledit taux de base serait abaissé « la semaine prochaine ». Comme le ministre s'est opposé, avec succès, à l'amendement instituant une taxe de 0,50 % sur les dépôts des banques, de mauvaises langues sont allées jusqu'à insinuer qu'il avait, en quelque sorte, mis le marché en main aux établissements : pas de taxe, mais une petite réduction (0,20 à 0,30 %)...

Le vote, en première lecture, du relèvement de 33,33 % à 40 % du prélèvement libératoire sur l'épargne liquide et semi-liquide est mal pris par les établissements qui craignent un détournement de capitaux vers des emplois privilégiés (livrets A des Caisses d'épargne et livrets « bleus » du Crédit mutuel). De bons esprits *estiment que* 6,66 % d'impôt supplémentaire ne sont pas suffisants pour détourner du flux, pendant que la direction générale des impôts se réjouit de voir un peu plus taxés les placements anonymes, souvent véhicules de l' « argent noir ». Aux Etats-Unis, une nouvelle hausse du taux d'escompte fédéral, actuellement de 7 %, paraît inévitable, en raison d'un nouveau durcissement de la politique des autorités monétaires, préoccupées par le gonflement de la masse monétaire et par celui des crédits bancaires. Le taux de base des banques, récemment porté de 8,5 % à 8 3/4 %, pourrait atteindre rapidement 9 %.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

BAISSE DU CUIVRE ET DU CAFÉ - HAUSSE DU CACAO

METAUX. — *La baisse se poursuit sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont enregistré une nouvelle diminution en revenant à 519 875 tonnes (— 4 725 tonnes). En raison du ralentissement de la consommation dans les principaux pays industriels les stocks mondiaux continuent à croître.*

Nouveau repli des cours du zinc à Londres. La décision prise par un producteur américain de réduire de 2 cents par livre le prix de son métal pour le ramener à 29 cents a déprimé le marché. Le Groupe international d'études du plomb et du zinc se réunira du 3 au 5 juillet à Vienne pour essayer d'améliorer la position statistique de ce métal. Les stocks mondiaux sont passés de 212 000 tonnes en 1973 à plus de 900 000 tonnes actuellement. D'autres réductions de production, pour mieux ajuster l'offre à la demande, s'avèrent nécessaires notamment dans certains pays (Australie, Canada, Espagne et Finlande). En outre, la C.E.E. s'oppose aux tentatives américaines pour limiter les importations et majorer de 27 % les droits de douane sur le zinc.

Sur le marché libre de Londres, les prix de l'aluminium progressent et s'établissent à 103-1,40 livres la tonne. La demande mondiale augmentera cette année de près de 6 % et il en résultera un meilleur équilibre statistique.

TEXTILES. — *Effritement des cours du coton à New-York. La récolte mondiale est supérieure de 6 millions de balles à la précédente. Il faut donc s'attendre à un accroissement des stocks mondiaux d'au moins trois millions de balles.*

Effritement des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Pourtant, pour la première fois depuis trois ans et demi, le stock régulateur australien dispose de réserves inférieures à un million de balles. Le cheptel ovin est revenu, en Australie, à son niveau de 1954.

DENREES. — *Sensible baisse des cours du café sur tous les marchés. Les risques de gelées, au Brésil, ne semblent plus à redouter. Quant aux torréfacteurs, ils s'abstiennent d'intervenir sur le marché, dans l'espoir d'obtenir des prix plus intéressants.*

La hausse s'accentue sur les cours du cacao. Les opérateurs accélèrent leurs achats de couverture, redoutant des retards dans les expéditions de fèves en provenance du Ghana.

Les cours du sucre sont revenus à leurs niveaux les plus bas depuis trois mois. La récolte 1977-1978 est estimée, par une firme privée, à 93 045 000 tonnes, en augmentation de près de 1 million de tonnes sur la précédente estimation, et de 5,5 millions de tonnes sur celle de 1976-1977. Quant à la récolte cubaine, elle s'est élevée à 7,3 millions de tonnes (+ 800 000 tonnes), niveau encore éloigné non seulement des objectifs mais du chiffre record atteint en 1970 (8,5 millions de tonnes).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 16/6	COURS 23/6
Or fin (kilo en barre)	27480 ..	27600
— (kilo en lingot) .	27449 ..	27475
Pièce française (20 fr.).	256 50	259 90
Pièce française (10 fr.).	211 90	209
Pièce suisse (20 fr.) .	238 30	237 30
Union latine (20 fr.) ..	229 50	231 50
● Pièce tunisienne (20 fr.)	185	185
Souverain	255 ..	253 50
● Souverain Elizabeth II	284 50	278 30
● Demi-souverain .	265	265
Pièce de 20 dollars .	1208 40	1243 20
— 10 dollars .	608	625 .
— 5 dollars ..	413	413 ..
— 50 pesos ...	1124	1115 ..
● — 20 marks	340 ..	348 ..
— 10 florins....	244 ..	244 60
● — 5 roubles ...	148 ..	148 ..

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 16 juin 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

COURS DES PRINCIPAUX MARCHés (Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 701,50 (712) ; à trois mois, 721,50 (733) ; étain comptant, 6 730 (6 770) : à trois mois, 6 605 (6 665) : plomb, 306,50 (306) ; zinc, 302 (313).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,20 (60,40) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 74,50 (72,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 148-153 (150-155).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 702 (1 750).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juillet, 59,75 (61,21) ; oct., 62,15 (63,45).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juillet, 232 (234) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juillet, 23,15 (23,25).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 660 (620).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 59-59,50 (57,80-58,30).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 244,75-245,25 (235-236,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill., 146 (135,15) ; sept., 140,70 (130,25) ; sucre, juill., 6,92 (6,98) ; sept., 7,07 (7,11) ; café, juill., 161,25 (167) ; sept., 146,25 (156,95).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 97,60 (100,20) ; oct., 99,70 (101,60) ; café, juill., 1[illegible] (1 769) ; sept., 1 482 (1 609) ; cacao, juill., 1 813 (1 723) ; sept., 1 [illegible] (1 662) ;

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 510 (1 430) ; déc., 1 445 (1 385) ; café, sept., 1 45[illegible] (1 555) ; nov., 1 225 (1 455) ; sucre (en francs par tonne), août, 86[illegible] (904) ; oct., 885 (911).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill., 322 (323) ; sept., 326 (322) ; maïs, juill., 259 1/4 (253 3/4) ; sept 260 1/4 (254).

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'événement de la semaine a été constitué par la fermeté de l'« Emprunt 7 % 1973 » qui a atteint, à 3 149 F, *son plus haut cours historique.*

Le « compte à rebours » pour le calcul du prochain prix de reprise de l'*Emprunt 4 1/2 % 1973* (période s'étendant du 1er décembre 1978 au 30 mai 1979) a commencé jeudi. Pour les deux premières séances, sur les cent durant lesquelles les cours du *napoléon* seront pris en considération pour l'établissement de ce prix, ce dernier ressortait à 720,42 F. Rappelons que jusqu'au 30 novembre 1978, ces titres sont repris par l'Enregistrement sur la base de 764,19 F.

	23 juin	diff.
4 1/2 % 1973	746,50	— 0,50
7 % 1973	*3119*	*+102*
Empr. 10,30 % 1975	98,55	— 0,25
10 % 1976	101,40	— 0,10
P.M.E. 10,60 % 1976	99,65	inch.
P.M.E. 11 % 1977	100,85	+ 0,25
Barre 8,80 % 1977	104,80	+ 0,35
10 % 1978	*101,02*	*+ 0,02*
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	95,50	— 0,50
5 1/2 % 1965	108,85	+ 0,25
6 % 1966	108	— 0,10
6 % 1967	102,40	— 0,20
C.N.E. 3 %	2440	+ 29
Charbonn. 3 %	170	— 4

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les dirigeants d' « Ugimo », compte tenu de l'évolution très favorable des recettes locatives pour le premier semestre 1978, estiment que la progression du dividende 1978 devrait être supérieure à celle enregistrée en 1977.

	23 juin	diff.
Bail Equipement	*200*	*+ 5*
B.C.T.	119	+ 4,10
Cetelem	222,50	— 20,90
Compagn. bancaire	310	— 8
C.C.F.	119	— 1
Crédit foncier	335	+ 5,50
Financ. de Paris	*160,50*	— 2,30
Locafrance (1)	178,80	+ 2,30
Prétabail	388	+ 21
U.C.B.	178	— 15
U.F.B.	281	+ 6
Silic	217	— 8
S.N.I.	*429*	*+ 10*
Comp. du Midi	384	— 8
Eurafrance	254,90	+ 11,90
Pricel	141	— 4,40
Schneider	173,50	+ 3,30
Suez	251	— 3,50

(1) Ex-coupon de 11 F.

Alimentation

« Euromarché » fait état d'une augmentation probable du bénéfice net consolidé de l'ordre de 35 à 40 % en 1978. Les titres de cette entreprise — dont les principaux actionnaires sont « Viniprix » (69,36 % du capital), « Printemps » (24,3 %) et « Tisuma » (5,78 %) — seront introduits à la cote officielle, le 29 juin prochain, au prix d'offre minimum de 260 F.

Les actions « Saupiquet » qui, à Nantes, ne se traitaient jusqu'à présent *qu'* « *au comptant* », ont été admises aux opérations à terme. On a coté vendredi 202 F.

	23 juin	diff.
Beghin-Say	88,10	— 1,90
B.S.N.-Gerv.-Dan.	522	+ 1
Carrefour	1535	— 25
Casino	1148	+ 8
Moët-Hennessy	471	+ 1
Mumm	331	— 4
Olida et Caby	152	— 3
Pernod-Ricard	252,80	— 12,20
Radar	354,80	+ 15,80
Raffin. St-Louis	84,70	— 5,30
S.I.A.S.	270	— 16
Veuve Clicquot	634	— 2
Viniprix	438	+ 4
Martell	407	— 3
Guy. et Gascogne	252	13
Génér. occidentale	188	inch.
Nestlé	8900	+100

Bâtiment et travaux publics

Les dirigeants de *Lafarge* prévoient de leur côté, pour 1978, une croissance du bénéfice net consolidé au rythme de l'inflation pour un chiffre d'affaires légèrement accru, ce qui devrait permettre de maintenir le dividende au moins au même niveau (16,77 F global), avec pour objectif une sensible majoration en 1979, le bénéfice net consolidé *(part du groupe) devant cette* année-là atteindre 200/250 millions de francs (contre 151 millions en 1977).

	23 juin	diff.
Auxil. d'entreprise	474	— 8
Bouygues (1)	830	+ 2
Chim. et Routière	111,50	inch.
Ciments français	132	+ 2
Dumez	733	— 12
Entr. J. Lefebvre	359	+ 5
Génér. d'entrepr.	193	+ 9
Gds Travx de Mars.	364	+ 21
Lafarge	197,90	+ 3,40
Maisons Phénix (2)	485	— 15
Poliet et Chausson	173,10	

(1) Compte tenu du coupon de 28 F.

(2) Compte tenu d'un droit d'attribution gratuite (1 pour 1), ce qui revient à diviser le cours par deux.

« BALLE MOLLE »

Comme l'on peut se tromper ! Il y a deux ans, la société « Rossignol » *estimait* que le taux de croissance du tennis atteindrait 20 % par an, soit le double de celui du ski. Et d'investir plus de 15 millions de francs dans la fabrication de raquettes de haut de gamme en matériau composite (fibre de verre, plastique, etc.). Or, c'est tout le contraire qui s'est passé : le développement du tennis s'est ralenti et celui du ski s'est accéléré, en particulier celui du ski de fond. « Rossignol » n'a pas eu à s'en plaindre : conservant *sa part de 21 % du marché* mondial, la firme de Voiron a enregistré un bénéfice net de 29,5 millions de francs, en progression de 26,3 %. Quant *à l'exercice 1978-1979, il devrait* se traduire par une nouvelle progression du chiffre d'affaires (+ 18 %), le bénéfice n'augmentant que de 15 %, en raison du *démarrage* de l'usine de skis du Canada. Et le tennis ? C'est toujours d'actualité, avec un programme de 100 000 raquettes, et un programme *global* de 300 000. En attendant, « Rossignol » porte la guerre aux Etats-Unis, où la société vient de racheter au groupe « *Garcia* » une *unité de 280 000* raquettes/an, fabriquées en bois. La trésorerie reste satisfaisante, mais pour ne pas la dégrader, le dividende global reste *fixé à 39 F.*

Filatures, textiles, magasins

La tendance s'est retournée sur l'action *Saint Frères*, qu'un spectaculaire mouvement de hausse avait portée à 210,50 F le 12 juin : le titre n'a pas pu être coté depuis cette date et reste offert, en dernier lieu, à 163 F. A la suite de modifications apportées aux provisions sur titres de participations et de placement, le bénéfice net de l'exercice 1977, qui avait été arrêté à 15,5 millions de francs, s'est trouvé ramené à 8,1 millions.

Les actions « Darty » sont admises aux négociations à terme depuis le 23 juin.

	23 juin	diff.
Dollfus-Mieg	52,95	+ 1,75
Sommer-Allibert	*425*	— 5
Agache-Willot	908	— 14
Fourmies	26,50	— 1,30
Roudière	334	+ 4
La Soie	64,70	— 4,80
Vitos	130	+ 10
Bail Investissem.	296	+ 11
Nouvelles Galeries	117	— 5
Paris-France	36,50	— 5
Printemps	78	— 4,70
La Redoute	540	— 20
S.C.O.A.	72	— 6
Darty	436,50	— 7,50

Matériel électrique, services publics

Pour l'année en cours, une croissance de 20 % du chiffre d'affaires de *C.S.F.* est envisagée.

Devant l'assemblée de *Moteurs Leroy-Somer*, le président a déclaré que la société orientait ses activités vers les économies *d'énergie et les énergies* nouvelles : pompes à chaleur ; mini-centrales hydrauliques ; énergie solaire. Si la reprise en cours se confirme, on peut escompter pour 1978 un résultat supérieur à celui de 1977, porté à 21,4 millions de francs.

L'évolution du carnet de commandes de *Signaux et entreprises électriques* laisse percevoir une amélioration des perspectives pour le début de l'an prochain. En 1977, une perte de 6,6 millions de francs a été comptabilisée.

	23 juin	diff.
Alsthom-Alantiq.	72,80	+ 0,70
C.E.M.	73	— 6,50
C.G.E. (1)	345	— 4,05
C.S.F.	254	+ 2
Matra	2062	— 63
Jeumont	131,70	— 6,30
Leroy-Somer	570	+ 11
Machines Bull	40,20	+ 0,40
Moulinex (2)	145	— 8
Radiotechnique	411	— 14
Signaux	250,50	— 4,50
T.R.T.	462	— 15
Thomson-Brandt	195,90	+ 8,90
General Electric	235,80	— 5,20
Générale des eaux	528	+ 15
Lyonnaise des eaux	*422*	+ 5

(1) Compte tenu du droit de souscription détaché : 8,95 F.

(2) Compte tenu du coupon détaché : 2 F.

Produits chimiques

Déficitaire en 1977, « C.d.F.-Chimie », filiale des Charbonnages de France, ne redeviendra pas bénéficiaire avant deux ou trois ans. « Il nous faudra au préalable digérer l'absorption de l'A.P.C. », a déclaré son président M. J. Petitmengin. De fait, les pertes accumulées au cours des trois dernières années (400 millions de F) par la nouvelle filiale du groupe d'État, ne pourront pas être rapidement résorbées, ne serait-ce qu'en raison du prix trop bas des engrais en France (— 25 % par rapport aux niveaux européens). Mais « C.d.F.-Chimie » devra aussi se battre sur un autre front : celui des matières plastiques, une industrie en proie aux tourments d'une crise si profonde que un à un les producteurs américains installés en Europe plient bagages (Union Carbide, Monsanto). M. Petitmengin a bien entendu prôné les avantages d'une entente à l'échelon européen. Mais il avait lui-même *l'impression de prêcher dans le* désert.

	23 juin	diff.
C.M. Industries	242	+ 17
Cotelle et Foucher	111	— 6
Institut Mérieux	370,20	— 6,80
Laboratoire Bellon	221	+ 5
Nobel-Bozel	55	— 0,50
Pierrefitte-Auby	73,50	+ 1,50
Rhône-Poulenc	96	— 2,20
Roussel-Uclaf	299	+ 31
B.A.S.F.	289,90	— 12,90
Bayer	305,20	+ 1,70
Hoechst	277	— 8
Norsk Hydro	152,60	— 2,60

Malgré les obstacles, qui *barrent à « C.d.F.-Chimie »* la route du profit, ses dirigeants mettront tout en œuvre pour sortir rapidement le groupe du rouge.

« Si nous avions de l'argent, nous investirions aux Etats-Unis », nous a déclaré M. Petimengin. Mais voilà ! Même si les pertes éprouvées par « *C.d.F.-Chimie* » au cours du premier semestre sont moins élevées que celles *subies durant les* six derniers mois de 1977, elles restent trois fois plus fortes que celles enregistrées au 30 juin de l'année écoulée.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 19 AU 23 JUIN 1978

Bouderies

« CE n'est pas la Bourse qu'il faut doper mais les entreprises. » *Emise mercredi dernier* à l'Assemblée nationale par M. Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur de la commission des finances, cette réflexion a été accueillie avec une mauvaise humeur compréhensible cette semaine au palais Brongniart. Les professionnels de la « corbeille » sont déçus. Déçus, bien sûr, par le vote « sans problèmes » de la loi taxant les plus-values mobilières. *Mais ils sont* également sceptiques après l'adoption, en première lecture, du projet de loi relatif à l'orientation de l'épargne (voir encadré) qui ne comporte pas, selon eux, « toutes les mesures susceptibles d'emporter l'adhésion des nouvelles couches d'épargnants visées, et qui, à première vue, favorisera encore les organismes de placement collectif au détriment de la clientèle individuelle restante ». *C'est peut-être la raison pour laquelle cette dernière est* restée presque totalement absente du marché cette semaine à la Bourse de Paris, et que, d'un vendredi à l'autre, les différents indices de valeurs françaises ont encore cédé près de 1 % en moyenne.

Le palais Brongniart a enregistré sa septième séance consécutive de baisse dès le début de la semaine et, sans les discrètes interventions des investisseurs institutionnels, les cours auraient probablement reculé plus nettement (— 0,3 % environ). Consacrée à la réponse des primes, la séance de mercredi fit pourtant naître quelque espoir autour de la corbeille. Déjà un peu plus soutenus la veille, grâce aux fameux « gendarmes », les cours progressèrent encore légèrement (0,4 %). Chacun comprit plus tard que ce lent *mouvement de redressement n'avait qu'un caractère technique*. En effet, un grand nombre d'opérateurs ayant acquis des primes au cours des trois mois précédents, et estimant qu'ils allaient avoir à transformer en engagements fermes des opérations conditionnelles, avaient procédé aux ventes nécessaires lors des séances de la semaine passée. La petite vague de ventes à laquelle les professionnels s'attendaient ce jour-là n'eut donc pas lieu et les organismes de placement collectif se retirèrent sur la pointe des pieds. Livré *à lui-même pour la dernière séance du mois boursier de* juin, le marché subit un effritement général jeudi, et les opérateurs à crédit firent leurs comptes. En quatre semaines, les actions françaises avaient conservé un gain moyen de 3 %, à comparer avec une baisse d'environ 2,5 % le mois précédent, mais la majorité des valeurs dites « de croissance » venaient de subir un nouvel assaut. « Investir ? Mais pourquoi ? Et en quoi ? » *C'est* la question que les professionnels se posaient encore à la veille du week-end et, bien que la dernière séance de cette semaine ait été la première d'un nouveau mois boursier — les opérateurs disposent de quatre semaines de crédit — les cours restèrent quasiment figés dans un climat maussade et sans affaires.

Prendre le pouls d'un marché aussi étroitement surveillé et tenu en laisse que celui de la Bourse de Paris devient une tâche de plus en plus ardue. A l'instant où les autorités de ce pays se penchent avec intérêt, mais sans échapper à certaines contradictions, sur le sort des valeurs mobilières, « les cours ne doivent pas baisser de façon trop spectaculaire » entend-on dire partout. Mais un nouveau recul, même limité à 1 %, à l'issue d'une semaine aussi riche en actualité favorable au placement en actions *que celle-ci n'est-il pas surprenant ?* Entre la détente générale des taux d'intérêts (voir d'autre part), l'annonce d'une balance commerciale excédentaire pour le quatrième mois consécutif, la pause intervenue dans les conflits sociaux, chez Renault notamment, et la perspective envisagée par M. Barre d'une « modération des prix », la Bourse avait des raisons de monter. On peut toujours arguer qu'il reste des problèmes à régler chez Boussac, à la S.N.C.F. et ailleurs. On peut aussi ajouter que la conjoncture économique est loin d'être aussi bonne que l'affirme le premier ministre. Sous les verrières du palais Brongniart, en tout cas, il n'était question cette semaine, que des projets gouvernementaux à l'égard des plus-values et de l'épargne. Les « bonnes volontés » officielles peuvent parfois être mal comprises...

PATRICE CLAUDE.

Métallurgie, constructions mécaniques

Après un *nouvel exercice déficitaire*, la société *Davum* a enregistré des résultats positifs pour le premier trimestre. Mais selon ses dirigeants, la situation reste fragile.

Le président de « Peugeot-Citroën » prévoit une croissance notable de l'activité du groupe en 1978. Les résultats attendus ne devraient pas toutefois progresser aussi rapidement que le chiffre d'affaires, en raison du maintien du contrôle des prix en France jusqu'à l'été.

Afin de résorber les pertes de 1977, *Arthur Martin* envisage de procéder cette année à une nouvelle augmentation de capital.

	23 juin	diff.
Chiers-Châtillon	20,20	— 0,20
Creusot-Loire	75	— 3,50
Denain Nord-Est	35	— 1,60
Marine-Wendel	49	— 3,20
Métall. Normandie	59,40	— 2,50
Pompey	74,40	— 0,80
Sacilor	29	— 2
Saulnes	42	— 1
Usinor	23,10	+ 0,10
Vallourec	95	— 3,50
Alspi	61,20	— 2,30
Babcock-Fives	88,50	— 3,50
Génér. de fonderie	113	— 1
Poclain	211,50	— 4,50
Sagem	594	+ 23
Saunier-Duval	179,50	+ 4,50
Penhoët	269,80	+ 9,80
Peugeot-Citroën	377	+ 12,20
Ferodo	415	— 6,30

Mines, caoutchouc, outre-mer

Michelin vient de mettre en route sa troisième usine américaine de Spartenburg (Caroline du *Sud) spécialisée dans la fabrication* de pneus poids lourds.

Le bénéfice net consolidé du groupe, pour 1977, a baissé de 10,4 %, pour s'établir à 675 millions de francs, le chiffre d'affaires progressant de 16,2 à 18,1 milliard de francs.

	23 juin	diff.
Imétal	63	— 1,50
Peñarroya	36,50	— 0,05
Charter	12	— 0,15
Inco	75,70	— 2,50
R.T.Z.	18,95	— 0,10
Tanganyika	12,90	— 0,60
Union minière	99,50	— 3
Z.C.I.	0,77	— 0,03
Kléber	56,80	— 0,60
Michelin	1355	— 50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	19 juin	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin
Terme ...	65 998 328	87 404 927	95 349 235	105 045 232	72 385 212
Compt. ... R. et obl.	105 651 913	130 172 568	112 156 485	96 452 076	111 125 816
Actions	66 774 118	65 002 752	55 865 832	49 273 564	51 392 849
Total	238 424 459	282 580 247	263 371 552	250 770 872	234 903 877

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

Franç.	134,8	134,9	135,7	134,4	134,4
Etrang.	104	101	100,5	100	100,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

Tendance	133,1	133,3	133,7	132,7	132,6

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	76	75,8	76,4	76	75,6

Pétroles

Selon le quotidien norvégien *Aftenposten*, l'U.R.S.S. souhaiterait conclure un accord avec la *B.P.* et la *British Shell Oil*, pour l'exploitation en commun des gisements pétroliers du plateau continental de la mer de Barents.

	23 juin	diff.
Aquitaine	498,50	+ 11,50
Esso	76,80	+ 1,80
Franç. des pétroles	138	+ 2,20
Pétroles BP	76,80	+ 0,30
Primagaz	133,10	— 0,80
Raffinage	75	+ 0,50
Sogerap	81,95	+ 2
Exxon	205,10	— 5,90
Petrofina	519	— 7
Royal Dutch	265	+ 0,30

Si la nouvelle était confirmée, ce serait la première fois que l'Union soviétique ouvrirait son plateau continental aux compagnies étrangères.

Mines d'or, diamants

La production d'or de l'Afrique du Sud a baissé en mai, n'atteignant que 59 109 kilos, contre 60 919 kilos le mois précédent.

L'*Amgold* annonce un dividende *intérimaire de 100 cents, contre* 80 cents.

La *De Beers* a décidé d'abaisser de 25 % à 15 % la surprime qu'elle avait instaurée en mars dernier sur ses ventes de diamants bruts, afin de juguler la spéculation, et qui avait été fixée à 40 %, au grand dam des négociants.

	23 juin	diff.
Amgold	97,50	+ 1
Anglo-American	18,80	+ 0,50
Buffelsfontein	59,80	+ 2,50
Free State	90,50	+ 2,80
Goldfields	14,40	— 0,50
Harmony	20,60	+ 1,40
President Brand	53	+ 1,70
Randfontein	200	+ 2,50
Saint-Helena	*49*	+ 2,60
Union Corporation	15,50	+ 0,40
West Driefontein	126,80	+ 5
Western Deep	45,50	+ 0,90
Western Holdings	107	+ 5,70
De Beers	22,90	+ 1,95

Valeurs diverses

	23 juin	diff.
L'Air liquide (1)	290,90	+ 5,10
Bic	512	+ 8
Europe n° 1	458	— 7
L'Oréal	757	— 8
Jacques Borel	113,50	— 0,50
Club Méditerranée	392	— 12
Arjomari	129,50	— 2,50
Hachette	224	+ 18
Presses de la Cité	272,50	— 6,30
P.U.K.	89,50	— 1
St-G.-P.-à-M. (2)	138,90	— 2,80
Skis Rossignol	1555	+ 30
Chargeurs réunis	175	— 6

(1) Compte tenu d'un coupon de 11 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 9,70 F.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Effritement

Après la chute (22 points) enregistrée la semaine dernière, l'indice Dow Jones s'est encore effrité, et d'un vendredi à l'autre l'indicateur des valeurs industrielles est revenu de 836,96 à 823,02. L'activité quotidienne a également diminué, le volume global des transactions effectuées cette semaine s'élevant à 138,2 millions de titres contre 154,47 millions auparavant.

Les craintes concernant une accélération du rythme inflationniste ne se sont pas envolées. Elles ont *simplement été remisées* au second plan par des opérateurs plus soucieux, pour l'heure, des nouvelles tensions qui se développent sur les taux d'intérêt. Le taux de base (« prime rate ») des banques est passé à 9 % (contre 8 3/4) et quelques établissements de province n'ont pas hésité à porter le leur jusqu'à 9 1/4 %. Sur les marchés des changes, la tenue du dollar suscite aussi quelques inquiétudes...

	Cours 16 juin	Cours 23 juin
Alcoa	43 3/8	42 3/8
A.T.T.	60 7/8	60 1/4
Boeing	51	50 3/8
Chase Man Bank	31 3/4	30 1/2
Du P. de Nemours	116	114 1/4
Eastman Kodak	54 3/8	53 1/4
Exxon	45 5/8	44 1/8
Ford	46 1/8	46 7/8
General Electric	51 1/8	50 1/4
General Foods	32	31 5/8
General Motors	60	59 7/8
Goodyear	16 3/4	16 5/8
I.B.M.	266 1/4	262 1/2
I.T.T.	31 1/8	30
Kennecott	22 3/8	25
Mobil Oil	65 3/4	65
Pfizer	32 5/8	32 1/2
Schlumberger	78 3/4	81 1/2
Texaco	24 7/8	24 5/8
U.A.L. Inc.	28 1/8	29 1/2
Union Carbide	38 3/8	38
U.S. Steel	27 1/4	26
Westinghouse	22 1/2	21 1/2
Xerox Corp.	54	50 1/4

TOKYO

Résistant

Bien qu'affecté par la baisse du dollar par rapport au yen, le marché n'a finalement pas trop mal *résisté*, et une *légère reprise* en fin de semaine lui a permis de ne pas trop s'éloigner de ses niveaux précédents.

Indices du 23 juin : Nikkei Dow Jones, 5 481,36 (contre 5 491,51) ; indice général, 412,32 (contre 412,76).

	Cours 16 juin	Cours 23 juin
Canon	480	475
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	577	575
Matsushita Electric	645	620
Mitsubishi Heavy	126	126
Sony Corp.	1 710	1 690
Toyota Motors	992	975

LONDRES

Repli

Les cours se sont sensiblement repliés cette semaine au London Stock Exchange, où l'indice des valeurs industrielles calculé par le « Financial Times » est revenu de 470,6 à 458,3. A l'inverse, celui des mines d'or a progressé, passant de 157,9 à 161,5.

Diverses inquiétudes politiques et *économiques sont à l'origine directe* du repli des cours. La hausse des salaires est trop forte selon la Banque d'Angleterre, tandis que les spéculations sur la date des élections *anticipées* vont bon train. Seule exception de taille parmi les valeurs industrielles : le cours de Pilkington Brothers s'est littéralement envolé à l'annonce de brillants résultats et d'une attribution gratuite d'actions.

	Cours 16 juin	Cours 23 juin
Bowater	202	194
Brit. Petroleum	862	852
Charter	142	138
Courtaulds	123	116
De Beers	371	412
Free State Geduld*	19 3/4	19 1/2
Gt Univ. Stores	282	268
Imp. Chemical	388	372
Shell	540	547
Vickers	177	164
War Loan	30 5/8	29 1/2

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Légère baisse

L'indice de la Commerzbank a légèrement baissé cette semaine à Francfort, revenant de 800,2 à 795,2.

	Cours 16 juin	Cours 23 juin
A.E.G.	82	77,10
B.A.S.F.	139,70	130,30
Bayer	140	138,60
Commerzbank	222,90	226,20
Hoechst	130,70	127
Mannesmann	158,50	158,50
Siemens	287,80	289,80
Volkswagen	214	210,80

* Ex-droit.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en cap. (F)
4 1/2 % 1973	30 800	23 037 730
Michelin	11 550	16 011 550
Perrier	49 600	13 468 550
Aquitaine*	22 825	11 259 375
Franç. des pétroles	69 075	9 515 160

(*) Quatre séances seulement.

Déception

Le vote en première lecture du projet de loi sur l'orientation de l'épargne a manifestement déçu la Bourse. L'Assemblée nationale comme M. Monory, ministre de l'économie, ont réservé une grande part de leur sollicitude aux P.M.E., réaffirmant que la détaxation de 5 000 F pour l'achat de valeurs mobilières était surtout faite pour stimuler l'épargne populaire. Il n'y a là, évidemment, rien pour enflammer la corbeille, qui n'aime pas les trop petits ordres d'achats, coûteux à traiter. Sous les colonnes du palais Brongniart, on sait fort bien que la nouvelle clientèle recherchée par M. Monory sera canalisée vers les SICAV ou le fonds commun de placement. Et de rappeler les espoirs déçus des années qui suivirent la création de SICAV en 1964.

Une assez vive déception a été notée avec l'interdiction du cumul entre la déduction de 5 000 F pour investissement en action et l'abattement fiscal de 3 000 F sur les dividendes. La facilité avec laquelle les rares députés en séance ont retiré leurs amendements a été sévèrement jugée par les boursiers. La seule satisfaction qui leur a été donnée, et qui était déjà connue, a été la prolongation jusqu'à la fin de 1981 de la possibilité de contracter des engagements d'épargne à long terme. Encore la direction générale des impôts a-t-elle obtenu que la durée maximum de ces engagements soit ramenée à cinq ans, y compris pour la prorogation, de sorte que cette formule serait, en principe, vouée à l'extinction au plus tard en 1986.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDEES
MUNDIAL :
— Entretien avec Ernesto Sabato.
— « L'idéologie sportive », par Dominique Duvauchelle.
— « La « soupe du monde », par Pierre Bercis.
— « L'intox », par Gérard Cornet.

3. ETRANGER
— ITALIE : 29 peines de prison sont prononcées au terme du procès des Brigades rouges.
— YOUGOSLAVIE : le onzième congrès de la Ligue des communistes a été marqué par la continuité.

4. EUROPE
PROCHE-ORIENT

5. AFRIQUE
— « De la Rhodésie au Zimbabwe » (III), par J.-C. Pomonti.

6. AMÉRIQUES

7-8. POLITIQUE
— Le Conseil constitutionnel juge réguliers les votes des Français de l'étranger à Montpellier.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 15
— Au fil de la semaine : La honte, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Zamboanga, par Philippe Pons.
— La vie du langage, par Jacques Cellard.
— Où en est la télédistribution en France et en Belgique.
— Création et informations : deux enjeux pour un proche avenir.

16-17. SOCIETE
— RELIGION : « Une brassée de confessions de foi » (IV).

18-19. CULTURE

20 à 22. ECONOMIE - REGIONS
— La soixante-quatrième Conférence internationale du travail.

22. LA SEMAINE FINANCIERE

23. LA REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Carnet (8) ; Informations pratiques (8) ; Météorologie (8) ; Mots croisés (8).

Au Japon

La défense nationale va être réorganisée

Tokyo. — L'agence japonaise de défense commencera en août prochain une vaste étude qui doit permettre l'élaboration d'un plan militaire de riposte en cas d'invasion de l'archipel par une puissance ennemie. Ce plan « anti-invasion » sera mis sur pied par une équipe composée de responsables civils de l'agence et de gradés des trois armes. Il concernera aussi bien les aspects opérationnels que politiques de la « contre-attaque » japonaise.

De notre correspondant

Il s'agit en fait d'une version nouvelle, et officielle, du plan « Mitsuya » (les trois flèches), élaboré en 1965 par des officiers des forces d'auto-défense, qui avait pour hypothèse une attaque de la Corée du Sud par Pyongyang ou la Chine. Ce plan, qui avait apparemment été conçu sans que soient consultés les dirigeants civils de l'agence de défense, avait provoqué de vives protestations dans l'opposition. Depuis, les « scénarios » militaires étaient devenus un sujet tabou au Japon

Apparemment, l'agence de défense entend profiter d'une évolution intervenue ces dernières années dans l'opinion publique en ce qui concerne les affaires militaires pour relancer le projet. La fin du conflit en Indochine, le désengagement américain de Corée du Sud et le renforcement de l'appareil militaire soviétique dans le Pacifique (en particulier au nord de l'archipel nippon) ont conduit les Japonais à être moins émotifs lorsque sont abordées les questions de leur défense.

Le gouvernement est parvenu à faire admettre à l'opinion la « légitimité » des forces d'auto-défense (qui, d'un strict point de vue juridique, sont inconstitutionnelles : l'article 9 de la loi fondamentale interdisant l'entretien d'une armée sur le territoire japonais). Aujourd'hui, le pouvoir veut mettre en place des structures qui, le cas échéant, peuvent servir de cadre à un développement rapide de l'appareil défensif nippon.

En ce qui concerne les hommes, les forces d'auto-défense, particulièrement bien entraînées, avec un « haut moral » selon les spécialistes, constituent déjà une structure d'encadrement remarquable en cas de mobilisation.

Deux faits témoignent de la volonté de Tokyo de se dégager progressivement du carcan que le Japon s'est imposé depuis 1945 en matière militaire. D'une part, afin de donner une dimension internationale aux forces d'auto-défense, le gouvernement envisage de faire participer certaines de ses troupes aux forces des Nations unies — ce qui suppose une révision du statut des forces d'auto-défense : l'article 9 de la Constitution interdisant l'envoi de soldats à l'étranger. D'autre part, M. Kanemaru, directeur de l'agence de défense (qui a rang de ministre d'Etat) a répété à plusieurs reprises que, dans la perspective d'une modernisation de l'appareil défensif, il n'était pas inconstitutionnel d'envisager que le Japon se dote d'armes nucléaires tactiques.

Le gouvernement prépare un projet de loi visant à réorganiser le conseil national de la défense, organisme suprême en matière militaire au Japon. Doivent y participer à l'avenir (en plus du premier ministre, des ministres des finances et des affaires étrangères et des directeurs des agences de planification et de défense), les ministres des transports, des sciences et des techniques, du commerce et de l'industrie. Cela montre que l'agence de défense travaillera en relation plus étroite avec les milieux de l'industrie, notamment le comité du Keidanren (patronat japonais) chargé des questions de fabrication d'armements. Celui-ci va créer bientôt un organisme de coordination réunissant les industries tournées vers la défense.

Les Etats-Unis voient favorablement cette évolution qui, selon eux, contribue à la stabilité de l'Asie. Comme l'a récemment souligné M. Mansfield, ambassadeur américain à Tokyo, les deux pays sont des « *alliés militaires* » et le Japon « *doit entreprendre de développer la capacité de ses forces dans le cadre du rôle modeste d'auto-défense qui leur est assigné* ». M. Kanemaru, qui était récemment à Washington, a nettement marqué la volonté de Tokyo de participer à l'effort militaire américain sur l'archipel en annonçant que son pays prendrait à charge une part plus grande des dépenses engagées par les Etats-Unis pour entretenir des troupes au Japon. M. Kanemaru s'était auparavant rendu à Bruxelles et à Bonn pour s'entretenir avec des responsables de l'OTAN des problèmes qui se posent aux pays de l'alliance atlantique. Cette première visite d'un directeur de l'agence de défense nippone au quartier général de l'OTAN traduit la volonté des Japonais de renforcer leurs liens avec les puissances militaires du monde occidental pour ne plus paraître seulement un allié « au petit pied » des Etats-Unis.

PHILIPPE PONS.

L'AVENIR DU GROUPE BOUSSAC

Les ouvriers des Vosges barrent les routes

De notre correspondant

Epinal. — Dans les usines vosgiennes du groupe Boussac où les six mille cinq cents salariés craignent de perdre leur emploi et de ne pas toucher la paye de juin ainsi que les indemnités de congés payés, la colère a succédé brusquement à l'inquiétude. Après la manifestation de jeudi devant les banques d'Epinal, les « Boussac » ont barré vendredi matin 23 juin, à Vincey, Nomexy et Thaon-les-Vosges, la R.N. 57. Il s'en est ensuivi d'importantes perturbations de la circulation sur cet axe habituellement très fréquenté. La gendarmerie a aussitôt mis en place des itinéraires de délestage.

Dans le même temps, le travail a cessé dans la plupart des usines du groupe. Vendredi, en fin de journée, les ouvriers, massés autour des barrages sur lesquels flottent des drapeaux rouges, décidaient, à main levée, de continuer le mouvement et plaçaient des piquets de grève devant les usines.

La position de M. Giraud

Pour M. Giraud, ministre de l'industrie, qui est intervenu à ce sujet le vendredi 23 juin à l'Assemblée nationale, « *la solution des problèmes à court terme [du groupe] doit normalement se trouver dans une procédure normale, c'est-à-dire une mobilisation des moyens internes au groupe, l'escompte des papiers commerciaux et les efforts des actionnaires* ». Le ministre a assuré que, « *s'il est démontré qu'un plan de restructuration est possible, les pouvoirs publics étudieront les modalités du soutien éventuellement nécessaire* ».

QUELQUES TONNES DE VAPEUR RADIOACTIVE ONT FUI D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE DE R.F.A.

Quelques tonnes de vapeur radioactive se sont échappées des circuits de vapeur de la centrale nucléaire de Brunsbüttel, près de Hambourg, en République fédérale d'Allemagne. La vapeur a fui pendant environ trois heures avant que la chute automatique des barres de contrôle, dans le cœur du réacteur, arrête la réaction en chaîne.

Le réacteur de Brunsbüttel, d'une puissance électrique de 805 mégawatts, est du type à eau bouillante (B.W.R.) : c'est la même eau qui, après avoir baigné les éléments combustibles en uranium enrichi et s'être vaporisée à leur contact, fait tourner le turbo-alternateur. Apparemment, jusqu'à l'arrêt du réacteur, l'équipe de quart a estimé que la fuite concernait un réservoir auxiliaire.

C'est, semble-t-il, la rupture d'une soudure sur une petite conduite de 8 centimètres de diamètre qui a provoqué la fuite de vapeur. Une partie de celle-ci s'est échappée dans l'atmosphère ; les premières mesures de radioactivité sembleraient montrer que l'activité relâchée est très en deçà des limites de sécurité admises.

Aucun dommage corporel n'est signalé. L'analyse de l'incident est en cours, et la centrale, en tout état de cause, ne pourra pas être remise en route avant plusieurs semaines.

Selon la commission du Bundestag pour la sécurité des réacteurs, l'incident aurait pu être « *très grave* » et avoir des « *conséquences catastrophiques* ». Elle estime que « *le facteur humain n'a pas été pris en considération dans la sécurité des réacteurs* » et que cet incident « *prouve que le caractère « invraisemblable » d'une catastrophe nucléaire dans un réacteur est discutable* ».

En Rhodésie

TREIZE BLANCS SONT MASSACRÉS DANS UNE MISSION PAR DES GUÉRILLEROS.

Salisbury (A.F.P.). — Treize Blancs ont été massacrés, dans la soirée du vendredi 23 juin, au cours d'une attaque lancée par un groupe de dix guérilleros noirs contre une mission située dans les monts Vumba en Rhodésie, près de la frontière avec le Mozambique, ont annoncé, samedi matin, les autorités militaires rhodésiennes.

Parmi les missionnaires et les membres de leurs familles tués figuraient trois hommes, deux femmes, sept jeunes filles et un bébé, précise-t-on.

En Corée du Nord

Le renforcement de la coopération avec Pékin se ferait au détriment de Moscou

De notre correspondant

Tokyo. — La Chine serait en train de renforcer ses liens économiques avec la Corée du Nord en lui accordant une aide financière pour la réalisation de projets industriels et en lui fournissant du pétrole à un prix moitié inférieur à celui pratiqué par les Soviétiques, écrit le quotidien japonais *Mainichi*.

Citant des sources diplomatiques occidentales à Pyongyang et des informations en provenance des milieux pétroliers nippons, le *Mainichi* précise que les Chinois se seraient engagés à aider la Corée en mai, lors de la visite à Pyongyang du président Hua Kuo-feng.

Selon le *Mainichi*, la Chine fournirait son pétrole à la Corée du Nord au prix de 4 à 5 dollars le baril, alors que l'U.R.S.S. le lui vend 11,10 dollars (à titre de comparaison, le prix du pétrole chinois vendu au Japon est de 13,20 dollars le baril). En 1974, la Corée du Nord importait 2,4 millions de tonnes de pétrole (1,4 million de tonnes venant de l'U.R.S.S. et 1 million de tonnes de la Chine). Depuis, le total des importations a légèrement diminué, en raison des difficultés que connaît l'économie nord-coréenne, notamment à cause de l'accroissement de la dette extérieure.

Celle-ci est estimée par les Japonais à 2,5 milliards de dollars. La Corée du Nord doit en particulier 1,5 milliard aux pays occidentaux (350 millions au Japon 130 millions à la Suède, son principal partenaire en Europe, et 60 millions à la France). Malgré le remboursement, en février dernier, de 3,6 millions de dollars d'intérêts, dus depuis septembre 1977 aux Japonais, la Corée ne fait toujours pas face à ses engagements. Elle a d'ailleurs demandé au Japon de reporter à 1981 ses échéances.

A la fin de l'année dernière, les Japonais avaient annoncé que l'U.R.S.S. et la Chine, tout en acceptant de reporter le remboursement de leur créance pour aider Pyongyang, avaient réduit leur aide économique (*le Monde* du 27 décembre 1977). Si la coopération sino-nord-coréenne annoncée par le *Mainichi* se confirme, elle signifie que Pyongyang tend à abandonner progressivement la position d'équilibre entre Pékin et Moscou, qui fut la sienne pendant de longues années, pour se tourner vers les Chinois. — Ph. P.

● *Un appel à la négociation directe* avec les Etats-Unis en vue de résoudre la question coréenne a été lancé, vendredi 23 juin, par M. Chong Jung Gi, vice-premier ministre nord-coréen, indique l'Agence centrale de presse coréenne (K.N.C.A.). Selon l'Agence, la condition posée par M. Chong Jung Gi est le retrait « *total et immédiat* » des forces américaines présentes en Corée du Sud. — (*A.F.P.*)

En Corée du Sud

LE PRÉSIDENT PARK PROPOSE A PYONGYANG DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

M. Park Chung Hee, président de la Corée du Sud, a proposé, vendredi 23 juin, à la Corée du Nord la création d'un comité chargé de promouvoir la coopération économique entre les deux pays en vue de la réunification future.

« *Au nom de l'histoire future de notre nation et au nom du bien-être des cinquante millions de compatriotes qui partagent le même sang*, a dit M. Park Chung Hee, *je propose la création d'un corps consultatif pour la promotion de la coopération économique entre le Sud et le Nord comprenant des représentants des milieux économiques civils des deux côtés* ».

Dans un communiqué, publié vendredi, le département d'Etat américain qualifie cette initiative de « *geste d'homme d'Etat* » et exprime l'espoir que la Corée du Nord l'examinera « *avec une attention sérieuse* ». M. John Trattner, porte-parole du département d'Etat, a, par ailleurs, déclaré que le Congrès avait réagi « *de façon malheureuse* » en suspendant l'aide alimentaire à la Corée du Sud à cause de l'affaire des pots-de-vin de Séoul.

M. JEAN TEILLAC PRÉSIDENT DU CERN

Réunis à Genève les 22 et 23 juin, les délégués de douze Etats, membres du Conseil de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) ont porté le Français Jean Teillac à la présidence du conseil, en remplacement de Bernard Grégory, décédé à la fin de l'année dernière, peu après son élection.

Professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie et haut commissaire à l'énergie atomique, M. Teillac préside également un autre conseil européen : celui du projet « Jet » de réacteur à fusion thermonucléaire, mis sur pied par la C.E.E.

Le directeur général exécutif du CERN, M. John Adams, a indiqué au conseil les résultats probants d'une expérience qui permet d'envisager une nouvelle utilisation du grand accélérateur du CERN. Celui-ci pourrait dans l'avenir accélérer simultanément des protons, ce qu'il fait actuellement, et des antiprotons. Les deux types de particules tournant en sens inverse, on peut provoquer leur rencontre en certains points, ce qui ouvre un domaine expérimental nouveau. Le dispositif d'accélération des antiprotons pourrait être mis en fonctionnement dans trois ans. Il donnerait au CERN, et pour plusieurs années, le record mondial des énergies accessibles en physique des particules.

PARIS PROTESTE CONTRE L'EXPULSION DE DEUX DIPLOMATES FRANÇAIS DU LAOS

La décision du gouvernement laotien d'expulser deux diplomates français, MM. Lambert, premier conseiller, et Gustin, attaché culturelle, était commentée en termes vifs, ce samedi 24 juin, par le porte-parole du ministère français des affaires étrangères.

C'est la radio de Vientiane, captée à Bangkok, qui a annoncé vendredi cette expulsion. L'ambassadeur de France au Laos a été informé de la décision des autorités laotiennes. Selon le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, « *il a été indiqué à l'ambassadeur que cette décision est motivée par le fait que la France continuait à accueillir en grand nombre des réfugiés du Laos, dont une partie se livreraient, sur le territoire français, à des activités hostiles à l'actuel gouvernement laotien* ».

« *L'ambassadeur de France*, indique le porte-parole du Quai d'Orsay, *a reçu instruction de protester de la manière la plus vive contre cette décision et contre les allégations non fondées par lesquelles on tente de la justifier.* »

Depuis avril 1975, rappelle le porte-parole, la France a accueilli plus de quarante mille réfugiés indochinois, dont dix mille Laotiens. « *Ces personnes se sont engagées à observer une attitude de stricte neutralité (...). Les accusations de complot conduit à partir du territoire français relèvent de la plus pure fantaisie* », conclut le porte-parole.

UN MINEUR DE FOND INCULPÉ POUR VIOLS

Un mineur de fond, ancien C.R.S., M. Bertrand Fendt, âgé de trente ans, marié et père d'un enfant, devait être inculpé pour deux viols, samedi 24 juin en fin de matinée, par Mme Monique Radenne, juge d'instruction à Metz. D'autres inculpations sont à prévoir puisque Bertrand Fendt, semble-t-il, a reconnu une douzaine de viols commis depuis décembre 1977, dont celui d'une fillette de dix ans. La plupart du temps, il se postait de bonne heure à proximité d'une maison et attendait le départ du mari pour s'y introduire par la porte du garage. Une perquisition à son domicile a permis d'établir que Bertrand Fendt dérobait à l'occasion certains objets.

Un portrait-robot établi par les services de la police, au mois de décembre dernier, a mis sur la piste un gendarme de Morhange (Moselle), où résidait Bertrand Fendt. Ce dernier avait déjà eu des problèmes avec la police luxembourgeoise pour des crimes similaires. Il a été exclu, en 1975, du corps des C.R.S. pour avoir tenté d'abuser d'une fillette à Sarrebourg (Moselle).

LA XIe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Polémiques sur la qualification de l'Argentine

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Le plus marri sans doute de la déroute du Pérou face à l'Argentine est M. Claudio Coutinho, l'entraîneur brésilien dont la « *démission* » sera « *acceptée* » à son retour à Rio-de-Janeiro. Après leur victoire sur la Pologne, les Brésiliens ont pu croire un peu plus d'une heure qu'ils allaient disputer leur cinquième finale de la Coupe du monde et briguer un quatrième titre. Pour les devancer, les Argentins devaient en effet battre le Pérou par quatre buts d'écart, ce qu'ils n'avaient pu faire depuis la première confrontation entre les deux équipes, le 27 décembre 1927, soit lors de leurs vingt-cinq dernières rencontres.

Après le match, le courroux de M. Claudio Coutinho était bien sûr à la mesure de sa déception. « *La façon dont les joueurs péruviens ont disputé la partie est une honte. Je crois qu'aucun d'eux ne pourra plus écouter l'hymne national sur un terrain de football. Le Pérou a joué un match indigne de la Coupe du monde (...) Je n'irai pas dire qu'ils ont fait preuve de complaisance, mais ils ne se sont jamais battus, n'ont jamais tenté de préserver l'équité de ce championnat.* »

Au lendemain de ces matches, la presse brésilienne était divisée. Certains journaux avides de sensations n'hésitaient pas à laisser entendre que les Péruviens s'étaient laissés acheter par les Argentins, et notamment leur gardien de but, Ramos Quiroga, un Argentin récemment naturalisé Péruvien. Le comportement des joueurs andins est mis en accusation dans le *Jornal do Brasil*. « *C'est vrai que les Argentins ont tout fait pour gagner par une grande marge, opérant plus offensivement que jamais et attaquant sans trêve sur chaque partie du terrain ; il n'est pas moins vrai que les Péruviens ont tout fait pour rendre leur tâche plus facile. Ils ont marqué ingénument en défense, ne se sont pas battus au milieu du terrain et ont paru désintéressés en attaque.* »

D'autres journaux insistent plutôt sur les erreurs et les faiblesses du Brésil. *O Globo* écrit : « *Maintenant les lamentations ne servent à rien puisque le Brésil a perdu la possibilité de jouer la finale en ne se montrant pas supérieur à l'Argentine dans la rencontre que les deux rivaux ont disputée à Rosario. En outre, le Brésil avait aussi l'opportunité de marquer six buts aux Péruviens et ne l'a pas fait.* »

L'ancien entraîneur national brésilien, M. Joao Saldanha, redevenu journaliste à la télévision, estimait pour sa part : « *Contre la Pologne encore, les Brésiliens pouvaient réussir un score plus élevé, mais ils ne l'on pas fait parce que leur schéma tactique, comme cela a été démontré dans tout le championnat, ne les préparait pas à attaquer.* » Cet avis était partagé par Pelé à la télévision vénézuélienne : « *Les Brésiliens ne méritaient pas d'être finalistes du championnat du monde 1978.* »

6-0 ?

L'Argentine méritait-elle plus que le Brésil de jouer la finale ? Nul n'a oublié sa laborieuse première mi-temps contre la Hongrie, le coup de pouce que lui a donné l'arbitre suisse, M. Dubach, contre la France, et le constat d'inefficacité contre l'Italie. Au deuxième tour, les Argentins se sont montrés plus réalistes que les Polonais et ont été dominés au centre du terrain par les Brésiliens. Comment dès lors expliquer ce score de 6 à 0 ?

La veille du match, à la télévision, l'entraîneur péruvien, M. Marco Calderon, avait dit : « *Le Brésil n'a rien à craindre. Nous voulons terminer ce Mundial en beauté et faire du spectacle.* » Contrairement à leur rencontre du premier tour, contre les Pays-Bas, où les Péruviens s'étaient massés en défense pour obtenir le match nul qui leur semblait indispensable, les footballeurs andins voulaient toute fois essayer d'imposer leur jeu à base de passes courtes redoublées et de prouesses techniques individuelles. Ils voulaient faire une démonstration technique et sont tombés sur une équipe extraordinairement motivée par la volonté de disputer à tout prix une finale de Coupe du monde, survoltée par un public en osmose avec elle.

En fait, les Argentins ont exercé sur eux une pression de tous les instants en tous points du terrain, ne leur permettant jamais de s'organiser, ni de jouer à leur rythme. Comme, d'autre part, les Péruviens ont peu d'attirance pour cette forme de jeu et qu'ils n'y étaient pas préparés physiquement, leur effondrement n'est pas aussi inexplicable qu'on pouvait le croire.

Au lieu de transformer les Péruviens en boucs émissaires, peut-être devrait-on rappeler que la Fédération internationale de football a ouvert la porte à certains abus, en permettant à l'Argentine de disputer tous ses matches en connaissant le résultat de ses adversaires. Surtout ne convient-il pas plutôt de remettre en cause une formule qui écarte de la finale la seule équipe invaincue et introduit le calcul à un niveau de cette compétition qui valait autrefois par le caractère émotionnel et même dramatique de l'élimination directe en quarts et en demi-finales.

GÉRARD ALBOUY.

A LA TELEVISION

SAMEDI 24 JUIN
Brésil - Italie (finale pour la troisième place), 19 h. 50, TF1 (direct).

DIMANCHE 25 JUIN
Argentine - Pays-Bas (finale), 19 h. 50, A2 (direct).

Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1978 a été tiré à 551 134 exemplaires.

A B C D F G H

Nouveaux licenciements dans la sidérurgie

Les deux

MAILLONS FRAGILES